UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01883984 5

ST. MICHAEL'S COLLEGE UNIVERSITY OF
LIBRARY

TRANSFERRED

S

QUESTIONS

SUR

L'ÉCRITURE SAINTE

I

INTRODUCTION ET ANCIEN TESTAMENT

S

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

A L'USAGE DES ECCLÉSIASTIQUES

Questions sur l'Écriture sainte, ou Programme détaillé pour servir de guide dans l'étude des saints livres. Seconde partie : Nouveau Testament. In-8°, 1874. Jouby et Roger.

Saint François de Sales, modèle et guide du prêtre et du pasteur. In-12. Jouby et Roger.

Manuel des vacances, à l'usage des séminaires. 6e *édition*. Jouby et Roger.

Du saint Office, considéré dans son ensemble et dans ses parties principales. 2e *édition*. Poussielgue.

Le petit Office de la sainte Vierge, avec introduction, notes et avis pratiques, à l'usage des séminaires. In-32, 2e *édition*. Poussielgue.

Du sacerdoce et du saint ministère, par les Pères de l'Église, avec une introduction, et une notice pour préparer à la lecture des saints Pères. In-12. Vivès.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

QUESTIONS

SUR

L'ÉCRITURE SAINTE

OU

PROGRAMME DÉTAILLÉ

POUR SERVIR DE GUIDE DANS L'ÉTUDE DES SAINTS LIVRES

AVEC INDICATION DES DIFFICULTÉS A RÉSOUDRE
DES RECHERCHES A FAIRE, ET DES OUVRAGES A CONSULTER

à l'usage

DES JEUNES ECCLÉSIASTIQUES ET DES PRÊTRES DU MINISTÈRE

PAR

UN DIRECTEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

Ignoratio Scripturarum ignoratio Christi est.
(S. HIERON. *In Isai.* Præf.)

A. J. Simard
5.15.00

I

INTRODUCTION ET ANCIEN TESTAMENT

PARIS
A. JOUBY ET ROGER, ÉDITEURS
7, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS

1874

Tous droits réservés

APR - 4 1957

2

AVANT-PROPOS

Nous offrons ce plan d'étude, non aux savants, qui n'en ont pas besoin et qui le trouveraient trop étroit, mais aux élèves des séminaires désireux de s'initier à la science des Écritures, et aux prêtres des paroisses forcés par le ministère de restreindre leurs aspirations et de se contenter des connaissances les plus importantes et les plus pratiques en cette matière.

Quelles que soient nos occupations, il ne nous est jamais permis de renoncer à l'étude des saints livres. L'intérêt de notre âme demande que nous y persévérions, et celui de notre charge nous oblige à nous y appliquer dans la mesure de notre loisir et de nos forces.

Un prêtre doit être, suivant l'Apôtre, un homme de Dieu au milieu du monde : *Tu autem, o homo Dei*[1] !

[1] I Tim. VI, 11 ; II Tim. III, 17 ; II Pet. I, 21.

Comment être un homme de Dieu sans avoir l'esprit de Dieu, sans parler le langage de Dieu[1]? Et comment acquérir ce langage, comment se pénétrer de cet esprit autrement que par de fréquents entretiens avec Dieu, par une étude et une méditation continuelles de sa sainte parole? *Disce cor Dei in verbis Dei*, dit saint Grégoire le Grand[2]. Les livres inspirés sont pour les prêtres de la loi nouvelle ce que le propitiatoire était pour Aaron et pour Moïse[3], ce que furent pour les prophètes les sommets d'Horeb et du Carmel. C'est là que le Seigneur nous communique ses sentiments et ses pensées; là qu'il s'entretient intimement avec nous, comme un ami éloigné s'entretient avec son ami[4]; là qu'il nous révèle ses desseins et ses mystères; là enfin qu'il fait de notre esprit et du sien comme un seul esprit[5], et qu'il nous rend à l'intérieur tels que doivent être des représentants de son Fils et des ministres de sa grâce[6].

Aussi quelle étude a jamais été plus recommandée au clergé que celle des saintes Écritures[7]? Quelle est celle dont l'expérience démontre mieux les salutaires effets?

[1] Rom. VIII, 9; I Pet. IV, 11. — [2] S. Greg. M., *ad Theod. medic.* — [3] Exod. XXV, 22; Num. VII, 89. — [4] Quid est Scriptura sacra nisi quædam epistola omnipotentis Dei ad creaturam suam? (S. Greg. *ad Theod.*). — [5] Qui adhæret Domino unus spiritus est. (I Cor. VI, 17.) — [6] Nos revelata facie gloriam Domini speculantes in eamdem imaginem transformamur a claritate in claritatem, tanquam a Domini Spiritu. (II Cor. III, 18). Ut perfectus sit homo Dei ad omne opus bonum paratus. (II Tim. III, 17). — [7] Tronson, *Forma cleri*, p. IV, c. II.

Jetez les yeux autour de vous, ou seulement rappelez à votre esprit les ecclésiastiques dont la conduite et les sentiments vous sont le mieux connus. Parmi ceux qui ont persévéré dans l'amour et l'étude des livres saints, en trouverez-vous un seul qui ne soit devenu un prêtre édifiant et utile, qui n'ait puisé à cette source, avec une vive foi et une grande sagesse, l'habitude d'une parole pieuse, touchante, onctueuse, propre à gagner les cœurs et à faire aimer la vertu[1]? Au contraire, si vous en connaissez qui goûtent peu les saintes Écritures, qui en ont abandonné l'étude pour des occupations extérieures ou des lectures profanes, n'est-il pas vrai que leur esprit, leur conduite, leur langage vous offrent des caractères tout différents? Mieux doués peut-être par la nature, et animés à leur début d'un zèle plus actif, ils n'ont pourtant jamais su donner à leur parole cet accent céleste, cette saveur divine qui fait la puissance du véritable apôtre. On ne trouve en eux ni l'onction qui pénètre, ni l'autorité qui impose, ni la conviction qui subjugue. Leur langage peut être agréable, leurs pensées peuvent être justes et solides, mais ce sont les pensées et le langage d'un homme, on n'y sent pas palpiter la vie et l'esprit de Dieu[2].

Que faire pour tirer des Écritures les fruits précieux

[1] Eccl. I, 5, 24. — Sapienter dicit homo tanto magis vel minus quanto in Scriptura sacra plus minusve profecerit. (S. Aug., *De doct. christ.*, lib. IV). — [2] Non habent illæ paginæ vultum pietatis, lacrymas confessionis, spiritum contritum et humiliatum. (S. Aug., *Conf.*, l. VII, c. XXI.)

qu'y ont trouvés les saints prêtres? Les étudier comme eux, avec la même constance et dans les mêmes vues.

Il ne faut pas regarder cette étude comme l'œuvre de quelques mois ou de quelques années. C'est un devoir de toute la vie. La parole de Dieu est un des aliments les plus essentiels de l'esprit sacerdotal. Tout prêtre en doit faire sa nourriture quotidienne[1]. Du moment qu'il la rejette, ou à proportion qu'il la néglige, la sève du sacerdoce diminue en lui, la vie chrétienne s'affaisse, les pensées de la foi deviennent plus rares et moins vives. S'il persiste dans sa négligence, il est à craindre qu'il ne devienne bientôt, sinon mondain, du moins tout humain, c'est-à-dire bien imparfait dans sa conduite et dans ses idées[2].

Malheureusement le défaut d'application, de zèle, d'assiduité dans l'étude des saintes lettres n'est-il pas un de ceux qu'on nous reproche aujourd'hui? Des conciles récents reconnaissent que la parole de Dieu pourrait être plus cultivée qu'elle ne l'est par les aspirants au sacerdoce. Des évêques se plaignent de la voir négligée, sinon oubliée, dans le saint ministère. Et si l'on s'en rapportait à certaines publications, ce ne serait plus guère que chez les hérétiques d'outre-Rhin que nos saints livres seraient étudiés avec ardeur et trouveraient des interprètes dignes d'eux.

[1] Quotidiana lectione Scripturarum infundat oleum sensui suo et paret mentis lucernam quæ luceat omnibus qui in domo sunt. (Theoph. Alex., *Epist. pasch.* II.) — [2] Matth. IV, 4; Ps. CI, 5.

Nous mentionnons, sans la partager, cette dernière appréciation. Que l'ardeur des ministres à étudier les textes sacrés doive stimuler notre zèle, nous ne le contestons pas; mais que nous devions les prendre pour modèles et pour maîtres, Dieu nous garde de le penser! Non, la science qu'ils cultivent dans leurs écoles, qu'ils déploient dans leurs écrits, n'est pas celle dont les Pères nous ont donné l'exemple, et qui est nécessaire pour féconder notre ministère. Sans parler ici des productions malsaines d'une exégèse incrédule, qui n'étudie les Écritures que pour en altérer la doctrine ou en ruiner l'autorité, que trouve-t-on de si merveilleux et de si salutaire dans les prétendus chefs-d'œuvre d'une orthodoxie de convention? Quel secours en peut-on tirer pour l'instruction et l'édification des âmes? Ces monuments si vantés de critique, d'érudition, de philologie, qu'est-ce pour l'ordinaire qu'un travail tout profane, dont la parole de Dieu est l'occasion ou le prétexte plutôt que l'objet et le but[1]? Est-ce donc là cette étude religieuse des oracles divins que le Seigneur recommandait si vivement à l'ancien peuple[2], cette méditation affective et pratique des vérités célestes où le Psalmiste nous montre la source de tous les biens[3], enfin cet humble et constant effort de l'âme fidèle pour s'éclairer aux rayons de l'intel-

[1] Wiseman, *Mélanges*, *Parab.*, p. 6, 7; P. Perrone, *Prælect. theol.*, t. III, part. III, ch. III, art. 2. — [2] Deut. VI, 7. — [3] Ps. I.

ligence infinie, caractère des hommes de Dieu, suivant l'Apôtre, et gage des bénédictions les plus abondantes pour l'exercice du sacerdoce [1]?

Au fond, un grand nombre de ces docteurs, qu'on exalte comme les princes de l'exégèse et les suprêmes représentants de la science scripturaire, sont loin d'avoir compris la révélation chrétienne et d'en posséder l'esprit au même degré que tels prêtres modestes et pieux, qui, sans chercher à briller par leur érudition ou par leurs talents, ont mis toute leur application à méditer, dans l'humble version autorisée par l'Église, les parties les plus essentielles de la sainte Écriture, le Nouveau Testament par exemple ou seulement les discours et la vie du Sauveur. Sans doute ces savants connaîtront mieux les objections des incrédules; ils trouveront plus aisément dans l'histoire, dans la géographie, dans les sciences, une réponse directe à leurs difficultés. Mais cet avantage est-il si grand qu'il faille lui sacrifier tout le reste? N'avons-nous à songer qu'aux ennemis de notre foi, et serions-nous sages de consumer toutes nos forces pour satisfaire à leurs exigences? La raison ne dit-elle pas qu'on gagnerait peu à garder un trésor si l'on n'en devait faire aucun usage, et que si nous avons tant d'intérêt à défendre nos saints livres, c'est qu'il nous importe souverainement d'en jouir? Donc notre grande occupation, notre soin prin-

[1] II Tim. III, 16; II, 15; I Tim. IV, 6.

cipal, dans l'étude de la divine parole, doivent être de la faire servir aux besoins de notre âme, d'y puiser la lumière, les sentiments, l'ardeur nécessaires pour instruire et pour sanctifier nos frères. N'est-ce pas là ce qu'avait surtout en vue l'Esprit-Saint en inspirant les auteurs sacrés[1]? N'est-ce pas ce que le Fils de Dieu s'est proposé lorsqu'il est venu ici-bas nous enseigner sa doctrine? Il a voulu que l'Église eût des docteurs capables de renverser toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu et de réduire à la soumission toute intelligence qui résiste à ses oracles[2]; mais il veut aussi, il veut surtout qu'elle ait des pasteurs pour nourrir les âmes fidèles de sa lumière et de sa grâce[3], pour les associer à sa divine vie, pour leur communiquer avec sa parole ses sentiments et ses dispositions sur toutes choses.

Voilà ce que pensaient les anciens Pères et ce qu'ils cherchaient dans l'étude des livres saints. Tournons donc de ce côté nos aspirations et nos efforts. Nourrissons-nous de la parole de Dieu, afin de nous remplir de l'esprit de Dieu et de le communiquer à nos frères[4]. Ne perdons pas notre temps en lectures stériles ou en spéculations purement rationnelles. Ne le consumons pas non plus, comme les ministres d'un Évangile humanisé, dans des préliminaires sans fin dans des questions oiseuses, dans un vain étalage d'éru-

[1] Ps. CXVIII, 99, 130; Matt. XI, 25. — [2] II Cor. X, 5. — [3] I Cor. XII, 28 29. — [4] I Tim. IV, 6; II Tim. II, 15.

dition ou de subtilité [1]. Pénétrons à l'intérieur; ouvrons le livre divin dont l'Agneau a brisé les sceaux. Comme l'ange l'ordonnait à saint Jean, mettons toute notre ardeur à nous en assimiler la substance par une méditation attentive et soutenue; et souvenons-nous toujours que ce qui nourrit les âmes, ce qui les élève et les vivifie, ce ne sont pas nos conceptions, nos aperçus particuliers, mais c'est l'esprit de Dieu contenu en sa sainte parole [2].

Le programme que nous offrons ici aux jeunes ecclésiastiques pourra-t-il les aider à marcher dans cette voie, en leur montrant ce que les saints livres demandent de réflexion et ce qu'ils renferment de doctrine? Deux considérations nous en donnent l'espoir. D'abord nous savons qu'un grand nombre d'ecclésiastiques, pleins d'intelligence et de piété, ne demandent que

[1] Voici ce qu'écrivait à Genève, il y a plus de trente ans, un ministre du saint Évangile, étonné de voir la part de plus en plus grande qu'on faisait aux considérations humaines dans l'étude de la parole de Dieu. « Il arrive trop souvent, disait-il, qu'une étude prolongée des dehors du livre, de son histoire, de ses manuscrits, de ses versions, de son langage, absorbant entièrement l'attention des hommes qui s'y livrent, les laisse inattentifs à ses caractères les plus intimes, à son sens, à son but, à la puissance morale qui s'y déploie, aux beautés qui s'y révèlent, à la vie qui s'en épanche. Peut-on connaître le temple quand on n'a vu que les pierres? Peut-on comprendre les types quand on n'en soupçonne pas l'antitype? On n'a vu que des autels, des brebis, des couteaux, des ustensiles, du sang, du feu, de l'encens, des costumes et des cérémonies : on n'a pas aperçu la rédemption du monde, l'avenir du ciel, la gloire de Jésus-Christ! Et dans cette condition, on n'a pas même pu saisir les rapports que ces objets extérieurs ont entre eux, parce qu'on n'a pas compris leur harmonie avec l'ensemble ». (Gausseu, *Théopneustie*, 498) — [2] Spiritus est qui vivificat. Verba quæ ego loquo spiritus et vita sunt. (Joan. VI, 64.)

d'être stimulés et guidés dans cette étude; ensuite nous pouvons dire qu'une partie de notre travail a déjà eu un commencement de publication qui n'a pas été sans fruit. C'est même l'expérience que nous avons faite et les témoignages que nous avons reçus qui nous ont déterminés à compléter cet essai et à le livrer à l'impression [1].

Nos questions pourront sembler trop nombreuses aux uns, insuffisantes aux autres. Il sera libre à chacun de retrancher ou d'ajouter à son gré. La règle que nous nous sommes prescrite, c'est d'éviter les questions oiseuses ou d'un intérêt purement historique, pour nous attacher à celles dont la solution demande une connaissance assez étendue des livres saints ou qui peuvent avoir quelque influence sur l'enseignement ou sur la pratique. Nous avons cru suivre en cela les avis des hommes sages et les instructions des conciles [2].

On pouvait mettre dans ce programme un ordre plus visible, en groupant les questions d'après leurs analogies; mais nous avons vu plus d'avantages à les énon-

[1] La partie qui a pour objet le Nouveau Testament a été autographiée en 1868. — [2] Magister, in prospectu habens quæ in conciliis Burdigalensi et Aginnensi, de prælectionibus Scripturæ sacræ tradita sunt, non ita inhæreat criticis aut exegeticis disquisitionibus quin simul elucidet ac evolvat, more Patrum et Doctorum, ipsum verbum Dei, in quo sunt thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi... Festinet ergo ingredi in interiora velaminum, id est sensuum quibus S. Scriptura, ut ait S. Gregorius (S. Thom., p. I, q. 1, art. 10), omnes scientias ipso locutionis suæ more transcendit; quæ quidem prestabunt aurum pretiosum prædicationis, mel et favum directionis animarum (Conc. Pictav., 1866, cap. x, 1).

cer à peu près comme elles s'offrent à l'esprit dans la lecture des saints livres. Par ce moyen le programme guidera le lecteur, en lui indiquant successivement les points qui demandent réflexion. Les questions feront remarquer les passages importants. Elles serviront même à éclaircir les endroits difficiles; car souvent la manière dont elles sont posées suggère la réponse, et il suffit de réfléchir pour en trouver les raisons.

Si nous avons cité un grand nombre d'ouvrages, ce n'est pas pour qu'on les lise tous, mais afin qu'on voie si l'on en a quelqu'un qui offre des éléments de solution. Tous ces ouvrages du reste ne sont pas d'égale valeur. Les anciens sont nommés communément pour leur mérite, les plus récents le sont souvent pour leur actualité; à défaut d'autre avantage ils ont encore celui d'être à portée d'un plus grand nombre et mieux en harmonie avec les préoccupations du temps. Dans la liste des auteurs qu'on trouvera à la tête du programme, nous avons signalé les plus recommandables et donné le titre complet de leurs ouvrages. Il est utile de les connaître, lors même qu'on ne les a pas sous la main, afin de savoir où puiser au besoin des lumières abondantes et sûres.

Voilà ce que nous avons fait, très-imparfaitement sans nul doute. Notre essai fût-il sans défaut, nous ne nous dissimulerions pas pour cela ce qui resterait à faire. C'est bien de montrer le chemin au voyageur et

de le mettre sur la voie, mais ce serait mieux de veiller sur ses pas, de le soutenir dans sa marche, d'encourager ses efforts. En d'autres termes, après avoir posé les questions, il faudrait obtenir des réponses et tenir compte du travail. Sous ce rapport, nous ne pouvons qu'applaudir aux décrets de nos derniers conciles provinciaux, en particulier d'Albi et de Poitiers, qui recommandent pour les séminaristes comme pour les jeunes prêtres des examens de vive voix ou par écrit sur l'Écriture sainte, aussi bien que sur la théologie et le droit canon. Toutes ces études ayant leur importance et leurs difficultés, quoi de plus raisonnable que de les honorer et de les récompenser toutes dans une juste proportion[1]?

[1] Multum promovendis studiis conferunt examina plus minusve solemnia... Hæc studiorum incitamenta Seminariorum moderatoribus præ cæteris indicimus, desiderantes cujuslibet examinis materiam certis quæstionibus definiri, quæ eo tempore redigendæ erunt et alumnis tradendæ, quo poterunt illarum ope examinandis rebus studere et quæstionibus accommodare responsa. Volumus insuper ut his in examinibus, non solum de theologia res sit, sed de iis omnibus, quibus, vi regulæ, studere tenentur alumni, ac proinde de Scriptura sacra, de liturgia, de historia ecclesiastica et aliis studiis, si quæ sint auctoritate legitima præscripta et publica lectione tradita. (Conc. Pictav., 1869, c. x, 7.) Cf. Concilium Aniciense, 1873.

PRINCIPAUX OUVRAGES

A CONSULTER SUR CETTE PREMIÈRE PARTIE

Acosta, S. J. (1540-1600), *De Christo revelato*, lib. IX. Ouvrage excellent, peu étendu mais substantiel, qui donne la clef de l'Ancien Testament, et trace l'histoire prophétique du Sauveur. Cf. Migne, *Cours complet d'Écriture sainte*, t. II.

Agellius, Agellinus ou Agelli, théatin, puis évêque en Italie (1550-1620). Il a laissé plusieurs Commentaires sur *le Cantique des cantiques*, *les Proverbes*, *les Lamentations*, *Habacuc*, etc. On estime surtout celui qu'il a composé sur *le Psautier*. Il explique la Vulgate par les Septante, et les Septante par l'hébreu.

Alexandre Noël, dominic. (1639-1724), *Historia ecclesiastica Veteris et Novi Testamenti*. Édit de Lucques, avec notes et dissert. de Roncaglia. A l'érudition se joignent la méthode, la clarté et le discernement.

Annales de philosophie chrétienne, publication mensuelle, commencée en 1830. Elle contient un grand nombre d'articles intéressants sur les traditions primitives, sur les monuments de l'antiquité, sur les faits et les livres de l'Ancien Testament.

Archives de la théologie catholique (1861-1863), et *Archives théologiques* (1863-1867), publication mensuelle de Besançon.

Barradius ou Barradas, S. J. (1542-1615), *Commentaire littéral et moral du livre de l'Exode*. Solide et pieux.

Bausset, *Principes généraux pour l'intelligence des prophètes*. In-12, publié sans nom d'auteur, 1763. Bons aperçus sur le caractère prophétique et figuratif de l'Ancien Testament; un peu d'exagération, par le désir de trouver partout l'annonce du Messie et des derniers événements du monde.

Bécan, S. J. (1550-1624), *Analogia Veteris et Novi Testamenti*; Migne, C. C., t. II. Ouvrage méthodique et solide, qui rend sensible la

suite des desseins de Dieu et l'unité de la doctrine dans l'histoire de la religion révélée. Bécan a laissé de plus un traité *De pontifice veteris legis.*

BELLARMIN, S. J. (1542-1621). Nous avons cité surtout son *Commentaire du Psautier.* S'il ne montre pas une science extraordinaire de la langue hébraïque, la piété qu'il respire fait entrer dans l'esprit des psaumes et en donne le goût.

BERGIER (1718-1790). Nous avons cité son *Dictionnaire théologique* et son *Traité de la vraie religion.* On connaît l'étendue de sa science, la justesse de son esprit, la modération de son caractère.

BONFRÈRE, S. J. (1573-1643). On a de lui : *Prœloquia in S. Scripturam.* Migne, C. C., t. I, et des Commentaires sur *le Pentateuque,* sur *Josué,* les *Juges, Ruth,* les *Rois* et les *Paralipomènes.*

BOSSUET (1627-1704). Nous renvoyons à ses *Préfaces,* à ses *Notes* sur les Livres sapientiaux, et surtout à son *Introduction au Psautier.*

BULLET (1699-1775). Ses *Réponses critiques* sont très-répandues; mais elles ont vieilli en bien des endroits.

D. CALMET, bénédictin (1672-1757). On connaît son *Commentaire littéral des Livres saints,* ses *Dissertations*, son *Dictionnaire de la Bible,* suivi d'une *Bibliothèque sacrée,* indication et appréciation des principaux textes, versions ou commentaires des Livres saints. Voir une Notice sur D. Calmet, dans le *Correspondant,* 1845, et son Éloge par Mgr Freppel, 20 octobre 1873. Ses écrits montrent une érudition étonnante, un caractère droit et sans prétention. Les auteurs qui lui reprochent de manquer de critique ne laissent pas de consulter ses ouvrages et de mettre ses recherches à profit.

D. CELLIER, bénéd. (1688-1761). Dans le premier tome de son *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques* il résume les travaux de D. Calmet sur chacun des écrivains inspirés.

Conférences de Lodère sur la sainte Écriture, 1749. Les trois premiers volumes ont l'Ancien Testament pour objet.

CRELIER. On lui doit sur l'Ancien Testament divers articles dans les *Archives* de Besançon; plus *le Livre de Job* et *le Cantique des cantiques, vengés contre les interprétations de M. Renan;* et *les Psaumes traduits sur l'hébreu,* avec commentaire, comprenant à peu près le premier tiers du Psautier.

DANKO, S. J., *De S. Scriptura ejusque interpretatione,* 1867; *Historia revelationis divinæ Veteris Testamentl.* Viennæ, 1862.

DARRAS. Nous avons cité sur l'Ancien Testament son *Histoire de l'Église,* en cours de publication. Vivès.

DESDOUIT, *Soirées de Montlhéry.* Discussion sur les origines du monde

et l'histoire primitive des peuples. Ouvrage plein de sagesse, d'érudition et de respect pour la religion.

Dixon, *A general Introduction to the sacred Scriptures.* 2 vol. in-8°. Dublin, 1852.

Duclot (1745-1820), *La sainte Bible vengée des attaques des incrédules*, 6 vol. in-12. Pour ce qui concerne les sciences et l'histoire des peuples anciens, cet ouvrage aurait besoin d'être revu, non moins que les *Réponses* de Bullet.

Duguet (1649-1733). Esprit ingénieux et pénétrant, écrivain agréable et facile, très-versé dans la théologie et les Pères, il avait de l'Écriture sainte une connaissance étendue et une intelligence remarquable. Malheureusement lié au parti janséniste, il laisse percer les préoccupations de la secte, à la manière dont il parle de la grâce et des derniers temps du monde. Sa prédilection pour les sens spirituels l'entraîne aussi quelquefois bien loin dans les interprétations mystiques. Nous avons cité ses *Règles pour l'intelligence des Écritures*, ses Commentaires *sur l'Œuvre des six jours et sur la Genèse*, *sur l'Exode*, *sur les Rois*, *Esdras*, *Néhémie*, *Job*, *le Cantique des cantiques*, *la Sagesse*, 75 *Psaumes*, *Isaïe*, *Jonas*, *Habacuc*, etc.

Élie Dupin (1657-1719) a laissé des *Dissertations historiques*, *chronologiques sur la Bible*, et des *Notes sur le Pentateuque*, louées par D. Calmet. Homme de grande érudition, esprit prompt et hardi, écrivain fécond plutôt qu'élégant et correct.

Duvoisin (1744-1813). Sa *Démonstration évangélique* et *l'Autorité des livres de Moïse* réunissent la clarté à la solidité.

Études religieuses, historiques et littéraires, publication mensuelle par des Pères de la Compagnie de Jésus, depuis 1855.

Fabricy, dominicain (1725-1800), *Des titres primitifs de la révélation*, ou considérations critiques sur la pureté et l'intégrité du texte original des livres de l'Ancien Testament. Voir Migne, C. C., t. XXVII.

Fleury (1640-1723), *Traité du choix et de la méthode des études;* Discours *sur l'Écriture sainte* (dans les Mémoires de littérature et d'histoire du P. Desmolet, t. II); *Traité des mœurs des Israëlites et des chrétiens.*

Frassen (1620-1711), *Disquisitiones biblicæ.* 2 vol. in-4°, le premier sur la Bible en général, le second sur le Pentateuque. Érudition un peu prolixe.

Friedlieb, *Schrift, Tradition und kirchliche Schriftauslegung* (Écriture, tradition et interprétation ecclésiastique des Écritures), Breslau 1852; et *Prolegomena zur biblischen Hermeneutik* (Prolégomènes à l'Herméneutique sacrée). Breslau, 1868.

J. Ghiringhello, *De libris historicis Antiqui Testamenti*. Turin, 1845; *De libris poeticis atque propheticis Antiqui Test.* 1847.

Gilly, *Précis d'Introduction à l'Écriture sainte*. 3 in-12, 1868. L'Introduction générale et la partie qui regardent l'Ancien Testament contiennent des renseignements très-utiles, résumé des publications contemporaines de l'Allemagne sur ce sujet.

Glaire. Nous avons cité souvent son *Introduction historique et critique aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, et quelquefois ses *Livres saints vengés*, dont on annonce une nouvelle édition.

Goschler. Sous ce titre nous indiquons un certain nombre d'articles d'un *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, traduit de l'allemand par M. Goschler. 2e édit., 1869-1870.

Gratz, *Théâtre des saintes Écritures*, ou Géographie des livres saints, trad. de l'allemand, avec cartes, 1869. Vivès.

Grenoble. Nous avons cité sous ce titre deux volumes publiés à Grenoble comme le commencement d'un cours élémentaire d'Écriture sainte à l'usage des séminaires. Le premier établit l'autorité humaine et divine de la Bible; le second traite des livres historiques de l'Ancien Testament. Travail consciencieux et solide, d'où se dégagent un bon nombre de remarques et d'aperçus intéressants.

Guénée (1717-1803). Nous avons cité ses *Lettres de quelques juifs à M. de Voltaire*, suivies d'un *Commentaire*, et ses traductions de *Sherlock*, de *West*, de *Littleton*.

Guérin, *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine*, avec cartes. 1re partie, Judée. 3 vol. 1873.

Guntner, *Hermeneutica biblica generalis juxta principia catholica*. 3e éd. 1851, Pragæ.

Hanberg, *Einleitung in's Alte Testament*. (Introduction à l'Ancien Testament, in-4o.) Ratisb., 1845; *Biblische Archæologie* (Archéologie biblique). 2e éd., Munich, 1868; *Versuch einer Geschichte d. bibl. Offenbarung als Einleitung in's A. u. N. Testam.*, traduit par Goschler (Histoire de la révélation biblique). 2 vol. in-8o, 2e éd., 1868. Très-utile pour l'étude de l'Ancien Testament, malgré quelques incorrections; v. g., t. I, p. 387, et p. 40, note.

Herbst et Welte, *Hist.-krit. Einleitung in die heil. Schriften des Alten Test.* Fribourg, 1844, 2 vol. in-8o (Introduction aux livres de l'Ancien Testament).

Huet, *Demonstratio evangelica*. 2e éd. Érudition et solidité. Nous avons cité souvent les prop. VIII et IX, *Parallélisme des deux Testaments*.

Huré (1639-1717), *Dictionnaire universel de la Bible;* réédité par

M. Migne, sous le titre de *Dictionnaire de philologie sacrée*, 1846; et *Grammaire sacrée*, pour apprendre le sens littéral de l'Écriture.

Jahn (1750-1816). Aussi hardi que savant, il a donné en allemand une Introduction à l'Ancien Testament, *Einleitung in die gœttlichen Buecher des Alten Testament*, 2 vol.; et une *Archéologie biblique*, 5 vol. Vienne; dont les abrégés ont été mis à l'index. Cf. Migne, C. C., t. II.

Jansénius, de Gand (1510-1576), a laissé sur l'Ancien Testament : *Paraphrasis in Psalmos; Commentationes in Proverbia Salomonis et Ecclesiasticum;* et *Annotationes in librum Sapientiæ Salomonis*. On estime particulièrement son ouvrage sur les Psaumes.

Jansénius, évêque d'Ypres (1585-1638), a laissé sur l'Ancien Testament : *Pentateuchus, seu Commentarius in quinque libros Moysis;* et *Analecta in Proverbia, Ecclesiasten, Sapientiam, Habacuc et Sophoniam*. Commentaires remarquables par la précision et la netteté. Rich. Simon reproche à l'auteur de détourner quelquefois à son sens les paroles de l'Écriture.

Janssens (1783-1855), *Hermeneutica sacra seu Introductio in omnes et singulos libros Veteris ac Novi Testamenti*, Liége ; ouvrage vivement critiqué à son apparition, plusieurs fois réimprimé avec diverses modifications.

J. Koenig, *Theologie der Psalmen*. (Théologie des Psaumes.) In-8°, Freib., 1859,

L. Delaborde, *Commentaire géographique sur l'Exode et les Nombres*. In-fol. 1830. Renseignements intéressants sur les monuments et les mœurs de l'Égypte et du désert.

La Luzerne (1738-1821), évêque de Langres, a publié de nombreuses Dissertations *sur la révélation*, 1803; *sur la spiritualité et la liberté de l'âme*, 1806; *sur l'existence et les attributs de Dieu*, 1808; *sur la vérité de la religion, sur les miracles et les prophéties*, etc. Méthode, solidité, clarté.

P. Lamy, savant oratorien (1640-1714), *Apparatus ad Biblia sacra*, ou *Introduction à l'Écriture sainte*; *de Tabernaculo fœderis*, etc., ou *Traité sur le tabernacle, le temple de Salomon et la vallée de Josaphat*. On lui a reproché d'être négligé dans son style, et assez hardi sur certains points, sur l'autorité des parties deutéro-canoniques, par exemple.

Th. J. Lamy, *Introductio in sacram Scripturam*. 2 vol. in-8°. Mechliniæ, 2e édit., 1872; augmentée d'une Archéologie biblique. Ouvrage consciencieux, méthodique, clair, en harmonie avec les études contemporaines, l'un des meilleurs manuels pour les jeunes ecclésiastiques.

Langen, de Bonn, aujourd'hui déclaré contre le concile du Vatican,

a publié un travail estimé sur la partie deutéro-canonique d'Esther : *Die deuterokanischen Stücke des Buches Esther*. Frib., 1862.

LAPIERRE, Corneille, S. J. (1566-1637). Esprit vaste en un petit corps, dit D. Calmet, ce Père passait ses jours et ses nuits à méditer sur les Ecritures. Quoique son *Commentaire sur l'Écriture sainte*, 10 vol. in-fol., soit fécond en digressions et ne s'attache pas assez au sens littéral pour être du goût des interprètes actuels, on y trouve, selon Richard Simon, une infinité de bonnes choses. On estime particulièrement ses travaux sur le Pentateuque, Isaïe, saint Paul.

LE HIR (1811-1868), *Études bibliques ;* t. I : *Des prophètes et d'Isaïe en particulier ;* t. III : *Job et le Cantique de Débora*. Restent à publier les *Psaumes*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des cantiques*.

LELONG, de l'Oratoire (1665-1721), *Bibliothèque sacrée*. 2e édit., 1729. Une édition nouvelle fut publiée en Allemagne par Mash en 1783. Elle se réimprime actuellement avec des additions considérables.

LENORMANT, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques*. 6e édit., 1869, avec Atlas; *Histoire du peuple juif*, in-18; *Lettres assyriologiques et épigraphiques sur l'histoire et les antiquités de l'Asie antérieure*, 1871-1872 ; *Essai de commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose*, 1872. Résumé des publications les plus récentes sur l'Assyrie et la Chaldée, avec quelques sentiments hasardés sur certains points de l'histoire biblique.

MALDONAT, S. J. (1534-1583), *Commentarii in præcipuos S. Scripturæ libros Veteris Testamenti, in Jeremiam, Baruch, Ezechielem, Danielem*, etc. On y trouve, à un degré moins élevé, les qualités qui distinguent son *Commentaire des quatre Évangiles*.

MALOU, évêque de Bruges, *De la lecture de la Bible en langue vulgaire*, 1846.

MARTIANAY, bénédictin (1647-1717), a composé sur l'Écriture sainte un grand nombre d'ouvrages : *Défense du texte hébreu et de la chronologie de la Vulgate*, 1680; *Traités de la connaissance et de la vérité de l'Ecriture sainte*, 1694; *Harmonies analytiques de plusieurs sens cachés et rapports inconnus de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1708; *Essais de traduction ou remarques sur divers endroits du Nouveau Testament*, 1709; *Méthode pour apprendre à expliquer l'Écriture sainte par l'Écriture même*, 1716.

MASIUS ou MAES (1500-1573), *Josue imperatoris historia illustrata atque explicata*, 1574. Cet ouvrage est regardé comme un des meilleurs commentaires du livre de Josué.

MAYER, *Die messian. Prophezieen des Isaias* (Prophéties messianiques d'Isaïe. Vienne), 1860. — *Item* de Jérémie, 1863. — *Die patriarchalischen*

Verheissungen und die messian. Psalmen (les Promesses patriarcales et les Psaumes messianiques). Nordlingue, 1859.

Mgr Meignan, *L'homme primitif*, in-8°, 1869; *Prophéties messianiques du Pentateuque*, 1856; *M. Renan et le Cantique des cantiques*, 1860; et divers articles sur l'exégèse contemporaine dans le *Correspondant*.

Menochius, S. J. (1570-1655), *Brevis expositio sensus litteralis totius Scripturæ*. Cet abrégé peut remplacer avantageusement en beaucoup d'endroits les longs commentaires.

Mésengui (1677-1763), *Abrégé de l'histoire et de la morale de l'Ancien Testament*. 10 vol. in-12. Quoique cet ouvrage ne soit pas à l'index, il porte des traces visibles des sentiments jansénistes de l'auteur. On reconnaît l'esprit de la secte à la dureté de sa doctrine sur la grâce, à l'amertume de ses réflexions sur les persécutions des saints, à ses préoccupations touchant la conversion des juifs. Il est fâcheux qu'on n'ait pu faire disparaître ces taches; car à cela près ses réflexions morales sont pieuses, pleines de justesse et de clarté, et peuvent fournir une ample matière d'instruction et d'édification.

Migne. Nous avons souvent cité son *Cursus completus Scripturæ sacræ*, 28 vol. in-4°, et ses *Démonstrations évangéliques;* recueils d'ouvrages d'un mérite reconnu.

Mislin, *Les saints lieux*. 2e éd., 3 vol. in-8°. Géographie et Histoire.

Neteler a donné, en 1871, *La division du livre d'Isaïe*, comme base de son explication; *Gliederung des Buches Isaias*, etc. 1871, Munster. — *Item* de Jérémie, de Daniel, des douze petits prophètes, 1872.

Patrizi, S. J., *Institutio de interpretatione Bibliorum*, 1862; *Commentationes tres : de Scripturis divinis, de peccati originalis propagatione, et de Christo pane vitæ*, 1851; *De interpretatione oraculorum ad Christum pertinentium Prolegomena, deque Christo Zachariæ et Malachiæ vaticiniis prænuntiato commentationes duæ*, 1853; *De immaculata Mariæ origine a Deo prædicta disquisitio*, 1854; *De consensu utriusque libri Machabæorum*, 1856, etc.

Pineda, S. J. (1557-1637). Ses Commentaires sur *l'Ecclésiaste*, sur *le Cantique des cantiques*, sur *Job* surtout, ont beaucoup de mérite, quoiqu'un peu diffus.

Mgr Plantier. Nous avons cité ses *Études littéraires sur les poëtes bibliques*, 2 vol., 1867. 2e éd.

Prolegomena Sanctæ Scripturæ ad usum cleri Augustani. Augsbourg, 1747. Nous citons ici ce volume sans nom d'auteur parce qu'il nous a paru remarquable par le choix des matières, la clarté des

idées et la précision du style. Remarques utiles sur le sens moral et spirituel des Écritures.

RANOLDER, évêque de Veszprim en Hongrie, *Hermeneuticæ biblicæ principia rationalia, christiana et ecclesiastica*, in-8°, 2e éd. Budæ, 1859.

RAULT, *Cours élémentaire d'Écriture sainte à l'usage des grands séminaires*. Précision et intérêt, dans les prolégomènes et les appréciations littéraires surtout.

REINKE. Nombreux et savants commentaires : *Beiträge zur Erklärung des Alt. Testament;* 4 vol. in-8°. Munster (Essais pour servir à l'explication de l'Ancien Testament) ; *D. Messianischen Psalmen*, 2 vol. in-8° (Psaumes Messianiques); *Exegesis critic. in Isaiæ* c. LII, 13 et LIII, 12; in-8°. Munster, 1836; *Exegesis crit. in Isaiæ* c. II, 2-4, in-8°. Munster, 1838; *Die Weissagung von der Jungfrau und von Immanuel. Jes.* VII, 14; 16 vol. in-8°. Munster (La prophétie de la Vierge et d'Emmanuel) ; *D. Weissagung Jacob's;* Gen. XLIX, 8-12 (La prophétie de Jacob), Munster, 1849. *Der Prophet Malachi, Einleitung*. Giessen, 1856 (Le prophète Malachie); *Sophonias*. Munster, 1868; *Aggeus und Habakuk*, Brix., 1870.

REUSCH, de Bonn, n. 1825, *Lehrbuch der Einleitung in das Alte Testam*. Frib. 1864 (Introduction à l'Ancien Testament); *Bibel u. Natur* (Bible et Nature), traduit en franç.; *Erklärung des Buches Baruch*, in-8°. Frib. (Explication du livre de Baruch), 1853; *Das Buch Tobias ubersetzt und erklärt* (Du livre de Tobie), 1857; enfin *Observationes criticæ in librum Sapientiæ*.

Revue des sciences ecclésiastiques, publication mensuelle, depuis 1863. Arras d'abord, puis Amiens; citée sous le nom de *Revue* simplement.

RIBERA, S. J. (1537-1601). « Non moins docte que pieux », a dit D. Calmet, il a composé un traité sur le temple de Salomon, et un *Commentaire sur les petits Prophètes*, dans lequel il prend saint Jérôme pour guide et pour règle.

RONDET (1717-1785). Écrivain érudit et laborieux, attaché au parti janséniste, il a beaucoup travaillé sur l'Écriture sainte. Il a écrit dans les *Mémoires de Trévoux*, le *Journal ecclésiastique*, le *Journal des savants*, et coopéré pour une bonne part à la publication de la Bible de Vence. Il a fourni des dissertations sur la *Version des Septante*, le *Rappel des Juifs*, *les Prophéties*, etc. Son *Dictionnaire de la Bible* est resté inachevé.

ROHRBACHER (1789-1856). Nous avons cité plusieurs fois les trois premiers volumes de son *Histoire de l'Église;* l. I à XXIV.

SACI (DE) LEMAISTRE (1613-1684). Cet auteur, attaché à Port-Royal, avait pris part à la traduction du *Nouveau Testament de Mons*, con-

damnée par Alexandre VII. Il y fit des corrections, traduisit le reste de la Bible, et y ajouta un Commentaire littéral et mystique. De là : *La sainte Bible*, 32 vol. in-8°, latin français; ouvrage assez critiqué, mais qui n'a jamais été condamné.

G. Sanctius ou G. Sanchez, S. J. (1550-1628), 9 vol. in-fol. « Sanctius est un des meilleurs interprètes que je connaisse », dit D. Calmet. Son *Commentaire sur les Rois* est son meilleur ouvrage. On estime aussi beaucoup son *Explication d'Isaïe*. Il a commenté aussi les autres prophètes grands et petits, Esdras, les Machabées, Job, Tobie, Judith et Esther.

Shegg, prof. à Wurtzbourg, a commencé ses publications sur l'Écriture sainte par l'Ancien Testament : *Der Prophet Isaias, uebersetzt und erklärt* (Isaïe traduit et expliqué), 1850; *Die kleinen Propheten uebers. und erklärt*, 2e édit., 3 vol. in-8° (Les petits prophètes traduits et expliqués); *D. Psalmen uebers. und erklärt*, 2e édit., 3 vol. in-8° (Le Psautier traduit et expliqué), etc.

Schœbel a publié d'abord dans les *Annales de Philosophie*, 1860, puis séparément, une *Démonstration critique de l'authenticité des cinq livres de Moïse*, contre les rationalistes allemands.

J. M. Scholz (m. 1855), *Enleitung in die heiligen Schriften des A. und N. Testament;* 3 vol. in-8°. Leipzig, 1845-48 (Introduction aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament); *Handb. d. biblische Archæologie* (Manuel d'archéologie biblique). Bonn, in-8°, 1834.

P. Scholz, prof. à Breslau, *Handbuch der Theologie der alten Bundes in Lichte der neuen*. Rengesburg, 1868 (Théologie de l'Ancien Testament à la lumière du Nouveau).

Serrarius, S. J. (1558-1609), Lorrain. « Il avait, dit Richard Simon, toutes les qualités d'un bon exégète. Il savait parfaitement le grec et l'hébreu, et, ce qui est plus précieux, toute l'Écriture sainte. Sa maxime était qu'il faut étudier non moins que prier pour la conversion des hérétiques. » Dans ses commentaires, il procède par questions, expose le pour et le contre, puis énonce et établit son sentiment. On estime surtout ce qu'il a écrit sur *Tobie*, *Ruth*, *Judith*, *Esther*, *Josué*, *les Juges*, *les Machabées*. Son commentaire sur *les Rois* n'a paru qu'après sa mort. Il a laissé en outre des *Prolégomènes sur l'Écriture sainte*, et deux traités : *De apostolis Domini*, et *Trihæresium, seu de tribus sectis... apud Judæos*.

Schouppe, S. J., *Cursus, S. Scripturæ*, 2 vol. in-8°, 1872, courte introduction à la sainte Écriture, suivie de notices sur les principaux livres, et d'une exposition assez étendue du Psautier au point de vue de la liturgie.

Rich. Simon (1638-1712), oratorien, très-savant et d'une rare pénétra-

tion. Par la nouveauté de certains sentiments, il souleva contre lui les réclamations des catholiques aussi bien que des protestants; mais il est regardé aujourd'hui, surtout en Allemagne, comme le fondateur et le maître de la critique sacrée. Voir sa Notice dans le *Correspondant*, par le P. Largent, 1872, et dans Goschler, *Dictionn.*, t. XXII, p. 160. Son *Histoire critique du Vieux Testament* et celle *du texte et des versions du Nouveau* sont à l'index. On convient du reste qu'il ne méritait pas tous les reproches que Bossuet lui adresse dans sa *Défense de la tradition*.

THALHOFER, *Erklärung der Psalmen*, 3e éd. Exposition des psaumes, selon le sens littéral et suivant l'emploi liturgique.

S. THOMAS (1224-1274). On trouve dans ses œuvres une *Explication littérale du livre de Job*, une *Exposition du Cantique des cantiques* et un *Commentaire sur Isaïe et sur Jérémie*.

TOSTAT, évêque d'Avila, d'où son surnom *Abulensis*. Il a laissé des *Commentaires sur le Pentateuque, Josué, les Juges, les Rois, etc.*

VEITH, S. J. (1725-1796), *Scripturæ sacræ contra incredulos propugnata*. Migne, C. C., t. IV.

VENCE (abbé de). Ses Analyses des Livres saints et les Dissertations qu'il avait jointes au commentaire du P. de Carrière ont été insérées par Rondet dans la Bible imprimée à Avignon, et à laquelle l'abbé *de Vence* a donné son nom. 17 vol. in-4o.

A. VINCENZI, *Sessio IV Conc. Trident. vindicata; seu Introductio in scripturas deutero-canonicas Veteris Testamenti*. Romæ, 1842.

VERCELLONE (1814-1869), *Dissertations académiques sur divers sujets*. Rome.

VIEUSSE, *La Bible mutilée par les protestants*, démonstration de la divinité des livres deutéro-canoniques, 1850, sans le nom de l'auteur.

WELTE, *Commentar über Hiob* (Commentaire sur Job), 1849.

S. WOUTERS, *Lovaniensis, Dilucidationes selectarum S. Scripturæ questionum*. Ouvrage excellent, clair, méthodique, inséré dans Migne, C. C., t. XXIII, XXVI, etc.

H. ZSCHOKKE, *Historia sacra antiqui Testamenti*, in-8o. Vindobonæ, 1872. Méthode et clarté.

PRINCIPAUX AUTEURS PROTESTANTS

MENTIONNÉS DANS CETTE PREMIÈRE PARTIE[1]

Français.

S. Cellerier, *Introduction à la lecture des livres saints*, et *Esprit de la législation mosaïque*, 1830.

Dahler, *Jérémie traduit sur le texte original, accompagné de notes explicatives*, 1825.

Gaussen, *Théopneustie*, in-8°, 1842. *Le premier chapitre de la Genèse*, in-12, 1865.

Godet, *Études bibliques;* série 1, Ancien Testament, 1863.

A. de Mestral, *Commentaire sur la Genèse*, in-8°; *sur l'Exode*, in-8°; *sur le Lévitique*, in-8°; *sur les Psaumes*, 2 vol. in-8°; 1860-70.

De Rougemont, *Explication de l'Ecclésiaste*, 1844.

Anglais.

Alexander, *Commentary on Isaiah.*

J. Angus, *Manual of the Bible*, traduit en français par Bost, 1857.

Davidson, *Introduction to the Old and New Testament;* et *Commentary on Job.*

Fairbairn, *The Typology of Scripture*, et *Ezekiel and the book of his prophecy.*

[1] La liste précédente ne contient que des auteurs orthodoxes, ou qui appartenaient à l'Église à l'époque de la publication de leurs ouvrages. Ce sont les seuls qu'on puisse recommander d'une manière générale. C'est par eux qu'on doit commencer; c'est à eux qu'il faut revenir, et nous pensons qu'ils suffiront au plus grand nombre. Néanmoins nous avons indiqué dans notre programme un certain nombre d'auteurs protestants, soit à raison de leur mérite à certains égards, soit parce qu'on peut avoir besoin de savoir où en est actuellement sur certaines questions l'exégèse de la réforme. Nous distinguerons le nom de ces auteurs par des astérisques, et nous en donnons ici une liste à part. Tous ceux que nous citons appartiennent, croyons-nous, au parti *conservateur;* mais il faut s'attendre à trouver partout, même chez les meilleurs, des traces plus ou moins profondes de l'esprit rationaliste. On ne doit donc les aborder qu'avec prudence, pour de bonnes raisons et avec l'autorisation requise.

FAUSSET, *Commentary on the Old and New Test.* 1870.

GRAVE, *Lectures on the last four books of the Pentateuch.*

HORNE, *Introduction to the critical study of the Holy Scriptures*, 4 v.

KALISCH, *Historical and critical commentary on the Old Testament.*

Alex. KEITH, *Evidence of the Truth of the christian Religion, derived from the literal fulfilment of Prophecy;* ouvrage traduit en français et inséré dans les *Démonstrations* de Migne, t. XV.

LOWTH (1710-1757), *De sacra poesi Hebræorum*, 2 vol. in-8°, traduit en français et fort répandu.

MACDONALD, *Introduction to the Pentateuch.*

MURPHY, *A critical and exegetical commentary on the books of Genesis and of Exodus.*

PUSEY, *Daniel the Prophet.* — *Commentary on the minor Prophets.*

W. SMITH, *Dictionary of the Bible.* 3 vol. in-4°.

The Speaker's Bible.

Allemands [1].

F. DELITZSCH. — Avec KEIL : *Biblischer Commentar über das Alte Testament;* traduit en anglais : *Commentary on the Bible.* — En propre : *Commentar über die Genesis*, 4e éd., 1873; *über Psalter, Hiob, Jesaia und Habakuk;* traduits en anglais : *On the book of Genesis*, 1 v., *of Job*, 2 v.; *on the Psalms*, 2 v.; *on Isaiah*, 2 v.

GERBACH (Otto von), *Commentar über den Pentateuch* (*Commentary on the Pentateuch*).

HÆVERNICK; *Allgemeine Einleitung in das Alte Testament* (*General Introduction to the Old Testament*).

HENGSTENBERG, m. 1869. *Christologie des Alten Testament* (*Christology of the Old Testament*, 4 v.) — *Geschichte des Reiches Gottes unter dem Alten Testament* (*History of the Kingdom of God under the Old*

[1] L'Allemagne a produit dans ce siècle incomparablement plus d'ouvrages sur l'Écriture sainte que l'Angleterre et la France. Malheureusement la plupart de ses exégètes sont incroyants ou rationalistes. On remarquera que nous ne citons ici aucun ouvrage qui ne soit traduit en anglais. (Chez *Clarke*, Edimb.) Cette traduction, qui les met à portée d'un plus grand nombre, témoigne de l'estime dont ils jouissent dans l'Église anglicane et par conséquent de leur orthodoxie relative. Pour plus amples renseignements sur l'exégèse allemande contemporaine, consulter la *Revue catholique* de Munster : *Literarischer Handweiser zunächst für das katholische Deutschland.*

Testament, 2 vol.). — *Commentar über die Psalmen* (*Commentary on the Psalms*, 3 v.); — *Der Prediger Salomo's* (*The book of Ecclesiastes*; 1 v). — *Die Weissagungen des propheten Ezechiel erklärt* (*The prophecies of the Prophet Ezechiel elucidated*); — *Die Authentie Daniels und die Integrität Zachariah* (*Dissertation on the genuineness of Daniel and the integrity of Zachariah*).

Keil. — Avec Delitzsch : *Commentar über das Alte Testament*, traduit en anglais. — En propre : *Lehrbuch der historisch-kritischen Einleitung in die Kanon-Schriften des Alten Testament* (*Manual of historical-critical Introduction to the Scriptures of the Old Testament*, 2 v.) — *Commentar zu den Pentateuch* (*Biblical commentary on the Pentateuch*, 3 v.) — *Ueber Josua, Richter und Ruth* (*On Joshua, Judges, and Ruth*, 1 v.); — *Zu den Büchern Samuel* (*On the books of Samuel*, 1 v.) — *Zu den Büchern der Könige* (*On the books of Kings*); — *Zu den Büchern der Chronik* (*On the book Chronicles*); — *Zu Ezra, Nehemias und Esther* (*On Ezra, Nehemiah, and Esther* 1 v.), — *Ueber das Buch Daniels* (*On the book of Daniels*); — *Ueber die kleineren Propheten* (*On the of Minor Prophets*, 2 v.)

Kurtz, *Geschichte des Alten Bundes* (*History of the Old Covenant*).

Lange, *Theologisch-homelitisches Bibelwerk; Altes Testament;* en anglais, *Commentary on the Old Testament*, en cours de publication. — *Die Genesis* (*On the book of Genesis*, 1 v.). — *Das Buch Josuah, die Richter und Ruth* (*On Joshua, Judges and Ruth*, 1 v.) — *Ueber das Bäch. des Könige* (*On the books of Kings*, 1 v.). — *Ueber die Psalmen* (*On the Psalms*, 1 v.). — *Ueber die Sprüche und Prediger Salomo's* (*On Proverbs and Ecclesiastes*, 1 v.). — *Ueber Jeremiah und Klagenlieder* (*On Jeremiah and Lamentations*), 1 v., etc.

Michaelis (1717-1791). *Mosaisches Recht* (*Commentaries on the laws of Moses*).

E. F. C. Rosenmüller (1768, 1815). *Scholia in Vetus Testamentum.*

QUESTIONS

SUR

L'ÉCRITURE SAINTE

INTRODUCTION

A L'ÉTUDE DE LA SAINTE ÉCRITURE [1].

1

Quel est le but de cette Introduction? Quelle est son importance? Quelles sortes de questions a-t-elle à résoudre? Ces questions ne doivent-elles pas se rapporter à deux chefs : la sainte Écriture en général, et la manière de l'étudier?

SECTION PREMIÈRE

DE L'ÉCRITURE SAINTE EN GÉNÉRAL

CHAPITRE PREMIER

QUE FAUT-IL ENTENDRE PAR L'ÉCRITURE SAINTE?

1° Définition.

2

Que signifie ce mot : Ecriture sainte? Pourquoi cette qualification de sainte? Est-ce à dire que tous les discours

[1] Cf. S. Augustin, *De doct. christ.*; Cassiodore, *De divin. lection;*

et tous les faits qu'on y lit sont saints[1] ? N'y a-t-il que ce terme pour désigner la parole de Dieu[2] ? Les définitions des conciles diffèrent-elles de la sainte Écriture ? Ne sont-elles pas aussi infaillibles ? Pourquoi leur rend-on moins d'honneur ?

3

N'est-ce pas de vive voix, le plus souvent, que les prophètes ont fait leurs révélations ? Tout ce que Dieu a révélé a-t-il été écrit par inspiration ? Ce qui n'a pas été écrit ainsi a-t-il pu être recueilli et conservé d'une manière certaine ? L'Église ne fait-elle pas profession de croire sur l'autorité de Dieu des vérités qu'on ne trouve pas dans les saints livres[3] ?

4

Quel nom donne-t-on au recueil des saintes Écritures ? La Bible a-t-elle jamais été livrée sans réserve à la discrétion des particuliers comme les autres livres ? N'y a-t-il pas toujours eu une société chargée de veiller sur elle et de la préserver de toute altération ?

2° Caractère spécifique.

5

Dans quel sens la Bible est-elle un livre divin ? Est-ce dans ce sens seulement que Dieu nous en a garanti la

Sixte de Sienne, *Bibliotheca sacra ;* Bonfrère, *Prœloquia*, C. C., t. I ; Serrarius, *Proleg. biblic.;* D. Calmet, *Initio;* P. Lamy, *Apparatus ad Biblia;* Elie Dupin, dissert. prélim. ; Glaire, Th. J. Lamy, Rault, Janssens, Dixon, Herbst et Welte, * J. Angus, * Davidson, * Horne.

[1] Cf. Rom. xv, 4; II Tim. III, 16, 17; Prov. I, 1, 4, 6; et Gen. III, 4, 5, 6; Jud. XIX; Matt. IV, 6, 8, 9; XII, 24, I ; Cor. XV, 32.— [2] Cf. Matt. XI, 13; XXII, 40; V, 18; Luc XI, 28; Act. III, 18, 21; XVIII, 24; Rom. III, 2; II Tim. III, 15; Heb. V, 12. — [3] Conc. Trid., sess. 4, *De can.;* Wiseman, *Confér. Règle de foi;* apud Migne, *Démonst.*, t. XV, p. 705; P. Franzelin, *De divina trad.*

véracité, ou bien dans ce sens qu'il a pris à sa rédaction une part positive qui permet de la regarder comme son ouvrage [1]? En est-il cause totale ou cause partielle, cause principale ou cause secondaire [2]? Est-ce aux trois personnes ou à l'une d'elles seulement qu'on doit l'attribuer [3]?

6

Si Dieu est l'auteur des Écritures, n'en est-il pas aussi le garant? Ne serait-ce pas une hérésie de nier qu'il ait assisté les auteurs sacrés dans leur composition, et qu'il les ait préservés d'erreur? Pourrait-on restreindre cette action de Dieu à certaines parties plus importantes, par exemple aux vérités de dogme et de morale, et aux faits qui ont avec elles une connexion nécessaire [4]?

7

Que répondre à ceux qui affirment qu'on trouve réellement dans certains détails des livres saints, dans quelques noms ou dans quelques chiffres, des erreurs manifestes ou

[1] Conc., Vatic., const. *Dei Filius*, c. et can. 4, *De revel.*; *Études* des PP. jésuites, 1872, décemb.—Cf. Exod. IV, 15, 16; XIX, 9; Nomb. XXIII, 12; Deut. IV, 2; II Reg. XXIII, 2; Jér. I, 7, 9; Ez. III, 14, 17; Mich. III, 8; Luc I, 20; Joan. XIV, 26; XVI, 13, 14; Act. I, 16; XXVIII, 25; I Cor. II, 13; XIV, 37; I Thess. II, 13; IV, 8; Heb. III, 7; I Pet. I, 11. II Pet. III, 1, 2; Act. III, 13; Rom. IX, 4; Matt. XXII, 31, 43; Heb. XIII, 5; Joan. X, 35; Gal. I, 12, 15; III, 8; II Tim. III, 16. — [2] Concil. Vatic., *De revel.*, c. II et can. 4; *Revue;* 1860, mai et juin; Vence, t. I; *Diss. sur la divinité et l'inspiration des Écritures;* P. Franzelin, *De trad. et script.* p. II; sect. V; Liebermann, *Instit., theol.* t. II.— [3] Gilly, t. I, p. 63. — [4] Cf. II Reg. XXIII, 12; Matt. V, 18; XXII, 43; Luc XVI, 17; Joan. X, 35; XIX, 28, 30; Act. III, 18, 25; IV, 25; Rom. XV, 4; II Tim. III, 16; Apoc. XXII, 18, 19; S. Aug., ép. 28, n. 3; Melch. Canus, *De loc. theol.*, l. II, 17; Migne, *Démonst.*, t. V, p. 262; Manning, *La mission temporelle du Saint-Esprit*, p. 172, 182, 185, 207; T. J. Lamy; t. I, p. 27; Gilly, t. I, p. 153; Marchini, *Tractatus de divinitate et canonicitate sacrorum Bibliorum*, pars I, art. 5; Conc. Vatic., *De revel.* cap. II et can. 4.

des contradictions [1]? Ce fait, s'il est constaté, autorise-t-il à conclure que les auteurs se sont trompés?

8

Un auteur inspiré peut-il faire des emprunts à un autre auteur, inspiré [2] ou profane [3]? Des auteurs inspirés peuvent-ils faire d'un même fait des récits différents [4]? Peuvent-ils manquer de documents et rester dans le doute sur certains points?

9

Un livre écrit d'une manière humaine mais avec une exactitude parfaite, s'il plaisait à Dieu d'en attester la véracité, différerait-il des saintes Écritures [5]? N'est-ce pas la condition de beaucoup de passages rapportés par les écrivains sacrés, et qu'on a coutume de citer dans les sermons ou dans les traités de théologie [6]?

[1] Cf. III Reg. IV, 26; et II Par. IX, 25; I Reg. XXXI, 4; et II Reg. I, 2, 10; Gen. VI, 5, et Rom. V, 13; Gen. XXIII, 16, et Act. VII, 16; Deut. XIII, 3, et Jac. I, 13; III Reg. VIII, 9, et Heb. IX, 4; I Par. III, 16, et Matt. I, 11; II Par. XXXVI, 1, et Matt. I, 8; Ps. II, 19, et Matt. XXI, 5; Ps. XVIII, 8, et Heb. VII, 18; Eccl. IX, 1, et Rom. VIII, 16; Mich. V, 2, et Matt. II, 6; Matt. V, 1, et Luc VI, 17, 20; Matt. VII, 6, et Marc, XVI, 15; Matt. XXVII, 46, et Heb. XIII, 5; Matt. XXVII, 63, et I Cor. XV, 4; Marc X, 46, et Luc XVIII, 36; Marc XV, 25, et Joan. XIX, 14; Marc XVI, 14, et Joan. XX, 24; Luc XXII, 7, et Joan. XIII, 1; Act. IX, 7, et Act. XXII, 9; Act. XV, 10, et Deut. XXX, 11; Rom. IV, 2, et Jac. II, 21; I Cor. X, 33, et Gal. I, 10; Heb. X, 26, et I Joan. III, 9; Exod. XX, 5, et Ezec. XVIII, 50; Matt. XXVI, 8, 12, et Joan. XII, 1, 8; Luc I, 76, Matt. XI, 9, et Joan. I, 21, etc.; Grenoble, *Cours élémentaire*, t. II, p. 20. — [2] Cf. Ps. CVII, et LIX, 8, 12; Gen. X et XI, et I Paral. I; IV Reg. XVII, 37, et Is. XXXVI, 1-22; Michée IV, et Is. II; Reg. et Paral., *passim*. — [3] V. g. Jos. X, 13; Nomb. XXI, 14; Jud. 9, 14, 15, etc. — [4] Cf. Matt. XXVI, 26, 27; Luc XXII, 19 et I Cor. XI, 24, 25; Matt. III, 17, et Marc I, 11, et Luc III, 22. — [5] Conc. Vatic., *De fide*, *supra*; Cf. *Études* des PP. jésuites, décemb. 1872. — [6] V. g. Paroles de Tobie, Samuel, Job, Judith, S. Etienne, etc.; Cf. Bouvy, *Stimulus prædicatorum*, c. III, art. 3; Lamy, t. I, c. II, coroll.

10

Pour que Dieu soit l'auteur d'un livre, faut-il qu'il en ait *révélé* tout le contenu à l'écrivain? Ne faut-il pas au moins qu'il ait déterminé la volonté de l'auteur à l'écrire et qu'il ait veillé sur son esprit pour le préserver d'erreur [1]? Cette double action que suppose l'inspiration proprement dite, est-elle bien différente de celle par laquelle Dieu coopère aux actes ordinaires de la vie surnaturelle? N'est-elle pas clairement indiquée par les auteurs sacrés eux-mêmes [2]?

11

L'action divine ne peut-elle pas s'exercer avec plus ou moins de force sur l'écrivain inspiré, de sorte qu'il n'ait pas toujours une égale part dans l'œuvre qu'il produit? Serait-on fondé à nier son inspiration, par cela seul qu'il avouerait avoir senti la difficulté de son travail, qu'il craindrait de n'avoir pas assez bien réussi [3]?

12

Ne peut-on pas croire que l'Esprit-Saint se borne d'ordinaire à inspirer à l'écrivain le fond de ses idées, ou que s'il lui suggère une certaine forme, un certain langage, c'est en lui laissant comme à un traducteur la liberté d'en changer à son gré? Ce tempérament peut-il servir à expliquer les différences de rédaction et de style que présentent les

[1] *Revue des sciences ecclésiast.*, mai, 1860. — [2] *Vide supra*, nº 5, note 1; Cf. Ex. VII, 1; Mich. IV; Jer. X, 12; XIII, 15; XXX, 4; L, 1; LI, 12; Is. VIII, 11; Amos. III, 1; Deut. XVIII, 21; Jos. XXIV, 2; I Reg. XXIII, 1, 2; Is. XXVIII, 14; Jer. IX, 22; X, 1; XVII, 20; III Reg. XII, 22; I Paral. XVII, 3; Luc III, 2; Jer. XI, 1; VII, 1; XVIII, 1; XXI, 1; XXV, 1; XXVI, 1; Is., I, 2; Ezec. III, 4, 10, 11; Osée I, 12; Agg. I, 1; Matt. I, 22; II, 5; XIII, 35; XXI, 4; II Cor., XIII, 3; II Pet. I, 21; Act. II, 4, etc. — [3] II Mac. I, 26; XV, 39; Luc I, 13; II Cor. XII, 11.

différents livres [1]? Ne peut-on pas expliquer autrement ces différences? Qu'il y ait dans l'Écriture des arguments fondés sur de simples mots [2], est-ce une preuve décisive de l'inspiration verbale?

3° Moyen de constater ce caractère.

13

N'avons-nous pas dans le témoignage de l'Église, dans sa tradition, dans ses définitions un moyen sûr de reconnaître les livres inspirés [3]? Peut-on nous imputer de tomber ici dans un cercle vicieux, en faisant reposer l'autorité de l'Écriture sur celle de l'Église, et l'autorité de l'Église sur celle de l'Écriture? Ne peut-on pas démontrer l'autorité de l'Église et la vérité de sa doctrine sans recourir aux livres saints, v. g., par les miracles qui s'opèrent dans son sein? N'est-ce pas ainsi qu'il a fallu la démontrer à l'origine [4]?

14

Le témoignage de l'Église, indépendamment des promesses divines, n'a-t-il pas une valeur décisive? Et l'histoire biblique, indépendamment de son inspiration, n'a-t-elle pas l'autorité d'un témoignage authentique et véracc? Dès lors, qu'est-ce qui empêche d'établir l'autorité divine de la Bible sur le témoignage humainement certain de l'Église, et l'autorité divine de l'Église sur le témoignage humainement certain de l'histoire biblique [5]?

[1] Rich. Simon, *Rép. aux théol. de Hollande;* Marchini, *De divinit. Bibl.*, p. 67, etc. — [2] V. g. I Cor. XV, 45; Heb. III, 7-10. — [3] Cf. Wiseman, *Conf. sur le protest.*, 2e et 3e, *sur la règle de foi;* Manning, *Les fondements de la foi*, 2e et 3e; Gilly, t. I, p. 75. — [4] Conc. Vatic., *Const. de fide;* cap. III; *Etudes* des PP. jésuites, mai 1870, p. 789; P. Perrone, *Règle de foi*, t. II; de Valroger, *Introduction au Nouveau Testament*, XI, XII. — [5] Wiseman, *Confér.* 3e; Migne, *Démonst.*, t. XV, p. 750.

15

Les protestants ont-ils de l'inspiration de l'Ecriture les mêmes idées que nous? Ceux qui se disent libéraux et qui professent le rationalisme ne sont-ils pas forcés de nier toute inspiration proprement dite? Et si ceux qui se prétendent orthodoxes reconnaissent encore une inspiration surnaturelle, n'accordent-ils pas qu'elle peut compatir avec un certain genre d'erreurs difficiles à définir[1]? De tels sentiments n'étaient-ils pas inouïs dans le christianisme avant ces derniers temps[2]?

16

Dès qu'on rejette, comme les protestants, l'autorité de la tradition en matière dogmatique, n'est-on pas hors d'état de démontrer solidement que les Écritures sont inspirées? Les caractères particuliers des saints livres, la sublimité de leur style, la perfection de leur morale, les fonctions mêmes et les dons merveilleux de leurs auteurs peuvent-ils donner l'assurance que ces livres ont été écrits par l'inspiration de l'Esprit-Saint? Un livre ne peut-il pas contenir une morale surhumaine et de véritables prophéties sans être proprement inspiré[3]?

[1] * Guizot, *Médit.*, t. I, p. 154; * de Pressensé, *Bulletin théologique*, 1862, novemb. — [2] Audin, *La réforme contre la réforme*, introd.; * Gaussen; *Théopneustie; Revue*, 1860, t. I, p. 442 et 507; Gilly, t. I, p. 70. — [3] P. Perrone, *Prælect.*, t. IX; *De verbo script.*, c. II; Wiseman, *Conf.* 3e, *supra*.

CHAPITRE II

QUELS SONT LES LIVRES DONT SE COMPOSE LA SAINTE ÉCRITURE?

1° Du canon et des livres protocanoniques.

17

Qu'entend-on par canon des livres saints? La rédaction du canon a-t-elle une grande importance pour la religion? Ce soin n'appartient-il pas essentiellement à l'autorité chargée du dépôt de la révélation? N'a-t-on pas toujours été persuadé de cette vérité [1]?

18

Les juifs n'ont-ils pas comme nous un canon des Écritures [2]? Ce canon n'est-il pas évidemment postérieur au schisme? Quel en est le principal auteur [3]? Avant ce canon, n'y en avait-il pas déjà un autre, renfermant un nombre de livres moindre, mais certain et déterminé [4]? Le canon des juifs a-t-il eu pour garant, comme le nôtre, une autorité infaillible?

19

Quels sont les livres contenus dans le canon de l'Église? Ce canon a-t-il existé tel qu'il est dès le premier siècle?

[1] Vieusse, *La Bible mutilée;* Vence, *Dissert. sur la canonicité des saints livres;* Bossuet, *Dissert. de libris deuterocan.*, et *Lett.* 41 *à Leibnitz;* Bergier, *Diction.*, *Canon;* Gilly, t. I, p. 243, etc. — [2] Eccl. XLV, etc.; XLIX, 12, etc. — [3] Esd. VII, 6; X, 11; Néhém. VIII, 1, 3, 9; X, 29. Voir les introductions. — [4] Num. XXI, 14; Deut. XXXI, 9, 26; Jos. XXIV, 26; I Reg. X, 25; II Reg. I, 18; III Reg. II, 41; XIV, 19; IV Reg. XVII, 8; XXII, 8; Is. XXXIV, 4, 16; Dan. IX, 2; Prov. XXV, 1; Bonfrère, *Prœloq.*, cap. V; Migne, C. C., t. I, p. 4; Elie Dupin, *Dissert. prél.*, l. I, ch. I; Glaire, t. I, ch. III, art. 3.

Comment savoir si un livre a été reconnu partout comme divin dès l'origine[1]? A quelle époque a-t-on commencé à diviser les livres saints en protocanoniques et deutérocanoniques?

2° Des livres deutérocanoniques.

20

Quels sont les livres deutérocanoniques, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament? Ceux du Nouveau Testament ont-ils été publiés ensemble et à la même époque[2]?

21

Ne s'accorda-t-on pas généralement, dès le Ier siècle, à regarder comme inspirés tous les livres de l'Ancien Testament réunis dans les Septante[3]? Quant au Nouveau, n'est-ce pas un fait certain que tous les livres dont il se compose ont été, dès leur publication, reconnus pour divins dans la majeure partie de l'Église, en particulier dans l'Église romaine? D'où vient donc qu'un certain nombre d'Églises ou de docteurs ont pu depuis, sans blesser la foi, contester l'autorité de quelques-uns de ces livres, permettre de la récuser, ou même en suspecter l'origine[4]?

22

Si l'inspiration ou l'autorité de ces livres a pu être légiti-

[1] Conc. Trid., sess. 4, *De can.;* Martianay, *Traité du canon;* Noël Alexandre, *Append.*, ad sec. IX; Sionnet, *Dissert. sur le canon;* Lamy, t. I, c. III; *Annales de phil.*, fév. 1842; Cf. Drach, *Ép. de saint Paul*, p. 684. — [2] Vincenzi, *Introd. in script. deuteroc.*, 1846; Lamy, t. I, c. III, II. 6, 7. — [3] P. Barre, *Vindiciæ deuteroc. Veteris Testamenti;* P. Franzelin, *De trad. et script.*, part. II, sect. II, thès 12. — [4] Cf. II Thess. II, 1, 2; I Joan. IV, 1; Vieusse, part. I, ch. IV; Malou, *De la lect. de la Bible*, t. II, ch. VIII; de Valroger, t. I, p. 481; P. Franzelin, *De divina trad. et script.*, part. II, sect. II.

mement contestée dans les premiers siècles, a-t-elle pu devenir incontestable dans la suite? L'Église en avait-elle besoin pour justifier sa doctrine[1]? Ne tiennent-ils pas du moins une place importante dans le plan de la révélation, et n'ont-ils pas contribué au développement de la doctrine révélée[2]?

23

Quels sont les canons les plus anciens, soit des conciles, soit des écrivains ecclésiastiques, qui contiennent les deutérocanoniques? Ces livres se trouvent-ils dans toutes les versions? Par quels Pères sont-ils cités au Ier et au IIe siècle[3]?

24

Par leur insertion authentique dans le canon, ont-ils reçu la même autorité que les autres? En peut-on faire le même usage? N'y a-t-il pas eu, depuis le concile de Trente, quelques catholiques qui ont cru pouvoir maintenir une certaine différence entre ces livres et le reste de l'Écriture[4]? Ce sentiment peut-il se soutenir?

25

Qu'appelle-t-on livres apocryphes? Quels sont les plus connus de ces livres[5]? Un écrit qui n'est pas canonique peut-il être divin? Le IIIe et IVe d'Esdras sont-ils dépourvus

[1] Bossuet, *Lett.* 22 *et* 41 *à Leibnitz; Projet de réunion;* P. Perrone, t. IX, *De sac. script.*, n. 74, note; Mgr Plantier, *Instructions*, t. IV, p. 27, etc. — [2] Zschokke, *Prolég.*, IV, et 319.— [3] Mgr Malou, *De la lecture de la Bible*, t. II; Glaire, *Introd.*, t. I, p. 88, éd. 4e; *Tableau synoptique;* et Smith, *Diction. of the Bible*, t. I, p. 256-258 et 264-266. — [4] Conc. Trid., sess. 4, *De can.;* Conc. Vatic., *De revel.*, can., 4; Cf. P. Lamy, *Apparat.*. l. II, ch. II; Jahn, *Introd. in Vet. Test.*, t. I, § 30. — [5] Glaire, t. I. ch. III, art. 2; Goschler, *Apocryphes;* D. Cellier, t. I.

de toute autorité [1] ? N'y a-t-il pas beaucoup de livres de ce genre qui ne sont pas venus jusqu'à nous [2] ?

3° Du sentiment des protestants relativement au canon.

26

En principe, si l'on rejette toute autorité en matière de foi, peut-on avoir un canon des Écritures? Si l'on récuse la tradition en matière de dogme, peut-on encore discerner les livres inspirés de ceux qui ne le sont pas? Prétendre que la différence est évidente, ou que les livres inspirés attestent eux-mêmes leur inspiration, n'est-ce pas contredire l'expérience en même temps que la raison? Loin d'y trouver des signes décisifs d'inspiration surnaturelle, la plupart des docteurs protestants n'y cherchent-ils pas en vain, bien souvent, des caractères rassurants d'authenticité et de véracité [3]?

27

Pour les rationalistes, peut-il y avoir entre les livres de la Bible et les autres livres religieux une différence radicale? N'ont-ils pas tous une origine humaine? Quant aux protestants qui admettent encore que Dieu nous a parlé, s'accordent-ils dans la désignation des livres qui contiennent sa parole? Quel était le sentiment de Luther? Quel fut celui de Calvin? Quel est celui qui prévaut aujourd'hui dans la réforme [4]?

[1] Le Hir, *Étud. bibl.*, t. I. — [2] Cf. Num. XXI, 14; Jos. X,13; I Reg. X, 25; III Reg. IV, 32; XI, 41; XIV, 19; I Paral. XXIX, 29; II Paral. VI, 25, 27, 28, 32, 35, 36; IX, 29; XII, 15; XIII, 22; XXI, 12; XXIV, 27; XXVI, 22; XXXIII, 18, 19; II Mac. II, 1, 24; Jud. 14; Lamy, t. I, c. III, append.; Glaire, t. I, ch. III, p. 117; Zschokke, p. 358.— [3] Serrarius, *Proleg. bibl.*, ch. VII, q. 6; Melch. Canus, *De loc. theol.*, l. II, ch VII; P. Perrone, *De verbo divino.* — [4] Glaire, t. I, ch. III, art. 1, sect. II; Vieusse, p. I, ch. I et II; Gilly, t. I, 70; Manning, *supra*, p. 164.

28

Depuis quelle époque la Société biblique a-t-elle retranché de la Bible les livres deutérocanoniques de l'Ancien Testament[1]? Les raisons alléguées, que la Sagesse enseigne la transmigration des âmes[2], qu'Esther contient des fables incroyables[3], que Tobie a dû survivre au temple[4], que les Machabées contiennent des absurdités et des contradictions[5], que leurs auteurs se donnent pour des écrivains ordinaires[6], ces raisons ont-elles quelque chose de solide ou du moins de plausible?

CHAPITRE III

DANS QUELLES LANGUES CES LIVRES ONT-ILS ÉTÉ COMPOSÉS ET TRADUITS?

ARTICLE PREMIER

DU TEXTE ORIGINAL DES LIVRES SAINTS

1° Nature de ces textes.

29

Tous les livres de l'Ancien Testament ont-ils été composés en hébreu? En quelle langue furent écrits Tobie et Judith? En quelle langue la Sagesse et le II° des Machabées? Dans les livres composés en hébreu, ne trouve-t-on pas quelques fragments écrits dans une autre langue?

[1] Mgr Malou, *De la lecture de la Bible*, t. II, ch. VIII. — [2] Sap. VIII, 19, 20. — [3] Esth. I, 6, 10. — [4] Cf. Tob. I, 2, et XIV, 17. — [5] II Mac. I, 19, 22; II, 4. — [6] I Mac. IV, 46; IX, 27; II Mac. II, 20, 23; XV, 39.

Avons-nous encore le texte original de tous les livres de l'Ancien Testament, par exemple de Baruch, de l'Ecclésiastique, du Ier des Machabées[1]?

30

Tous les livres du Nouveau Testament ont-ils été composés en grec, par exemple S. Matthieu, l'épître aux Hébreux? Avons-nous encore le texte original de tous ces livres[2]?

31

Ne trouve-t-on pas dans l'Ancien Testament des livres entiers et beaucoup de fragments qui ont tous les caractères de la poésie? N'en est-il pas de même de plusieurs passages du Nouveau? Quels sont ces livres et ces fragments? En est-il de fort anciens[3]?

32

La poésie du peuple de Dieu était-elle soumise à des règles bien compliquées? Avait-elle la rime, le mètre, l'accentuation, comme celle des peuples modernes? Quel est son caractère propre, qui la distingue de la prose? Qu'entend-on par parallélisme poétique? Combien y en a-t-il d'espèces[4]?

33

Sait-on quelle a été la langue primitive? Est-on fondé à affirmer que c'était une langue très-imparfaite, monosyllabique, composée de fort peu de mots? Ne trouve-t-on pas dans l'hébreu les racines des noms les plus anciens?

[1] D. Calmet, *Dissert. en tête d'Esdras;* Goschler, t. XVIII, *Philologie bibl.;* Lamy, t. I, ch. IV; Glaire, t. I, ch. IV. — [2] Ib. — [3] Gen. IV, 23; IX, 25; XXVII, 27, XXXIX, 40; Zschokke, 147. — [4] Voir les *Introductions;* Haneberg, part. V, ch. IV, § 3, 7, etc.; Fleury, *De la poésie hébr.*, Contant de la Molette, C. C., t. XXVII, p. 131; Le Hir, *Etud. bibl.*, t. III; Lowth, Lec. II, XVIII, etc. — [5] Lamy, t. I, p. 76; Gilly, *Science du langage.*

34

A quelle époque la langue hébraïque s'est-elle altérée chez le peuple de Dieu? Quel idiome lui a succédé? Au temps de Notre-Seigneur, chantait-on au temple les psaumes tels que David les a écrits? Parlait-on encore l'hébreu ou le syro-chaldaïque? Lorsqu'on cessa de parler l'hébreu primitif, les rabbins cessèrent-ils de l'écrire et de le comprendre [1]?

35

A l'époque de la captivité, les Hébreux ne changèrent-ils pas d'alphabet? La substitution du caractère carré, dit chaldéen, à l'ancien caractère hébreu dans la sainte Écriture, rendit-elle plus accessible aux peuples orientaux la connaissance de la révélation [2]?

36

La division de la Bible en chapitres et versets, telle que nous l'avons, est-elle des auteurs inspirés? A quelle époque remonte-t-elle, soit pour l'Ancien, soit pour le Nouveau Testament? Faut-il avoir beaucoup d'égard à cette division, dans l'explication du texte [3]? N'est-elle pas fort défectueuse en beaucoup d'endroits? Le système de ponctuation actuellement suivi n'est-il pas assez moderne [4]? De quelle époque

[1] Richard Simon, *Hist. critiq. de l'Anc. Test.*, l. I, ch. XIV; Lamy, t. I, ch. IV; Gilly, *Science du langage;* Bergier et Goschler, *Dictionn. : Hébreu, Langues*, etc.; J. Binterim, *Propempticum, ad hanc quæst.;* de Rossi, *Della lingua propria di Christo*. Parma, 1772, in-4°; Deodatus, *De Christo græce loquente exercitatio*. Neap. 1767.—[2] Lamy, t. I, c. IV; n. 13; D. Calmet, *Diss.* — [3] Bergier, *Dictionn. : Concordance;* Glaire, t. I, append. 1 au ch. V, in fine; Zschokke, *Prolég.*, LXIII; Gilly, t. I, p. 144, etc. — [4] V. g. IV Reg. I; Is. LII, 13; Jer. III, 6; Mat. IX, 35; Joan. VII, 53, et VIII, 1; Col. 4, 1; Act. IV, 36, 37, et V, 1; I Cor. X, 33, et XI, 1; XIII, 13, et XIV, 1.

date-t-il [1]? N'a-t-on pas commencé par séparer les mots? De quelle époque encore datent les points voyelles dans l'hébreu [2]?

2° État actuel des textes.

37

Pourrait-on démontrer *à priori* l'intégrité parfaite des textes scripturaires? Dieu s'est-il engagé à les préserver de toute altération? N'a-t-on pas accusé les juifs d'avoir altéré un certain nombre de textes, au commencement de notre ère, en haine du christianisme? Une altération de quelque importance n'a-t-elle pas toujours été impossible, pour l'Ancien Testament comme pour le Nouveau? Les chrétiens n'ont-ils pas aujourd'hui pour l'Ancien Testament les mêmes textes que les juifs, et pour le Nouveau les catholiques n'ont-ils pas le même texte que les protestants [3]?

38

N'a-t-on pas relevé un grand nombre de variantes dans les textes hébreux et chaldéens aussi bien que dans les textes grecs? Les catholiques ont-ils à s'en inquiéter? Si le nombre des variantes a dû augmenter avec les éditions, l'importance n'a-t-elle pas diminué à proportion [4]? La plupart de ces variantes ne portent-elles pas sur une lettre

[1] Glaire, t. I, ch. IV, q. 2; de Valroger, t. I, p. 201, etc. — [2] Richard Simon, *Hist. de l'A. T.*, t. I, ch. XXVII; Haneberg, part. IX, ch. X, § 2; Gilly, t. I, p. 148. — [3] Walton, *Prolég. sur la Bible hébraïq.*, C. C., t. I, et t. XXVIII, p. 73; Noël Alexandre, dissert. 3; Duguet, *Confér. ecclés.*, dissert. 13; Fabricy, *Des titres primitifs de la révélation; Intégrité du texte hébreu*, C. C., t. XXVII, p. 399; Glaire, t. I, ch. IV; sect. I, art. 1; Zschokke, *Prolég.*, p. XIX-XX; Grenoble, t. I, p. 154, etc. — [4] Duguet, *Conf. ecclés.*, dissert. 13; Bullet, *Réponses*, t. II, p. 282; *Correspondant*, janvier 1862; Lamy, t. I, ch. IV.

ou sur un chiffre [1]? En est-il une seule qui mette en péril quelque vérité de foi [2]?

39

Quel est le rôle de la critique sacrée par rapport aux saints livres? N'est-ce pas d'apprendre à discerner les véritables leçons? A cet égard, permet-elle de se décider légèrement *à priori*, d'après les données ordinaires, le caractère de l'auteur, la qualité de la matière, les règles du langage ou les usages reçus? Ne demande-t-elle pas plutôt qu'on recoure aux manuscrits, qu'on consulte les versions, qu'on confronte les citations des Pères [3]?

40

A quelle époque remontent les plus anciens manuscrits? N'avons-nous pas un certain nombre de manuscrits grecs ou latins, soit de l'Ancien Testament, soit du Nouveau, qui appartiennent au ve siècle et même au IVe? D'où vient que les manuscrits hébreux sont notablement moins anciens [4]? A combien de familles a-t-on cru pouvoir ramener les manuscrits du Nouveau Testament [5]?

41

En quoi consistèrent les travaux d'Origène sur les textes primitifs et sur les premières versions? Pour quel motif a-t-il entrepris ce travail? Que nous en reste-t-il [6]? L'impri-

[1] V. g. I Tim. III, 16; I Reg. VI, 9; III Reg. IV, 32; Jud. XII, 6, etc. — [2] * Gaussen, *Théopneustie*, ch. IV. — [3] Glaire, t. I; append. au ch. V: *Eléments de critiq.*; Wiseman, *Rapports de la science*, etc., discours 10, et *Mélanges*, *Les miracles*, initio; Houbigant, *Proleg. in S. Scrip.*; Grenoble, t. II, initio. — [4] Goschler, *Manuscrits*; Lamy, t. I, p. 97, 146; Gilly, t. I, p. 181. — [5] Lamy, t. I, p. 115; * Tischendorf, *Novum Test. græc.*, proleg.; * Reuss, *Bibliotheca Novi Test. græci*; Brunvigiæ, 1872. — [6] Duguet, *Confér.*, diss. 12; Bergier, *Dictionn.* : *Hexaples*; Glaire, t. I, ch. IV, p. 237; Mgr Freppel, *Origène*, leç. 24.

LIBRARY

merie n'a-t-elle pas simplifié toutes les questions d'intégrité et rendu les interpolations impossibles?

ARTICLE II

DES PRINCIPALES VERSIONS

1° De la traduction des Septante et des versions les plus anciennes.

42

Qu'est-ce que la version des Septante? En quel pays et à quelle époque a-t-elle été publiée? N'est-elle pas mentionnée dans le Prologue de l'Ecclésiastique? N'a-t-on pas prétendu qu'elle avait été inspirée par l'Esprit-Saint et autorisée par un grand nombre de miracles? Sur quelle autorité reposent ces merveilles? Dans quel but aurait-on pu les inventer [1]?

43

Cette traduction ne dut-elle pas faciliter aux gentils la connaissance des vérités révélées, et en disposer un certain nombre à la lumière évangélique? N'est-ce pas cependant aux Hébreux qu'elle fut le plus utile? N'y eut-il pas un grand nombre de colonies, celles d'Égypte en particulier, qui l'adoptèrent pour leur usage [2]?

44

Embrassa-t-elle d'abord tout l'Ancien Testament? N'est-ce point par le Pentateuque qu'elle commença? Ne s'accrut-elle pas peu à peu, par l'adjonction des autres livres, y

[1] Cf. Montfaucon, *Prælim. in Hexapl. Origen.* Voir Migne, *Patrol. græc.*, t. XV, p. 61; Haneberg, part. IX, ch. III, § 1; Bergier et Goschler, *Diction. : Septante* et *Version alexandrine.* — [2] Acosta, *De Christo revelato;* l. II, ch. XVIII; Lamy, t. I, p. 145.

compris les deutérocanoniques? A l'époque de Notre-Seigneur, n'était-elle pas complète, et plus répandue que les textes hébraïques?

45

N'a-t-elle pas une grande autorité, soit à raison de son antiquité, soit à cause de l'usage qu'en ont fait les premiers chrétiens? Est-il possible qu'elle ait été notablement altérée depuis le temps des apôtres? Dans certains endroits où nous trouvons qu'elle s'écarte du texte, ne peut-on pas croire que les traducteurs ont eu entre les mains des manuscrits différents des nôtres? Ne faut-il pas reconnaître cependant qu'elle a été faite assez librement, et qu'en certains livres, dans les prophètes spécialement, surtout pour Isaïe et Daniel, elle laisse beaucoup à désirer [1]?

46

Les juifs n'eurent-ils pas d'autres versions de leurs livres en grec? Qu'appelle-t-on Targums? A quelle époque remontent ces compositions? En quoi ont consisté les travaux d'Aquila (an. 128), de Symmaque (180) et de Théodotion (150)? L'Église grecque n'a-t-elle pas emprunté à ce dernier la traduction de Daniel? Pourquoi les juifs ont-ils adopté dès le second siècle la version d'Aquila de préférence à celle des Septante (302) [2]? Qu'est-ce que la version samaritaine? Quels livres comprend-elle et sur quel texte l'a-t-on faite [3]?

47

De quelle époque est la version syriaque nommée la *Peschito?* En connaît-on l'auteur? Cette version syriaque n'a-

[1] D. Calmet, *Dissert. sur les Septante;* Prideaux, *Histoire des Juifs*, dissert. sur le même sujet; Duguet, *Confér. ecclés.*, dissert. 12 et 13; Lamy, t. I, ch. v, sect. I, art. 1. — [2] Zschokke, p. 327. — [3] Lamy, *supra*, art. 2; P. Vercellone, *Dissert.* 7.

t-elle pas été précédée d'une autre dans laquelle saint Matthieu a été traduit sur l'hébreu ou le syro-chaldéen [1] ?

2° De la Vulgate.

48

Avant la Vulgate de saint Jérôme, n'avait-on pas déjà une version latine de la Bible, qu'on appelait Italique ? A quelle époque, en quel pays et par qui avait-elle été composée ? Avait-elle été faite sur les textes originaux ? Quel était le caractère de cette version ? L'avons-nous encore en entier [2] ?

49

Pour le Nouveau Testament, les livres de l'Ancien écrits en grec, et quelques livres deutérocanoniques, saint Jérôme ne se borna-t-il pas à revoir et à corriger cette première version ? Quant aux autres livres, n'en a-t-il pas fait une version proprement dite sur l'original ? Pourquoi n'avons-nous pas dans nos Bibles sa traduction du Psautier ? Est-ce rapidement et sans peine que sa version supplanta l'Italique [3] ?

50

Etait-ce chose facile à cette époque de se procurer de bons manuscrits, de les déchiffrer exactement, d'en fixer la vraie leçon, et de les traduire, sans le secours de la ponctuation ni des voyelles et sans aucune distinction de mots ?

[1] Le Hir, *Études bibliques*, t. I, p. 251. — [2] Cf. Wiseman, *Mélanges*, p. 223, *Lettres sur la* Ire *Ép. de saint Jean ;* de Valroger, t. I, p. 274, 290, 496 ; Glaire, t. I, ch. IV, p. 187 ; Gilly, t. I, p. 235 ; Lamy, t. I, ch. V, sect. II ; Sabatier, *Vetus Itala*, etc. — [3] Richard Simon, *Histoire des versions*, etc. ; Collombet, *Vie de saint Jérôme ;* Lagrange, *Vie de sainte Paule*, etc.

Saint Jérôme avait-il les qualités désirables pour un pareil travail? Le résultat répondit-il à son talent, à sa science, à son application[1]?

51

D'où vient qu'en beaucoup d'endroits il a adopté dans sa version les mots et les tournures de l'Italique; qu'on trouve en son langage tant d'expressions barbares et tant de tournures qui s'éloignent du génie de la langue latine? L'usage des traductions bibliques n'a-t-il pas exercé sur cette langue une influence considérable, en l'adaptant aux idées chrétiennes, et en la pliant aux locutions orientales et grecques[2]?

52

En déclarant authentique la version Vulgate, le concile de Trente ne lui a-t-il pas donné une autorité particulière? Ne peut-on pas conclure du décret de ce concile que cette version reproduit avec fidélité la substance des livres saints, et qu'on peut la lire avec confiance sans s'exposer à errer en matière de foi ou de doctrine catholique[3]?

53

Ne serait-ce pas exagérer la portée de ce décret, de prétendre que cette version est parfaite, ou préférable aux textes originaux que nous possédons? Les Pères de Trente et du Vatican ont-ils voulu en définir l'exactitude absolue, en canoniser tous les mots et toutes les phrases? En fait de traduction, l'exactitude complète, la perfection est-elle possible? D'ailleurs l'œuvre de saint Jérôme n'a-t-elle pas eu

[1] D. Calmet, *Dissert. sur la Vulgate*, t. I; Vence, t. I, etc. — [2] Ozanam, *Civilisation chrétienne au* v^e *siècle*, t. V. — [3] Migne, C. C., t. I, p. 819.

à souffrir, autant et plus que les textes originaux, de la négligence et de l'inhabileté des copistes[1]?

54

Pour quelle raison le concile de Trente, tout en déclarant la Vulgate authentique, a-t-il voulu qu'elle fût revue et corrigée avec soin[2]? Dans les éditions de Sixte V et de Clément VIII, ne se proposa-t-on que de remettre l'œuvre de saint Jérôme dans son premier état? Put-on se flatter d'y avoir réussi? Pourquoi n'a-t-on pas fait plutôt une traduction nouvelle plus élégante et plus exacte?

55

La Vulgate n'étant pas sans défauts, les textes eux-mêmes ayant leurs variantes et leurs obscurités, n'est-il pas bien des points sur lesquels nous ne pouvons être absolument sûrs de ce que Dieu a dit que par la déclaration de l'Église[3]?

3° Des traductions en langue vulgaire.

56

Pourquoi l'Église a-t-elle défendu, à une certaine époque, de publier, de retenir et de lire sans permission des Bibles en langue vulgaire? Était-ce pour soustraire aux fidèles la connaissance des vérités religieuses? N'était-ce pas simplement pour épargner au grand nombre les embarras et le

[1] Élie Dupin, *Dissert.*, t. I, ch. VI; Anonyme, *Prolegomena scripturæ, ad usum Cleri Augustani*, p. 4; P. Vercellone, *De l'authenticité des diverses parties de la Vulgate selon le concile de Trente;* Voir *Dissertations* et *Revue du monde catholique*, 10 juin 1867; P. Perrone, *De verb. divin. script.* — [2] Gilly, t. I, p. 237, et *Append.* p. 243; Kaulen, *Histoire de la Vulgate*, 1869; *Manuel pour l'expliquer*, Mayence, 1870; Grenoble, t. I, p. 201; Lamy, t. I, ch. V, p. 165; *Revue de Louvain*, sept. 1864. — [3] Haneberg, part. IX, ch. IV, § 10; Wiseman, conf. 2, *Règle de foi protestante;* Migne, *Démonst.*, t. XV, p. 723.

péril de l'examen privé, et pour enlever aux hérétiques leur moyen principal de troubler les esprits et de séduire les âmes[1]?

57

Bien que les circonstances soient changées, l'Église n'exige-t-elle pas encore qu'on ne publie aucune Bible en langue vulgaire sans l'approbation de l'autorité ecclésiastique, et sans joindre au texte l'explication des difficultés qui peuvent devenir un scandale pour les simples? N'a-t-elle pas raison de réprouver les sociétés bibliques comme recommandant et propageant l'examen privé? Leurs traductions d'ailleurs ne sont-elles pas souvent inexactes ou incomplètes? Un catholique, un ecclésiastique surtout, ne devrait-il pas se faire conscience d'en favoriser l'usage[2]?

CHAPITRE IV

DES DIVERS SENS DE LA SAINTE ÉCRITURE[3]

ARTICLE PREMIER

DES SENS RECONNUS PAR LES INTERPRÈTES CATHOLIQUES

1° Sens littéral.

58

Qu'entend-on par sens littéral des Écritures? N'est-ce pas celui que le texte suggère tout d'abord à la pensée et que

[1] Malou, *Lecture de la Bible*; Lamy, t. I, ch. VI; P. Berthier, *Histoire de l'Église gallicane*, t. XVIII; Migne, *Démonst.*, t. XV, p. 745, etc. — [2] Malou, *ibid.*; P. Perrone, *L'apostolat catholique et le prosélytisme protest.*, Gênes, 1846, etc. — [3] Vence, *Préface générale sur l'Anc. Test.*; P. Patrizi, *De interpret.*; Lamy, t. I, Ranolder, Friedlieb, Güntner, Kohlgruber, etc.

l'Esprit-Saint a voulu exprimer directement? Exclut-il la métaphore, l'énigme [1] ou la parabole [2]?

59

Toute parole inspirée n'a-t-elle pas un sens littéral, et ce sens n'est-il pas vrai? Pourrait-il être clair, précis et certain, s'il n'était pas unique? N'est-il pas de la plus grande importance de déterminer et de bien établir le sens littéral des saints livres [3]? Ne doit-on pas le distinguer du sens spirituel?

60

D'où vient que quelques interprètes attribuent à certains textes plusieurs sens littéraux? Est-il vrai qu'on ne puisse justifier autrement toutes les citations faites par les auteurs sacrés [4]? Ce qu'on allègue comme second ou comme troisième sens littéral, ne serait-ce pas un sens spirituel ou un sens littéral métaphorique, ou bien encore une partition et peut-être une conclusion prochaine du sens révélé? Dès lors, n'est-il pas à croire qu'on aura été conduit à admettre la pluralité des sens littéraux parce qu'on n'avait pas la définition commune du sens littéral ou qu'on n'en saisissait pas bien la signification [5]?

2° Sens spirituel.

61

Outre ce sens littéral, les docteurs catholiques ne reconnaissent-ils pas aussi dans beaucoup de passages un sens

[1] III Reg. x, 1-3; Prov. xxx, 15, etc. — [2] Ps. lxxix, 9, 16. — [3] Beelen, *Dissert. theol. contra multiplicitatem sensuum litteralium*, 1845; Gilly, t. II, p. 18, etc.; Lamy, t. I, ch. vii; *Revue*, 1857, t. XVI, p. 130. — [4] V. g. Ps. ii, 7. — [5] Anonyme, *Prolegomena S. Script. ad usum Cleri Augustani*, p. 5, q. 12; Liebermann, *Inst. theol.*, t. II.

spirituel? En quoi diffère-t-il du sens littéral? Les sens dits allégoriques, moraux, anagogiques ne sont-ils pas autant d'espèces du sens spirituel[1]?

62

Les sens spirituels ne supposent-ils pas l'existence de types, de personnages figuratifs ou de faits significatifs? Chaque type n'a-t-il pas un antitype ou une réalité qui lui correspond? Les objets sacrés, les institutions religieuses, les lieux saints, les sacrifices, les fêtes, les cérémonies, ne peuvent-ils pas avoir, aussi bien que les personnes, le caractère typique? Le même fait ou le même personnage peut-il être type ou figure d'un certain nombre de réalités semblables[2]?

63

N'est-ce pas dans ce sens spirituel et dans ces figures que consistent en grande partie l'intérêt, le charme, la grandeur de l'Ancien Testament, de ses récits historiques, de ses chants sacrés, et de ses livres prophétiques? En donnant cette portée à la parole et cette signification aux choses, Dieu ne s'est-il pas conformé d'une manière spéciale au génie du peuple auquel il s'adressait[3]?

64

L'analogie qui existe entre l'ordre de la nature et l'ordre de la grâce, surtout le rapport qu'il a plu à Dieu de mettre

[1] S. Thom., part. I, q. 1, art. 10; Acosta, ch. XIV; Duguet, *Règles*, C. C., t. XXVII; *Revue*, 1867, t. XVI, p. 281, etc. * H. Olshausen, *De l'interprétation biblique*; * Fairbairn, *The Typology*; * Meyer, de Francfort, * Stier, * Girard de Bergeron, *Moïse sans voile*; * Guers, *Le camp et le tabernacle*, etc. — [2] Patrizi, ut supra; Maistre, *Le livre des figures prophétiques*, 1873; *Revue*, ut supra. — [3] Anonyme, *Du saint office*, part. I, ch. III, *Homélies*; *Revue*, 1826, t. XIV, p. 225, *sur le ps. In exitu*.

entre l'Ancien Testament et le Nouveau, ne rendaient-ils pas l'emploi des signes figuratifs ou du langage symbolique naturel et facile? Toutefois, le sens spirituel n'est-il pas autre chose qu'un rapport fortuit entre une chose et une autre chose analogue? Ne suppose-t-il pas dans celui qui l'emploie l'intention de désigner, de faire connaître le second objet par le moyen du premier?

65

De tous les sens spirituels, le plus important et le plus fréquemment employé dans les saints livres, n'est-ce pas l'allégorique? Or ce sens n'est-il pas, de sa nature, prophétique et divin? Ne suppose-t-il pas en celui qui l'emploie une connaissance assurée des faits les plus contingents de l'avenir? Ne repose-t-il pas sur ce principe que l'ancien peuple était le type du peuple chrétien et que les chefs de la nation juive étaient les figures du Sauveur? A-t-on lieu de penser que ces personnages eurent conscience de leur rôle prophétique ou de leur signification typique [1]?

66

La réalité des sens spirituels n'a-t-elle pas été reconnue de tout temps, chez les juifs comme chez les chrétiens [2]? Notre-Seigneur et les apôtres n'ont-ils pas cité plusieurs de ces sens comme étant universellement admis et hors de contestation? Ne les ont-ils pas donnés en preuve de leurs assertions [3]?

[1] Bausset, *Principes généraux*, *etc.*; Duguet, *Règles*, *etc.*; P. Joseph de la Nativité, *Lector biblicus*, tr. II, ch. III, art. 6; Grenoble, t. II, p. 25; Migne, C. C., t. VIII, p. 1237, 1240, 1243, 1290. — [2] P. Patrizi, *De interpret.*; Lamy, t. I, ch. VII, n° 23. — [3] Matt. II, 15; XVII, 8; Joan. XIX, 36; Bausset, *Principes*, ch. XX, 23; Acosta, l. III, ch. XIV; Bergier et Goschler, voir *Sens mystique*, *Allégorie*.

67

La tradition de l'Église et la pratique des premiers siècles ne sont-elles pas d'accord avec l'enseignement des apôtres? Les premiers fidèles ne se servaient-ils pas des symboles de l'Écriture pour exprimer leurs croyances sans s'exposer aux blasphèmes des païens[1]? Tous les saints docteurs n'expliquent-ils pas dans un sens figuré les principaux faits de l'histoire du peuple de Dieu, ses sacrifices, ses cérémonies, etc.[2]?

68

L'évidence elle-même n'oblige-t-elle pas de reconnaître entre les deux Testaments un parallélisme providentiel, base et raison du sens spirituel? Trouverait-on ailleurs une suite d'analogies si soutenues et si parfaites? Serait-il raisonnable d'attribuer au hasard une telle correspondance, de n'y pas reconnaître un dessein positif et constant[3]? N'a-t-on pas composé de bonne heure dans l'Église des clefs ou dictionnaires des mots figuratifs? Quel usage en peut-on faire[4]?

69

Tous les textes de l'Ancien Testament, ont-ils un sens spirituel? L'enseignement des apôtres et des Pères nous autorise-t-il à l'affirmer? Ne serait-ce pas s'exposer au

[1] Wolter, *Les catacombes*, p. 49, 98, 123, 160, etc. — [2] Migne, *Patrologie latine*, *Index allegoriarum* LVX et XLVIII; Méliton, *Clavis*; S. Thom., part. I, q. 1, art. 10; Acosta, l. III, ch. XVII. — [3] S. Aug., *Cont. Faust.*, l. XXII, ch. XXIV; et *De civit. Dei*, l. XV, c. XXVI; Huet, *Démonst.*, prop. 7, n° 2; Pascal, *Pensées*; Carron, *Explic. de l'histoire de Joseph*, Introd.; Freppel, *Origène*, leç. 25 et 26; Anonyme, *Du saint office*, supra. — [4] Méliton, *Clavis*; Anonyme, *Prolegomena S. Scripturæ, ad usum Cleri August.*, part. V, p. 285; d'Estremare, *L'histoire de la religion représentée dans l'Ecriture par divers symboles*, 2 in-8°, 1862.

ridicule que de vouloir assigner un sens mystique à chaque proposition ou même à chaque fait énoncé dans cette partie de la Bible[1]?

70

Le Nouveau Testament est-il susceptible de significations allégoriques? N'est-ce pas une assertion gratuite et exagérée de prétendre que la vie extérieure du Sauveur a été une manifestation prophétique des destinées de l'Église, en sorte qu'on doive voir se dérouler chronologiquement dans le christianisme une suite de faits analogues à ceux dont l'Évangile se compose? N'y a-t-il pas pourtant dans le Nouveau Testament certains faits figuratifs, par exemple : la pêche miraculeuse, la ruine de Jérusalem, celle de Rome, qui présagent et qui représentent des événements à venir? Ne peut-on pas dire aussi que le ciel sera pour le Nouveau Testament ce que l'Église a été pour l'Ancien, la révélation totale et l'accomplissement glorieux de tous ses mystères[2]?

71

Quel est, dans la sainte Écriture, le sens symbolique ou typique des termes suivants : Adulterium, *Jér.* III, 8; *Apoc.* II, 22; Ægyptus, *Apoc.* XI, 8; Aqua, *Joan.* IV, 10; Aquæ, *Apoc.* XIV, 2; XVII, 15; Aries, *Is.* XIV, 9; *Dan.* VIII, 3, 4, 20; Arbores, *Ez.* XXXI, 5, 9; *Apoc.* VII, 1; Arcus, *Apoc.* VI, 2; *Jér.* IX, 3; Arundo, *Matt.* XI, 7; Es, *Is.* XLVIII,

[1] S. Thom., *Quodlibet*, VII, art. 15, ad 5; Acosta, l. III, c. XV, 16; P. Patrizi, *De interpret. Bibl.*, l. I, ch. XI, q. 2; Lamy, t. I, ch. VII, p. 231; Bergier, *Dictionn. : Figure.* — [2] Didacus à S. Anton., *Enchirid. script.*, t. I, præl. 5, dissert. 3; Bausset, *Principes*, ch. XXIII; *Revue*, avril 1870, *La vie de Jésus et l'histoire de l'Eglise;* Anonyme, *Du saint office*, part. I, ch. IV; *Homélies.*

4; *Ps.* CVI, 16: Æstus, *Matt.* XIII, 16, 21; Azymus, *Matt.* XV, 11; I *Cor.* V, 8; Babylon, *Apoc.* XVII, 18; *Is.* XLVII, 12; Bestia, *Ez.* XXXIV, 28; *Dan.* VII, 3, 17; Bilanx, *Job* XXXI, 6; *Apoc.* VI, 5; Brachium, *Ps.* IX, 15; *Is.* LII, 10; Byssinus, *Apoc.* XIX, 8; Calix, I *Cor.* X, 21; Candelabrum, *Apoc.* I, 20; Canis, *Prov.* XXVI, 11; *Apoc.* XXII, 15; *Is.* LXVI, 10; Cherubim, *Ex.* XXV, 18; *Ez.* I, 10; Cingulus, I *Pet.* I, 13; *Eph.* VI, 11, 14; Cithara, *Is.* XXX, 32; Clavis, *Matt.* XVI, 19; *Luc* II, 52; Colomba, *Joan.* I, 32; Colores, *Apoc.* III, 4; VI, 8; XII, 3; Conjugium, *Is.* LIV, 1, 6; *Apoc.* XIX, 17; Corona, II *Tim.* II, 7; *Apoc.* II, 10; Cornu, *Amos* VI, 13; *Dan.* VIII, 9; Ebrietas, *Jér.* LI, 7; Equus, *Zac.* X, 3; *Is.* LVIII, 14; Frons, *Lév.* XIX, 28; *Apoc.* XIII, 16; XXII, 4; Gemmæ, *Matt.* XIII, 45; Granum, I *Cor.* XV, 36; Hircus, *Dan.* VIII, 5, 7; *Matt.* XXV, 32; Jerusalem, *Apoc.* XXI, 2; Lac, *Héb.* V, 14; I *Pet.* II, 2; Lampas, *Apoc.* II, 5; *Ex.* XXV, 31; Leo, *Amos* III, 8; *Apoc.* V, 5; Leopardus, *Is.* XI, 6; *Dan.* VII, 4; Liber, *Jér.* XV, 16; *Apoc.* XX, 12; Locustæ, *Joël* I, 2; *Apoc.* IX, Lorica, *Is.* LIX, 17; *Apoc.* IX, 9; Lux, *Matt.* IV, 13; V, 12; Luna, *Ps.* LXXXVIII, 38; Manna, *Joan.* VI, 32; Manus, *Marc* XVI, 19; Mater, *Apoc.* XVII, 5; Messis, *Is.* XVII, 5; *Apoc.* XIV, 14; *Matt.* IX, 26; Mons, *Is.* II, 2; *Dan.* II, 35; Nubes, *Jud.* 12; Oculi, *Matt.* VI, 22; *Eph.* I, 18; Ovis, II *Reg.* XII, 13; *Matt.* XXV, 32; Petra, *Matt.* XXI, 42; XVI, 17; *Eph.* II, 20; Piscis, *Ez.* XXIX, 4; *Habac.* I, 14; Ranæ, *Apoc.* XVI, 13; Sabbatum, *Heb.* IV, 9; Sal, *Matt.* V, 13; Serpens, *Matt.* X, 16; Sion, *Héb.* XII, 18; Sol, *Matt.* V, 14; Stellæ, *Apoc.* I, 16, 20; Stola, *Apoc.* VII, 13; *Luc* XV, 22; Sulfur, *Job* XVIII, 15; *Apoc.* XIV, 10; Sponsa, *Joan.* III, 29; *Apoc.* XXI, 9; Sylva, *Is.* X, 17; *Ez.* XX, 46; Tabernaculum, *Apoc.* XXI, 3; Talentum, *Matt.* XXV, 14; Taurus, *Ps.* XXII, 12; *Ez.* XXXIX, 18; Tenebræ, *Eph.* IV, 17; V, 8; Thus, *Ps.* CXL, 2; *Apoc.* VIII, 4; Triticum, *Marc* VIII, 24; Tubæ, *Apoc.* VIII, 6; Ventus, *Apoc.* VII, 1; Via, *Matt.* V, 25; Vinea, *Jér.* II, 21; *Apoc.* XIV.

18; Virgo, II *Cor.* II, 2; Vitis, *Joan.* XV, 1; Vulpes, *Luc* XIII, 22; Zizania, *Matt.* XIII, 24[1]?

3° Sens accommodatice.

72

Ce qu'on appelle sens accommodatice a-t-il, comme les deux autres sens, une réalité objective dans l'Écriture et dans la pensée de l'auteur sacré? N'est-ce pas simplement une application imprévue et fortuite, qu'on se plaît à faire d'un texte inspiré, souvent de quelques mots détachés, à un objet qu'ils ne concernent pas et pour lequel l'auteur sacré ne les a pas écrits?

73

Ne trouve-t-on pas un grand nombre de textes employés de cette manière dans les prières de l'Église, dans les écrits des Pères, des docteurs, dans les discours des prédicateurs surtout[2]? En trouve-t-on aussi dans les livres du Nouveau Testament[3]? Serait-il permis de penser que tous les témoignages allégués par les auteurs sacrés ne sont pas décisifs[4]?

[1] S. Méliton, *Clavis*; Anonyme, *Prolegomena ad usum Cleri August.*, part. V; Angus, p. 267. — [2] Acosta, l. III, ch. VI et XI. — [3] V. g. Tob. II, 5; ex Amos VIII, 10; I Mac. I, 5; ex Dan. IX, 27; I Mac. VII, 16, 17; ex Ps. LXXVIII, 2; Matt. II, 15; ex Osée II, 1, 18, et Jér. XXXI, 15; Matth. VI, 23; ex Ps. VI, 9; Matt. X, 34; ex Mich. VI, 6; Matt. XIII, 35; ex Ps. LXXVII, 2; Luc XXIII, 30; ex Osée X, 8; Rom. X, 5; ex Deut. XXX, 13; Eph. IV, 25; ex Zac. VIII, 16; Apoc. XI, 4; ex Zac. IV, 2; Cf. Bonfrère, *De analog. V. et N. Test.*, C. C., t. II, p. 18; Acosta, l. III, c. VII e IX. — [4] Migne, C. C., t. I, p. 845.

ARTICLE II

DES AUTRES SENS IMAGINÉS PAR DES DOCTEURS HÉTÉRODOXES

1° De ces sens en général.

74

Outre le sens littéral et le sens spirituel, qu'ils faussent la plupart du temps, nos exégètes incrédules ou rationalistes n'ont-ils pas imaginé quelques sens nouveaux, ou plutôt de nouveaux systèmes d'interprétation? Quelles écoles ou quels groupes principaux forment-ils [1]?

75

Qu'est-ce qui leur a inspiré ces nouveaux modes d'interprétation? N'est-ce pas principalement le désir de se débarrasser de l'ordre surnaturel, c'est-à-dire d'éliminer de l'enseignement chrétien tous les faits qui ne s'accordent pas avec les lois ordinaires de la nature et toutes les doctrines qui dépassent l'intelligence humaine [2]?

76

Leur conduite n'accuse-t-elle pas un défaut de logique ou de bonne foi? Puisqu'ils ne veulent pas croire à l'inspiration, aux miracles, à la révélation, ne devraient-ils pas dire franchement qu'ils ne peuvent accepter tout ce qu'enseigne la Bible; qu'ils jugent y devoir faire, comme dans toutes les autres productions humaines, la part du faux aussi bien que celle du vrai? Est-ce loyal de faire profession d'accepter tout, pour rejeter ensuite subrepticement la

[1] Goschler, *Exégèse rationaliste; Etudes* des PP. jésuites, 1871, nov. — [2] Lamy, t. I, p. 251; Thomas, *Introd.;* Wallon, part. II, § 1; Mgr Meignan, *Evangiles*, leç. 2, p. 245; Mgr Pie, t. IV, p. 532; t. V, p. 46, 109, et *Instruct. synod. de* 1871, *sur la constit.* 1 *du conc. du Vatican.*

partie principale, en donnant aux textes un sens que les auteurs n'avaient pas en vue et qu'on n'a jamais soupçonné? Une méthode si détournée et si contrainte n'a-t-elle pas évidemment pour principe l'attache au système et le parti pris, plutôt que l'amour de la vérité[1]?

77

Sur quelle preuve ces docteurs fondent-ils leur maxime qu'il ne peut y avoir ni miracles ni mystères? N'est-ce pas une assertion gratuite, un postulatum en l'air, une sorte de dogme qu'ils croient aveuglément pour se dispenser d'en croire aucun raisonnablement? Fût-il évident d'ailleurs qu'il n'y a ni miracles ni mystères en réalité, aurait-on droit de conclure que les auteurs sacrés n'en ont pas admis, et faudrait-il faire violence à leurs écrits pour en faire disparaître toute trace d'une pareille croyance[2]?

78

Pour avoir gain de cause, suffit-il aux rationalistes d'éliminer ou de rendre douteux un certain nombre de miracles? Tant qu'il en restera un seul bien attesté, la résurrection de Jésus-Christ, par exemple, ou la propagation du christianisme par la persécution et par le martyre, la fausseté de leurs idées ne sera-t-elle pas évidente?

79

Si ces docteurs avaient grande foi dans leurs interprétations et dans leurs principes, s'appliqueraient-ils, autant qu'ils font, à relever les invraisemblances des auteurs

[1] Mgr Plantier, *Introduction*, t. I, p. 290. — [2] Conc. Vatic., const. 1, can. *De fide*; Mgr Pie, t. V, p. 105; P. Félix, *Conf.* 1863-1864; Demaret, *De origine Evangeliorum, etc.*, p. 33.

sacrés, et à contester l'intégrité ou l'authenticité de leurs écrits?

2° Du sens mythique ou légendaire et des autres sens prétendus en particulier.

80

Y a-t-il longtemps qu'on a eu l'idée de transformer en mythes et en légendes les miracles de l'Ancien Testament et même ceux du Nouveau? Qu'entend-on par mythe? En quoi le mythe diffère-t-il de la fable [1], de l'énigme [2], de l'apologue [3] et de la parabole [4]? Ne distingue-t-on pas diverses espèces de mythes, philosophiques, historiques, poétiques, mixtes? La légende ne rentre-t-elle pas dans quelqu'une de ces espèces? L'explication des mythes historiques et poétiques diffère-t-elle beaucoup des explications naturalistes du D. Paulus [5]?

81

Qu'on trouve des mythes ou des légendes au début de toutes les histoires, est-ce une preuve qu'il n'y ait pas autre chose dans les faits merveilleux de la Bible? L'histoire simple, précise, détaillée que nous ont laissée les auteurs des deux Testaments ne contraste-t-elle pas avec les fictions incohérentes de la mythologie? Ces auteurs ne parlaient-ils que d'événements anciens et peu connus? Composaient-ils des poésies, ou faisaient-ils des harangues? La vérité de leur récit n'était-elle pas confirmée par une multitude de témoins intelligents, désintéressés, convaincus?

[1] V. g. Jud. IX, 6, 21; II Reg. XII, 1; IV Reg. XIV, 9. — [2] Jud. XIV, 14; Prov. I, 6; XXX, 15. — [3] II Reg. XIV, 3, 8. — [4] Is. V, 1, etc. — [5] *Etudes* des PP., 1870, août et nov.; *Annales de phil.*, 1842, etc.; *Revue* 1866, t. XIV, p. 503; *Correspondant*, 1860, fév. et mars; Wallon, *Croyance à l'Evangile*, part. II, ch. II, §§ 2 et 3; Gilly, t. I, p. 190, et t. II, p. 116; Demaret, p. 12.

82

Peut-on dire des miracles de la Bible, comme des prodiges de la mythologie, que ce sont des imaginations puériles, qu'ils sont indignes de Dieu, sans liaison avec l'histoire et la destinée de l'homme? Ne sont-ce pas les miracles des apôtres qui ont converti les infidèles, soutenu les martyrs et animé les saints? La morale du christianisme n'a-t-elle pas un de ses ressorts principaux dans la foi au miracle [1]?

83

Peut-on prétendre sérieusement que l'usage du mythe et de la légende n'a pu mettre en péril la bonne foi des lecteurs; que ce genre de langage était, aux premiers temps du monde et à l'origine du christianisme, une forme de littérature aussi légitime et aussi bien comprise que l'apologue et la parabole; que les hommes sages ont toujours su ne pas prendre ces figures à la lettre, dégager la réalité des éléments imaginaires auxquels elle était mêlée [2]? Un pareil sentiment n'est-il pas contraire à la nature même du mythe et à la notion qu'en donnent ses principaux partisans?

84

Que penser de ceux qui prétendent que, la prudence ayant fait aux auteurs sacrés, aux prophètes, aux apôtres, à Jésus-Christ même une obligation de dissimuler leur pensée sur certains sujets et de conformer leur langage aux préjugés populaires, nous devons consulter les circonstances où ils se trouvaient plus encore que leurs paroles,

[1] Gilly, t. I, p. 190; Lamy, t. I, ch. VII, p. 262; Mgr Plantier, *Instruct.*, t. IV, p. 10. — [2] Sic H. Schultz, *Théologie de l'Anc. Test.*, 1869, Francf.

pour nous rendre compte de leurs vrais sentiments, et qu'il y a souvent lieu de rectifier leur langage d'après les données de la raison [1]? Ce principe n'est-il pas inspiré par la même prévention que le précédent, et n'a-t-il pas le même défaut [2]?

85

L'esprit de Dieu a-t-il jamais pu inspirer à personne un langage en désaccord avec la vérité historique ou doctrinale? N'est-ce pas méconnaître le caractère du Sauveur, des apôtres, des prophètes, n'est-ce pas faire injure à leur vertu que leur imputer une telle crainte de heurter les préjugés et de s'attirer des persécutions? Les voit-on jamais dissimuler en public ce qu'ils enseignent en secret? Leur langage est-il moins clair ou moins affirmatif quand ils parlent de miracles, de possessions, du monde invisible, etc., que lorsqu'ils enseignent les devoirs de la vie ordinaire? Les conclusions qu'ils tirent des faits surnaturels ne supposent-elles pas la réalité de ces faits [3]?

[1] * Semler, *Apparatus ad liberal. Nov. Test. interpret.*, 1867. — [2] Lamy, t. I, nº 75; Goschler, voir *Accommodation;* Liebermann, *Inst. theol.*, t. II. — [3] Cf. Matt. xv, 12, 13; xxvi, 63, 64; Joan. v, 4; Act. xvii, 19; I Cor. xv, 4; Gal. i, 8, 9, 10; I Tim. vi, 20; II Tim. i, 14; iii, 14; Tit. ii, 15; iii, 8.

SECTION II

DE L'ÉTUDE DE L'ÉCRITURE SAINTE

CHAPITRE PREMIER

INTÉRÊT ET IMPORTANCE DE CETTE ÉTUDE

86

Indépendamment de son origine divine, la Bible n'apparaît-elle pas comme un monument merveilleux, incomparable, unique, au point de vue de l'histoire aussi bien que du dogme et de la morale? Quel est l'ouvrage qui puisse exciter un tel intérêt, où l'on trouve réunis tant d'antiquité avec tant de certitude, tant de richesse avec tant de simplicité, tant d'élévation avec tant de détails et tant de précision, un caractère si populaire avec des traits si admirables de grandeur et de majesté? Quelle étude plus digne d'un esprit noble et d'un cœur pur [1]?

87

Est-il un monument littéraire, une législation, une doctrine qui ait jamais exercé une telle influence sur les idées ou sur les destinées du genre humain? Après avoir été si longtemps le code religieux et politique du peuple de Dieu, ce livre, complété par les apôtres, n'est-il pas devenu la base de la société chrétienne, l'objet de ses croyances, la règle de son culte? N'est-il pas, depuis des siècles, le flambeau

[1] Ps. CXVIII, 24, 50, 54, 92, 165; Cornel. à Lapide, t. I, *Proœm.*

et le mobile principal de ce qu'il y a de plus éclairé, de plus pur et de plus parfait dans le monde civilisé[1] ?

88

Connaît-on un ouvrage qui ait été l'objet de tant d'études, que tant d'esprits éminents aient parcouru en tant de sens et approfondi avec des dispositions si diverses ? N'est-ce pas une merveille, humainement inexplicable, qu'après toutes ces recherches, personne n'ait pu indiquer encore, ni dans son histoire, ni dans son dogme, ni dans sa morale, une seule erreur évidente ou une seule contradiction[2] ? Cette merveille n'est-elle pas d'autant plus surprenante que ce livre est l'œuvre de plus de quarante écrivains, échelonnés dans un espace de plus de deux mille ans, que les premiers précèdent de plusieurs siècles tous les auteurs connus, et que chacun a écrit dans un but particulier, sans rapporter son travail à celui des autres[3] ?

89

Même au point de vue de la forme ou du mérite littéraire, la Bible n'a-t-elle pas tout ce qu'il faut pour exciter l'intérêt des esprits cultivés ? ne fait-elle pas l'admiration de tous ceux qui la connaissent[4] ? Où trouver des tableaux plus frappants, des récits plus naïfs, une éloquence plus sublime, des figures plus hardies et plus gracieuses, une poésie plus imagée et plus naturelle, enfin une plus grande variété dans les idées et dans le style[5] ?

[1] Migne, *Démonst.*, t. IX, *Disc. sur l'excell. de la sainte Ecrit.*; Mgr Plantier, *Instruct.*, t. IV, p. 65; *Archives de la théol.*, 1864, Desorges; Grenoble, t. I, p. 435, 471. — [2] Migne, *Patrol. latin.*, Indic., t. II; Ind., 42, etc.; Lelong, *Biblioth. sacra*; D. Calmet, *Biblioth. sacrée*; Migne, *Diction. de bibliogr.*, t. I. — [3] * J. Angus, part. I, ch. III, sect. III et IV. — [4] * Gaussen, *Theopneustie*, ch. VI, sect. III. — [5] Migne, *Patrolog. latina*, Index, 42, n° 3; Bossuet, *Préf. du Psautier*; Pascal, *Pensées. Ecriture*; D. Calmet, *Dissert. sur la divinité des Ecrit.*; Fénelon, *Dial.* III *sur l'éloquence*;

90

Si l'étude de la Bible est pour tout fidèle le meilleur complément des études sur Dieu, sur l'homme, sur la religion, n'est-elle pas indispensable aux ecclésiastiques pour les disposer au saint ministère? Un homme de Dieu ne doit-il pas être rempli de l'esprit de Dieu et nourri de sa parole? Un ministre de Jésus-Christ ne doit-il pas s'instruire mieux que personne de ce qui concerne son divin maître, par conséquent recueillir avec un grand soin tout ce que l'Esprit-Saint nous a appris sur sa venue, sur ses œuvres, sur son Église, sur sa doctrine, sur son règne éternel [1]?

91

Qui dit parole ne dit-il pas expression? La parole de Dieu n'est-elle donc pas, de sa nature, la principale manifestation de la majesté divine, le moyen le plus direct pour l'étudier et pour la connaître? Dans son fond, ne contient-elle pas la pensée de Dieu? Dans sa forme, ne révèle-t-elle

Rollin, *Traité des études*, l. IV, c. VII; Fleury, *De la poésie des Hébreux;* Laharpe, *Préf. du Psautier;* Le Batteux, *Principes de littérature*, t. III; Peignot, *Mémorial religieux*, Dijon, 1824; Donoso Cortès, *Discours sur la Bible;* Lamennais, *Indifférence*, t. IV, ch. XXXII, etc.; de Genoude, *Université catholiq.*, 1838; Mgr Plantier, *Etudes sur la poésie biblique;* Willaume, *L'Orient et la Bible;* Henry, *Eloquence et poésie de la Bible;* Lacordaire, *Lettre IIe sur la vie chrétienne*, *Du culte de J.-C. dans l'Ecriture;* Grenoble, t. I, p. 459; Rault, passim; *Rau ou Ravius, *De poeseos hebraicæ præstantia*, 1800; *Herder, *De l'esprit de la poésie hébraïque;* *Lowth, *Poésie des Hébreux;* *Gaussen, *Théopneustie*, passim.

[1] Jos. I, 7, 9; Néh. VIII, 1, 6; IX, 3; Ps. I, 2; CXVIII, 9; Prov. II, 3, 4, 5; IV, 7; Ézéc. III, 17; Luc XI, 28; Joan. V, 25, 39; XVII, 17; Act. XVII, 11, 12; Rom. III, 1, 2; XV, 4; II Tim. III, 15, 16; Apoc. II, 7; X, 9, 10; *Confér. de Lodève*, Préface; Du Vivier, *Confér. ecclés.*, 13e conf.; de la Volpilière, *Disc. synodaux;* * Bickersteth, *Considérations sur l'Ecriture sainte*, trad. de l'anglais.

pas ses dispositions? N'est-ce pas surtout rigoureusement vrai des discours de l'Homme-Dieu?

92

Les prédicateurs, les pasteurs, les directeurs des âmes n'ont-ils pas un besoin plus particulier encore de connaître la sainte Écriture, soit pour instruire les fidèles et les affermir dans la foi, soit pour leur faire goûter les vérités chrétiennes, leur inspirer le zèle de la sainteté, et les diriger dans la voie de la perfection? Quoi plus propre à élever l'esprit des ecclésiastiques à la hauteur de leur ministère [1], à les détacher de la terre, à les tenir en présence de Dieu et des réalités célestes, enfin à nourrir en eux l'esprit de foi [2], de religion, de charité, de piété, d'humilité, nécessaire pour servir utilement le prochain [3]? N'est-ce pas dans la méditation de la parole de Dieu que David a puisé sa piété, Isaïe son élévation, Jérémie sa tendresse, Ézéchiel sa véhémence, Daniel sa fermeté et sa droiture, saint Paul son ardeur et ses lumières, saint Jean son onction et son éclat?

93

L'expérience n'atteste-t-elle pas qu'en général les ecclésiastiques affectionnés aux livres saints prennent dans cette étude l'habitude d'un langage pieux, affectueux, touchant, et acquièrent une aptitude particulière pour exhorter les âmes et les attirer à Dieu? N'est-ce pas ce qu'on observe dans tous les saints prêtres comme on l'a remarqué dans les saints docteurs? Le langage humain, purement rationnel,

[1] Cf. Ps. CXVIII, 9, 11; Joan. VI, 64; I Joan. I 4; I Cor. XV, 1; II Cor. III, 18; I Tim. IV, 16; I Pet. IV, 11; — [2] Ps. CXVIII, 2; Prov. IV, 4; Act. VIII, 6; — [3] Acosta, l. I; c. IX, X, XI; Mory, *Motifs pour engager à travailler au salut des âmes*, t. I, Préf., et t. II, ch. III; Sailer, *Théol. pastorale;* Bouvy, *Stimulus prædicatorum.*

ne reste-t-il pas au contraire trop souvent stérile et sans attrait sur nos lèvres [1] ?

94

Enfin l'étude de l'Écriture sainte n'est-elle pas un des moyens les plus puissants que nous ayons pour développer et vivifier nos connaissances théologiques ? Et s'il importe d'être théologien pour devenir un bon commentateur, n'est-il pas nécessaire aussi de bien posséder les saintes Écritures pour devenir un bon théologien [2] ?

CHAPITRE II

DES CONNAISSANCES ET DES DISPOSITIONS QUE DEMANDENT LES SAINTES ÉCRITURES

1° Des connaissances requises.

95

Pour étudier les Écritures dans leur texte, pour les entendre aisément et parfaitement, ne faudrait-il pas avoir, en fait d'histoire, de géographie, de langues, etc., les mêmes connaissances que les écrivains sacrés et leurs premiers lecteurs [3] ? En conséquence, ne doit-on pas reconnaître qu'il importe à l'Église d'avoir un certain nombre de ses ministres versés dans ces connaissances, afin de faire respecter sa foi, de défendre ses livres sacrés, d'en éclaircir

[1] Joan. XVI, 14; Carrel, *La science ecclésiastique; Archives de théol.*, 1861, t. II, p. 2 et 81; Anonyme, *Du sacerdoce et du saint ministère par les Pères*; part. II, ch. XV et XVI. — [2] Migne, C. C., t. I, p. 907. — [3] Mabillon, *Traité des études*, part. I, ch. II, et p. II, ch. XIX; et *Réponse à l'abbé de la Trappe*; Fleury, id.; Anonyme, *Prolegomena S. Script. ad usum Cleri Augustani*, part. IV, p. 183; Martin Cantapetr., l. XII, *Hypotyp.*; *Revue*, 1860, t. I, p. 498; *Annales de phil.*, 1832, p. 219.

les difficultés et d'en exposer le sens, de manière à satisfaire les savants en même temps qu'à édifier les simples [1]?

96

Si l'on ne cherche qu'à s'éclairer sur la religion, qu'à se mettre en état d'instruire et d'exhorter le commun des fidèles, est-il nécessaire d'avoir ces connaissances et importe-t-il beaucoup d'étudier les livres saints dans leur langue originale? Ne suffirait-il pas de les bien méditer dans la Vulgate, avec l'aide du texte grec ou d'un commentaire au besoin [2]?

97

Toutefois, avant d'entreprendre cette lecture de la Bible, n'est-il pas important d'avoir étudié une Introduction générale à l'Écriture sainte, puis une Introduction spéciale au genre de livres qu'on veut étudier, qu'ils soient historiques, prophétiques ou doctrinaux? N'y a-t-il pas même plusieurs questions préliminaires à examiner sur chaque livre en particulier? Ne faut-il pas tâcher de savoir quel est l'auteur du livre qu'on doit lire, à quelle époque il l'a écrit, dans quelles circonstances et pour quelle fin? Ces questions éclaircies, le livre n'est-il pas plus qu'à demi expliqué [3]?

[1] Bullet, *Réponses*, t. II, p. 296; Haneberg, part. IX, ch. IV; Allioli, *Préf. des Psaumes*. — [2] D'Argentré, *Collectio judic.*, ann. 1530, t. II, p. 34; Melchior Canus, *De loc. théol.*, l. II, ch. XII et XIII; Mabillon, *Traité des études*, part. II, ch. XI; Rancé, *Réponse à Mabillon*, p. 240; Bossuet, *Défense de la trad.*, l. IV, ch. XVIII; *Avis au lecteur*, à la tête des *Instr. sur le N. T.* de Trévoux; *Instruction* sur cette version et sur celle de Richard Simon; Tillemont, *Lett. au P. Lamy*, art. 14, au t. II de l'*Hist. ecclés.*, fin; Bergier, voir *Hébreu, Hébraïsant*; Lacordaire, *Lettre IIe à un jeune homme sur la piété*; H. Perreyve, *Critique historiq.*, *Correspondant*, 1859; Muratori, *De ingen. moderat.*, l. III, ch. XVI. — [3] Mabillon, *Traité des études*, part. II, ch. II, § 2; Haneberg; Danko, etc.

98

N'importe-t-il pas aussi d'avoir quelques notions sur l'archéologie biblique [1], sur le gouvernement du peuple de Dieu, sur son histoire, sur ses usages, sur la géographie de la Palestine, sur la valeur des poids et des monnaies chez les Juifs aux diverses époques [2]? Ne faudrait-il pas connaître la liste chronologique des auteurs inspirés [3], la distance qui sépare des années séculaires les principaux événements [4], et les dates les plus remarquables de l'histoire générale [5]?

99

Pour n'être pas arrêté par les expressions et les tournures singulières de la Vulgate, n'est-il pas bon d'acquérir une certaine notion, sinon des éléments de la langue hébraïque, du moins de ses idiotismes les plus fréquents [6]? Ne ferait-on pas bien encore de se procurer un bon dictionnaire d'Écriture sainte [7], de théologie [8], de philologie sacrée [9], et une bonne version interlinéaire de l'Ancien Testament [10]?

[1] Glaire, t. II, sect. III surtout; Gilly, t. II, p. 193; Fleury, *Mœurs des Israélites;* Migne, C. C., t. II, p. 825; Haneberg, *Archéologie;* Scholz, *id.* — [2] Gratz, Mislin, Sepp, *Jérusalem*, 1872; Guérin, *Description géographique, historique et archéologique de la terre sainte, Judée*, 3 vol., 1872; Kiepert, *Bibel-Atlas;* — [3] Voir plus loin, à la tête des livres historiques, et Migne, C. C., t. XXVIII, p. 265. — [4] V. g. Gaussen, *Daniel le prophète.* — [5] Noël Alexandre, *Hist.*, t. I; Vence, t. XVII, *Chronol.;* D. Calmet, *Dictionn.*, t. I, *Table chronol.;* Haneberg; A. Mesmer; Shüster. — [6] Migne, C. C., t. XXVIII, p. 445; Gousset, *Théologie dogmatique*, t. I, p. 163; P. Schouppe, t. I, p. 127; *Prolegomena ad usum Cleri*, part. IV, q. 9, et p. 6, q. 11 et 12. — [7] V. g. D. Calmet; Rondet; Goschler. — [8] V. g. Bergier; Glaire, *Diction.* — [9] V. g. Huré, réédité par Migne. — [10] Sanctes Pagninus, *Translatio Novi et Veteris Testamenti;* Arias Montanus, Item.

100

Enfin, pour n'être pas exposé à de graves erreurs dans l'interprétation des Écritures, n'est-il pas important de bien connaître la doctrine chrétienne et même la théologie? Faute de cette connaissance, les exégètes les plus instruits ne s'expriment-ils pas souvent d'une manière fort inexacte, et les esprits les plus dociles ne pourraient-ils pas prendre des sentiments contraires à la foi [1]?

2° Des dispositions requises.

101

Soit qu'on veuille acquérir pour soi-même la science des Écritures, soit qu'on aspire à en composer de savants commentaires, la première condition pour réussir n'est-ce pas une ferme et ardente résolution? Dans toute étude, le succès n'est-il pas à proportion de l'application, de l'ardeur et de la constance? N'importe-t-il pas de se pénétrer de ce principe et de ranimer souvent en soi ces dispositions [2]?

102

Ne faut-il pas apporter à ce travail un grand esprit de foi [3]? Si l'on s'habitue à traiter les livres inspirés comme

[1] Glaire, t. I, p. 326; Pallavicini, *Hist. Conc. Trid.*, t. VII, ch. III; De Lantages, *Inst. ecclés.*, t. I, ch. VII. — [2] supra n° 86; Cf Exod. XVII, 14; Deut. VI, 6, 9; XI, 18, 20; XXXII, 45, 47; Jos. I, 8; Ps. I, 2; XVIII, 9; CXVIII, 97, 100, 105, 130, 148; Prov. II, 4; Is. I, 2; XXXIV, 1, 16; XXVIII, 14; Ez. II, 1, 9; Matt. XXII, 29; Luc XVI, 29; Joan. V, 39; XX, 30, 31; Act. XVII, 11, 12; I Thess. V, 27; II Tim. III, 15; II Pet. I, 23; Apoc. I, 3; Acosta, l. II, ch. XII; l. III, ch. XXI, XXII; Mory, *Motifs de zèle*, t. II, p. 249. — [3] Cf. Heb. IV, 10; XI, 1; Gilly, t. I, p. 66; Bossuet, *Serm. sur la parole de Dieu*, 11e dim. de carême; Mory, *Motifs de zèle*, t. II, tit. V à IX; Baronius, ad an. 200, n° 2.

des livres ordinaires, si l'on n'a pas soin de se rappeler souvent que la parole des écrivains sacrés est la parole de Dieu, que sous ces signes visibles, le Verbe incréé se cache pour communiquer sa lumière à nos esprits et son amour à nos cœurs, ne sera-t-on pas exposé à manquer, non-seulement de religion[1], mais de docilité, de soumission pour ces divins enseignements[2]? Ne se laissera-t-on pas aller à la défiance, à la critique, au dégoût, au murmure commedans les autres lectures?

103

La pureté d'intention est-elle moins essentielle[3]? Étudier l'Écriture avec des vues différentes de celles qu'avait l'Esprit-Saint en l'inspirant, oublier la pratique pour la spéculation, l'intérêt des âmes pour celui de l'amour-propre, ne songer qu'à satisfaire la vanité ou la curiosité, ne voir dans la parole de Dieu qu'un moyen de briller dans la prédication ou dans l'enseignement, n'y chercher qu'une base pour fonder un système ou appuyer un paradoxe, ne serait-ce pas renoncer à tout mérite devant Dieu, se priver des secours de sa grâce, négliger l'acquisition de connaissances solides et salutaires, enfin abuser de la chose la plus précieuse et la plus sainte, *adulterare verbum Dei*[4], selon la parole de l'Apôtre et l'explication de saint Grégoire le Grand?

104

Ne faut-il pas encore l'humilité et l'esprit d'oraison? Sans l'humilité, notre esprit ne serait-il pas tenté de se révolter contre l'obscurité des mystères, et de préférer

[1] Cf. Ps. CXVIII, 4, 18; Is. LXVI, 2; Matt. XVIII, 3; I Thess. II, 13; Jac. I, 21; I Pet. I, 24, 25. — [2] Ps. XXIV, 9, 14; XLIII, 2; Prov. II, 5; IX, 10; Joan. VII, 17; XIII, 17; Jac. I, 22. — [3] Cf. Ps. XIX, 8; CXVIII, 34; Luc XXIV, 44; Joan. V, 39, 46, 47; XX, 31; II Cor. IV, 6; Heb. II, 1; I Pet. I, 23, 25. — [4] II Cor. II, 17; IV, 2.

aux oracles divins ses préjugés et ses systèmes? Sans le goût et l'habitude de l'oraison, ne négligerions-nous pas de demander les lumières de l'Esprit-Saint, nécessaires pour entendre ses paroles et pour pénétrer profondément dans ses pensées [1]?

105

De ce qui précède ne suit-il pas que les âmes les plus saintes sont les mieux disposées pour entendre les Écritures et pour en profiter? n'est-ce pas aussi ce qu'atteste l'expérience? Faut-il en conclure qu'on peut négliger le travail de l'étude, pourvu qu'on s'applique aux exercices de la piété [2]? L'étude des livres saints avec les dispositions que nous avons dites n'est-elle pas une des pratiques de piété les plus salutaires et une prière des plus efficaces pour attirer l'esprit de Dieu?

106

Y aurait-il beaucoup de profit à espérer de la lecture des livres saints pour la plupart des gens du monde, par exemple pour un jeune homme peu instruit des vérités chrétiennes, peu affermi dans ses croyances, peu docile envers l'autorité, enclin à la défiance et rempli de préjugés contre les vérités de la foi? Tant qu'on verra quelqu'un dans cet état, eût-il d'ailleurs de la science et du talent, serait-il sage de lui conseiller la lecture des saints livres sans réserve ni distinction? N'a-t-on pas des moyens plus

[1] Ps. XXVI, 4, 8; XLIV, 2; CXVIII, 12, 18, 26, 27, 125; Prov. XI, 2, 5; XVI, 8; Is. XLII, 7; Zac. XII, 10; Matt. VII, 7; XIII, 11; Joan. VI, 44, 45; VIII, 47, 48; X, 20; XII, 37, 40; XIV, 16; Act. X, 9, 10-15, 44; XVI, 14; XVII, 18, 32; I Cor. I. 20, 21; II, 10, 14; XII, 8; II Cor. IV, 6; Éph. I, 16, 17, 18; II Tim. III, 13; II Pet. I, 2, 3, 19, 20, 21; Jac. I, 5, 21; I Joan. II, 20, 27. — [2] Acosta, l. III, ch. I, etc.; Mabillon, *Traité des études*, part. II, ch. II; Rancé, *Réponse*, part. II, ch. II; Gratry, *Sources*; de Valroger, *Introd. préf.*

faciles et moins périlleux de lui faire connaître et goûter les vérités révélées?

107

Si certains livres plus faciles, comme les Évangiles et les Actes dans le Nouveau Testament, les Psaumes et quelques autres dans l'Ancien, ne demandent guère du lecteur qu'une foi sincère et un esprit docile, n'y en a-t-il pas aussi d'autres qui exigent une grande maturité, un jugement solide, et une parfaite pureté de cœur? N'est-ce pas pour cela que les Hébreux ne permettaient la lecture du Cantique de Salomon, de plusieurs endroits d'Ézéchiel, etc., qu'à ceux qui étaient parvenus à la maturité de l'âge [1]?

CHAPITRE III

DE LA MÉTHODE A SUIVRE DANS LA LECTURE ET L'ÉTUDE DES SAINTS LIVRES

1° Lecture et étude des textes.

108

La méthode à suivre ne dépend-elle pas essentiellement du dessein qu'on a conçu et du but qu'on veut atteindre? La plupart des ecclésiastiques, appelés au ministère ordinaire, c'est-à-dire à instruire, sanctifier et diriger les âmes, non à faire des cours ou à composer des ouvrages, ont-ils à approfondir les questions savantes de philologie, de critique, d'archéologie, etc.? Sont-ils tenus de connaître et de réfuter au jour le jour les objections des incrédules? En général, n'ont-ils pas à faire de leur temps et de leur talent un emploi plus utile pour eux et pour l'Église? L'étude de

[1] Origène, *homél.* I in *Cant.*; Glaire, t. I, p. 274; Wallon, *La Bible résumée*, 2 in-12, 1870.

l'Écriture ne doit-elle pas être de leur part moins spéculative et moins polémique qu'affective et pratique [1]?

109

A quoi doit s'appliquer en premier lieu celui qui se destine au saint ministère? S'il est pourvu des connaissances requises, ne fera-t-il pas bien de lire de suite, d'un bout à l'autre, tous les livres inspirés, afin de prendre de l'ensemble une connaissance générale, au point de vue de l'histoire et de la doctrine? Dans cette lecture y a-t-il quelque ordre à garder? Faut-il commencer par les livres les plus anciens ou par les plus faciles [2]? Puisque Dieu a mis une suite et une progression visibles dans ses révélations aussi bien que dans ses actes, ne convient-il pas de lire ces livres dans l'ordre qu'il a suivi en les inspirant?

110

Dans chaque livre, quels sont les passages importants à connaître, d'où l'on peut tirer le plus de profit? Ne sont-ce pas d'ordinaire les plus clairs, ceux qui offrent les instructions les plus nettes et les plus frappantes [3], comme les discours de Notre-Seigneur [4], les évangiles et les épîtres du Missel, les leçons du Bréviaire [5]? N'est-il pas bon d'en faire la lecture en latin, dans la Vulgate, sans recourir aux commentaires, sauf les endroits où l'on sent le besoin d'un éclaircissement?

[1] Sailer, *Théol. pastorale*, trad. par Bellet, 1860, t. I, p. 50; Bouvy, *Stimulus prædicatorum*, ch. II, art. 2, p. 51, 1872. — [2] Mabillon, *Traité des études*, part. II, ch. II. — [3] Bossuet, *Lett. inédite à l'abbé d'Albret*; voir Floquet, t. II; de Valroger, *Introd.*; Lacordaire, *Lett. IIe sur la piété*; Mabillon et Rancé, ut supra; Haneberg, t. II, p. 464; *Vie de S. Nil*, p. 82. — [4] Cornel. à Lapide, *Præf. ant. Matth.*; P. S.-Jure, *Le maître Jésus-Christ enseignant les hommes*. — [5] P. Schouppe, t. I.

111

Pour tirer d'un texte tout ce qu'il renferme de lumière et de vertu, suffit-il de le parcourir du regard, d'une manière superficielle? Ne faut-il pas y appliquer vivement et résolûment toutes ses facultés, son esprit, son cœur, son imagination, toute son âme? Peut-on trop réfléchir sur chaque idée, trop l'approfondir, en trop considérer les raisons, les conséquences pratiques, les applications possibles? N'importe-t-il pas de revenir souvent aux plus beaux endroits, de les relire en des dispositions d'esprit et dans des circonstances diverses, afin de les voir sous toutes leurs faces, et d'en découvrir tous les sens [1]? Ne serait-il pas bon de les apprendre par cœur et d'en faire la traduction [2]?

112

Doit-on négliger les sens spirituels et les applications morales? Quand ces sens ne seraient que vraisemblables, quand ils se réduiraient à de simples analogies, ne seraient-ils pas toujours d'un grand secours pour la prédication, en fournissant à l'esprit des comparaisons justes et des exemples frappants? N'est-il pas bon de noter ceux qui font impression, qui se présentent d'eux-mêmes, qui semblent solidement fondés aussi bien que neufs [3]?

[1] Cf. Deut. XVII, 18; Jos. I, 8; XXII, 5; Ps. CXVIII, 2; Prov. IV, 1, 4; Marc. IV, 23, 25; Joan. V, 39; VIII, 18; Act. VIII, 6; XVII, 11; II Cor. III, 2; Sailer, *Théologie pastorale*, p. 60; *Revue*, 1860, t. I, p. 490; Gratry, *Sources*. — [2] Par exemple, dans l'Anc. Test., un choix de psaumes, de cantiques, de proverbes et de prophéties; dans le Nouveau, les passages suivants : Matt. V, VI, VII, X, XVI, 13-27; XVIII, XXV, 31-45; Marc. XVI, 14, 20; Luc I, II, X, 30, 42; XV, XVI, XXIV, 13, 53; Joan. VI, XIII, XIV, XV, XVI, XXI; Act. IV, V, XX, 17, 38; Rom. VIII, XIII, 1, 8; I Cor. III, IV, XI, 23, 32; XIII; II Cor. XI, 18, 33; XII, 1, 21; Gal. VI; Eph. I, II, III, IV; Philip. I, II, III, IV; ad Tim.; ad Tit.; Jacob; Apoc. II, III. — [3] S. Franç. de Sales, *Lett. à l'archev. de Bourges sur la prédication.*

113

Après avoir étudié un livre, n'est-il pas utile d'en faire un résumé, de noter les endroits qui ont le plus frappé, de recueillir les passages dont on croit pouvoir tirer profit? Mais pour faire d'utiles remarques et bien choisir ses extraits, ne faudrait-il pas prévoir à quel genre de ministère on devra s'appliquer? N'aurait-on pas tort de ne considérer que la forme, de ne recueillir que les mots piquants, ingénieux, se prêtant à des allusions délicates, ou à des divisions neuves [1]?

114

Quant aux difficultés, ne fera-t-on pas bien de se borner à résoudre celles qui se présentent d'elles-mêmes ou qui sont plus répandues, et de renvoyer aux savants celles qui exigent beaucoup de temps et d'érudition? Les fidèles seraient-ils raisonnables s'ils demandaient que tous les ecclésiastiques sussent répondre directement et sans délai à des questions si compliquées et en si grand nombre? Ne suffit-il pas communément de donner aux incrédules les preuves générales de la divinité des Écritures, en faisant remarquer qu'aucune difficulté ne saurait prévaloir contre ces démonstrations [2]?

[1] Mabillon, *Traité des études;* part. II, ch. II, fin, et ch. XIV, *Des collections et des recueils;* voir Mertz, *Thesaurus scripturarum;* P. Marcellius, *Theol. S. Scripturæ;* Migne, C. C., t. I, p. 910, etc. « Le P. Vercellone s'était fait confectionner de bonne heure un volume intitulé *Manuel biblique*, où chaque chapitre de la Bible avait son rang et sa place; et dans les intervalles laissés entre les titres il inscrivait tout ce que ses lectures quotidiennes lui fournissait d'intéressant. Ce répertoire lui fut plus tard d'une grande utilité » *Notice.* — [2] Bossuet, *Lett. inédite à l'abbé d'Albret*; supra; Gaussen, *Théopneustie*, passim.

2° Lecture et étude des commentateurs.

115

Pour connaître l'Écriture sainte et en tirer profit, est-il nécessaire de faire des lectures bien variées et d'avoir un grand nombre de commentaires? N'y a-t-il pas beaucoup d'inconvénients à lire les interprètes de la Bible plus que la Bible elle-même? Lorsqu'on veut approfondir un passage ou étudier particulièrement un livre, si l'on a besoin de commentaires, ne faut-il pas prendre les meilleurs et préférer, à mérite égal, ceux dont les auteurs étaient dans une condition analogue à la nôtre, et se proposaient le même dessein [1]?

116

Les saints Pères ne nous ont-ils pas laissé, sur presque toute la Bible, des commentaires précieux pour l'instruction des pasteurs et l'édification des fidèles ? Qu'est-ce qui en fait le mérite ? Est-ce la discussion des grands problèmes historiques, critiques, scientifiques? Est-ce la solution des questions curieuses? N'est-ce pas plutôt une parfaite intelligence des vérités révélées, un grand esprit de foi, de charité, de zèle, un profond sentiment des choses religieuses et divines, une estime et un amour souverains de Jésus-Christ et de son Église, enfin toutes les dispositions et toutes les lumières qu'il importe à un prêtre d'acquérir et de répandre parmi les fidèles [2]?

117

Quels sont les caractères particuliers de saint Jérôme, de saint Augustin, d'Origène, de saint Chrysostome, de

[1] Sailer, supra. — [2] Bossuet, *Déf. de la trad.*, l. IV, ch. XVIII; *Lett.* 155, *au P. Lamy*, et *Préf.* de l'Apoc., n° 17.

saint Grégoire le Grand, comme commentateurs [1]? Qu'est-ce qui a porté un certain nombre de Pères à s'attacher spécialement aux sens spirituels? L'Écriture ayant divers sens et les âmes divers besoins, n'est-il pas loisible à tous les interprètes de suivre leur attrait, et ne peuvent-ils pas le faire sans sortir de la vérité? N'est-il pas sage de ne rien mépriser et de profiter de tout [2]?

118

Quel est le mérite des commentateurs contemporains ou récents? S'il en est qui se distinguent par leur méthode, leur science des langues, leur érudition, leurs connaissances historiques, géographiques, etc., ne faut-il pas reconnaître qu'ils sont en général inférieurs aux anciens pour l'esprit de foi, pour la piété, pour l'élévation et l'ardeur des sentiments, enfin pour les impressions et les fruits qu'ils produisent? Voit-on que leurs travaux aient beaucoup augmenté la somme ou l'évidence des vérités révélées? Leur principale application n'est-elle pas de mettre en relief les preuves diverses de l'authenticité des livres saints, surtout les marques intrinsèques? Pourquoi cela? N'en est-il pas un certain nombre qui semblent ne voir dans les textes sacrés qu'une matière propre à faire briller leurs connaissances ou leur pénétration, et dont les ouvrages respirent moins la docilité envers l'Église que la confiance en eux-mêmes et l'attache à leurs sentiments personnels [3]?

[1] D'Argonne, *Traité de la lecture des Pères;* Wiseman, *Disc.* 11e *sur les rapp. entre les sciences*, etc.. Cf. Migne, *Patrol. lat.* Indic., t. II, Index script.; Lamy, *Introd.*, t. II, *ad calcem.* — [2] Fleury, *Disc.* 5 *sur l'hist. de l'Eglise;* Cf. P. Zucconi, *Lezioni sacre sopra la div. Scritt.*, 1714; Bergier, *Figures;* Nicole, *Préf.* de *l'Explic. du Cantiq. des cantiq.* et Réflexions à la tête du *Tableau des devoirs d'un pasteur* par Hamon; Bausset, *Principes généraux pour l'intelligence des prophéties*, ch. VI. — [3] Bossuet, supra, et *Lett.* 165 *au P. Mauduit;* P. Perrone, *Prælect. theol.*, t. III, part. II, ch. III, art. 2; Haneberg, part. IX, ch. IV, § 3; *Revue*, mars 1862.

119

Quelle estime faut-il faire et quel profit peut-on tirer des commentateurs protestants? Doit-on prendre à la lettre les éloges qu'ils se donnent mutuellement, leur dédain pour les Pères et pour les interprètes catholiques, leur confiance dans les résultats de la critique et de la science des langues? Ne réussissent-ils pas mieux à ébranler l'autorité des livres saints qu'à en inculquer la doctrine, et à les rabaisser dans l'estime des fidèles qu'à leur concilier la foi et la vénération? Ne consultent-ils pas bien souvent, dans leur exégèse, l'intérêt de leur réputation, l'amour de la nouveauté, les besoins du système plutôt que le sens naturel des termes et les lois ordinaires au langage? N'empruntent-ils pas quelquefois aux auteurs catholiques ce qu'ils ont de meilleur et de plus apprécié [1]?

120

Loin de se plaire dans ces productions ou d'en affectionner les auteurs, ne doit-on pas s'en défier [2], même de ceux qui se donnent pour orthodoxes [3], à plus forte raison des rationalistes déclarés [4], encore qu'on ne les lise que pour en connaître les erreurs et pour les combattre [5]? S'il y a

[1] V. g. * De Mestral, * Gaussen, * Godet, etc. — [2] Jér. II, 13; Cf. Regulæ Indicis, et Bulla : *Apostolicæ sedis*, 1871. — [3] * Delitzsch, * Keil, * Lange, * Hævernick, * Hengstenberg, * Kurtz, * Schrœder, * Fay, * Hess, * Gaussen, * Godet, * Grimm, * Hasse, * Ranke, * Zugler, etc. — [4] * Augusti, * Bauer, * Bertheau, * Berthold, * Bunsen, * Corrodi, * Colenso, * Coquerel, * Coulin, * Eichhorn, * Ewald, * Fulda, * Gesenius, * Hartmann, * Hausrath, * Hitzig, * Hirzel, * Holtzman, * Keim, * Knobel, * Kuënen, * Lipsius, * Maurer, * Nachtigal, * M. Nicolas, * Noeldeke, * J. Olshausen, * Paulus, * Redslob, * Renan, * Reuss, * Réville, * Schulten, * Scherer, * Schultz, * E. Schuster, * Stahelin, * Strauss, * O. Thenius, * Vater, * Vatke, * Volkmar, * Weber, * De Wette, * Winer, * Zeller, etc. — [5] Cf. De Blanche-Rafiin : *Jacq. Balmès*, p. 44; *Revue* 1867, t. XV, p. 329, et t. XVI, p. 44; *Etudes* des PP. Jésuites, 1865, oct., et 1873, juillet.

quelque profit à tirer de leurs recherches, n'est-ce pas pour les théologiens versés dans le dogme et la polémique, et pour les ecclésiastiques voués par état à l'étude des saintes lettres et à la défense de la vérité?

CHAPITRE IV

DES RÈGLES A OBSERVER DANS L'INTERPRÉTATION DES TEXTES [1].

1° Règles communes pour toutes sortes d'interprétations.

121

D'où vient l'obscurité que les livres saints présentent en beaucoup d'endroits [2]? Est-ce de la profondeur des vérités révélées ou de l'inexpérience des écrivains sacrés, de la variété ou de l'imperfection de leur langage [3]? Quoi qu'il en soit, n'y a-t-il pas des règles à suivre pour éviter l'erreur dans l'interprétation des passages difficiles? Quelle est la partie de la science sacrée qui fait connaître ces règles? En quoi l'herméneutique diffère-t-elle de l'exégèse [4]?

122

Soit qu'on entreprenne un long commentaire ou qu'on cherche seulement le sens de quelque passage, est-ce une bonne méthode de s'isoler de tout enseignement, de se soustraire à toute autorité, et de ne consulter que son propre sens sur les difficultés qui se rencontrent [5]?

[1] Ranolder, *Hermeneutica generalis;* Kohlgruber, *item, Vindobonæ*. 1850; Lamy, t. I, sect. II; Danko; Friedlieb. — [2] Serrarius, *Proleg. bibl.*, ch. XXII. — [3] V. g. N. T. Matt. III, 11; V, 22, 34, 39; VII, 1; XII, 32; XIX, 24; XXIII, 10; Marc XI, 24; Luc XVI, 9; Joan. III, 13, 36; VIII, 11; X, 36; XIV, 26; Act. XVI, 31; XX, 24; Rom. III, 20, 28; VIII, 1, 32; IX, 13, 21; II Cor. IV, 17; Phil. II, 13; Gal. II, 16; III, 9; Tit. I, 15; I Pet. I, 15, etc. — [4] Gilly, t. II, p. 360. — [5] Conc. Trid., Ses. 4.

123

Jésus-Christ n'a-t-il pas établi une autorité souveraine pour décider toutes les questions de foi? Pourrait-elle décider toutes les questions de foi si elle ne prononçait infailliblement sur le sens des Écritures [1]?

124

D'après cela, la première règle pour un interprète catholique, n'est-ce pas de subordonner toutes ses explications aux décisions de l'autorité, et de respecter beaucoup les sentiments de l'Église, lors même qu'elle ne les impose pas? Contredire une décision doctrinale, ne serait-ce pas renoncer à la foi? et faire peu de cas des sentiments que l'Église approuve, n'est-ce pas une témérité et une présomption [2]?

125

Loin de se plaindre ou de s'inquiéter, quand elle croit devoir fixer le sens d'un passage ou réprouver une interprétation, tout vrai fidèle ne doit-il pas se réjouir et n'a-t-il pas à en profiter? Ne faudrait-il pas partager l'aveuglement des hérétiques, pour lui reprocher d'asservir les esprits, de décourager la science, ou de mettre en jugement la parole même de Dieu? Ne restera-t-il pas toujours aux exégètes sensés un espace assez vaste pour déployer leur talent et exercer leur activité [3]?

[1] Matt. XVIII, 17; XXVIII, 19; Joan. XXI, 17; Act. XX, 20; Eph. IV, 11; I Tim. III, 15; II Tim. I, 14; Migne, *Démonst.*, t. XIV, p. 1095. — [2] Lamy, t. I, ch. VII, p. 244; Manning, p. 212, 227, 232, 276; Bossuet, *Inst. sur les promesses;* P. Perrone, *Prælect.*, t. IX, *De verbo script.*, ch. III; Grenoble, t. I, p. 341. — [3] Acosta, l. II, ch. XII, XIII, XIV; Sheffmacher, *IIe Lett. d'un docteur allemand.*

126

N'est-ce pas une vérité d'expérience aussi bien qu'un point de foi, que tout interprète qui s'est fait une loi de respecter les sentiments de l'Église est resté dans la vraie doctrine et a conservé l'estime et la confiance, tandis que tous ceux qui ont méprisé ses décisions et suivi leur sens particulier ont donné dans des extravagances ou des paradoxes qui ont nui également à leur réputation et à leur vertu?

127

L'accord moralement unanime des Pères dans une interprétation doctrinale n'est-il pas un indice certain de la croyance de l'Église et l'équivalent d'une décision de foi? Lors même que leur sentiment n'est pas unanime et qu'il n'y a qu'un consentement commun, ne mérite-t-il pas une grande déférence, et ne serait-ce pas une témérité de la contredire [1]? Quelle est l'autorité des docteurs de l'école et des interprètes? Pourquoi le sentiment des Pères et des docteurs n'a-t-il pas la même autorité en matière de science, lorsqu'il est question d'histoire, de géographie, etc.?

128

Si neuve que soit une explication, dès qu'elle n'est pas contraire à la doctrine de l'Église, ne doit-on pas se garder de la condamner *à priori?* Ne peut-il pas se rencontrer partout des expressions, des allusions, des tournures dont on a perdu le sens, ou qu'on n'a saisi qu'imparfaitement, et dont on retrouve aujourd'hui la clef [2]?

[1] Bossuet, *Déf. de la trad.;* Lamy, t. I, ch. VII, sect. II, nº 56; Gilly, t. II, p. 109; H. Perreyve, *Critiq. hist.*, fin, *Correspondant*, 1859. — [2] Glaire, t. I, ch. V, art. 3, règl. 5.

129

La seconde règle posée par les docteurs catholiques, n'est-ce pas qu'il faut entendre les endroits obscurs ou équivoques *selon l'analogie de la foi?* Comment faut-il entendre cette règle et sur quel principe est-elle fondée? Ne résulte-t-elle pas évidemment de l'accord qui ne peut pas manquer d'exister entre toutes les parties de la révélation, les deux Testaments, les décisions des conciles et des papes, la tradition, la pratique de l'Église, etc. [1]?

130

En l'absence d'une décision doctrinale et d'une tradition nette et sûre, qu'est-ce qu'un interprète peut faire de mieux pour éclaircir un endroit obscur que d'en rapprocher tous les passages inspirés qui traitent du même objet ou qui y ont rapport, par exemple de réunir tous ceux qui concernent l'eucharistie, la grâce, la primauté de saint Pierre, etc. [2]? N'est-il pas certain qu'il jaillira de l'ensemble une lumière qui se reflétera sur toutes les parties [3]? Ne peut-on pas faire servir à cet usage les tables de matières placées à la fin des Bibles?

131

D'après cette règle, celui qui aspire à devenir un bon interprète ne doit-il pas s'efforcer d'acquérir de la sainte Écriture une connaissance aussi complète et aussi exacte

[1] Gilly, t. II, p. 113; Lamy, t. I, p. 238, nº 40, 41. — [2] Concordantiæ, Item; Martianay, *Méthode pour expliquer l'Ecriture par l'Ecrit.*; Migne, C. C., t. II, p. 739. — [3] Cf. Gen. XXII, 1, et Jac. I, 13; I Reg. XXXI, 4. et II Reg. I, 2, 10; Matt. XII, 38, et Joan. X, 38; Matt. XX, 28, et I Joan. II, 12; Matt. XXVI, 8, 12, et Joan. XII, 1, 8; Luc XIV, 26, et Exod. XX, 12; Joan. XVII, 3, et Exod. IV, 13; XX, 3, 7; Act. VII, 16, et Gen. XXIII, 16; Rom. III, 28; Jac. II, 20, 24, etc.

que possible, de manière à pouvoir rapprocher à tous moments et sans efforts l'Ancien Testament et le Nouveau, les livres historiques et les prophètes, les Rois et les Paralipomènes, les synoptiques et saint Jean, les Actes et les Épîtres, etc.[1]? N'est-ce pas une habitude à prendre de toujours remonter à la source des citations que l'on rencontre[2]?

2° Règles spéciales pour chaque genre d'interprétation.

a. Règles pour l'interprétation littérale.

132

Pour bien saisir la pensée des auteurs inspirés, suffit-il d'entendre la langue dans laquelle ils ont écrit, d'en connaître le lexique et la grammaire, d'être versé dans la littérature de l'époque, en un mot, d'avoir fait de bonnes études philologiques? Les auteurs sacrés n'ont-ils pas dû, pour exprimer les vérités surnaturelles qu'ils devaient apprendre au monde, donner un sens nouveau aux mots dont ils se servaient, ou du moins en modifier la signification primitive? Ce nouveau sens, propre aux livres saints, qui peut le faire connaître, sinon la tradition de l'Église, c'est-à-dire ceux de ses membres qui ont entendu les discours des auteurs sacrés en même temps qu'ils lisaient leurs écrits, puis ceux qui ont hérité de leurs sentiments, et enfin ceux à qui Notre-Seigneur a promis son assistance pour enseigner sa doctrine jusqu'à la fin des siècles[3]?

133

Pour déterminer sûrement la valeur d'un terme, ne faut-il pas avoir égard au temps, au lieu, aux circonstances dans

[1] S. Aug. *De doct. Christ.*, l. II, ch. VI, IX; Gilly, t. II, p. 81, 85. — [2] *Revue*. 1868, t. XVIII, p. 440. — [3] Ranolder, part. I, §§ 14, 19; Gilly, t. II, p. 90; Lamy, t. I, p. 240.

lesquelles est placé celui qui l'a employé? Ne faut-il pas aussi tenir compte de son caractère, de la nature du sujet, du genre de son langage? D'après cela, n'y a-t-il pas dans la Bible des mots auxquels on doit donner des sens différents, selon le livre où ils se trouvent : v g. *Christus*, *magus*, *adorare*, *pascere*, *fornicari*, *verbum*, etc.? Le mot *fides* ne change-t-il pas de signification : Rom. III, 3; XIV, 23; Tit. II, 10; Gal. I, 23; Act. XVII, 31? N'en est-il pas de même du mot *infernus* : Matt. XI, 23; Luc X, 15; XVI, 22; Act. II, 27, 31; Apoc. I, 18; VI, 8; XX, 13, 14; et Matt. XVI, 18; Luc XVI, 22? Le mot *Fils* n'est-il pas souvent employé pour *descendant* : Gen. XLVI, 22; II Rois XIX, 24; Zac. I, 1; Esd. V, 1; Paral. I, 17; quelquefois pour *disciples*, *partisans*, etc. : Matt. XI, 19; Eph. V, 6; I Thes. V, 5; I Joan. III, 10; celui de *Frère* pour *collatéral* : Gen. XIV, 16; XXIX, 12, 15? Le nom de l'*ancêtre* ne sert-il pas à désigner la *postérité* : Gen. IX, 25; Jér. X, 25, etc.? Certains nombres ne sont-ils pas employés quelquefois dans un sens vague, indéterminé ou seulement approximatif : Gen. XXXI, 7; Dan. I, 20; IV Reg. VIII, 9; Ez. XXIX, 11, 13; Prov. XXVI, 16, 25; Ps. CXVIII, 164; Luc XVII, 4; Judic. XI, 26 [1]?

134

Si c'est une proposition qu'on ait à interpréter, suffit-il de la considérer en elle-même isolément? Ne faut-il pas la confronter avec les passages parallèles, la rapprocher du contexte, consulter le reste du discours et même l'ouvrage entier? Lorsqu'il s'agit d'un auteur inspiré, peut-on douter que toutes ses idées ne soient d'accord entre elles et que toutes les parties de son ouvrage n'aient été en harmonie dans sa pensée [2]?

[1] Gilly, t. II, p. 73; Lamy, t. I, p. 234. — [2] Gilly, t. II, p. 81, 85, 87; Glaire, t. I, p. 412; Grenoble, t. II, p. 16, 22.

135

S'il s'agit d'un discours, n'est-il pas essentiel d'en connaître toutes les circonstances, le caractère de l'orateur, les dispositions de son auditoire, l'opposition qu'on témoignait à ses sentiments, le péril qu'il y avait à parler trop clairement, etc.[1] ? N'est-ce pas d'après ces données qu'on devra mesurer la portée de ses paroles, apprécier la valeur de ses réserves, discerner ses allusions, ses arguments *ad hominem*, etc.[2] ?

136

S'il s'agit d'un livre, d'un écrit plus ou moins étendu, et qu'on sache dans quel dessein il a été composé, ne faut-il pas avoir constamment ce dessein à l'esprit en l'interprétant[3] ? D'après cette règle, n'est-il pas évident que toutes les citations du Nouveau Testament ne sont pas de simples accommodations ? Ne sait-on pas que les apôtres se proposaient autre chose que l'agrément des auditeurs, et qu'ils n'auraient pas allégué aux Juifs, pour les convaincre, des textes dépourvus de toute valeur[4] ?

b. Règles pour l'interprétation spirituelle.

137

Comment peut-on être assuré que certains passages ont un sens spirituel, et déterminer avec certitude cette signification ? La tradition, consignée dans les écrits des Pères et dans la liturgie de l'Église, ne peut-elle pas avoir à cet

[1] Gilly, t. II, p. 94; *Revue*, 1867, t. XV, p. 290, et t. XVI, p. 123 — [2] V. g. Matt. XXVI, 62; Luc XXII, 67; Joan. II, 19; III, 14. — [3] V. g. Joan. XX, 31. — [4] V. g. Matt. I, 23; XXI, 42; Act. IV, 25; Gal. III, 8; Cf. Duguet, *Règles*, etc., C. C., t. XXVII.

égard la même autorité que la sainte Écriture? Néanmoins la plupart du temps ces témoignages sont-ils assez exprès pour être décisifs [1]?

138

Ne doit-on pas reconnaître comme probable, sinon comme certaine, la réalité d'un sens spirituel, quand ce sens s'harmonise parfaitement avec le sens littéral, quand il se lie à d'autres sens spirituels solidement établis, quand il résulte de l'existence d'un type reconnu ou démontré, enfin quand il semble nécessaire pour justifier l'importance que l'auteur sacré attache à ses paroles et pour leur donner la justesse et la convenance désirable [2]?

139

Dans l'exposition des sens spirituels, ne faut-il pas avoir soin d'éviter l'excès? N'y a-t-il pas des inconvénients, à notre époque surtout, à donner des conjectures pour des choses certaines et des jeux d'imagination pour des idées divines [3]? Ne faut-il pas se souvenir aussi que l'existence de ce sens dans l'Écriture est indubitable, qu'il est un des caractères et des ornements de nos saints livres, et que l'abus qu'on en peut faire n'est pas une raison pour y renoncer ou pour en blamer l'usage [4]?

140

Où trouve-t-on en plus grand nombre et avec le plus de clarté des significations spirituelles? N'est-ce pas dans les

[1] Glaire, t. I, ch. v, q. 3, etc. — [2] De Vence, *Comment Jésus-Christ est la fin de la Loi*; Duguet, *Règles*; Carron, *Jésus-Christ vrai Isaac*, Préface; P. Léonard, *Traité du sens littéral et du sens mystique; Lettre d'un Prieur*. — [3] II Pet. III, 16. — [4] Nicole, *Préf.* du Cant. des cantiques commenté par Hamon; Concil. Pictav. 1868, ch. x, § 1; Freppel, *Origène*, leç. 25, 26.

livres historiques et dans les livres légaux? N'est-ce pas là que doivent être les types et les figures[1]?

141

Pourquoi le sens spirituel est-il plus souvent cité par les prédicateurs que par les théologiens? Est-il moins propre à prouver les dogmes qu'à les exposer ou à les confirmer? Quand il est établi d'une manière certaine, ne peut-il pas servir de base à une démonstration, aussi bien que le sens littéral? N'est-il pas allégué comme preuve en certains endroits du Nouveau Testament[2]?

c. Règles pour l'accommodation des textes.

142

Quand l'accommodation est fondée sur la parité, l'analogie ou la connexion des matières, n'a-t-elle pas une certaine valeur logique? Ne contribue-t-elle pas à éclairer l'esprit et à le convaincre par les raisonnements qu'elle suggère[3]?

143

Lors même qu'elle se réduit à une simple allusion ou qu'elle résulte d'un rapport purement mental, si elle a pour effet de renouveler des souvenirs ou des sentiments pieux, et qu'on l'emploie avec mesure et convenance, n'ajoute-t-elle pas à l'agrément et au mérite de la composition? Ne contribue-t-elle pas à donner au langage du prêtre un caractère de piété et une onction surnaturelle qui édifie et qui élève l'âme?

[1] Acosta, l. III, ch. XVI. — [2] Lamy, t. I, ch. VII, sect. 1, n° 28; Glaire, t. I, ch. V, q. 4. — [3] Acosta, l. III, c. XIII; Gilly, t. II, p. 70, 72.

144

Dans ce cas, ne faut-il pas prendre garde qu'on ne se méprenne sur l'accommodation, ou qu'on ne soit induit en erreur sur le sens des paroles citées [1]? N'est-ce pas donner lieu à cet inconvénient, que d'alléguer sans restrictions un texte dans un sens fictif, comme s'il était l'énoncé ou la confirmation de la doctrine qu'on prêche ou qu'on veut établir [2]? Ne serait-ce pas un abus, plus blâmable encore, d'appliquer les textes sacrés à des sujets profanes ou d'en faire des bons mots et des railleries [3]?

[1] Acosta, l. III, ch. XIII. — [2] Sic v. g. Gen. XIV, 21; XIX, 7; III Reg. II, 20, 24; Job XXI, 13; Ps. XVII, 24, 27; XVIII, 18; XXXVIII, 4; LXX, 5; LXXIV, 3; CXVIII, 9, 109; Prov. XXIV, 16; XXVI, 28; Sap. VIII, 21; Luc I, 48; X, 16; XVII, 20; XXI, 19; XXII, 38; Joan. XIII, 27; XVIII, 38; Rom. XII, 1; XIII, 1; XIV, 7; I Cor. I, 25; X, 11; II Cor. III, 6; IV, 7; X, 11; XII, 9; I Thess. IV, 11; Heb. XII, 2; Jac. V, 20; I Joan. IV, 8. — [3] Acosta, l. III, ch. VIII

ANCIEN TESTAMENT

Salus ex Judæis est. (JOAN.) VI. 22.

ANCIEN TESTAMENT[1]

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES.

1° Divinité de l'Ancien Testament.

145

Pourquoi ce nom de Testament donné au recueil des livres inspirés avant Jésus-Christ? Celui d'Alliance qu'on a voulu y substituer était-il plus convenable? Répond-il mieux au terme employé dans la Bible [2]?

146

Comment furent publiés et conservés les livres de l'Ancien Testament? Les originaux n'étaient-ils pas déposés dans le tabernacle, sous la garde du pontife et des prêtres? Est-ce à dire qu'il dépendît des prêtres de les modifier à leur gré? Les copies n'étaient-elles pas en bon nombre entre les mains des particuliers? S'il avait été au pouvoir des prêtres de changer ces livres par des additions ou des suppressions arbitraires, ne les trouverions-nous pas bien

[1] Cf. Haneberg, Reusch, Herbst et Welte, Jahn, Zschokke, * Davidson, * Kalisch, * Hævernick, * Delitzsch, * Keil, etc. — [2] Acosta, l. I, ch. XII, 13, 14; Vence, *Préf. génér. sur l'Anc. Testament*; D. Calmet, *Comment. sur Héb.* IX, 16: Bergier, *Dictionn. : Alliance.*

différents de ce qu'ils sont et n'y remarquerait-on pas des traces d'altération[1]?

147

N'a-t-on pas prétendu que les livres antérieurs à la captivité avaient péri dans la ruine de Jérusalem, qu'ils avaient été restitués de mémoire par Esdras, et que leur autorité n'avait d'autre base que son témoignage? Cette assertion peut-elle se soutenir[2]?

2° Des livres deutérocanoniques de l'Ancien Testament.

148

Le canon des Juifs était-il aussi strictement fixé que le nôtre? En consacrant le passé, n'avait-il pas dû réserver l'avenir? Ne s'est-il pas en effet modifié et agrandi avec le temps[3]? Les Juifs n'avaient-ils pas comme nous des livres deutérocanoniques?

149

L'insertion de ces livres dans la version des Septante, ou dans la collection biblique faite à Alexandrie, avait-elle pour les Juifs de Jérusalem la même valeur qu'une insertion solennelle dans le canon[4]? Sans blâmer la doctrine de ces livres, un certain nombre de docteurs n'en contestaient-ils pas cependant l'autorité? N'est-ce pas ce que supposent le témoignage de Josèphe à cet égard et le rejet de ces textes allégués par les chrétiens dans les premiers temps[5]?

[1] Deut. XVII, 18; XXXI, 9, 26; Cf. Exod. XXXII, 4. — [2] IV Esd. XIV, 44; Bossuet, *Hist. univ.*, ch. XXXV et XXXVII; Vence, *Dissert.*. Dern. vol. fin. — [3] Cf. Jos. XXIV, 26; I Reg. X, 25; Esth. IX, 19; Prov. XXV, 1; Malou, t. II, 27, 44; Danko, *De script.* 19. — [4] Cf. Serrarius. Zschokke, p. 353, Danko. — [5] Malou, t. II, p. 36.

150

Les apôtres et Jésus-Christ lui-même n'ont-ils pas cité les livres deutérocanoniques comme parole de Dieu aussi bien que les autres livres [1]? S. Paul ne les comprend-il pas avec les autres, quand il dit : *Omnis scriptura divinitus inspirata* [2]? Ne faisaient-ils pas partie de l'Italique aussi bien que de notre Vulgate? Les plus anciens canons ne les mettent-ils pas sur le même rang que les protocanoniques [3]?

151

Si les Pères d'Orient paraissent leur avoir été moins favorables à une certaine époque, n'est-ce pas uniquement parce qu'ils avaient à combattre les Juifs qui récusaient les preuves appuyées sur ces livres? Personnellement, ces Pères étaient-ils opposés au sentiment qui dominait dans le reste de l'Église?

3° Du rapport de l'Ancien Testament avec le Nouveau.

152

Sans être indispensable pour les chrétiens comme pour les Juifs, la connaissance de l'Ancien Testament ne nous offre-t-elle pas encore un grand intérêt [4]? L'Ancien Testament ne sert-il pas beaucoup à nous faire connaître Dieu et l'homme, avec leurs rapports mutuels? N'a-t-il pas une partie absolument essentielle, qui est de tous les temps et s'adresse à tous les hommes? De plus, la connaissance des livres historiques et prophétiques n'est-elle pas néces-

[1] Cf. Tob. IV, 16, et Luc VI, 3; Sap. VII, 26, et Héb. I, 3; Sap. XIII, 1, et Rom. I, 17; Eccli. XXIV, 29, et Joan. VI, 35; Eccli. XXXV, 11, et II Cor. IX, 7; — [2] II Tim. III, 16. — [3] Supra, *Introd.*, n° 21; Vieusse, *La Bible mutilée*. — [4] Acosta, l. I, ch. XII et XV; Cornel. à Lapide, *Proœm. in Pentat.*; d'Estremare, *Mémoire sur les deux alliances*.

saire pour bien entendre le Nouveau Testament et en apprécier toutes les preuves [1]? Pourquoi donc étudie-t-on moins ces livres et les explique-t-on moins aux fidèles qu'au commencement de l'Église?

153

Que faut-il entendre quand on recommande d'étudier surtout Jésus-Christ dans l'Ancien Testament? S'agit-il seulement de recueillir les prophéties relatives à la venue, à la mission, aux mystères du Sauveur? N'est-il pas certain que le Verbe incarné, avec tout ce qui se rattache à sa personne, la rédemption du monde, l'établissement de l'Église, son organisation, sa doctrine, son culte, ses sacrements, est le grand objet des révélations de Dieu et de sa providence depuis l'origine du monde? N'est-ce pas ce grand dessein constamment suivi et enfin réalisé, qui met l'unité dans nos saints livres et qui en fait l'intérêt et le charme [2]?

154

En avançant que l'imagination des premiers chrétiens a formé l'histoire de Jésus-Christ par la réunion des traits les plus merveilleux des patriarches et des prophètes, les rationalistes ne reconnaissent-ils pas l'harmonie qui existe entre les deux Testaments? Ne s'ensuit-il pas que dans l'étude des Écritures on doit faire une grande attention

[1] Gal. III, 24; Cf. Gen. XXI, 10, et Gal. IV, 30; Gen. XV, 6, et Rom IV, 22, 24; Jos. I, 5, et Héb. XIII, 5, 6; Deut. XXV, 4, et I Cor. IX, 9, 10. — [2] Bausset, *Principes généraux, etc.*, ch. VII; Joubert, *Explication de l'histoire de Joseph*, Disc. prélim.; Gauchat, *Rapport des chrétiens et des Hébreux*; Duguet, *Règles*, Préf., C. C., t. XXVII; Bécan, *Monitum præamb.*, C. C., t. II, p. 9; de Vence, *Diss. sur l'A. T. Comment J.-C. est l'objet de la loi*; Mory, *Motifs de zèle pour les ecclésiast.*, t. II, p. 165; Pascal, *Pensées*, *Figures*, *Jésus-Christ*; Berruyer, *Préface*; Grenoble, t. II, p. 25; Anonyme, *Du saint office*, ch. 4.

aux sens spirituels, c'est-à-dire aux événements et aux personnages qui figurent les mystères du Sauveur ou qui indiquent les desseins de Dieu à son égard [1]?

155

Comment divise-t-on les livres de l'Ancien Testament, à raison de leur objet? N'y a-t-il pas un avantage à lire d'abord les livres historiques, puis les doctrinaux, puis les prophétiques? N'est-ce pas l'ordre qu'on a suivi dans la disposition du Nouveau Testament [2]? Quel est l'ordre chronologique des livres de l'Ancien [3]?

[1] Duguet, *Règles*, C. C., t. XXVII. — [2] Acosta, l. I, c. 8. — [3] Voir le tableau de la page suivante.

ORDRE LOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE DES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

HISTORIQUES.		MORAUX.		PROPHÉTIQUES.		DATE
HISTOIRE DU PEUPLE DE DIEU.	HAGIO-GRAPHIE.	CHANTS, SACRÉS.	ŒUVRES DIDACTIQUES.	GRANDS PROPHÈTES.	PETITS PROPHÈTES.	DU LIVRE.
						Avant J.-C.
Genèse.						XVIe siècle.
Exode.						»
Lévitique.						»
Nombres.						»
Deutéronome.						»
Josué.						XVe siècle.
Juges.						XIIe siècle.
Ruth.						»
		Psautier.				XIe siècle.
			Proverbes.			Vers 1000
		Cantique.				»
			Ecclésiaste.			»
	Job.					Xe siècle.
I et II Rois.						»
				Avant la ruine du royaume d'Israël.		
					Jonas.	840-784
					Amos.	810-785
					Osée.	800-725
				ISAÏE.		765-698
					Joël.	800-670
					Michée.	758-699
				Entre la ruine de Samarie et celle de Jérusalem.		
					Nahum.	720-698
					Sophonie.	640-609
					Habacuc.	612-598
				JÉRÉMIE.		628-585
				Pendant la captivité.		
					Baruch.	628-580
					Abdias.	588-583
				EZÉCHIEL.		595-536
				DANIEL.		606-534
III et IV Rois.						VIe siècle.
I et II Paralip.						»
	Tobie.					»
	Judith.					»
	Esther.					VIe, Ve siècle
				Après la captivité.		
					Aggée.	538-515
Esdras.					Zacharie.	520-510
Néhémie						466
						440-420
					Malachie.	436-400
			Ecclésiastique			260
			Sagesse.			200
I Machabées.						125
II Machabées.						100

PREMIÈRE PARTIE

LIVRES HISTORIQUES

1° Intérêt des livres historiques de l'Ancien Testament.

156

L'histoire contenue dans l'Ancien Testament n'est-elle pas pour tous du plus haut intérêt? N'y trouve-t-on pas un récit complet des révélations de Dieu et de ses opérations surnaturelles avant Jésus-Christ? Le peuple hébreu, qui en a été le témoin et l'objet principal, n'a-t-il pas eu une destinée privilégiée entre toutes? N'a-t-il pas coopéré aux plus grands événements du monde et survécu aux empires les plus puissants [1]?

157

Peut-on souhaiter dans une histoire une exposition plus complète, où l'on voie mieux la raison, les ressorts et le but des événements, qui fournisse plus de lumières pour la conduite des individus et des peuples? Conçoit-on un tableau plus sensible des perfections de Dieu, une démonstration plus frappante des vérités religieuses, des exemples plus puissants pour porter les âmes à la vertu? Où trouve-

[1] Cf. Deut. XXXII, 8, 9; Bossuet, *Hist. univ.* part. II, ch. I; D. Calmet, *Diss. sur l'Hist. des Héb.*; Pascal, *Pensées*, édit. Faugère, t. II, p. 155; Migne, *Démonstrations;* Introd. p. 259, 366; Haneberg, *Initio*; Nicolas, *Etud.*, part. II, l. II, ch. IV; *Annal de phil.*, t. II, p. 54; Th. Brunton, *Chronologie univ.*, t. I, p. 347.

rait-on dans l'antiquité des modèles de sainteté aussi nombreux, aussi parfaits, aussi bien tracés [1], une connaissance aussi profonde du cœur humain et une égale intelligence des desseins de Dieu sur le monde [2]?

158

Si l'on voit certains désordres mêlés à tant de belles actions, le récit qui en est fait n'est-il pas toujours motivé par de justes raisons? Y sent-on jamais la faiblesse ou l'indifférence à l'égard de la morale? Le vice en devient-il moins odieux? D'ailleurs les termes et les détails qui sembleraient peu réservés aujourd'hui l'étaient-ils alors? Ces récits devaient-ils être mis entre toutes les mains [3]?

2° Certitude de ces livres.

159

Indépendamment de leur inspiration et de leur autorité divine, ces livres n'ont-ils pas déjà la plus grande autorité humaine qui se puisse concevoir? N'y trouve-t-on pas plus de caractères d'authenticité, de véracité, d'intégrité que dans toute autre histoire ancienne [4]?

160

Est-il une histoire de l'antiquité qui offre plus de marques de sincérité, où les faits se présentent avec plus de vraisemblance, où ils soient décrits avec plus de précision, où

[1] Bossuet, *Politiq.*. Initio; Darras, t. II, époq. 5, ch. II, § 1, n° 3; Grenoble, t. I, p. 145; Hanapas, *Exempla biblic., etc.* — [2] V. g. II Reg. XV, 2-6; III Reg. XII, 26-28; Esth. V et VI. — [3] Fleury, *Mœurs des Isr.*; Bullet., t. I, p. 278. — [4] Bossuet, *Hist. univ.*, part. II, ch. XXVII, et *Politiq.*, Introd.; Bergier, *Vraie religion*, t. II, ch. II.

ils s'enchaînent et se succèdent d'une manière plus naturelle, où la chronologie donne moins lieu au soupçon d'exagération, où l'auteur soit moins préoccupé de son intérêt ou de sa réputation[1], où il semble moins céder à l'entraînement de l'éloquence ou de la poésie[2]?

161

N'est-ce point par un dessein de la Providence que les plus grands événements de cette histoire ont tous été écrits à l'époque où ils sont arrivés, par des hommes qui les avaient vus ou qui en avaient de bonnes preuves sous les yeux et qui ne pouvaient avoir la pensée de tromper? Ces faits capitaux ne sont-ils pas les seuls importants pour la religion, et d'ailleurs l'exactitude de l'historien à cet égard ne met-elle pas hors de doute sa véracité pour tout le reste?

162

Tous les livres historiques de l'Ancien Testament ne sont-ils pas liés ensemble? Les plus récents ne confirment-ils pas les récits des plus anciens[3]? La religion, les fêtes, les cérémonies, les prières des Juifs, les solennités chrétiennes elles-mêmes et la foi de l'Église n'ont-elles pas pour fondement les faits attestés par les livres sacrés du peuple de Dieu[4]?

163

Cette histoire ne trouve-t-elle pas une confirmation dans une foule de témoignages profanes, d'inscriptions, de monuments, d'observations scientifiques? Ne convient-on pas qu'on n'a pu la convaincre d'erreur jusqu'ici sur aucun

[1] Cf. Gen. XII, 11, 13, 20; XLIX, 5, 7; Exod. XVIII, 8, 22, 24; Lévit. X; Num. XX, 12; XXVII, 12-14; Deut. IX, 24; XVIII, 15, 18; XXXII, 51; Judic. II, 19; I Reg. XII, 12; Néh. IX, etc. — [2] Grenoble, t. I, p. 30, etc. — [3] Bossuet, *Hist. univ.*, part. II, ch. XXVII, XXVIII. — [4] Haneberg, part. V, ch. V.

point, que ce qu'on lit dans la Genèse sur les premiers âges du monde est encore ce qu'on a pu trouver de plus raisonnable et de mieux établi, et qu'à moins de reposer en l'air ou de se réduire à de simples fragments, toutes les histoires particulières doivent prendre dans la Bible leur première autorité et leur point de départ [1]?

164

De fait, est-il une histoire qui ait obtenu dans le monde une créance égale à celle dont jouit l'histoire du peuple juif? Voit-on une nation qui ait eu pour ses annales une estime, une vénération, une vigilance comparables à celles des Israélites pour leurs livres sacrés? Est-il un monument qui ait été préservé aussi admirablement de toute altération?

165

N'est-ce pas une grande jouissance pour un homme de foi d'avoir du monde et de la vraie religion une histoire suivie dont Dieu lui-même est l'auteur, où les moindres détails sont incontestables, où l'explication des faits est aussi sûre que les faits eux-mêmes, où l'on n'a à redouter ni partialité, ni artifice, ni dissimulation, où toutes les vérités de la religion prennent un corps et trouvent une démonstration?

[1] Gainet, t. I, p. 171, etc.; Duvoisin, *Livres de Moïse;* Grenoble, t. I, p. 43, 158, etc.; *Annal. de phil.*, t. XXXI, p. 122.

SECTION PREMIÈRE

HISTOIRE DU PEUPLE DE DIEU

QUESTIONS GÉNÉRALES SUR LE PENTATEUQUE[1].

166

Quel est l'objet du Pentateuque? N'est-ce pas dans ce livre que l'on trouve les notions les plus étendues et les plus précises sur les premiers âges du monde? Est-ce à dire que ce soit une histoire complète et universelle des temps primitifs? N'y remarque-t-on pas de grandes lacunes, même dans les événements qui intéressent le peuple de Dieu? Les vues de l'auteur ne se bornaient-elles pas à faire connaître l'origine de ce peuple, les desseins de Dieu à son égard, sa constitution politique et sa religion[2]? Cela ne suffit-il pas pour donner à cet ouvrage une importance extrême? Ce que l'Évangile est pour le Nouveau Testament, le Pentateuque ne l'est-il pas pour l'Ancien? et le christianisme n'y trouve-t-il pas son premier point d'appui[3]?

167

A quelle époque vivait Moïse? Était-ce longtemps avant

[1] Voir : comme introduction, Duvoisin, *Des livres de Moïse;* Bergier, *Traité de la vraie religion*, t. VI; A. Nicolas, *Etudes*, t. I; *W. Smith, *The book of Moses or the Pentateuch in its autorship, credibility and civilisation*, 1868; * Hengstenberg, *Bleek, * Macdonald, * Grave; et les Introductions générales à l'Anc. Testament; — comme commentaires particuliers, Bonfrère; * Keil, * Hævernick, * Gerlach. — [2] Vence, D. Calmet, *Préf. du Pentat.* — [3] Luc XXIV, 27, 44; Joan. V, 45; II Cor. III, 15; Gal. IV, 22; Héb. VII, IX, XII, etc.; Meignan, *Proph. mess.*

Confucius, avant Hérodote, Homère, Bérose, Manéthon, Sanchoniaton? Remonte-t-on beaucoup plus haut dans l'antiquité par les papyrus et par les inscriptions récemment découvertes en Égypte comme en Assyrie? De Moïse à Noé, compte-t-on un grand nombre de générations[1]? Adam et Lamech n'ont-ils pas rempli toute la période antédiluvienne? Le petit-fils de Lamech, Sem, n'a-t-il pas vécu jusqu'aux jours d'Abraham?

168

Si l'on démontre que Moïse est l'auteur du Pentateuque et que ce livre n'a pas été substantiellement altéré, n'est-on pas forcé d'admettre les principaux faits qu'il contient, par exemple les plaies d'Égypte, le passage de la mer Rouge, etc.? Moïse pouvait-il se tromper ou entreprendre de faire illusion à cet égard[2]? Si ces faits sont incontestables, la mission de Moïse et son inspiration ne sont-elles pas établies par cela même?

169

Peut-on nier raisonnablement que ce livre ait Moïse pour auteur? L'ouvrage ne le désigne-t-il pas d'une manière expresse[3]? Ne présente-t-il pas les caractères d'authenticité les plus frappants? Les pensées, les sentiments et le style ne sont-ils pas ceux qui conviennent à un envoyé de Dieu, au libérateur d'Israël, au fondateur de sa nationalité? Dans les quatre derniers livres surtout, ne reconnaît-on pas le contemporain, le témoin oculaire des faits qu'il retrace? Le récit, si restreint pour les temps primitifs, ne se déve-

[1] Jahn, C. C. t. I, p. 10; Pascal, *Pensées*, *Du peuple juif*, t. XIII. — [2] Duvoisin, supra; part. II; Bergier, *Dictionn.* : *Histoire sainte;* Glaire, t. III, ch. IV; *Revue*, t. IV, 1861, p. 140. — [3] Exod. XVII, 14; XXIV, 4; XXXIV, 27; Num. XXXIII, 2; Deut. XVII, 18; XXVIII, 58, 61; XXXI, 9, 24, 26.

loppe-t-il pas à mesure qu'il s'approche de Moïse? Ne s'étend-il pas surtout dans le récit des faits auxquels Moïse a été mêlé?

170

Ne trouve-t-on pas dans les quatre derniers livres une foule de détails et de règlements qui n'ont pu avoir leur raison d'être ni se présenter à l'esprit que dans la marche à travers le désert[1]? L'ordre dans lequel se présentent les lois et les faits, ou plutôt le défaut d'ordre qu'on y remarque[2] et la connaissance parfaite de l'Arabie et de l'Égypte dont l'auteur y fait preuve[3], n'assignent-ils pas la même date à cette composition?

171

L'authenticité de ce livre n'est-elle pas attestée d'une commune voix par tous les auteurs inspirés[4], par une foule d'institutions, d'usages, de monuments, de fêtes, d'une antiquité immémoriale? Les prophètes ont-ils fait autre chose qu'en rappeler les préceptes, qu'en développer les prédictions, qu'en inculquer les promesses et les menaces[5]? Peut-on indiquer une époque à laquelle la supposition de ce livre ait été possible? Y a-t-il jamais eu une secte qui en ait contesté l'autorité? N'y a-t-il pas bien de la différence

[1] Cf. Esd. III, 4; XV, 23; XVI, 1; Lév. IV, 2; X, 1; XI, 21; XIII, 46; XIV, 2, 3, 8; XVI, 10, 21, 27, 28; XVII, 3, 9; XXIV, 14, 23; XXV, 2; Num. XV, 2 Deut. VI, 1; VII, 1; XXIII, 10, etc. — [2] Cf. Lév. XIX, 2, 12; XX, 10, 25; XXIV, 10; XXVI, 1, 2; Ex. XXI, 2, 7, et Deut. XV, 12, 17; Num. IV, 24, 33, et VII, 1, 9; Lév. XVII, 3, 4, et Deut., XII, 5, 6, 21; Exod. XXII, 26 et Deut. XXIV. 6, 10, 15; Num. IX, 6; XXVIII, 16, etc. — [3] Cf. Gen. XIII, 10 XXXVII, 36; XL, 11, 16; XLI, 42; XLII, 9; XLIII, 16, 19, 32; XLIV, 1; XLVII, 20, 26; Exod. XV, 22, 27; Lév. XXIV, 10; Num. XIII, 22; Deut. XI, 10. — [4] Jos. I, 7, 8; VIII, 32, 34; XXIII, 6; XXIV, 26; III Reg. II, 3; IV Reg. XIV, 16; XVIII, 6; XXII, 8; II Par. XXXIV, 14; I Esd. III, 2; VI, 18. II Esd. IX, 3; Baruch I, 20; Dan. IX, 11, etc. — [5] Cf. Is. I, 9, et Gen. XIX, 2; Is. XII, et Exod. XV, 2; Michée VI, 5, et Num. XXII, 5; Amos IV 11, et Gen. XIX, 25, etc.; Zschokke, p. 113.

sous ce rapport entre un livre que fait un homme et un livre qui fait et qui régit un peuple[1] ?

172

Pourrait-on penser que Moïse s'est borné à écrire ce que l'ouvrage a de plus essentiel, la partie doctrinale par exemple, et qu'il a laissé à des subalternes la rédaction des faits ? Ou bien l'ouvrage pourrait-il avoir été composé sur ses notes, assez longtemps après lui, sous David par exemple ? Ces hypothèses ont-elles quelque base dans la tradition ? Laisseraient-elles au livre son autorité et son caractère divin ? Qu'est-ce qui a porté certains auteurs à les émettre et à les soutenir[2] ?

173

Que l'idée de Dieu soit exprimée dans le Pentateuque, dans la Genèse en particulier, tantôt par un terme, *Elohim*, tantôt par un autre, *Jéhovah*, cette variété d'expressions pour un tel objet démontre-t-elle une diversité d'auteurs ? Est-elle particulière aux livres de Moïse ? Ne voit-on pas ces deux termes employés alternativement en un même récit, et quelquefois réunis[3] ? Faut-il s'étonner que les Israélites aient eu de bonne heure un mot pour désigner Dieu d'une manière générale, comme objet de l'adoration de tous les peuples, et un autre mot pour le désigner comme leur Dieu, celui qui s'était révélé à leurs ancêtres, dont ils invoquaient la protection et qui leur avait promis

[1] Noël Alexandre, æt. 4, diss. 9, etc. ; Duvoisin, Bergier, Frayssinous, *Conf.*, t. II ; Haneberg, t. I ; Schœbel, *Démonst. crit. de l'authenticité mosaïque*, etc. ; Veith, C. C., t. IV ; Glaire, t. III ; Lamy, t. II, part. I, ch. I ; Meignan, *Proph. mess.*, p. 72 ; Tripart, *Moïse*, t. III, p. 385 ; Nicolas, t. I, l. II ; Grenoble, t. I, p. 226 ; *Revue*, 1861, t. IV, p. 155, etc. ; Brunton, *Chronologie*, t. I, p. 311, 313 ; Léon de Laborde, *Comment.*, Append., p. 21 ; Hengstenberg, *Authenticité du Pentateuque*, 1836-1839. — [2] Cf. Rich. Simon, *Hist. de l'Anc. Test.*, et Fabricy. — [3] Cf. Gen. XXII, 1, 19 ; XXVIII, 10, 22, et Gen. II, 4, 14 ; Lamy, t. II, c. I, nº 20.

un Sauveur? Peut-on voir dans les répétitions et les interversions du livre une preuve qu'il n'est pas l'œuvre d'un seul écrivain [1]?

174

Est-on fondé à objecter contre l'authenticité du Pentateuque le témoignage avantageux qu'il rend de la douceur de Moïse [2], ou la conformité qu'il paraît avoir, sous le rapport de la langue et du style, avec d'autres livres plus récents, les Paralipomènes, Esdras, Jérémie? N'y a-t-il pas d'autres ouvrages composés à huit et dix siècles d'intervalle, entre lesquels on trouverait la même analogie? N'a-t-on pas d'ailleurs relevé dans les livres de Moïse un certain nombre d'archaïsmes, des mots et des locutions qui lui sont propres [3]?

175

L'intégrité substantielle du livre n'est-elle pas aussi certaine que son authenticité? Toutes les parties ne se suivent-elles pas naturellement et l'ensemble n'offre-t-il pas une unité visible? Cette unité et cet enchaînement, l'autorité dont l'ouvrage a toujours joui, le respect dont il était l'objet, sa grande diffusion à toutes les époques, ne sont-ce pas autant de garanties qui excluent tout soupçon d'une altération grave [4]? Les chapitres XXII et XXIII du IVe livre des Rois peuvent-ils fournir une difficulté sérieuse [5]?

176

Qu'est-ce que le Pentateuque samaritain? Est-ce un texte hébreu, ou est-ce une traduction [6]? En quels caractères est-

[1] Glaire, t. III; Lamy, t. II, part. I, ch. I; Vence, *Diss. sur la Genèse*: Zschokke, p. 118; * De Mestral, *Commentaire sur la Genèse*; * Kurtz, *Die Einheit der Genesis*. — [2] Num. XII, 3. — [3] Cf. *Revue*, t. IV, 1861, p. 207. — [4] Veith; Duvoisin; *Revue*, t. IV, 1861, p. 160; Brunton, *Chronol. univers.*, t. I, p. 319. — [5] Cf. Deut. XVII, 18; II Paral. XVII, 7, 9; Glaire, t. III, sect. I, ch. III. — [6] Supra, *Introd.*, n° 46.

il écrit? En quel lieu et à quelle époque l'a-t-on trouvé? N'est-il pas certain qu'il remonte plus haut qu'Esdras et la captivité, et n'y a-t-il pas lieu de penser qu'il date de l'origine du schisme? N'est-ce pas son antiquité qui explique pourquoi les Samaritains n'admettent pas d'autres livres inspirés que celui de la loi, pourquoi ils ne reconnaissent pour prophètes ni Salomon ni David, et enfin pourquoi ils prétendaient élever en commun avec les Juifs l'édifice du temple? Serait-il possible que tant de prophètes qui ont vécu dans le royaume d'Israël depuis sa séparation de Juda n'eussent pas eu entre les mains la loi de Moïse, et que Josias, ce roi si religieux, qui était maître des deux royaumes, ne l'eût pas fait connaître partout? Ce Pentateuque, malgré les variantes qui s'y sont introduites et les changements qu'on y a faits à dessein, ne prouve-t-il pas l'intégrité de celui des Juifs[1]?

177

Entre le texte hébreu rendu par la Vulgate, le texte samaritain et les Septante, n'y a-t-il pas certaines différences assez notables par rapport à la chronologie? En quoi consistent ces différences? A quels endroits du livre se rapportent-elles? Quel écart en résulte-t-il? Les erreurs ont-elles pour cause de simples inadvertances ou une altération volontaire? Peut-on établir qu'une de ces chronologies est sans défaut, et déterminer laquelle[2]?

178

Quand on établit que Moïse est l'auteur du Pentateuque,

[1] Lamy, t. I, p. 102, 105, *Append.;* Glaire, t. III, p. 25; *Annales de phil.*, 1832, Mémoire sur les Samaritains. — [2] Vence, *Dissertations;* Duvoisin, ch. VI; Brunton, *Chronologie*, 2 in-4°, 1870; de Valroger, *De l'âge du monde;* Meignan, *Prophéties*, p. 46, 52; *Etudes* des PP. jésuites, 1872, p. 471.

n'excepte-t-on pas toujours les derniers chapitres du Deutéronome où est rapportée sa mort? Et quand on affirme l'intégrité substantielle de ce livre, nie-t-on qu'on ait pu changer quelques noms de personnes ou de lieux [1], ou ajouter quelques notes explicatives au texte [2]?

179

Quel espace de temps embrasse le Pentateuque? En combien de parties se divise-t-il? Cette division vient-elle des Septante, comme le nom de chaque livre? Ne remonte-t-elle pas jusqu'à Esdras, et même probablement jusqu'à l'auteur? N'est-elle pas en harmonie avec la matière [3]?

[1] Cf. Gen. XIV, 14, et Jos. XIX, 47; Gen. XIII, 18, et Jos. XIV, 15; Gen. XIII, 3; XXVIII, 19; XIV, 2, 7, 8; Deut. III, 9; IV, 48. — [2] V. g. Gen. XXXVI, 31, 39; Ex. XVI, 36; Num. III, 47; Deut. XXXIV; Vide. E. Dupin, *Dissert. prél.*, t. I, ch. III; Bonfrère, *Præl. in Pent.*, C. C., t. III; Wouters; Haneberg, part. IV, ch. XIII, § 12; Zschokke, p. 115; *Revue des sciences*, 1861, t. IV, p. 205, etc. — [3] Mgr Meignan, *Proph. mess.* p. 77, 79.

GENÈSE[1]

I

180

Ce nom de Genèse ne convient-il pas parfaitement à ce premier livre? Quelle en est l'importance? N'y voit-on pas l'origine de toutes choses dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce? N'est-il pas le fondement nécessaire de l'histoire et de la religion? Sans lui, n'ignorerions-nous pas la moitié de l'histoire de l'humanité, la partie la plus intéressante et la plus instructive à plusieurs égards? Aurions-nous autant de lumières sur les perfections de Dieu et sur ses desseins[2]?

181

Pour décrire, comme il le fait, l'origine du monde et les premiers événements de son histoire, Moïse n'a-t-il pas eu besoin d'une révélation surnaturelle médiate ou immédiate? Les quatre derniers livres, en nous faisant connaître la mission qu'il a reçue, les miracles qu'il a opérés, et les prédictions qu'il a faites, ne nous donnent-ils pas l'assurance que ce secours ne lui a pas manqué[3]?

[1] Cf. comme introduction spéciale, Vence, *Préf.*; comme commentaires spéciaux : de Shrank, *Commentarius litter. in Genes.*; Duguet, etc. * Delitzsch, * Grave, * Murphy, * de Mestral, * Wogue, Paris, 1860; * Lange, 1864. — [2] Cf. Duguet, t. I, p. 4; C. C., t. V, p. 26. — [3] Cf. Gen. XVIII, 18; Ex. XVII, 14; XXIV, 4; XXXIV, 27; Lév. XIX, 28; Num. V, 23.

182

Quant au petit nombre de faits qui concernent le monde antédiluvien ou la postérité de Noé, ne pouvaient-ils pas lui être connus naturellement? D'Adam à Moïse, combien y a-t-il de générations? La tradition ne suffisait-elle pas pour transmettre le souvenir de ces faits durant cette période? D'ailleurs n'y a-t-il pas toujours eu d'autres moyens que la parole pour perpétuer la mémoire des événements passés, des cantiques, des proverbes, des noms significatifs, des monuments matériels, des institutions et des usages significatifs? N'est-on pas même fondé à croire que Moïse avait entre les mains des mémoires écrits, d'une date assez ancienne? N'avons-nous pas des papyrus égyptiens qu'il a pu lire? N'admet-on pas communément que l'écriture alphabétique est plus ancienne de plusieurs siècles, et que l'usage des hiéroglyphes remonte au moins jusqu'au temps de la dispersion des peuples[1]?

1° De la création[2], c. I.

183

Le dessein de Moïse dans la création était-il de nous

[1] Bossuet, *Hist. univ.*, part. II, ch. III; Duvoisin, p. 303; Fleury, *Mœurs des Israël.* n. 2; Mgr Meignan, *Proph. mess.*, p. 109, etc.; L. de Laborde, *Comm. sur l'Exode*, p. 116; Riancey, *Hist. du monde*, t. II, p. 24; *Annal. de phil.*, 1861, p. 217, et 1870, etc.; *Revue archéolog.*, avril, 1858, *Le plus ancien livre du monde;* Lenormant, *Hist. anc.*, t. I, l. I, ch. I, n° 5, et *Correspondant*, 1868; Brunton, *Chronologie*, t. I, p. 344. — [2] Cf. Noël Alexandre, *Hist. eccles.* Initio; Migne, C. C., Annotationes ad c. I Genesis, à la fin du 3 volume; Zschokke, p. 1; Mgr Meignan, *Le monde et l'homme primitif;* Reusch, *La Bible et la nature;* Rohrbacher; Darras; Duguet, *L'œuvre des six jours;* Gaussen, *Le 1er chap. de la Genèse.*

donner une explication ou un exposé scientifique de l'origine des choses? N'était-ce pas plutôt de mettre en relief les grandes vérités de la religion avec les faits principaux qui en sont la base et sur lesquels reposait la destinée du peuple juif? S'il nous parle du monde, n'est-ce pas pour nous apprendre à y voir une œuvre de Dieu en même temps qu'un lieu d'épreuve, d'expiation et de réhabilitation pour l'humanité [1]?

184

Bien que son début ne soit pas un chant lyrique, n'a-t-il pas une solennité qui approche de la poésie et qui ne permet pas d'y chercher la précision d'un simple récit ou d'un traité scientifique? Ne doit-on pas avoir égard à cette observation dans l'interprétation de ses paroles [2]?

185

Au verset 1, le mot *Dii* ne répondrait-il pas au texte mieux que le mot *Deus?* Ce pluriel est-il un motif pour soupçonner l'auteur de polythéisme? Ne s'emploie-t-il pas souvent, comme pluriel de majesté, aussi bien que dans nos langues modernes, pour désigner une personne unique, dont on veut honorer la supériorité?

186

N'est-ce pas d'une création proprement dite qu'il s'agit en cet endroit? Les mots *In principio* [3], *creavit* [4], ne sont-ils pas expliqués par la tradition et même par d'autres textes

[1] Cf. S. Jérôme, *in Jerem.* XXVIII, 10; *Archiv. théol.* de Besançon, t. V, 1863, p. 201, 315, 437, et t. VI, p. 22. — [2] De Valroger, *De la genèse des espèces;* Initio. — [3] Cf. Prov. VIII, 22; Joan. I, 1; Bossuet, *Elévat.*, 3e sem. — [4] Cf. I Paral. XXIX, 10; Ps. XXXVIII, 12; Eccl. XVIII, 8; II Mac. VII, 28.

inspirés? N'est-ce pas une chose remarquable que ce dogme de la création du monde par un Dieu unique, intelligent et libre, affirmé par Moïse dès le début de son livre [1]? Qu'est-ce que le ciel opposé ici à la terre? Est-ce le ciel atmosphérique, le ciel des astres, ou celui des anges? Y a-t-il un grand nombre d'anges? Y en a-t-il de plusieurs sortes? Existaient-ils avant l'homme [2]? Le mot *Spiritus Dei* signifie-t-il un vent violent ou l'Esprit du Seigneur [3]?

187

Le récit de Moïse peut-il être ébranlé par cette considération que les formations géologiques ont demandé, pour s'accomplir régulièrement, une longue période de siècles? N'a-t-on pas fait diverses hypothèses pour le mettre à l'abri de cette difficulté? Quelles sont les principales [4]?

188

Entre le moment de la création et celui de la production de la lumière, n'a-t-il pas pu s'écouler un long espace de temps, et ne pourrait-on pas placer dans cet intervalle toutes les formations, de quelque durée qu'elles soient? N'est-ce pas ce qu'observe saint Basile et après lui beaucoup de Pères et de docteurs? Cette explication, qui ne modifie en rien le récit de Moïse, ne permet-elle pas de prendre à la lettre son tableau de l'œuvre des six jours, comme on l'a fait communément jusqu'ici [5]?

[1] Affre, *Introd. philosophiq. à l'étude du christianisme;* Lacordaire, *Conf.* 41; Grenoble, t. II, p. 44. — [2] Gen. III, 1; Job XXXVIII, 7 II Pet. II, 4; III, 5; Jud. V, 6; Apoc. V, 11; Bossuet, *Elév.* 4e sem.; Rault, t. I, p. 148; Tripart, t. I, p. 151. — [3] Gilly, t. II, p. 331; Darras, t. I. — [4] Migne C. C. t. III, Annot. à la fin; Desdouits, *Soirées de Montthéry*, P. Schouppe, t. I. — [5] P. Petau, *De opif. sex dier.*, l. I, ch. X, § 6; Migne, C. C., t. III Annot., p. 198; Wiseman, *Rapports entre la science et la religion;* Desdouits, *Soirées;* Bossuet, *Elév.* 5e semaine, 3e Reusch, *La Bible et la nature*, leç. 19, p. 292.

189

D'un autre côté, n'y a-t-il pas beaucoup de savants qui croient devoir donner au mot *jour* le sens de période ou d'époque d'une durée indéfinie, afin de trouver dans ces six jours eux-mêmes l'espace que réclament toutes les formations? Peut-on condamner leur interprétation[1]? N'est-ce pas une chose frappante qu'on trouve, approximativement du moins, dans la superposition des couches terrestres, les traces d'une progression analogue à celle que Moïse nous indique dans l'action créatrice? En nous disant l'époque à laquelle les végétaux ou certains animaux ont apparu, l'auteur sacré interdit-il de croire que d'autres végétaux ou des animaux semblables aux premiers ont encore été créés depuis?

190

Que penser de la conjecture de quelques docteurs, que le monde aurait été créé instantanément, et que Moïse aurait distribué en sept jours le récit de la création, parce que Dieu, voulant lui faire remarquer les richesses de son œuvre, lui en aurait montré successivement les parties principales, comme saint Jean dans l'Apocalypse a retracé successivement les diverses scènes de l'avenir selon qu'elles lui avaient été montrées? Quoique ce sentiment soit moins commun et qu'il semble devoir son origine à un texte de

[1] Cf. Ps. LXXXIX, 2, 4; II Pet. III, 5; Apoc. II, 10; XI, 9, 11; S. Aug., *De civit. Dei*, l. XI, ch. VI. — [2] Cf. Nicolas, *Etudes*, part. I, l. II, ch. II, § 2, p. 367; Migne, *Démonst.*, t. XV; Marcel de Serres, *Cosmogonie*, t. I; *Archives théol.*, 1861, t. II, p. 161; Waterkein, *De la géologie et de ses rapports avec la vérité révélée*, 1845; P. Pianciani, *In historiam creationis mosaicam commentatio*, 1855.

l'Écriture mal interprété[1], n'est-il pas cependant toléré par l'Église[2] ? N'a-t-il pas pour lui le suffrage de saint Augustin et de plusieurs auteurs[3] ?

191

Est-il naturel d'admettre que Dieu a créé la terre avec ses couches superficielles, ses débris de végétaux et d'animaux fossiles, en un instant ou dans quelques jours seulement, de la même manière qu'il a dû créer Adam avec les traits, les forces et les habitudes de l'âge mûr ? N'est-il pas plus juste de penser que Dieu a fait cette œuvre lentement et progressivement, comme il fait ses autres ouvrages et comme il veut que nous fassions les nôtres ?

192

Si cette hypothèse d'une création instantanée répugne aux principes de l'analogie, serait-il possible de renvoyer au déluge la formation de ces couches et de ces accidents géologiques ? Les eaux de la mer auraient-elles pu pénétrer alors assez profondément dans la croûte terrestre pour produire ces effets ? Y a-t-il assez d'analogie entre les dépôts fossiles et les dépôts diluviens, pour qu'on puisse les rapporter à une même époque et à une même cause ?

193

Que signifient ces mots : *Dixit Deus*, répétés au commencement de chacun des sept jours ? Dieu parlait-il réelle-

[1] Eccli. XVIII, 1. — [2] S. Thom., in lib. II, sentent. diss. 12; q. 1, art. 3; Didacus à S. Anton., *Enchir. Script.*, t. II, ætas I, diss. 2; P. Pianciani, *In histor. creationis*, ut sup.; Waterkein, ut sup., p. 15; P. Schouppe, t. I; P. Matignon, *La liberté*, part. II, ch. II; *Archives de la théol.*, 1861, t. II, p. 367; de Valroger, *De la genèse des espèces*, Initio. — [3] S. Aug., *De gen. ad litt.*, l. IV, ch. XXVI, XXVII, XXXIII, et l. V, ch. III, V, XI; Cf. *Cité de Dieu*, l. XI, ch. VI.

ment? N'est-ce pas la manière dont Moïse compose ces premiers jours qui a porté les Hébreux à commencer leurs journées par le soir? Cette alternative permanente d'obscurité et de lumière dont il marque ici le commencement, ne nous offre-t-elle pas de grands avantages et de grandes instructions [1]?

194

Moïse a-t-il pu placer raisonnablement la création de la lumière et même l'existence du jour avant celle du soleil? En signalant ce fait surprenant, n'avait-il pas intention de faire ressortir la folie du sabéisme, si répandu dans l'Orient? N'est-ce pas pour la même raison qu'il a fait à peine mention des étoiles? Les partisans du premier système géologique, n° 188, peuvent-ils expliquer l'existence d'animaux et de végétaux avant le *Fiat lux* [2]? Qu'est-ce, selon eux, que les trois premiers jours et les trois premières nuits? Que faut-il entendre par ce firmament qui sépare les eaux inférieures des eaux supérieures [3]?

195

Est-ce une nécessité d'admettre que les astres ont été créés ou du moins qu'ils sont devenus des corps lumineux tous à la fois au quatrième jour? Peut-on supposer qu'ils existaient auparavant, mais qu'ils n'ont commencé qu'à ce moment à éclairer la surface du globe et les êtres organisés? Pourrait-on penser que cette apposition : *Et stellas*, aurait pour unique but d'indiquer le rapport de ces astres avec les deux luminaires dont il vient d'être question, v. 16, qu'elle signifierait simplement qu'ils sont le produit de

[1] Desdouits, *Soirées;* Cf. Rault, t. I, p. 143. — [2] Bossuet, *Elév.*, 3e sem.; Duguet, *Genèse;* Mésenguy, t. I. — [3] Nicolas, t. I, p. 344; Desdouits, supra.

la même puissance et qu'ils ont une destination analogue? Moïse ignorait-il que le nombre des étoiles est bien supérieur à ce qu'on en pouvait soupçonner de son temps[1]? Serait-on fondé à rejeter ces deux mots, I, 16, comme une interpolation?

196

Les versets 14-18 obligent-ils à croire que cet univers a été créé en entier pour l'homme? Sans compromettre notre dignité, comme êtres raisonnables, ni même comme membres de Jésus-Christ, ne pourrait-on pas penser que Dieu a placé ailleurs que sur notre globe des créatures qui le connaissent et qui l'honorent? Cette manière de considérer l'homme, la terre, le monde planétaire, comme une partie ou un détail seulement des œuvres de Dieu, n'est-elle pas plus digne du Créateur, plus conforme à l'idée qu'il nous donne de sa grandeur, plus propre à nous tenir dans l'adoration et l'humilité, que cette conception vulgaire qui fait de l'atome terrestre non-seulement le centre, mais l'âme et la raison de tout le reste, le terme de tous les desseins de Dieu, le couronnement de toutes ses merveilles? Ce qui agrandit le plus dans notre esprit la majesté divine, n'est-ce pas de voir que l'espace n'est rien devant elle, qu'aucun détail n'échappe à ses regards et que sa sagesse ne brille pas moins dans chaque partie qu'elle n'éclate dans l'ensemble? N'était-ce pas le propre du paganisme de tout rapporter à la terre et de ne rien voir au delà de l'Empyrée[2]?

[1] Gen. XV, 8; XXII, 17; XXVI, 3; Ps. CXLVIII, 4; Neh. IX, 6; Cf. Job XXVI, 7, 10; XXVIII, 25; Prov. VIII, 27; Is. XL, 22. — [2] Cf. P. Félix, 3e *Conf.* 1863; Darras, t. I, p. 11, 45; Jehan, *Diction. d'astron.* : *Hist. de l'astron.*; Guillaumin, *Le ciel*; *Archives théol.*, 1865 et 1866; Bellet, *L'astronomie et la Bible*, et de Montignez, *De la pluralité des mondes.*

197

Moïse n'indique-t-il pas admirablement la distinction des espèces parmi les êtres vivants et leur fécondité inépuisable[1]? Peut-on dire cependant que les mots *genus* et *species* ont, dans le récit de la Bible, absolument le même sens que dans les classifications des savants? Que Dieu ait fait à l'origine toutes les espèces actuelles, sans leur permettre de se multiplier par des modifications essentielles, ou qu'il ait préféré ne produire qu'un petit nombre de formes d'organisation, en les douant de la faculté de se multiplier en d'autres formes similaires, peut-il en résulter des conséquences bien différentes quant à la nature et aux perfections divines? N'est-il pas scientifiquement certain qu'à une époque il n'y avait sur la terre aucune vie, ni animale ni végétale[2]?

198

Dieu a-t-il créé à l'origine un seul couple ou plusieurs de chaque espèce d'animaux? Tous les animaux créés étaient-ils renfermés dans le paradis terrestre? Y étaient-ils au moins représentés? Ne peut-on pas croire qu'il y a eu plusieurs centres de création, pour les animaux comme pour les végétaux?

199

Entre le récit de la Genèse et les résultats de l'observation, ne remarque-t-on pas sur beaucoup de points un accord étonnant? La science ne dit-elle pas, comme Moïse, que la terre a été d'abord enveloppée d'eaux de toutes parts; que le fluide lumineux et la végétation peuvent exister indépen-

[1] Gen. I, 11, 12, 21, 24, 25, etc. — [2] De Valroger, *Genèse des espèces : Darwinisme.*

damment du soleil; que la partie aride de la terre est sortie du milieu des eaux par soulèvement; que les premiers êtres vivants ont alors reçu l'existence, d'abord dans le règne végétal, ensuite dans le règne animal; que l'air et la mer ont été peuplés les premiers; que les animaux terrestres ont été produits en dernier lieu; que l'homme a été formé après tout le reste, et que le genre humain n'a qu'un seul père et ne forme qu'une seule famille? Est-ce au hasard, est-ce à la conjecture, à l'intuition, à l'observation que Moïse doit d'avoir ainsi devancé la science sur un sujet qui a été l'écueil de tant d'esprits éclairés et savants [1]?

200

Comment Moïse limite-t-il à six jours l'exercice du pouvoir créateur? La création n'est-elle pas une œuvre de tous les temps, dans l'ordre spirituel au moins [2]? La semaine ou l'usage de compter les jours par sept et de consacrer à Dieu le septième, ne remonte-t-elle pas à la plus haute antiquité [3]? Ce dernier jour n'avait-il pas pour les Juifs et n'a-t-il pas pour nous une signification anagogique [4]?

201

Quel est le sens de ces mots : *Vidit quod esset bonum; quod essent valde bona?* L'œuvre du Créateur n'est-elle pas en effet digne de lui? Ne l'était-elle pas surtout alors? Les Pères n'ont-ils pas tiré du spectacle de l'univers et du récit de Moïse d'admirables instructions pour les fidèles [5]? Outre

[1] Desdouits, *Soirées;* Wiseman, *Discours;* * Godet, *Etud. bibliq.*, t. I, p. 130. — [2] Joan. v, 17. — [3] Bergier, *Diction. théol.* — [4] Heb. IV, 9. — [5] Duguet, *Ouvrages de six jours;* Rohrbacher; Cf. Lévêque, *Harmonies providentielles*, 1872; * Paley, *Theologie naturelle.*

le sens littéral de ce chapitre, n'y ont-ils pas vu communément un sens spirituel? N'ont-ils pas cru que le monde de la nature était une ébauche et une figure du monde surnaturel [1]?

2° De nos premiers parents, II-III.

202

Dans le monde comme dans l'homme, qui en est le résumé et le couronnement, n'est-ce pas la vie morale qui s'est montrée la dernière? Moïse a-t-il marqué un soir entre les premières productions du sixième jour et la formation d'Adam? Est-il certain qu'il n'ait pas existé, dans un ordre de choses antérieur, d'individus humains, c'est-à-dire corporels et raisonnables, d'une organisation semblable à la notre [2]?

203

Pourquoi Moïse reprend-il, ch. II, le récit de la formation de l'homme? N'est-ce pas pour faire sentir l'importance capitale de cette dernière œuvre? En quoi Adam a-t-il été fait à l'image de Dieu? Est-ce en son corps ou en son âme, par ses facultés naturelles ou par la grâce sanctifiante? Sa ressemblance avec Dieu pouvait-elle se perdre ou se perfectionner? N'a-t-on pas remarqué qu'on ne voit jamais Dieu réfléchir, se consulter, sinon dans la formation de l'homme? N'a-t-on pas vu dans ces paroles : *Faisons l'homme à notre image*, un indice de la pluralité des personnes divines et un rapport spécial à l'Homme-Dieu? Le verset III, 22, ne vient-

[1] Bausset, *Principes généraux, etc.*, ch. XLI; Ventura, *La raison philosophique*, conf. 4; Grenoble, t. II, p. 40, 45, 64, etc. — [2] Act. XVII, 26; Matt. XIX, 4; Zschokke, p. 7; voir *Progr. du N. T.*, n° 565; Rom. ch. V; Cf. *Correspondant*, nov. 1873.

il pas à l'appui de ce sentiment [1]? L'animation d'Adam par le souffle de Dieu ne rend-elle pas sensible la spiritualité de l'âme et son immortalité [2]? Quel est le mot que la Vulgate traduit par *Dominus* et que signifie-t-il [3]?

204

De quelle manière Dieu parla-t-il à l'homme pour lui défendre de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal? D'où est venu le nom de cet arbre? N'y faut-il pas voir une ironie semblable à celle de III, 22? L'arbre de vie n'était-il pas différent? De quoi était-il la figure? Faut-il distinguer le jardin d'Éden du pays d'Éden? Peut-on déterminer l'emplacement de l'un ou de l'autre [4]?

205

Pourquoi Dieu a-t-il tiré la première femme de l'homme et non de la terre comme Adam? N'est-ce pas pour montrer d'une manière plus sensible l'unité du genre humain et l'union qui doit régner entre ses membres? Notre-Seigneur, en saint Matthieu XIX, 1, et saint Paul aux Éphésiens V, 30, ne nous apprennent-ils pas à reconnaître dans ce passage, avec la dignité de la femme, le caractère sacré du mariage, son unité et son indissolubilité? Si le mariage d'Adam et d'Ève, comme celui d'Abraham et de Sara, a pu être dit une chose sacrée, une sorte de sacrement, n'est-ce pas en

[1] Noël Alexandre, æt. 1; Bossuet, *Elév.*; Ventura, *La raison philosophique*, conf. 8; *Archives théol.*, t. IX, 1865, p. 105; Blanc, *Introd.* sect. 1, 59; Rohrbacher; Darras; Grenoble, t. II, p. 41. — [2] Vence, *Dissert. sur la nature de l'âme.* — [3] Gen. II, 4, 5; Cf. Ex. III, 13, 15; Apoc. I, 11. — [4] Huet, *Traité sur la situation du paradis terrestre*; Guénée, *Petit commentaire*; Duclot, *Bible vengée*, t. I, p. 354.

vertu de l'acte divin qui le ratifiait et qui l'agréait comme figure de l'alliance de Jésus-Christ et de son Église [1]?

206

Pourrait-on, sans blesser la foi, donner au récit de la tentation un sens parabolique, entendre simplement par *serpent* le tentateur invisible et par le fruit de l'arbre l'acte du péché [2]? Pourrait-on ne voir en ce récit qu'une fiction, ou donner la tentation pour un effet de la concupiscence et le péché d'Adam pour une simple faute ordinaire [3]? Tout le genre humain ne devait-il pas périr par la prévarication de son premier père?

207

Le péché commis par nos premiers parents était-il d'une gravité bien grande? Comment faut-il entendre la sentence portée par le Seigneur? Sur qui tombe sa malédiction, v, 14? N'est-ce pas sur le démon plutôt que sur le serpent [4]? Ces mots : *Eris repens*, etc., n'indiqueraient-ils pas que cet ange tombé ne doit pas se relever de sa chute? Quant aux châtiments infligés à nos premiers parents, ne s'étendent-ils pas à tous leurs descendants? N'est-ce pas une chose étonnante que la seule vue d'un serpent nous fasse frissonner et que l'enfantement cause à la femme tant de douleur et de péril? S'il en est qui ont une moindre part que les autres à ces premiers châtiments, ne sont-ce pas les vierges et les ministres de Dieu [5]?

[1] Bécan, C. C., t. II, p. 96; Darras, t. I, ch. III, § 4; Grenoble, t. II, p. 59, 64. — [2] Cf. Joan. VIII, 44; II Cor. XI, 3; I Tim. II, 14. — [3] Cf. Eccle. VII, 30; Sap. II, 23; Matt. XIII, 35; Act. V, 3; Rom. V, 12; II Cor. II, 11; XI, 3, 14; Eph. VI, 11; I Tim. II, 13; Noël Alex., *Hist. eccl.*, t. I; Vence; D. Calmet, *Dissert.*; Glaire, *Livres saints*, t. I, p. 103; Veith; Guénée; Bergier, *Diction.* : *Arbre*; P. Patrizi; *Archives de théol.*, t. X, 1865, p. 334. — [4] Cf. Exod. XXI, 28; Levit. XX, 15; II Reg. I, 21; Matt. XXI, 19; Grenoble, t. II, p. 62. — [5] Gen. III, 16, 19; Matt. XXII, 30.

208

Ce récit de la tentation, de la faute et du châtiment de nos premiers parents n'est-il pas pour nous une instruction et un exemple? Le démon ne nous tente-t-il pas de la même manière qu'il les a tentés [1]? Les circonstances de la chute originelle ne contrastent-elles pas avec celles de la rédemption? Le Fils de Dieu ne s'est-il pas incarné pour nous sauver, comme le démon pour nous perdre? N'y a-t-il pas des analogies et des oppositions frappantes entre Ève et Marie, comme entre Adam et Jésus-Christ [2]?

209

Les paroles adressées par le Seigneur à la femme, III, 15, n'impliquent-elles pas la promesse du Rédempteur? N'est-ce pas là le premier trait de la figure prophétique du Sauveur? Pourquoi est-ce au *Fils de la femme* plutôt qu'au Fils de l'homme que la victoire sur le démon est promise [3]? Cette postérité de la femme n'est-elle pas évidemment la même qui est prédite aux patriarches et que saint Paul dit être le Christ? En même temps que le Rédempteur, n'entrevoit-on pas ici une femme à qui le Rédempteur appartiendra d'une manière particulière, et qui sera plus que toute autre la terreur de l'enfer? Ces paroles furent-elles bien comprises par nos premiers parents [4]?

210

Pourquoi Dieu a-t-il donné à l'homme des vêtements de peaux de bêtes? Était-ce une parure? Quels sentiments

[1] S. Franç. de Sal., *Discours pour la purification;* Maccarthy, t. IV, *Serm. sur le péché.* — [2] Bossuet, *Elévat.* 3e, semaine 8e. — [3] Passaglia, *De imm. concept.*, t. II, 916. — [4] Sherlock, *De la prophétie*, C. C., t. XX, p. 628 et 707; Darras, t. I, ch. IV, § 4.

nous devraient-ils suggérer, quand nous nous en couvrons[1]? La parole du Seigneur, III, 22, ne fait-elle pas allusion à la pluralité des personnes divines et à l'incarnation future? Les chérubins placés à l'entrée du paradis sont-ils des êtres réels? Le paradis n'est-il pas la figure de l'Église?

211

Ne trouve-t-on pas dans les souvenirs des anciens peuples des vestiges de ces premiers événements? N'y est-il pas souvent question du chaos primitif, d'un premier homme fait à l'image de Dieu, d'un âge d'or et d'innocence, suivi d'une triste décadence, de théophanies, etc.[2]?

3° Depuis la chute de nos premiers parents jusqu'au déluge, IV-VI.

212

Quand Moïse dit : *Genuit Adam ad similitudinem suam*, V, 3, est-ce comme s'il disait : *ad imaginem Dei*? Pourquoi Moïse rapporte-t-il l'histoire d'Abel et de Caïn, entre tant d'autres qu'il néglige? Comment savait-on que Dieu agréait les sacrifices d'Abel[3]? Abel n'est-il pas la figure de Jésus-Christ, pasteur des âmes, prêtre et victime à la fois? Caïn n'est-il pas le type des hommes terrestres, et surtout des Juifs meurtriers du Sauveur? D'où vient qu'on ne voit pas Adam faire les fonctions de prêtre[4]?

[1] Ps. XLVIII, 13; Eccli. III, 18; Duguet, *Genèse*. — [2] Nicolas, *Etudes; Annales de phil.* passim; Luken, *Les traditions de l'humanité*, 1865; *Revue des questions historiques*, avril, 1863, *La Bible et l'assyriologie*. — [3] Cf. Jud. VI, 21; XIII, 20; I Par. XXI, 26; II Par. VII, 1; III Reg. XVIII, 38; II Mac. I, 32. — [4] Duguet, *Genèse;* Darras, t. I, ch. V, § 1; S. Amb., *Lib. de Caïn et Abel;* Lamennais, *Indifférence*, t. III, ch. CXXIII, fin.

213

N'est-ce pas Dieu qui a enseigné à l'homme la pratique des sacrifices, celle des sacrifices sanglants en particulier[1]? Ces immolations n'impliquent-elles pas l'idée d'expiation avec une certaine solidarité entre les hommes devant Dieu? Ne devaient-elles pas entretenir et animer la foi au Rédempteur promis? N'est-ce pas pour ces sacrifices que fut faite à l'origine la distinction des animaux purs et des animaux impurs[2]?

214

Quel est le dernier descendant connu de la race de Caïn? Lamech n'a-t-il pas péché en prenant plusieurs épouses? Le chant qui lui est attribué n'est-il pas visiblement un souvenir des temps primitifs, mentionné pour son antiquité plutôt que pour le mérite de sa poésie? Pourquoi Moïse ne paraît-il occupé que de la généalogie de Seth[3]? Sur quoi se fonde-t-on pour penser qu'Hénoch n'est pas mort et qu'il reviendra à la fin des temps combattre l'Antechrist[4]?

215

Que faut-il entendre, au ch. VI, par les fils de Dieu et les filles des hommes[5]? Qu'est-ce qu'entendait saint Augustin par les deux cités? Y a-t-il jamais eu de véritables géants? Les mots hébreux qu'on a traduits ainsi, signifient-ils nécessairement des hommes d'une stature démesurée? Ne pourrait-on pas les rendre par : hommes forts et violents[6]?

[1] Cf. S. Thom., 2a 2æ, q. 85, art. 1. — [2] De Maistre, *Des sacrifices;* Nicolas, *Etudes*, t. II, part. I, l. II, ch. IV; Bullet, *Rép. crit.*, t. IV, q. 1; Grenoble, t. II, p. 76; Vide infra: Levit., nº 159. — [3] Noël Alexandre, t. I; Bullet, t. IV, q. 7. — [4] Noël Alex.; D. Calmet, *Dissertat.;* Bergier, *Hénoch.* — [5] Cf. Deut. XIV, 10; Osée, II, 10; Ps. LXXII, 15; Rom. VIII, 14. — [6] Noël Alex.; Wouters; Desdouits; *Annales de théol.*, t. X, 1865, p. 205; Grenoble, t. II, p. 83, 219; Rohrbacher.

Quelle fut la cause du déluge? N'a-t-il pas été prédit longtemps à l'avance?

4° Du déluge à la dispersion des peuples, VI-XI.

216

N'est-il pas certain *à priori* que le récit du déluge ne saurait être démenti par les témoignages ou les monuments de l'époque primitive [1]? Si l'on n'y avait pas cru du temps de Moïse, si l'état du globe, de la population, de la société, des arts avait supposé une haute antiquité, un auteur aussi sage eût-il pu donner comme certain et comme récent un événement si extraordinaire? Au reste, son récit n'a-t-il pas tous les caractères d'un mémoire contemporain? N'est-il pas confirmé par les observations des savants comme par les traditions des peuples [2]?

217

Sans un cataclysme analogue au déluge, est-il facile de se rendre compte soit des dépôts nommés *diluviens*, soit des cavernes à ossements où l'on trouve accumulés tant de débris d'animaux appartenant aux espèces actuelles? Quand on n'aurait trouvé dans ces cavernes et parmi ces dépôts aucun ossement humain, pourrait-on tirer de ce fait une objection contre le déluge de Moïse? Du reste, ne prétend-on pas en avoir aujourd'hui de l'époque du déluge, et même de nombreux produits d'une industrie beaucoup plus ancienne? Sur quel fondement et par quels motifs, cer-

[1] Lamy, *Introd.*, t. II, p. 33; — [2] Bergier, *Traité de la religion*, part. II, c. III, § 3; Wiseman, *Rapports entre la science et la religion, etc.*, t. II, p. 132; Desdouits, *Soirées*, 162, 192; Lamy, t. II, part. I, ch. I; Glaire, *Livres saints*, t. I, p. 275; de Genoude, *La sainte Bible*, t. I, p. 130; *Annales de phil.* t. II, IV, etc., *Inscription cunéiforme; Journal officiel*, 9 déc. 1872; *Correspondant*, fév. 1873, Oppert, *Journal asiatiq.*; 1873, février et mars.

tains savants leur attribuent-ils une antiquité de plusieurs centaines de siècles [1] ?

218

Est-il de foi que le déluge s'est étendu au monde entier, ou du moins à la partie habitée? Peut-on affirmer avec une entière certitude que tous les animaux aujourd'hui existants viennent de ceux qui furent introduits dans l'arche et que tous ceux qui restèrent dehors ont péri? Était-il possible de réunir dans cette arche toutes les espèces animales, avec les provisions nécessaires à leur entretien pendant une année [2] ? L'histoire, la géographie, les langues, l'anatomie comparée permettent-elles de croire que les hommes de toute race, de toute couleur, de toute contrée sont des descendants de Noé? Si l'on nie qu'ils puissent descendre de Noé, peut-on admettre qu'ils descendent d'Adam? Tandis que certains incrédules nient que les noirs puissent venir des blancs, n'est-il pas étrange d'en voir d'autres prétendre que les uns et les autres sont issus des bêtes [3] ?

219

Les Pères n'ont-ils pas trouvé des allégories frappantes dans l'histoire de Noé, de l'arche et du déluge? Le renouvellement de la terre et de l'humanité, à cette époque, ne figure-t-il pas la régénération du monde à l'époque du Sauveur [4] ? L'arc-en-ciel n'est-il pas une figure en même

[1] Mgr Meignan, *Le monde et l'homme primitif;* Jehan, *Nouveau traité des sciences géolog.*, ch. x; Desdouits, *Soirées;* Nicolas, *Etudes;* part. I, l. II, ch. II; *Revue des questions historiques*, 1872, avril, *Assyriologie; Correspondant*, déc. 1872 et nov. 1873. — [2] D. Calmet, *Dissert.;* Bergier, *Diction. : Archéol.* — [3] Quatrefages, *Unité de l'espèce humaine;* Reusch, *Bible et nature*, leç. 28, 29, 30; Rault, t. I, p. 169; Lenormant, *Manuel d'hist. anc.*, l. I, ch. III, § 4. — [4] Noël Alexandre, t. I; *Conférences de Lodève*, t. I, p. 84, 91, 102; Duguet et Mésenguy, *Genèse;* Bergier, *Dictionn. : Arc-en-ciel;* Wolter, *Les catacombes*, p. 82.

temps qu'un monument? Est-ce que ce phénomène ne s'était pas montré avant le déluge, ou bien sa signification ne remonte-t-elle pas jusqu'à son origine[1]?

220

Avant le déluge, était-il permis de manger de la chair des animaux? Pourquoi fut-il interdit de se nourrir de leur sang? D'où vient qu'on n'est plus astreint à l'observation de cette loi[2]?

221

Les vœux prononcés par Noé sur ses enfants ne sont-ils pas comme un résumé prophétique de l'histoire du monde? La postérité de Sem n'a-t-elle pas été longtemps le siége de la religion et le peuple particulier de Dieu, IX, 27? Après deux mille ans, n'a-t-elle pas été supplantée par les descendants de Japhet? Chanaan n'a-t-il pas été assujetti à l'un et à l'autre? Et n'est-ce pas surtout depuis que Moïse les a recueillies, que l'on a vu ces prédictions s'accomplir[3]? Est-on obligé de croire que la malédiction de Cham pèsera toujours sur ses descendants[4]?

222

L'histoire de Babel et de la dispersion des peuples ne s'accorde-t-elle pas parfaitement avec ce qu'on sait du caractère gigantesque des monuments primitifs, avec la nature des ruines qu'on trouve à Babylone, avec les fables de la mythologie sur les Titans, avec les analogies et les différences qu'on remarque entre toutes les langues? Les philologues les plus savants ne conviennent-ils pas que ces

[1] Cf. Ezec. I, 28; Apoc. IV, 3; X, 1. — [2] Gen. IX, 4, 5; Noël Alexandre, ætat. 1, diss. 6, et ætat. 2, diss. 2. — [3] Noël Alex., ibid.; Reinke; Meignan, *Proph. messian.*; Bergier, *Dictionn.* : *Noé*; Mésenguy, t. I. — [4] Cf. Ps. LXVIII, 32; Ezec. XVI, XVIII; Reusch, 387.

langues se répartissent en un petit nombre de familles? Les rapports qu'on remarque entre ces familles ne rendent-ils pas plausible l'hypothèse d'une langue primitive, racine de toutes les autres? Si le tableau généalogique tracé au chap. x n'éclaircit pas tous les problèmes relatifs à l'origine des peuples, ne s'accorde-t-il pas du moins admirablement, en beaucoup de points, avec les traditions les plus anciennes et avec les résultats les mieux établis de l'ethnographie moderne[1]?

223

Entre le déluge et Abraham comme entre Adam et Noé, l'hébreu, le samaritain et les Septante ne fournissent-ils pas chacun une chronologie différente? Jusqu'où va cette différence entre ces trois chronologies? N'est-on pas étonné de voir que d'après la Vulgate, il n'y aurait eu, du déluge à Abraham, que 290 ans répartis entre dix générations? Pourrait-on admettre sans témérité que la chronologie des Septante elle-même n'est pas l'extrême limite imposée par l'Église aux conjectures des savants sur la durée du monde? L'exactitude de cette chronologie, comme celle des deux autres, ne dépend-elle pas d'une donnée fort contestable, à savoir que dans la généalogie des patriarches, Moïse n'a omis aucune génération et que ses chiffres n'ont subi aucun changement? Ne sait-on pas que saint Matthieu a retranché plusieurs générations dans la généalogie du Sauveur; et saint Luc ne prouve-t-il pas qu'une au moins, celle de Caïnan, a été omise par Moïse ou retranchée par ses copistes? Toutefois, ne serait-ce pas donner dans la fantaisie

[1] D. Calmet, *Dissert.*; Wiseman, *Rapports, etc.* disc. 1 et 2; Glaire, *Livres saints*, t. I, p. 313; Nicolas, *Etudes*, part. I, l. II, ch. II; Grenoble, t. I, p. 139, t. II, p. 92; *Revue*, 1866, t. VI, p. 115, 275, 305, etc.; *Revue des questions historiques : Assyriologie*, avril 1873; *Annales phil.*, nov. 1856; Gilly, *La science du langage.*

que d'attribuer au genre humain, comme certains savants incrédules, une antiquité de vingt ou trente mille ans[1]?

224

Quand Moïse dit que les patriarches ont vécu un si grand nombre d'années, est-il certain qu'il parle d'années de douze mois comme les nôtres? Pourrait-on les réduire à de simples mois lunaires? Ne serait-ce pas contraire au texte de Moïse, dans le détail qu'il donne de l'année du déluge[2]? Toutes les traditions ne s'accordent-elles pas sur ce fait que la durée de la vie humaine s'est beaucoup abrégée depuis les premiers temps[3]?

225

N'est-ce pas une chose merveilleuse que sur tant de points obscurs, sur le fait du déluge comme sur l'unité originelle de la race et du langage, sur l'âge récent de nos continents, sur le berceau du genre humain, sur l'ordre de la création, Moïse ait prononcé sans hésitation, et qu'il ne se soit pas mis une seule fois en opposition avec les résultats certains de la science? N'est-ce pas une preuve frappante de sa véracité comme historien et une forte présomption en faveur de son inspiration[4]?

5° Histoire d'Abraham, XII-XXI.

226

Pourquoi Moïse, qui ne dit qu'un mot de Nemrod, s'étend-il si longuement sur Abraham? N'est-ce point parce

[1] Supra n° 177; D. Calmet, *Dissert.*; Desdouits, *Soirée*, 7e; Lenormant, *Abrégé d'hist. anc.*, t. I, ch. I et III. — [2] Gen. VIII, 4, 13. — [3] Noël Alexandre, t. I, diss. 10; Veith, q. 16; Desdouits, *Soirées*, p. 152; Rohrbacher, l. III; Nicolas, *Etudes*, t. I, p. 399, de Valroger, *L'âge du monde*. — [4] Reusch, *La Bible et la nature*, p. 32; Grenoble; Waterkeyn, *La science et la foi*, 1845, p. 145; Gaussen, *Le premier chap. de la Genèse*, p. 201, 2e éd.; supra, n° 199 et 211.

que la vie de ce patriarche est un modèle de sainteté, offert à l'imitation de ses enfants, et un exemple frappant de la providence de Dieu sur ceux qui le servent? N'est-ce pas aussi parce qu'en réalité Abraham a rempli dans le monde un rôle plus grand que celui de Nemrod, et qu'il a exercé sur l'humanité une influence plus profonde[1]?

227

La dispersion des peuples et la division des langues n'avaient-elles pas mis en péril la pureté des traditions et l'unité des croyances? Dans la famille même de Tharé, la foi au Dieu unique et au Rédempteur futur n'était-elle pas altérée ou menacée par des croyances et des pratiques idolâtriques? Pourquoi Dieu veut-il qu'Abraham devienne le père d'un peuple privilégié auquel il promet des bénédictions particulières? Quand il sépare avec tant de soin ce peuple des autres nations, est-ce pour le laisser toujours dans cet isolement? Ne se propose-t-il pas au contraire de le répandre un jour par tout le monde et de faire entrer toutes les nations dans son sein? Ce dessein n'explique-t-il pas toute sa conduite envers Abraham? A quelle distance ce patriarche se trouve-t-il d'Adam et de Jésus-Christ? N'est-ce pas à peu près l'époque de Job[2]?

228

Quelles furent les promesses faites à Abraham? N'avaient-elles pour objet que les biens de ce monde, la multiplication de sa race et la possession de la terre de Chanaan? En combien d'occasions reçut-il l'assurance que le Messie

[1] Cf. IV Reg. III, 14; Luc XXI, 1, etc. — [2] Judith V, 5, 8, 9; Jos. XXIV, 23; Gen. XII, 2; XVIII, 17; XXII, 16; XXVI, 4; XXVIII, 14; Exod. XIX, 5; Nom. XIV, 12; Deut. XXXIII, 3; Rom. III, 2; IX, 4; Grenoble, t. II, p. 102, 122, 171.

naîtrait de lui [1]? Les promesses temporelles et leur réalisation ne furent-elles pas assez magnifiques pour garantir celle qui se rapportait au Messie [2]? D'où lui vint le nom d'Abraham?

229

Quelle est la signification historique, prophétique et morale de la circoncision? N'était-ce pas comme le sceau de l'alliance qu'Abraham avait contractée avec le Seigneur pour sa postérité comme pour lui-même [3]? N'annonçait-elle pas qu'il serait le père d'une génération nouvelle, consacrée spécialement au vrai Dieu et destinée à vivre dans le renoncement et la sainteté [4]? Pratiqué dans ces vues, comme il l'était, ce rit avait-il rien d'inconvenant ou d'indigne de Dieu? N'eut-il pas pour effet de préserver la race d'Abraham de tout mélange avec les peuples infidèles [5]?

230

L'amour que Dieu commença dès lors à témoigner pour son peuple était-il exclusif? Les moyens de salut manquaient-ils au reste des hommes? Les bénédictions promises à Abraham ne devaient-elles pas s'étendre à toutes les nations? Les étrangers n'avaient-ils pas la liberté de s'incorporer au peuple hébreu? Sans renoncer à leur nationalité, ne pouvaient-ils pas s'associer à la foi d'Abraham et adorer

[1] Cf. Gen. XII, 2, 3; XVIII, 18; XXII, 18; XXVI, 4; XXVIII, 14; Rom. IV, 13; Gal. III, 8, 16; Héb. XI, 8; C. C., t. XX : Sherlock, p. 642; Mésenguy, t. I, ch. XI. — [2] Gen. XIII, 15, 16; XV, 5, etc.; Noël Alex., ætat. 3, diss. 4. — [3] Cf. Jud. XIV, 3; I Reg. XIV, 6; XVII, 26. — [4] Cf. Deut. X, 16; XXX, 6; Jer. IV, 4; Ezec. XLIV, 7; Rom. II, 28; VIII, 4. — [5] D. Calmet, *Diss.*; Bécan, C. C., t. II, ch. XV, q. 4; Billuart, C. C. *Théol.*, t. XXI, p. 1, 24; Wouters, Veith, Haneberg, etc.

le Dieu véritable? Ne pouvaient-ils pas même prendre quelque part à son culte [1]?

231

D'où vient l'usage de la polygamie si commun à cette époque? Dieu a-t-il pu le permettre, soit à tous les hommes, soit à Abraham et à ses descendants? N'était-il pas contraire au droit naturel, comme au droit divin primitif? N'en a-t-on pas vu les inconvénients, même dans la famille des plus saints patriarches [2]?

232

Pourquoi Dieu a-t-il voulu qu'Abraham quittât son pays et vécût sur la terre comme un voyageur, sans établissement fixe [3]? Son voyage en Égypte n'était-il pas figuratif comme le séjour qu'y devait faire sa postérité [4]? Ne servit-il pas à rappeler ou à maintenir la connaissance du vrai Dieu et de sa religion? Quand nous voyons certains faits, comme l'enlèvement de Sara [5], se répéter dans l'histoire des patriarches, n'est-ce pas une raison de penser que ces faits sont significatifs et méritent d'être remarqués [6]?

233

Abraham a-t-il pu dire sans mensonge que Sara était

[1] Gen. XIV, 18, 20; XX, 3, 7; XXI, 22; XXXIV, 14, 16; Exod. XII, 44 49; Levit. XVII, 8; XX, 2; Jos. VI, 25; Jud. XIV, 6, 10; Ruth I, 16; II Reg. VIII, 41; Jon. III, 10, etc.; Bergier, *Dictionn. : Peuple de Dieu, Prosélyte;* Haneberg, l. III, ch. I; l. VI, § 34; *Annales de phil.*, oct. 1840 : *Influence des Juifs;* Darras, t. II, époq. 4; *Mémoires* de Trévoux, décemb. 1704; Grenoble, t. II, p. 202. — [2] Bécan, C. C., t. II, ch. XXII; Bergier, *De la vraie religion*, t. IV, ch. XI. art. 2. — [3] Héb. XI, 8. — [4] Matt. II, 15. — [5] Gen. XII et XX. — [6] Noël Alex., t. I, ætat. 1, diss. 3; Guénée, t. II, *Petit comm.; Revue*, t. IV, 1861, p. 223, infra, n° 245.

sa sœur[1] ? Était-ce la même personne que Jescha, XI, 29? L'or et l'argent étaient-ils déjà connus alors? S'en servait-on comme de monnaie[2] ? En disant que les Chananéens étaient en possession de la Palestine à cette époque, l'auteur de la Genèse ne fait-il pas entendre que de son temps ils en étaient chassés[3] ?

234

Loth eut-il à s'applaudir de s'être séparé de son oncle et d'avoir pris pour lui les plus riches contrées? Qu'était-ce que Melchisédech? Pourquoi est-il ici mentionné? N'a-t-il pas offert à Dieu un véritable sacrifice? En quoi était-il la figure du Sauveur[4] ? Cet épisode, aussi bien que celui d'Abimélech, XX, 6, ne montre-t-il pas que le dogme de l'unité de Dieu faisait partie de la religion primitive, et qu'il n'était pas encore devenu la croyance particulière de la famille d'Abraham[5] ?

235

N'est-ce pas aux patriarches, aux chefs de famille, qu'appartenaient les fonctions du sacerdoce[6] ? Quelles instructions et quelles figures trouvons-nous dans le sacrifice sanglant qu'Abraham offrit au Seigneur, XV, 10? Comment faut-il entendre la prédiction que Dieu lui fait sur le sort de ses descendants? Doivent-ils être persécutés en Égypte

[1] Cf. Gen. XII, 13; XX, 11; *Mémoires* de Trévoux, juin 1709, p. 1053. — [2] Gen. XIII, 2; XXIII, 15; XXIV, 35. — [3] Gen. XIII, 7. — [4] Gen. XIV, 18; Ps. CIX; Héb. VII; D. Calmet, *Dissert.*; Noël Alex., ætat. 2, diss. 3; Wouters, Bossuet, *Elév.* 10, sem. 8; Duguet, *Croix*, t. II, ch. XIII. — [5] *Annales de phil.*, 1860, 1861; Schœbel, *Sur le monothéisme primitif;* 1869, avril et nov.; *Revue des questions historiques, avril* 1869, *Religion des anciens Égyptiens*; ibid., octobre 1871, avril 1872; Lenormant, *Manuel d'hist. anc.*, t. II, p. 180. — [6] Cf. Gen. XII, 8; XIII, 4; XIV, 20; XXII, 2; XXVI, 25; XXVIII, 22.

pendant quatre siècles, ou bien la sortie d'Égypte doit-elle avoir lieu quatre siècles après cette révélation[1] ?

236

N'y a-t-il pas quelque mystère dans l'apparition des anges à Mambré et dans les paroles qu'Abraham leur adresse[2] ? Est-ce une doctrine assez commune parmi les saints docteurs que, par l'ange du Seigneur ou de Jéhovah, il faut entendre son Verbe, le Médiateur et le Messie futur[3] ? Le mot *adorare* employé ici pour exprimer les honneurs rendus par Abraham à ses hôtes, signifie-t-il toujours un culte divin ou de latrie? Est-il rien qui fasse mieux connaître la sainteté et la miséricorde de Dieu que l'entretien dont il honore ici son serviteur? Ne voit-on pas dans ce passage de quel crédit les saints jouissent auprès de lui et combien il se plaît à leur communiquer ses secrets ?

237

Quelle idée l'histoire de Sodome donne-t-elle de la corruption de la nature, des désordres des nations idolâtres, et de l'horreur que les vices de la chair inspirent au Seigneur? Que signifient ces mots : *Pluit Dominus... a Domino*[4] ? D'où vient ce nom de *mer Morte*? De quoi est-elle le symbole[5] ? Cette mer existait-elle avant la destruction de Sodome[6] ?

238

Trouve-t-on dans l'histoire ou dans les anciennes tra-

[1] Cf. Gen. XV, 13; Exod. XII, 40; Act. VII, 6; Noël Alexandre, ætat. 3, Diss. 1. — Keil. — [2] Grenoble, t. II, p. 56, 150, 153; Wouters; Noël Alex., ætat. 2, Diss. 6; et ætat. 4, Diss. 3, art. 4; Drach, l'*Eglise et la synagogue*, t. I; Rohrbacher; Lebeuf, *Lettre au Mercure de France*, fév. 1732, p. 257; Cf. Bougaud, *Vie de sainte Chantal*, t. I, ch. VIII. — [3] Scholz, *Theologie der Alten Bundes; Revue*, t. 5, p. 534. — [4] Gen. XIX, 24; Cf. Ps. CIX, 1; XLIV, 8; P. Perronne, *De divinitate J.-C.*, t. I. — [5] Ezec. XLVII, 1, 12. — [6] Guérin, *Description de la Palestine*.

ditions quelque souvenir de la destruction de Sodome? L'étude des lieux confirme-t-elle le récit de Moïse? L'auteur sacré permet-il de n'y voir qu'un fait naturel? N'était-ce pas un grand exemple et une grande leçon que Dieu voulait donner au peuple hébreu[1]?

239

Quelles furent les principales vertus d'Abraham? Pourquoi l'Esprit-Saint loue-t-il sa foi par-dessus tout? Dans quel sens est-il dit que cette foi le justifia devant Dieu?

Est-ce qu'il suffit de croire à la parole du Seigneur pour être dans sa grâce? Abraham ne jouissait-il pas déjà de son amitié au moment où Dieu lui faisait ses promesses? Pourquoi est-il appelé prophète[2]? Quand on dit qu'il est le père des croyants, veut-on dire seulement qu'il en est le modèle? Ne doit-on pas entendre qu'il a été pour tous les justes une source ou plutôt un canal de vie éternelle, c'est-à-dire que la grâce qui le faisait participer à la vie de Dieu a passé par lui en d'autres hommes qui sont devenus comme lui de nouvelles créatures et des membres vivants du Sauveur? Tous les justes, les prêtres surtout, ne participent-ils pas plus ou moins à cette paternité[3]?

240

N'y a-t-il pas dans son histoire diverses allégories? Que figure Abraham avec ses deux épouses? Pourquoi remarque-t-on que les années de Sara sont marquées dans l'Écriture? Que figure Ismaël[4]? Sodome n'est-elle pas, comme

[1] D. Calmet, *Dissert.*; Glaire, *Livres saints*, t. I, p. 340; Mislin, *Lieux saints*, t. I, p. 225; Muzzarelli, *Destruction de la Pentapole;* Darras, t. I, époq. III, ch. I; Grenoble, t. II, p. 108, 131. — [2] Cf. Ps. CIV, 15; Gen. XX, 7. — [3] Mésenguy, t. I, ch. XI; Bécan, ch. XI, q. 8, C. C., t. II. — [4] Gal. IV, 22; *conf. de Lodève*, t. I, p. 160.

Babylone, le type du monde corrompu et réprouvé[1], et la femme de Loth, celui des âmes faibles et imprudentes qui ne savent pas se détacher du monde et qui reviennent à lui après l'avoir quitté[2]?

6° Isaac, Jacob et Joseph, XXII-L.

241

Pourquoi voit-on les principaux personnages de l'Ancien Testament naître par miracle, après une longue attente, de mères naturellement stériles[3]? N'était-ce pas pour figurer le Fils de Dieu, si longtemps attendu, et enfin né d'une vierge, comme aussi les chrétiens, les enfants de l'Église qui naissent d'une mère naturellement inféconde?

242

En quel lieu Isaac fut-il offert en sacrifice[4]? Qui montra plus de vertu, en cette circonstance, d'Abraham ou de son fils? Pourquoi Abraham laissa-t-il ses serviteurs au bas de la montagne[5]? En leur disant : *Revertemur ad vos*, ne se montre-t-il pas persuadé que son fils doit survivre à son immolation[6]? Ce sacrifice n'est-il pas évidemment figuratif? Le verset 8 n'a-t-il pas un sens prophétique? N'est-ce pas sous la figure d'Isaac qu'on aimait à représenter Jésus-Christ, la grande victime, dans les premiers siècles[7]? Si Isaac offert sur le mont Moria était l'image anticipée du Sauveur, les victimes mosaïques, offertes bientôt au même lieu, pouvaient-elles n'avoir pas la même signification? N'est-ce point une attention admirable de Dieu d'avoir voulu que les Juifs eussent, dans la vie de leur premier pa-

[1] Rom. IX, 29; Apoc. XI, 8. — [2] Luc. XVII, 32. — [3] Gen. XXI, 2. — [4] Gen. XXII, 2, 14; Cf. II Par. III, 1; Duguet, *Genèse*, t. III, p. 187. — [5] Gen. XXXII, 5. — [6] Cf. Heb. XI, 17. — [7] Rom. VIII, 32.

triarche, une figure si frappante de l'œuvre capitale qu'il se proposait d'accomplir pour la rédemption des hommes [1] ?

243

Eliézer n'est-il pas le modèle d'un serviteur fidèle et dévoué [2] ? Que représente Rébecca, devenue féconde et troublée par sa fécondité même, xv, 22? Quels sont les deux peuples renfermés dans son sein? Que figurent-ils par les caractères différents qu'ils manifestent? Est-ce par lui-même ou par ses descendants, durant sa vie ou après sa mort, en apparence ou en réalité, que Jacob l'a emporté sur Ésaü, 23 [3] ?

244

Ésaü ne pécha-t-il pas en vendant son droit d'aînesse? Jacob ne pécha-t-il pas aussi en l'achetant? Quels priviléges acquérait-il par ce contrat [4] ? A-t-il pu dire à son père sans mentir qu'il était Ésaü, son fils aîné? Les interprètes ne voient-ils pas en cela une double figure, celle de la gentilité substituée au peuple juif, et celle du pécheur revêtu des mérites de Jésus-Christ par le ministère de l'Église? Ne remarque-t-on pas un grand nombre de substitutions analogues dans l'Ancien Testament [5] ?

245

L'enlèvement de Rébecca en Palestine et celui de Sara en Égypte ne figurent-ils pas la captivité et la délivrance

[1] Carron, *Jésus-Christ le vrai Isaac;* Duguet, *Genèse;* Rollin, *Traité des études*, l. IV; Lhomond, *Hist. de la religion.* — [2] Cf. Gen. XXIV, XXXIX, 1, 6; I Reg. XVIII, 5; III Reg. XVIII, 2; IV Reg. V, 23. — [3] *Conf. de Lodève*, t. I, p. 189; Mésenguy, t. I. — [4] Deut. XXI, 17; Gen. XXVII, 2; XLIX, 8; voir P. Lamy, *Apparatus.* — [5] Noël Alexandre, ætat. 3, diss. 9; Wouters; Nicolas, *Etudes*, p. 3, ch. IV; Grenoble, t. II, p. 126; Olier, *Vie int. de la S. Vierge*, ch. XII; Grignon de Montfort, *Dévotion à la S. Vierge.*

miraculeuse des descendants de l'une et de l'autre dans cette dernière contrée? Abimélech de Gérare, ch. XXVI, est-il celui dont il a été parlé ch. XX? En quel lieu Rébecca fut-elle ensevelie [1]? L'usage d'ensevelir les morts n'est-il pas plus ancien et plus naturel que celui de les brûler [2]? Les cent agneaux que paya Jacob pour le champ des enfants d'Hémor sont-ils autre chose que cent pièces de monnaie? Est-ce la première fois qu'il est parlé de pièces d'argent servant aux échanges [3]? L'usage de peser l'argent persévéra-t-il longtemps chez les Hébreux [4]?

246

La vision de Jacob à Béthel n'a-t-elle pas une signification visible? Si le caractère de Laban est pour son gendre une source d'épreuves, n'est-il pas aussi une matière de vertu? Les idoles enlevées par Rachel à son père ne sont-elles pas une nouvelle preuve que la vraie religion courait risque de s'altérer dans la maison d'Abraham [5]?

247

Que figure la lutte de Jacob contre l'ange? Est-il naturel qu'un ange ne puisse prévaloir contre un homme? Cette lutte et le nom d'Israël qui lui fut donné n'étaient-ils pas de nature à ranimer la confiance de Jacob [6]? Sa postérité n'a-t-elle pas aussi lutté contre Dieu? N'a-t-elle pas aussi été frappée dans cette lutte?

248

L'histoire de Thamar ne suppose-t-elle pas déjà en vigueur l'usage du lévirat [7]? Si grossières que les mœurs fussent

[1] Gen. XLIX, 31. — [2] Cf. I Cor. XV, 42. — [3] Cf. Gen. XXIII, 16; XXXIII, 19; Wiseman, *Discours* 5e, *Annales de phil.*, 1843, fév. — [4] Gen. XXIII, 16; XXIV, 22; XXXVII, 28; XLIII, 21; II Reg. XVIII, 12; Jer. XXXII, 9. — [5] Mésenguy; D. Calmet, *Dictionn.* : *Theraphim.* — [6] Wouters; Cf. Osee, XII, 4, 5. — [7] Gen. XXXVIII, 6, 8; Levit. XVIII, 7-19.

alors, le vice n'était-il pas un sujet de honte et de châtiment? Comment Moïse a-t-il pu écrire : *Antequam reges haberent filii Israël*[1] ?

249

La prédilection de Jacob pour Joseph avait-elle un juste fondement[2] ? Qu'est-ce qui occasionnait la haine de ses frères? Le père de Joseph devait-il tenir compte de ses songes? N'est-ce pas contraire à la loi de Dieu[3] ? Était-ce un fait inouï à cette époque et dans ces contrées de se saisir d'un homme libre et de le vendre comme esclave? Tout ce qu'on lit dans cette histoire sur la civilisation et les mœurs de l'Égypte, les termes géographiques, les noms des personnages, etc., s'accorde-il avec les renseignements que les savants ont recueillis sur l'ancienne Égypte[4] ?

250

N'était-ce pas pour se faire connaître aux Égyptiens que le Seigneur plaçait au-dessus d'eux, pour les sauver et les gouverner, un enfant de Jacob, doué de vertus et de dons surnaturels[5] ? Les prêtres favorisés par Joseph, XLVII, 22, étaient-ils des idolâtres?

251

Le verset 26 du chapitre XLVI s'accorde-t-il avec le verset 27? Ce que dit là Moïse du nombre des Israélites venus d'Égypte n'est-il pas contraire à ce qu'en dit saint Étienne[6] ? Compte-t-on dans ce nombre les femmes, les enfants, et les

[1] Gen. XXXVI, 31. — [2] *Conf. de Lodève*, t. I, p. 256. — [3] Cf. Esth. X, 4; XI, 3; Bergier et Goschler, *Dictionn. : Songe*. — [4] Cf. Gen. XLI. 37; XXXIX, 1; XL, 1; L, 2; Wiseman, 11e *Discours : Rapports de la science, etc.*; Ampère, *Voyage en Egypte*; Hengstenberg, *Die Bücher Moses und Ægypten*. — [5] Cf. Ps. CIV, 22; Sap. X, 13. — [6] Act. VII, 14; Wouters.

esclaves circoncis? En les tirant de Chanaan, où ils auraient cherché à s'établir et où ils étaient exposés à s'absorber, et en les amenant en Égypte, c'est-à-dire chez le peuple le plus civilisé du monde, pour y vivre dans l'isolement d'abord et bientôt après dans l'épreuve, Dieu ne pourvoyait-il pas admirablement à la formation et à l'éducation de son peuple? Ne durent-ils pas apprendre les arts et les sciences dans les villes, l'agriculture dans les campagnes? Que signifie le mot *hébreu* [1]?

252

Pour quel motif Jacob souhaitait-il si vivement d'être inhumé dans le champ d'Éphron, en Palestine? Pourquoi transfère-t-il le droit de primogéniture de Ruben à Joseph ou plutôt à ses deux enfants, qu'il met au rang de leurs oncles dans son héritage? Quand est-ce qu'Éphraïm reçut l'effet de cette bénédiction privilégiée? Sa prédominance au temps du schisme doit-elle être regardée comme une bénédiction [2]?

253

Les bénédictions de Jacob sur ses enfants ne sont-elles pas adaptées généralement à la signification de leur nom propre? Pourquoi cela et dans quel dessein? Comment faut-il entendre la prophétie de Jacob à l'égard de Juda, XLIX, 10? Ne signifie-t-elle pas que la venue du Messie doit suivre de près la fin du règne ou de la prédominance de Juda sur les autres tribus? Est-il possible de l'entendre de la venue des Israélites à Silo? Si cette prophétie n'est pas fausse,

[1] Cf. Gen. XIV, 13; XXXIX, 14; XL, 15; XLIII, 32; Ex. I, 15; II, 7. — [2] Fleury, *Mœurs des Israélites*, n° 18, 19, sépulture; Duguet; Mésenguy, etc.

n'a-t-elle pas dû se réaliser depuis longtemps[1] ? Les autres prédictions de Jacob ne se sont-elles pas accomplies admirablement? N'en est-il pas de même de celle de Joseph, Gen. L, 23[2]?

254

Dans quelle position Joseph a-t-il montré le plus de vertu ? Est-ce dans sa famille, dans la maison de son maître, dans la prison ou sur les degrés du trône[3] ? N'a-t-il pas été, en diverses circonstances, une des figures les plus frappantes du Sauveur[4] ? Pourquoi l'Ecclésiastique dit-il, XLIX, 16, qu'il est né homme fait ?

255

Le livre de la Genèse n'est-il pas une introduction naturelle et comme nécessaire à ceux qui vont suivre? Ne nous fait-il pas bien connaître l'état de la religion avant Moïse, la foi des patriarches relativement à Dieu[5], aux anges[6], au Messie futur[7], leurs pratiques religieuses[8], le culte qu'ils rendaient au Seigneur, etc[9] ?

[1] Meignan, *Prophéties messianiques;* Huet, *Démonst. évangél.* 7e prop., nº 7; Sherlock, *De la prophétie*, C. C., t. XX, p. 730; Noël Alex., ætat. 3, diss. 12; Clémence, *Les caractères du Messie*, l. II, ch. 1; Bergier, *Traité de la religion;* Duguet; *Mémoires* de Trévoux, mars 1705, janvier 1724, septembre 1741. — [2] Didacus de Celada, *De benedictionibus patriarcharum.* — [3] Fontaine, *Vie des SS. de l'Anc. Test.;* Pascal, *Pensées.* — [4] Carron, *Essai sur les rapports entre Joseph et Jésus-Christ;* Rohrbacher; Joubert, *Explication de l'histoire de Joseph.* — [5] Gen. XIII, 18, XIV, 18; XVI, 13; XVIII, 23, 32; XX, 3; XXI, 1, 33; XXIV, 27, 62; XXXII, 9, etc. — [6] Gen. XXI, 17; XXII, 11, 15; XXXII, 1; XVI, 7; XLVIII, 16. — [7] Gen. XII, 3; XXII, 18; XXVI, 4; XXVIII, 14. — [8] Gen. IV, 4; XV, 9; XXVIII, 18, 22; XVII, 9, 14. XXIV, 22, 23. — [9] B. Bebelius, *Ecclesiæ antediluvianæ vera et falsa*, 1706; P. Boulduc, *Ecclesia ante legem;* Jahn, *Archéol. bibl.* part. III, ch. I, § 292, C. C., t. II; Haneberg, part. I, ch. I, *Revue*, 1862, t. IV, p. 535, et 1864, t. IX, p. 489, et t. X, p. 5; Grenoble, t. II, p. 118, etc.

256

Ne peut-il pas aussi fournir aux prédicateurs un grand nombre de traits, d'images, de comparaisons, d'exemples frappants et populaires? N'est-il pas utile de les recueillir et de les méditer[1] ? Ne pourrait-on faire une suite d'instructions très-intéressantes et très-utiles sur les patriarches, considérés comme figures de Notre-Seigneur ou comme modèles de perfection[2] ?

[1] Alvarès, *Joseph illustratus*, 1675; Rollin, *Traité des études*, l. IV, ch. III, § 7; Rault, t. I; Chateaubriand, *Génie*, t. II, l. V, ch. III et IV. — [2] S. Amb., *De Caïn et Abel*, *De Noé*, *Abraham*, *Isaac*, *Jacob*, *Joseph;* Fontaine, *Vie des SS. de l'A. T.*, t. I et IV; Anonyme, *Eloges sur les vertus des SS. de l'A. T.*, 5 in-12, 1732; D. Bonus, *Les ombres du crucifix*, 1859.

EXODE[1]

II

257

Quel est le sens et la raison de ce titre? L'Exode n'est-il pas lié à la Genèse et ne la suppose-t-il pas[2]? De Jacob à Moïse, n'y a-t-il pas cependant un intervalle et une lacune historique assez considérables[3]? A-t-on trouvé, dans l'histoire profane et dans l'étude des monuments, quelques renseignements sur l'état de l'Égypte et sur ses souverains à l'époque de Moïse? Les rois d'Égypte qui avaient oublié les services de Joseph étaient-ils de la même dynastie que celui qui lui avait confié son autorité?

258

En permettant que les Israélites fussent haïs et persécutés en Égypte, Dieu ne prenait-il pas le moyen le plus efficace pour les séparer des peuples infidèles et pour se les attacher? Les travaux de construction qu'on leur imposa et le régime auquel ils furent soumis ne les préparaient-ils pas à s'ériger en société et à fonder un corps de nation? N'est-ce pas ainsi que l'Église s'est formée et que les chrétiens se sont multipliés parmi les persécutions et les épreuves? Que

[1] Voir Barradius; * A. de Mestral, *Grave. — [2] Cf. Ex. XIII, 19; XXXI, 71, etc.; Num. XXVI, 19; Deut. I, 1. — [3] Vence, *Préf. de l'Exode.*

signifie le nom de premier-né que le Seigneur donne au peuple hébreu [1] ?

259

Les découvertes faites dans ces derniers temps ne s'accordent-elles pas avec les récits de Moïse? Ne trouve-t-on pas dans ce pays beaucoup de constructions en briques remontant à la plus haute antiquité? La ville de Ramessès, bâtie par les Israélites, n'est-elle pas mentionnée dans l'histoire ancienne de l'Égypte [2] ?

1° Dieu tire les Hébreux de la servitude et les sépare des gentils, I-XXI.

260

Moïse n'était-il pas visiblement destiné de Dieu à être le libérateur de son peuple? La Providence ne l'a-t-elle pas préparé d'une manière admirable à sa vocation [3] ? Doit-on lui faire un crime d'avoir mis à mort cet officier égyptien? N'est-ce pas l'esprit de Dieu qui l'a conduit au désert? Jéthro était-il prêtre du vrai Dieu? La qualité de chef n'était-elle pas jointe à celle de prêtre? S'il était Madianite, comment sa fille, épouse de Moïse, est-elle appelée Éthiopienne [4] ?

[1] Matt. II, 15; Haneberg, p. IV, ch. I et II; Grenoble, t. II, p. 157. — [2] Gen. XLVII, 11; Léon de Laborde, *Comment.*, p. 17, 67, etc.; Lenormant, *Hist. anc.*, t. I, l. II, ch. I, n° 4 et *Correspondant*, fév. 1857 et fév. 1858; Ampère, *Voyage en Egypte;* Mariette, *Aperçu sur l'hist. des Egyptiens*, 1867; De Rougé, *Exposé de l'état actuel des études égyptiennes*, 1867; *Catalogues* du musée du Caire et du musée égyptien du Louvre; Gainet, t. I, fin; Tripart, *Moïse*, t. III, p. 488, 492, 501, etc.; Brunton, *Chronol.*, t. I, p. 185, t. II, p. 168; Hengstenberg, *Die Bücher Moses und Ægypten.* — [3] Act. VII, 22. — [4] Wouters.

261

Que signifiaient le buisson ardent et la flamme qui l'embrasait? N'était-ce pas le peuple d'Israël, persécuté en vain par Pharaon?[1] Quel est le mot hébreu remplacé par *Adonaï*, VI, 3? Le nom de Jéhovah sous lequel Dieu se fait connaître à Horeb était-il inconnu jusque-là[2]? Quand il en serait ainsi, Moïse n'aurait-il pas pu employer ce terme dans les récits de la Genèse[3]? Le mot Adonaï, sans avoir chez les Hébreux une acception aussi restreinte, exprimait-il une idée bien différente[4]?

262

Pourquoi Dieu met-il tant d'importance à déterminer son nom? N'est-ce pas pour empêcher qu'on n'altère sa notion par des désignations imparfaites? N'est-ce pas aussi parce que la multiplication de ces noms pouvait donner lieu de croire à la multiplicité de l'Être divin? D'où vient qu'à son nom proprement dit : *Celui qui est*, Jéhovah, l'Éternel ajoute cette qualification : *Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob*, III, 15? Trouve-t-on dans l'antiquité rien de semblable à ces définitions, rien qui donne une pareille idée soit de la grandeur de Dieu, soit de sa bonté pour ses serviteurs[5]?

263

Les difficultés que Moïse devait trouver dans sa mission ne se rencontrent-elles pas pour l'ordinaire dans le ministère des âmes[6]? A-t-il eu tort de faire à Dieu tant de repré-

[1] Noël Alexandre, *Histor. ecclesiastica.* t. ætat. 3, diss. 15; Mésenguy; Haneberg, LIV, ch. IV, fin. — [2] Exod. III, 16; VI, 3; Cf. *Mémoires* de Trévoux, oct. et nov. 1730. — [3] Gen. XV, 7; XXIV, 3; XXVIII, 13, 16. — [4] Supra, nº 173. — [5] Nicolas, *Etudes*, t. II, p. 2, ch. V; Bossuet, *Elév.* 1re sem.; Fénelon, *Exist. de Dieu*, part. II, ch. V. — [6] Exod. IV, 10, 21, etc.

sentations? Quel est le libérateur qu'il désirait voir envoyer à sa place? Pourquoi est-il préféré à son frère Aaron? Pourquoi est-il repris si sévèrement dans son voyage en Égypte? La mention qu'il fait de sa faute n'est-elle pas une marque de sa véracité? Que signifiait la baguette qu'il portait à la main? Pourquoi avait-elle été changée en serpent? Pourquoi le Seigneur ne demande-t-il d'abord qu'une chose, à savoir que son peuple sorte de l'Égypte, et qu'il offre un sacrifice à sa gloire?

264

Les Israélites n'étaient-ils pas destinés à faire connaître le vrai Dieu en Égypte comme ils le firent connaître plus tard à Ninive et à Babylone? N'est-ce pas pour cette raison que la plupart des plaies dont le Seigneur frappe les Égyptiens, tombent directement sur les objets de leur culte, la nature et ses forces, adorées en Égypte sous divers symboles[1]? Ne voit-on pas d'ailleurs une certaine analogie entre ces plaies et les crimes dont elles sont le châtiment[2]? Cette conduite de Dieu envers l'Égypte et envers Pharaon ne montre-t-elle pas d'une manière touchante sa bonté et sa miséricorde envers les pécheurs? Comment donc peut-il dire : *Indurabo cor Pharaonis*, etc.[3]?

265

De combien de plaies l'Égypte fut-elle frappée[4]? Ce pays n'est-il pas souvent affligé par des fléaux d'une nature plus ou moins analogue? Est-ce une raison pour ne

[1] Sap. XI, 17; Exod. V, 17; VI, 7; VIII, 10, 22; IX, 14, 29; Cornel. à Lapide, *In Exod.* VI, 3; Rohrbacher, t. I, p. 324; Haneberg, part. IV, ch. IV, fin; Claire, *Livres saints*, t. I, p. 355. — [2] Sap. XVI, 17, 19. — [3] Exod. VII, 13; IX, 35; XIII, 15. — [4] Voir Noël Alex., *Hist. eccles.*

voir dans ceux de l'Exode qu'une suite d'événements naturels et purement fortuits [1] ?

266

Que faut-il entendre par les mages ou les magiciens de Pharaon? La magie est-elle autre chose que du charlatanisme? Ses pratiques peuvent-elles avoir quelque efficacité? Dieu peut-il le permettre sans ébranler la preuve des miracles [2] ? N'est-il pas certain que la magie a toujours été en grand renom en Égypte [3] ? Peut-on expliquer naturellement ce que firent les magiciens de Pharaon [4] ? Que signifient leurs serpents dévorés par celui d'Aaron?

267

Les Israélites ne furent-ils pas protégés d'une manière miraculeuse ? A quelle occasion Dieu ordonna-t-il que les premiers-nés de chaque famille lui fussent désormais consacrés? Les premiers-nés des lévites pouvaient-ils être rachetés [5] ?

268

Pourquoi Dieu attend-il que son peuple soit dans la plus grande affliction et le plus pressant danger pour le délivrer de son persécuteur? A quel nombre pouvaient s'élever les Israélites, au moment de leur sortie d'Égypte ? Combien de temps avaient-ils passé dans ce pays [6] ? Comment purent-ils emporter avec eux tant d'objets précieux? Les avaient-ils

[1] Bergier, *Dictionn. : Plaies;* Glaire, *Livres saints*, t. I, p. 355; Léon de Laborde, p. 28; Darras, t. I, p. 549. — [2] Mésenguy, t. II, ch. v; D. Calmet, *Dissert.;* Duclot, *Bible vengée*, t. III; *Revue*, avril et mai 1860. — [3] Léon de Laborde, p. 22, 32. — [4] D. Calmet, *Dissert.;* Darras, t. I; Grenoble, t. II, p. 160. — [5] Num. XVIII, 1, 2. — [6] Cf. Gen. XV, 14; Exod. III, 21; XII, 35, 36; Ezec. IV, 5; Act. VII, 6, Gal. III, 17.

reçus comme un prêt ou comme un don [1]? Ce fait n'était-il pas figuratif [2]?

269

Peut-on expliquer sans miracle le passage des Israélites à travers la mer Rouge et la submersion des Égyptiens [3]? Le cantique de Moïse et la célébration annuelle de la fête pascale ne sont-ils pas des monuments irrécusables de ces faits et de leur caractère miraculeux? De quoi sont-ils la figure? Pourquoi le cantique des élus au ciel est-il appelé le *cantique de Moïse* [4]? D'ou vient que Dieu dit à Moïse : *Quid clamas ad me*, XIV, 15; quand celui-ci ne paraît pas proférer une parole?

270.

Pourquoi Dieu voulut-il que son peuple errât quarante ans dans le désert, avant de prendre possession de la Palestine? N'était-ce pas pour mieux faire son éducation, pour l'aguerrir et le fortifier peu à peu, surtout pour affermir sa foi et graver dans son cœur les vérités dont il devait être le gardien? Les miracles opérés dans le désert ne durent-ils pas contribuer puissamment à ce résultat? N'était-ce pas aussi pour faire de ce voyage une figure plus frappante du pèlerinage de l'homme sur la terre [5]?

[1] Exod. XI, 3; I Reg. I, 28. — [2] Migne, *Démonst.*, introd., p. 274; S. Aug., *De doct. christ.*, l. II, ch. XX. — [3] Cf. Exod. XV; Jos. II, 10; IV, 24; Is. LI, 10; LXIII, 11; IV Reg. II, 13; Ps. LXXVI, 17; LXXVII, 13; CVI; Is. LI, 10; LXIII, 11; Hab. III, 8; Sap. X, 18; XIX, 7; D. Calmet, *Dissert.*; Duvoisin, *Autorité de l'A. T.*, part. II, ch. IX; Bergier, *Dictionn. Mer Rouge*; Glaire, *Livres saints*, t. I, p. 374; Migne, *Démonst.*, introd. p. 277. — [4] S. Aug., *Serm.* 263, *in hoc cant.*; Barth. de Paez, *in idem cant.*; *Annales théol.* de Besançon, t. III, p. 295, 1862. — [5] Exod. XIII, 17; XVI, 4; Deut. VIII, 25; *Confér. de Lodève*, t. I, p. 368; Veith, q. 24; Grenoble, t. II, p. 229, 232.

271

Moïse se rendant au conseil de son beau-père et instituant un conseil pour l'aider dans le gouvernement du peuple, ne donne-t-il pas aux supérieurs un exemple remarquable de sagesse et de modestie [1]?

2° Alliance avec le Seigneur au Sinaï, XXIX-XXXIV.

272

Combien de temps s'écoula entre la sortie d'Égypte et la publication de la loi? Est-il possible de ne voir qu'une illusion ou une fourberie dans l'apparition du Seigneur sur le Sinaï [2]? D'où vient qu'Horeb et le Sinaï sont pris quelquefois l'un pour l'autre, v. g. Eccli. XLVIII, 7? La publication de la loi n'est-elle pas la figure de la prédication de l'Évangile par le Sauveur et surtout de la descente du Saint-Esprit à la Pentecôte? Que représente Moïse en cette circonstance [3]? Pourquoi le Seigneur commande-t-il au peuple de se préparer à son alliance en se purifiant? Quels sont les prêtres dont il est parlé au verset 22?

273

N'est-ce pas sous la forme d'un traité, d'une alliance ou d'un testament, qu'a été donné la loi ancienne, aussi bien que la loi nouvelle [4]? Quelles sont les principales différences entre l'une et l'autre? Pourquoi la première est-elle appelée si souvent une loi de servitude et de mort [5]? D'où vient que les Juifs aimaient mieux entendre la voix

[1] Mésenguy, *In hunc loc.* — [2] Glaire, *Livres saints*, t. I. — [3] *Confér. de Lodève*, t. I, p. 363. — [4] Haneberg, part. IV, ch. VII, § 36; Grenoble, t. II, p. 169. — [5] II Cor. III, 7, 9; Bossuet, 7e *Elév.*, 9e semaine; et *Serm. sur les caractères des deux alliances.*

de Moïse que celle de Dieu [1]? Moïse a-t-il vu le Seigneur lui-même, ou un ange, ou une image sensible qui le représentait, ou bien simplement l'éclat extraordinaire qui brillait sur la montagne [2]?

274

La loi ancienne n'est-elle qu'une promulgation du droit naturel? N'a-t-elle pas aussi une partie positive? Que renferme cette partie? N'y a-t-il que des règlements cérémoniels, civils et judiciaires [3]? Pourquoi n'a-t-elle pas, comme les autres législations, des lois politiques, ou une constitution pour régler les pouvoirs et organiser l'État? Le Seigneur, n'apparaît-il pas en effet comme l'unique pouvoir, le seul qui possède la souveraineté, le seul qui l'exerce soit par lui-même, soit par des ministres qu'il choisit et délègue à son gré [4]? N'en serait-il pas autrement si cette législation datait de l'époque des rois, si elle ne remontait à l'origine de la nation et à Moïse lui-même [5]?

275

Dieu étant le législateur et le souverain, la loi pouvait-elle n'être pas religieuse? Pouvait-elle tolérer les cultes faux et les outrages à la majesté divine? Son grand objet ne devait-il pas être de maintenir la foi au vrai Dieu, au Dieu unique et créateur, et de préparer les esprits à la venue du Messie? N'est-ce pas sur l'unité de foi, de morale et de culte que reposait l'unité de la nation [6]?

[1] Exod. xx, 19. — [2] Exod. xxiv, 10; xxxiii, 20; Deut. iv, 15. — [3] Deut. v, 31; Bergier, *Dictionn. : Loi ancienne*; Mésenguy, t. II, ch. xii. — [4] Cf. Ex. xxxi, 18; Deut. xxvii; Jos. xxiii, 3, 10; Jud. viii, 23; I Reg. viii, 7; Eccli. xvii, 14; I Reg. xii, 12; Ps. xlvii, 3; cxlix, 2; Osee, xiii, 10. — [5] Gilly, t. II, p. 305; *Revue*, 1864, mai, juillet, etc. — [6] Grenoble, t. II, p. 171, 183; Guénée, *Lettres*, t. I, part. ii; lett. 3, 8, etc.

276

Pourquoi le Décalogue est-il placé à la tête de toutes les lois mosaïques [1] ? N'est-ce pas comme le sommaire de toutes les obligations naturelles et le fondement de tous les préceptes positifs [2] ? Quoiqu'il soit écrit d'une certaine manière dans toutes les consciences, n'était-il pas important de le promulguer d'une manière extérieure et solennelle? Qui a pu donner à Moïse l'idée de commencer ainsi son œuvre, de réduire la morale à l'amour de Dieu et du prochain, de prescrire à son peuple, comme le premier des devoirs, d'aimer le Seigneur de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces [3], et d'éviter toute iniquité? Dans ce résumé de la morale, Moïse n'inculquait-il pas les principaux dogmes, l'unité de Dieu, sa spiritualité, sa providence, la vie future, etc.?

277

Pourquoi Dieu a-t-il joint à la première loi naturelle du Décalogue, la défense positive, non de faire aucune image [4], mais de se faire des idoles ou de le représenter lui-même par une image matérielle? N'est-ce pas pour inculquer plus profondément l'idée de sa nature spirituelle et pour écarter toute occasion d'idolâtrie et de polythéisme? Avant Moïse, existait-il une pareille défense? Ne trouve-t-on pas chez les peuples les plus anciens un signe commun pour représenter Dieu ou pour en exprimer l'idée, lequel implique

[1] Exod. xx, 2, et Deut. v, 6. — [2] Noël Alexandre, ætat. 4, dissert. 2; Bécan, ch. v, q. 5; C. C., t. II; de Maistre, *Soirées*, 9e entret.; Chateaubriand, *Génie*, part. II, l. II, ch. IV. — [3] Exod. xx, 5, 6; Deut. vi, 5. — [4] Lev. xxvi, 1; Cf. Ex. xxv, 18; xxvii, 7; Deut. v, 8; Num. xxviii; III Reg. vi, 23, 32, 35; II Par. iii, 10; Ps. xcviii, 1, 5.

son unité [1]? N'est-ce pas par allusion à l'alliance qu'il vient de contracter, et à sa qualité d'époux si souvent rappelée par les prophètes, que le Seigneur s'appelle un Dieu jaloux, xx, 5 [2]?

278

Pourquoi la loi du repos au septième jour est-elle présentée comme déjà établie : *Memento*, xx, 8? Le verset suivant, 9, n'établit-il pas pour tous l'obligation du travail aux jours ordinaires? Comment le septième jour est-il béni et sanctifié, xx, 11?

279

Pourquoi ce sacrifice offert au bas du Sinaï? N'était-ce pas pour sceller et consacrer l'alliance faite avec le Seigneur? N'y voit-on pas un certain rapport avec celui de Jésus-Christ au cénacle? Que figuraient les douze colonnes qui entouraient l'autel, le sang répandu sur cet autel, et celui qu'on mit dans des coupes pour en asperger le peuple [3]? La nation juive, ainsi bénite et sanctifiée, n'avait-elle pas raison de se regarder comme le peuple particulier du Seigneur [4]? Pourquoi est-elle appelée une nation sacerdotale [5]?

280

En inscrivant ses lois sur des tables de pierre, le Seigneur ne se conformait-il pas à l'usage des législateurs de cette époque? Quels sont les préceptes de la première table? Quels sont ceux de la seconde? Les tables brisées au pied du Sinaï ne figuraient-elles pas le caractère tempo-

[1] *Annales de philos.*; *Revue des questions historiq.*, 1872, mai; *Revue archéol.*, M. de Rougé. — [2] Cf. Deut. iv, 24; Jos. xxiv, 19; Joël ii, 18, etc. — [3] Duguet, *De la croix*, t. II, ch. xv, etc.; Mésenguy, l. ii, ch. xiii; Wouters. — [4] Exod. xxiv, 8; xix, 6. — [5] Ex. xix, 5.

raire et caduque de la loi ancienne? Les nouvelles tables furent-elles écrites par Dieu lui-même comme les premières [1]? Que devinrent celles qui furent placées dans l'arche? Étaient-elles dans le second temple [2]?

281

L'adoration du veau d'or au pied du Sinaï n'est-elle pas un fait aussi indubitable que révoltant? S'il n'avait été de notoriété publique, qui eût osé l'insérer dans les annales de la nation et le transmettre à la postérité? Du reste, n'était-il pas figuratif? Et quelque énorme que soit cette apostasie, ne s'explique-t-elle pas par l'exemple des autres peuples, de l'Égypte en particulier [3]? N'en voyons-nous pas de plus horribles encore au sein du christianisme? Saint Pierre n'a-t-il pas failli comme Aaron, avant d'entrer dans l'exercice du pontificat?

282

Quelles sont les difficultés des incrédules au sujet de ce récit? Que peut-on leur répondre? Manquait-on d'or ou de temps pour faire une pareille figure? Était-il possible de la réduire en poudre et de faire boire cette poudre au peuple? Doit-on croire que Dieu ait livré vingt-trois mille hommes à la mort en punition de ce crime [4]?

283

Pourquoi la tribu de Lévi fut-elle choisie pour le sacer-

[1] Cf. Exod. XXIV, 12; XXXIV, 28; Deut. X, 2, 4. — [2] Bergier, *Dictionn. : Arche*; Didacus à S. Antonio, *Enchiridion script.*, t. I; præl. 1, diss. 2. — [3] Cf. Deut. IX, 21; Jos. XXIV, 14; Ezec. XX, 7; XXIII, 38; III Reg. XII, 28; IV Reg. X, 29; Osée, VIII, 5; Tob. I, 5. — [4] Noël Alexandre, ætat. 4, diss. 5; D. Calmet, *Dissert.* à la tête des petits prophètes; Guénée, part. I, lett. 5, 6, 7; *Petit Comment.* 1er et 2e extraits; Veith; Lenormant, t. I, l. II, ch. I, § 7.

doce? Comptait-elle un grand nombre de membres? Les lévites, signalant leur zèle pour venger l'honneur de Dieu, n'ont-ils pas quelque rapport avec saint Pierre tirant l'épée pour la défense de son maître? Moïse ne donne-t-il pas un bel exemple aux pasteurs des âmes, en implorant avec tant d'ardeur le pardon de son peuple? En faisant boire aux Israélites les cendres de leur idole, ne leur faisait-il pas comprendre qu'ils étaient souillés d'un crime semblable à celui d'une femme adultère [1]?

4° Érection du tabernacle. Instruments du culte, XXXIV-XL.

284

Quand Dieu dit à Moïse qu'il a rempli Béséleel de son esprit [2], entend-il parler d'une grâce qui a sanctifié son âme et l'a rendue digne d'une récompense? Pourquoi Dieu veut-il donner à son peuple un culte particulier et en régler lui-même le détail? Pourquoi veut-il que l'on n'emploie à la construction et à la décoration de son tabernacle que des dons volontaires, des objets sans défaut et des matières de premier choix [3]?

285

Dieu ayant voulu que l'Ancien Testament annonçât et figurât le Nouveau, n'est-il pas juste de voir dans la formation du peuple ancien une ébauche de ce qui devait se réaliser dans la formation de l'Église? Ce que saint Paul dit aux Corinthiens, I Cor. X, 6, et dans son épître aux Hébreux, VIII, IX, X, ne nous autorise-t-il pas d'ailleurs à chercher la signification spirituelle et morale des faits rapportés dans l'Exode [4]?

[1] Num. V, 12. — [2] Exod. XXXI, 3. — [3] Exod. XXXV, 4, 5. — [4] Bausset, *Principes généraux pour l'intelligence des prophètes*, ch. XXI; supra, n° 277, et introd., n° 61.

286

La condition des Hébreux en Égypte ne représente-t-elle pas l'état des âmes que le péché soumet à la tyrannie du démon, prince du monde? Dès lors que doivent figurer le passage de la mer Rouge, la submersion de Pharaon et de son armée, le cantique de Moïse, etc. [1] ?

287

Comment faut-il entendre ces mots : *Juxta quem ritum tolletis et hædum*, XII, 5 ? La manducation de l'agneau pascal n'était-elle pas un présage de l'avenir en même temps qu'un souvenir du passé ? Toutes les circonstances de la pâque juive n'étaient-elles pas significatives [2] ?

288

Que représente le désert, ou plutôt la marche des Israélites vers la terre promise? Que figurent la colonne lumineuse [3], la manne [4], l'eau que la verge de Moïse fait jaillir du rocher ? Ces deux derniers prodiges ne disposaient-ils pas à croire à l'eucharistie ? Peut-on les regarder comme des faits purement naturels [5] ? Avec la manne, les Israélites ne reçurent-ils pas d'autres aliments miraculeux [6] ? Que représente Moïse priant sur la montagne, les bras étendus ?

[1] Sap. X, XI, XVI, XIX ; Mésenguy. — [2] Noël Alexandre, ætat. 3, diss. 16 ; Bécan, ch. XIV ; Duguet, *Croix*, t. II, ch. V ; Aloys. Novarinus, *Agnus paschalis*, 1638, in-fol. ; Goschler, *Agneau pascal*. — [3] Cf. Ex. XIII, 21 ; XL, 36 ; Deut. I, 33 ; Ps. CIV, 39 ; LXXVII, 14 ; Sap. X, 17 ; XIX, 7. — [4] Cf. Ex. XVI, 4, 12, 17, 24 ; Num. XI, 8 ; Ps. LXXVII, 24 ; Sap. XVI, 20 ; XIX, 20 ; Neh. IX, 20 ; Joan. VI, 31, 49, 59 ; I Cor. X, 4. — [5] D. Calmet, *Diss. sur la manne ;* Wouters ; Glaire, *Livres saints*, t. I, p. 417 ; Léon de Laborde, *Exod.*, p. 95 ; Bossuet, *Elévat.*, sem. 10 ; Mésenguy ; Grenoble, t. II, p. 163. — [6] Cf. Lev. II, 2, 6 ; III, 1 ; IX, 4 ; X, 12 ; Num. VII, 13 ; Deut II, 6.

Que figurent les rayons qui sortent de son visage, à sa descente du Sinaï, et le voile qu'il prend pour parler à son peuple [1] ? Avait-il vu le Seigneur sur la montagne [2] ? Pourquoi ne pouvait-il voir sa face, XXXIII, 23 ? Cette circonstance n'est-elle pas aussi figurative ?

289

Le tabernacle ne pouvait-il pas déjà être appelé, dans le désert, la maison de Dieu ? Que figurait-il ? Que signifiaient ses divers compartiments, le saint des saints, le saint, le parvis [3] ? Que signifiaient l'arche, le propitiatoire, les deux figures d'ange placées de chaque côté, le voile, l'autel des holocaustes, l'autel des parfums, le chandelier d'or, la table de proposition avec ses douze pains de froment, le bassin ou mer d'airain pour les ablutions des prêtres, enfin le sacrifice quotidien et le feu perpétuel ? La manne, les tables de la loi, et la verge d'Aaron, déposées dans l'arche, ne figurent-elles pas bien l'eucharistie, l'Évangile et la croix, qui sont le trésor de nos tabernacles et l'ornement de nos autels ? Toutes ces significations ne sont-elles pas indiquées dans l'Écriture et dans la tradition [4] ?

[1] Exod. XXXIV, 33; II Cor. III, 13. — [2] Exod. XXIII, 19. — [3] I Cor. III, 16; II Cor. VI, 16; Heb. IX, 11; S. Thom. 1a, 2æ q. 102, art. 2, 4, etc. — [4] Cf. Cornel. à Lapide, passim; S. Thom., 1a 2æ, q. 101, etc.; Noël Alexandre, ætat. 4, diss. 3, art. 3; Bécan, ch. XIII, Wouters; P. Schouppe, t. I; Grenoble, t. II, p. 178, etc.; Vence, t. II, planches; * Guers, *Le camp et le tabernacle;* * W. Neumann, *Symbolique de culte de l'anc. alliance*, 1860.

LÉVITIQUE[1]

III

290

D'où vient ce nom de Lévitique? Ce livre n'est-il pas moins un document historique qu'une sorte de rituel, un recueil de lois sur le sacerdoce et sur le culte? Les règlements qu'il contient n'ont-ils pas suivi de près les lois du livre précédent et n'ont-ils pas été portés dans un court espace de temps[2]?

291

Quelle est la première fin de la législation mosaïque, dans sa partie cérémonielle surtout? N'est-ce pas de graver fortement dans les cœurs l'unité de Dieu, sa providence, sa justice et sa sainteté? D'où vient qu'elle n'admettait qu'un seul lieu pour le sacrifice, un seul grand prêtre, une seule famille sacerdotale, une seule tribu sacrée? Pourquoi les priviléges attachés au sacerdoce, les prohibitions d'aliments, les impuretés légales, etc.[3]?

292

N'est-ce pas d'après l'ordre de Dieu et suivant ses révélations, que Moïse organisa le sacerdoce et tout ce qui touche au culte? D'où vient qu'il prescrit en ce livre des cé-

[1] Cf. Ribera, *De templo et his quæ ad templum pertinent;* de Mestral. — [2] Vence, *Préf. sur le Lévitique.* — [3] Noël Alexandre; ætat. 4, diss. 3, art. 1; Grenoble, t. 2, p. 201, etc.

rémonies et des observances usitées en Égypte et chez des peuples idolâtres? Dieu a-t-il voulu qu'on empruntât ces usages aux gentils ou bien ces pratiques des gentils remontent-elles, comme celles des Juifs, à l'époque patriarcale? N'y a-t-il pas lieu de penser qu'avant la loi ancienne un certain nombre de pratiques et d'usages religieux étaient encore en vigueur chez tous les peuples[1]? Pourrait-on rapporter à quelques chefs les lois de Moïse relatives au culte[2]?

1° Des sacrifices, I-VII.

293

N'y avait-il pas chez les Juifs diverses sortes de sacrifices? Tous étaient-ils sanglants? Qu'était-ce que l'holocauste, l'hostie pacifique ou d'action de grâces, le sacrifice propitiatoire? Quelle était la destination particulière de chacun de ces sacrifices[3]?

294

Les sacrifices sanglants n'avaient-ils pas spécialement pour fin l'expiation[4]? N'étaient-ils pas prescrits après certaines fautes[5], après les fautes d'ignorance, par exemple? Ces prescriptions s'étendaient-elles à l'ignorance invincible? N'y avait-il pas aussi des sacrifices de ce genre prescrits indépendamment de toute faute personnelle[6]? N'était-ce pas une conséquence et un mémorial du péché originel[7]?

[1] Vence, *Dissertations sur le premier âge du monde, sur le deuxième, sur le commencement du troisième;* Bergier, *Dictionn. : Lévitique;* Rohrbacher, l. VII, p. 383. — [2] Noël Alex., supra; Zschokke, p. 71, 99; Migne, C. C., t. II, *Archéol.*—[3] Noël Alex., supra; Bécan, l. II, c. 14; Haneberg, part. IV, ch. VII, § 20; Zschokke, 88; Cf. * Bost, *Dictionn. de la Bible;* * Hengstenberg, *Die Opfer der heiligen Schrift;* * Kurtz, *Die mosaische Opfer.* — [4] Héb. XI, 22. — [5] Lévit. VI, 39; VIII, 14; XVI, 24, 30; XVII, 11. — [6] Lévit. XVI, 2, 11, etc.; infra, n° 322. — [7] De Maistre, *Du sacrifice.*

295

Pourquoi celui qui offrait un sacrifice étendait-il les mains sur la tête de la victime? N'était-ce pas pour témoigner qu'il se déchargeait sur elle et qu'il la substituait à sa place[1]? A qui appartenait-il d'immoler la victime[2]? N'était-ce pas au prêtre d'en recevoir le sang et d'en faire l'aspersion[3]? Que faisait-on des parties les plus succulentes[4]? Pourquoi ce sang répandu autour de l'autel[5]?

296

Qu'avaient de commun tous ces sacrifices? N'était-ce pas, entre autres choses, d'annoncer et de figurer le sacrifice du Sauveur soit au calvaire, soit à l'autel? Les Israélites comprenaient-ils cette signification? Ne savaient-ils pas du moins, en général, que tout leur culte se rapportait au Messie attendu[6]?

297

Dans la plupart de ces sacrifices, le prêtre, et quelquefois le fidèle, ne communiait-il pas réellement à l'hostie? Cette communion n'exigeait-elle pas certaines dispositions[7]? Était-ce un sacrement proprement dit[8]? Que signifiait-elle? Tandis que l'homme communiait visiblement à l'hostie par la manducation, Dieu n'était-il pas censé y communier aussi, par le feu sacré qui en consumait une partie?

[1] Lévit. XVI, 21; Deut. XXI, 6, 8; Is. XLIII, 3; Jer. XXXIV, 18. — [2] II Paral. XXIX, 24, 34; I Esd. VI, 20. — [4] Lévit. I, 5; IV, 3; VIII, 15. — [3] Lévit. I, 3, 4, 8; VI, 25; Is. I, 11; Grenoble, t. II, p. 192. — [5] Exod. XXIX, 12; Lévit. IV, 25; II Par. XXIX, 22. — [6] Cf. Noël Alexandre, ætat. 4, diss. 3, art. 2; Bécan, *Analog.*, ch. XIV, in fin.; Mésenguy, t. II, ch. XVII; Zschokke, p. 83. — [7] Lévit. VII, 20. — [8] Bécan, ch. XV.

298

Quels sont les animaux qu'on immolait à Dieu? N'était-ce pas des agneaux le plus souvent? Pourquoi devaient-ils être sans défaut? Chaque espèce de victimes ne représentait-elle pas en particulier un des états, une des dispositions dans lesquelles il convient de se présenter à Dieu [1]?

299

N'est-ce pas à l'autel surtout que Notre-Seigneur réalise et accomplit ce que figuraient les sacrifices anciens? N'est-ce pas là qu'il exerce son sacerdoce de la manière la plus sensible, et qu'il nous fait mieux voir dans quelle union il est avec ses membres, etc. [2]? Les sacrifices non sanglants n'annonçaient-ils pas spécialement le sacrifice eucharistique [3]?

300

Pourquoi le levain et le miel étaient-ils exclus du sacrifice [4]? Quelle est la signification de l'un et de l'autre? Outre les sacrifices, les Juifs n'avaient-ils pas des offrandes solennelles, sans immolation [5]? Moïse ne prescrivit-il pas aussi quelques formules pour la prière publique [6]? A qui était réservé l'honneur de compléter, sous ce rapport, l'organisation du culte [7]? Est-ce que la loi ne demandait pas aussi des hommages intérieurs [8]? N'approuvait-elle pas les vœux faits au Seigneur [9]?

[1] Mgr la Bouillerie, *Du symbolisme*, 2e série, *Création animée*. — [2] Duguet, *Traité de la croix*, t. II. — [3] Gen. IV, 3; XIV, 18; Lév. V, 11; VI, 20; XXIII, 15; XXIV, 9; Num. V, 15; Thalhofer, *Die unblutigen Opfer*, — [4] Lév. II, 11, etc. — [5] Cf. Ex. XIII, 12; Num. XVIII, 26; Deut. XV, 19; XXVI; Ps. XXXIX, 7; L, 21. — [6] Num. VI, 24, 26. — [7] Eccli. XLVII, 11. — [8] Cf. Lévit. IV, 20, etc.; V, 6, etc.; Deut. XXVI, 13; I Reg. VIII, 22; Ps. XLIX, 23; L, 19, etc.; Bécan, *Anal.*, ch. III, q. 4 et 5; Haneberg, part. IV, ch. VII; Grenoble, t. II, p. 201. — [9] Gen. XXVIII, 20; Num. XXX, 3; Deut. XXIII, 21, 23; Bécan, ch. XVI; Goschler, *Vœux;* Grenoble, t. II, p. 193.

2° Du sacerdoce, du respect et de la sainteté qu'il exige, VIII-X.

301

Dans la consécration d'Aaron et de ses fils, de qui Moïse tient-il la place? Pourquoi cet acte religieux se fait-il devant tout le peuple? Pourquoi y emploie-t-on une semaine entière? A qui appartint dès lors la consécration des prêtres?

302

De quelle famille devaient être le pontife et les prêtres? Quelles étaient leurs fonctions [1]? La dignité du pontife était-elle à vie? N'avait-il pas un vicaire pour le remplacer en cas d'empêchement [2]? A quel âge les prêtres entraient-ils en exercice [3]? Quels étaient les princes des prêtres? Qu'étaient-ce que les lévites? Qui sont ceux qu'on appela plus tard nazaréens et réchabites [4]?

303

Quels furent les rites employés dans la consécration du pontife et des prêtres [5]? Pourquoi reçurent-ils l'onction? Est-il étonnant que leurs vêtements eussent quelque ressemblance avec ceux des princes et des grands d'Égypte [6]? En étaient-ils moins symboliques? Que signifiaient la première tunique du pontife, la seconde tunique avec ses grenades et ses clochettes, le rational, l'éphod, la lame d'or portant ces

[1] Lévit. IV, 35; VIII, 24; Grenoble, t. I, p. 225. Calmet, *Diction.* : *Prêtres.* — [2] IV Reg. XXV, 18; Jer. LII, 24. — [3] Num. IV, 23, 47. — [4] Bécan, ch. X; D. Calmet, *Dictionnaire* et *Dissert.*; Mésenguy, t. II, ch. XVIII, etc. — [5] Noël Alexandre, ætat. 4, diss. 3, art. 4; Bécan, ch. VII; Glaire, t. II, sect. III, ch. IV. — [6] Eccli. XLV, 7; *Annales de philos.*, 1872, t. III.

mots : *Sanctum Domino* [1] ? Le grand prêtre ne devait-il pas annoncer et représenter Jésus-Christ le pontife suprême [2] ? Que signifie le nom de Christ ou de Messie ?

304

Hors du temple, les prêtres portaient-ils un costume particulier [3] ? Les lévites pouvaient-ils comme les prêtres offrir des sacrifices [4] ? Avaient-ils aussi un costume [5] ? Quels étaient les droits et les revenus des uns et des autres [6] ? La dîme était-elle exclusivement pour eux [7] ? Ne remontait-elle pas plus haut qu'Aaron [8] ? Pourquoi Dieu avait-il voulu que la tribu de Lévi ne reçût aucune portion dans le partage du territoire [9] ? Ce règlement fut-il emprunté à l'Égypte [10] ? Les Juifs étaient-ils disposés à prendre aux étrangers leurs usages et leurs lois ? Les prêtres de la loi ancienne, comme ceux de la loi nouvelle, n'étaient-ils pas partout, hors du temple, mêlés à leurs frères ? Dans quel sens est-il dit qu'ils doivent porter l'iniquité du peuple [11] ?

305

D'où vient que les moindres défauts extérieurs excluaient du sacerdoce ? Pourquoi tant d'ablutions commandées aux prêtres ? Pourquoi le vin et les liqueurs enivrantes leur étaient-ils interdits durant tout leur ministère ? Pendant leur service, ne devaient-ils pas être à jeun et pieds nus [12] ?

[1] Sap. XVIII, 24; XXVIII, 6; S. Thom., 1a 2æ, q. 102, art. 5; Didacus de Castillo, *De Vestibus Aaronis, seu Idea sacerdotis;* Duguet, *Explic.* du ch. XXVIII de l'Exode à la fin du *Comment.* sur la Sagesse; et *Traité de la croix* t. II, ch. XIX; Noël Alex. ætat. 4, diss. 3, art. 3, § 4; Molina, *Institut. des prêtres;* traité 2, ch. V; Haneberg, *Hist.*, 130. — [1] Héb. IV, 14; V, 1; IX, 7. — [3] Ex. XXVIII, 43. — [4] Num. XVI, 1, 50; XVIII, 2, 3. — [5] I Par. XV, 27; II Par. V, 12. — [6] Lév. II, 10, 14; VI, 29; VII, 8; XXVII, 30, 31; Num. XV, 18, 21; XVIII, 9, 12, 19, 21, 23; Deut. XVIII, 3, 4, 5. — [7] Deut. XIV, 22; XXVI, 12, 13; XIV, 28, 29. — [8] Gen. XIV, 20; XXVIII, 22. — [9] Deut. XVIII, 2; Bécan, ch. VII, q. 6 et 9. — [10] Gen. XLVII, 22. — [11] Lévit. X, 17; Num. XVIII, 23, 28. — [12] Lévit. X, 9, 10; Exod. XXX, 19.

Pourquoi leur était-il défendu de prendre pour épouse une étrangère [1] ou une femme répudiée, débauchée, ou violée? Pourquoi le grand prêtre ne pouvait-il se marier avec une veuve? Pourquoi la fille d'un prêtre qui se laissait corrompre était-elle mise à mort? Les prêtres étaient-ils tenus de se marier dans leur tribu [2]?

306

Qu'était-ce que le feu du sanctuaire? D'où venait-il? Que représentait le feu étranger? Le châtiment de Nadab et d'Abiu n'est-il pas une leçon frappante pour les prêtres même de la nouvelle loi [3]? Le sacerdoce chrétien n'est-il pas plus sublime et plus saint que celui d'Aaron?

307

Qu'entend-on par la synagogue? Quelles furent ses attributions? Quels étaient ses ministres? N'était-elle pas la figure de l'Église chrétienne? Lorsqu'il s'élevait des questions de doctrine, qui devait les décider en dernier ressort? Le grand prêtre avait-il le privilége de l'infaillibilité, ou bien Dieu devait-il pourvoir par une voie extraordinaire à la pureté de la croyance [4]?

3° Des impuretés légales, XI-XV.

308

La loi ne demandait-elle aux Israélites qu'une pureté purement extérieure? Quelles sont les principales souillures

[1] Esdr. X, 18; Nehem. XIII, 27. — [2] Lévit. XXI, 9; XXII, 12; XXI, 13; Cf. I Reg. XXI, 5. — [3] Lév. X. 3, etc.; Bécan, ch. XIV; Mésenguy, l. II, ch. XXII. — [4] Cf. Deut. XVII, 8; XXIV, 8; II Par. XIX, 8; Matt. XXIII, 2; Bossuet, *Conf. avec Claude*, fin de la 1re part. et 2° *Instruct. sur les promesses de l'Eglise*, n° 22; Bécan, ch. VI, VII, XII; Migne, C. C., t. II, p. 71, 153; Grenoble, t. I, p. 342; Melchior Canus, *De loc. théol.* l. VI, ch. III.

qu'elle indique et qu'elle proscrit? Par quels moyens les pouvait-on effacer? En pouvait-on encourir quelqu'une volontairement sans un péché intérieur[1]?

309

La distinction des animaux purs et des animaux impurs par rapport au sacrifice remonte-t-elle à une haute antiquité[2]? N'y avait-il pas un grand nombre d'animaux qu'il était permis de manger et qu'on ne pouvait immoler au Seigneur, par exemple poissons, gibier, animaux sauvages, etc.? Pourquoi le nombre des animaux susceptibles d'être offerts comme victimes est-il ainsi restreint? N'est-ce pas que la plupart, étant symboles du vice plutôt que de la vertu, ne pouvaient figurer le Sauveur ni être offerts décemment sur l'autel[3]?

310

Outre les animaux déclarés impurs, n'y avait-il pas encore certaines parties des animaux purs et certains aliments dont les Israélites étaient tenus de s'abstenir[4]? Est-ce sur des motifs de salubrité ou sur des considérations morales qu'était fondée cette prohibition? Dieu ne voulait-il pas surtout inspirer aux Israélites l'horreur de toute corruption, le respect d'eux-mêmes, et le souvenir de son domaine absolu sur les créatures[5]?

311

Ces lois n'avaient-elles pas en même temps pour but d'éloigner les Israélites des nations idolâtres, par conséquent de protéger les mœurs et les croyances du peuple de Dieu contre

[1] Ex. XXII, 31; Veith, q. 25; Bécan, ch. XV; Noël Alex., *sup.;* Fleury, *Mœurs des Isr.*, nos 12, 13;— [2] Gen. VIII, 20.— [3] Wouters; Glaire, *Livres saints*, t. I, p. 447; Grenoble, t. II, p. 88, 191, etc. — [4] Gen. IX, 4; Ex. XXI, 29; XXII, 31; Lév. III, 16; XI, 3, 9, 13, 31; Deut. XIV, 12, 21; Act. XV, 29, etc. — [5] Lévit. XI, 43.

toute altération? Ne contribuèrent-elles pas à ce résultat autant que les pratiques positives commandées par Moïse [1]?

312

De quoi la lèpre était-elle le symbole [2]? Pourquoi était-il réservé aux prêtres de prendre soin du lépreux et de prononcer sur son état de maladie ou de guérison? Y avait-il quelque analogie entre cette maladie et ce qu'on appelait la lèpre des maisons et la lèpre des vêtements [3]?

313

N'y avait-il pas une intention morale dans la désignation des souillures légales? N'aperçoit-on pas aussi une signification morale dans un certain nombre de lois qui semblent de prime abord n'avoir pour objet que l'ordre extérieur [4]?

4° Des obligations naturelles, XVI-XXI.

314

L'exemple des nations idolâtres, au milieu desquelles devait vivre le peuple de Dieu, ne devait-il pas être pour ses mœurs un péril continuel [5]? N'est-ce pas pour ce motif que Moïse prémunit les Israélites contre le scandale, qu'il leur défend d'adopter les usages de l'Égypte et qu'il cherche à leur faire sentir ce que la connaissance du vrai Dieu leur demande de vertu et de perfection?

[1] Migne, *Prépar. aux démonst.*, p. 328. — [2] IV Reg. v, 27; D. Calmet, *Dissert.;* Mésenguy, t. II, ch. XXI, § 6. — [3] Guénée, *Lett.*, part., IV lett. 5, etc.; *Programme du N. T.*, n° 179. — [4] Noël Alex., ætat. 4, dissert. 3, art. 5; Grenoble, t. II, p. 247; Exod. XXII, 21; XXIII, 4, 5; Lévit. XIX, 32, 34; XXVI, 41; Deut. X, 16; XXII, 6, 7; XXV, 4. — [5] Lenormant, *Lettres assyriol.*, 2e lett.

315

En général la loi ne punit-elle pas les délits religieux avec plus de sévérité que les délits civils, soit contre les individus, soit contre la société? L'idolâtrie surtout n'est-elle pas proscrite comme le plus grand des crimes? Quelle est la raison de cette mesure? Quel effet devait-elle produire sur l'esprit des Juifs[1]?

316

Contre la corruption des mœurs, la loi de Moïse n'est-elle pas aussi d'une grande sévérité[2]? Quelles sont ses dispositions sur l'adultère[3], sur l'inceste[4], sur le viol[5], sur la séduction[6], sur la prostitution[7], sur les désordres contre nature[8], etc.? Quand il interdit le mariage avec la belle-sœur, Moïse entend-il la belle-sœur devenue veuve ou celle dont le mari est encore vivant[9]?

317

Pourquoi n'a-t-il pas interdit la polygamie? Ne la permet-il pas positivement aux rois, bien qu'il en restreigne l'usage et en fasse sentir les inconvénients? Est-ce qu'elle n'est pas absolument contraire au droit naturel[10]?

318

Quant au divorce, faut-il dire qu'il se borne à le tolérer, comme un abus trop difficile à détruire, ou qu'il l'autorise positivement en permettant à l'époux de renvoyer sa femme?

[1] Cf. Ex. XXII, 18; XXX, 33, 38; XXXI, 15; Lévit. XIX, 18, 16, 26; XX, 6; XXIV, 16; Deut. VI, 15; VII, 5, 25; XI, 16; XV, 6; XVII, 2; XXI, 18; XXII, 20. — [2] Cf. Lévit. XVIII, XIX, XX. — [3] Lévit. XVII, 20; XX, 10; Nomb. V, 14; Deut. XXII, 22. — [4] Lévit. XX, 11, 19. — [5] Deut. XXII, 25. — [6] Deut. XXII, 23. — [7] Deut. XXIII, 18. — [8] Lévit. XVIII, 22; XX, 13. — [9] Cf. Lév. XVIII, 16, 18; Deut. XXV, 5-10. — [10] Bécan, ch. XXI, XXII, XXIV; Guénée, t. III, lett. 8; Fleury, *Mœurs des Israél.*, n° 4.

N'est-ce pas aussi pour en modérer l'usage qu'il le soumet à la formalité du libelle [1]? Dans cette pratique autorisée ou tolérée par Moïse, ne peut-on pas voir un présage de la répudiation de la synagogue et de la caducité de la loi ancienne?

319

La loi n'interdisait-elle pas expressément tout sacrifice humain? Dans le cas où l'on vouait à Dieu une chose dont l'immolation était interdite, n'était-il pas prescrit de la racheter? N'est-ce pas ce que Jephté avait à faire [2]?

320

Le prêt à intérêt était-il défendu absolument? Si la loi l'interdit entre Israélites, est-ce comme une pratique essentiellement contraire à l'équité [3]?

5° Des fêtes, XXII-XXVII.

321

Quel était le but des fêtes établies chez les Juifs? Était-ce simplement de consacrer à Dieu chaque saison de l'année? N'était-ce pas plutôt de rappeler continuellement aux Israélites les grandes faveurs qu'ils avaient reçues du ciel et les principaux faits de leur histoire? N'est-ce pas aussi la raison des rites avec lesquels chaque fête était célébrée? Que rappelait la fête de Pâques, celle de la Pentecôte, celle des Tabernacles, le sabbat de chaque semaine? Pourquoi était-il ordonné à tous les hommes de la nation de se rendre à Jérusalem aux trois fêtes principales [4]?

[1] D. Calmet, *Diss. sur le divorce;* Maldonat, *De Evang.*, Matt. V, 31. [2] Deut. XVIII, 10; Exod. XIII, 13. — [3] Exod. XXII, 25; etc. — [4] Noël Alex., æt. 4, dissert. 3, art. 3, § 5; Wouters; Haneberg, part. 4, ch. VII, § 30; Bécan, ch. XVI; Fleury, *Mœurs des Isr.*, n° 20; Grenoble, t. II, p. 192, etc.

322

N'y avait-il pas chaque année une grande solennité expiatoire? Comment se célébrait-elle? Quel sacrifice offrait-on ce jour-là? Que signifiait le bouc émissaire et celui qu'on immolait pour le péché[1]?

323

Qu'était-ce que l'année sabbatique[2]? A-t-elle toujours été observée chez les Juifs? Qu'était-ce que l'année jubilaire[3]? Qu'est-ce que l'une et l'autre devaient rappeler aux Israélites? Notre-Seigneur n'a-t-il pas appliqué à son avénement ce qui est dit de l'année jubilaire[4]?

324

Les promesses et les menaces temporelles du chap. XXVI ne regardent-elles que les Israélites? Sont-elles incompatibles avec la croyance aux peines et aux récompenses futures? Empêchaient-elles les hommes de foi d'avoir des vues surnaturelles et de mériter pour le ciel?

325

Quels sont les principaux rites mosaïques qui sont passés dans le culte chrétien[5]? Le Lévitique n'est-il pas rempli de significations morales et d'instructions salutaires, pour les prêtres surtout? Un ecclésiastique peut-il le lire sans concevoir une souveraine estime de son caractère et de ses fonctions? En voyant à quoi se réduisaient les actes les plus

[1] Lévit. V, 8; Wouters; Zschokke, p. 87. — [2] Lévit. XXV, 5; XXVI, 35; Goschler, *Dictionn.* — [3] Noël Alex., ætat. 4, dissert. 14; Glaire, *Livres saints*, p. 451. — [4] Luc. IV, 18. — [5] Drach; *Harmonie*, Introd., p. 15, etc.

saints du sacerdoce figuratif, peut-il ne pas remercier le Seigneur de l'avoir fait naître sous la loi de grâce et associé au sacerdoce de Jésus-Christ son Fils, le véritable Pontife[1] ?

[1] Lorin, *Comment. in Levit.*, Introd., ch. VI et XI; Grenoble, t. II, p. 205, etc.

NOMBRES[1]

IV

326

Pourquoi ce titre de Nombres ? S'il y a de longs dénombrements dans ce livre, n'y trouve-t-on pas aussi un bon nombre de lois ? N'y voit-on pas aussi le récit des principaux événements qui s'écoulèrent entre la publication de la loi au Sinaï et sa seconde promulgation dans les derniers jours de Moïse ? Quelle est la durée de cette période [2] ?

1° Dispositions pour un établissement dans la terre promise, I-XX.

327

Pourquoi les lévites ne sont-ils pas compris dans le dénombrement de l'armée ? Quelle place occupaient-ils dans le camp, I, 53 ? Comment étaient rangées les autres tribus, II ? Que figuraient le camp des Israélites et leur marche dans le désert ? Quel était le signal pour s'avancer ou pour s'arrêter [3] ? Pourquoi éloignait-on du camp tous ceux qui étaient impurs, ch. V ?

328

Ce qui est dit des lévites chap. III et VIII n'a-t-il pas une signification relative aux ministres de la loi nouvelle ? Pour-

[1] Schœbel, *L'authenticité des Nombres défendue contre le rationalisme allemand*; *Annales de phil.*, 1868, 1869. — [2] Haneberg, part. IV; ch. XI, § 3; Bergier, *Nombres*. — [3] Bossuet, *Disc. sur l'unité de l'Eglise*; Mésenguy.

quoi est-ce aux enfants d'Aaron qu'appartient la garde de ce qu'il y a de plus saint dans la religion? Quel était le plan d'après lequel Moïse avait dû construire le tabernacle? Était-ce un modèle matériel?

329

A quelle épreuve le mari qui doutait de la fidélité de sa femme pouvait-il la soumettre, v, 12? Cette pratique n'était-elle pas de nature à inspirer de l'adultère la plus vive horreur? Dès l'ancienne loi, était-ce une obligation de confesser sa faute pour en obtenir la rémission? Ne devait-on pas, du moins en certains cas, confesser les injustices commises [1]?

330

Qu'était-ce que le nazaréat? A quoi obligeait-il? Que signifiait-il? N'était-il pas quelquefois perpétuel et quelquefois temporaire [2]? Jésus-Christ ne devait-il pas être comme Joseph, un nazaréen parmi ses frères [3]? La triple répétition du nom de Dieu dans la bénédiction que le grand prêtre donnait au peuple n'était-elle pas significative [4]?

331

Est-il croyable que les Israélites se soient lassés d'une manne miraculeuse qui descendait du ciel, XI, 6? Ce qui est dit de cette multitude de cailles, prises et séchées pour être conservées, 31, 32, semblerait-il aussi extraordinaire en Arabie que dans nos pays? Qu'est-ce qui imprime à ce fait un caractère miraculeux? Le v. 5 du ch. XI ne suppose-t-il pas dans l'auteur une connaissance parfaite de l'Égypte [5]?

[1] Num. v, 6; D. Calmet, *Dictionn.*; Bécan, ch. XXIII; Wouters. — [2] Mésenguy, t. II, ch. XXI. — [3] Gen. XLIX, 26. — [4] Num. VI, 24; Cf. Ps. LXVI, 7. — [5] Glaire, *Livres saints*, t. I, p. 417; Laborde, p. 89; Darras, t. I, époq. IV, ch. II.

332

Dans la prière qu'il adresse à Dieu, XIV, 13, Moïse n'exprime-t-il pas les sentiments d'un véritable pasteur ? Ses paroles à Josué, XI, 29, ne témoignent-elles pas autant de désintéressement et d'humilité que celles de saint Jean-Baptiste et de l'apôtre saint Paul[1] ?

333

La terre de Chanaan répondait-elle bien par ses qualités à l'idée que Dieu en avait donnée et aux desseins qu'il avait sur son peuple ? Offrait-elle aux Israélites une récompense proportionnée aux efforts qu'ils devaient faire pour l'acquérir? Faut-il prendre à la lettre ces grappes de raisin portées par deux hommes à la fois, XIII, 24[2] ?

334

Les frayeurs des Israélites, au retour des députés infidèles, et la sédition qui en fut la suite, ne sont-elles pas figuratives? Que représentent Caleb et Josué? Quel est le châtiment de la sédition ? Ceux qui l'ont excitée n'en sont-ils pas les premiers punis? La tribu de Lévi, les femmes, les enfants au-dessous de vingt ans, les hommes mêmes qui n'avaient pas pris part à ce mouvement furent-ils condamnés à périr dans le désert? Cette affirmation si souvent répétée, que de tous les Israélites qui passèrent la mer Rouge, deux seulement atteignirent la Palestine, se lit-elle dans l'Écriture[3] ?

[1] Mésenguy, t. II, ch. XXIV, XXV. — [2] Cf. Exod. III, 8; Deut. VIII, 7, 9; Bergier, *Dictionn.: Terre sainte;* Bullet, t. I; Haneberg, part. IV, ch. XII, § 2, 6; Gilly, t. II, p. 131; Fleury, *Mœurs des Isr.*, n° 7; Zschokke, p. 122, etc. — [3] Mésenguy, l. II, ch. XXVI, XXXII; Rohrbacher, t. Ier, l. VIII.

335

N'est-ce pas pour l'exemple surtout que le premier violateur du sabbat et le premier blasphémateur furent condamnés à mort [1]? Le Seigneur ne met-il pas une juste différence entre les péchés d'ignorance et les péchés bien volontaires [2]? Les derniers versets du ch. xv ne sont-ils pas une leçon pour tous ceux qui veulent servir Dieu, et n'expliquent-ils pas le symbolisme des vêtements sacrés?

336

La révolte de Coré, Dathan et Abiron, leur châtiment, l'intercession d'Aaron, ne sont-ce pas autant de figures et de faits instructifs pour les prêtres de la loi nouvelle [3]? Que signifie la verge d'Aaron portant du fruit au milieu des autres verges stériles [4]? Qu'est-ce qui est appelé *pactum salis*, xviii, 19?

337

La raison que donne Moïse de l'arrêt qui le condamnait, avec son frère, à mourir à l'entrée de la terre promise, peut-elle être soupçonnée d'imposture [5]? Cette incrédulité qu'il a payée de sa vie, n'est-elle pas la figure de celle de son peuple? N'est-ce pas en cet endroit [6] que se trouve la principale lacune historique du livre des Nombres?

[1] Lévit. xxiv, 23; Nomb. xv, 36. — [2] Nomb. xv, 22-31. — [3] Duvoisin, *Autorité des livres de Moïse*, part. iii, ch. ii; Mésenguy, t. II, ch. xxvii; Duguet, à la fin du *Commentaire sur le livre de la Sagesse*. — [4] Nomb. xvii. — [5] Nomb. xx, 29; Deut. i, 37; iii, 23-28; iv, 21; xxxiv, 1. — [6] Nomb. xx.

2e Combat contre les Madianites et conquêtes aux environs du Jourdain, XX-XXXVI.

338

Le serpent d'airain n'était-il pas figuratif[1] ? Un fait et un récit si extraordinaires peuvent-ils s'expliquer autrement que par leur signification typique ?

339

L'épisode de Balaam précéda-t-il de beaucoup le passage du Jourdain ? Quelle leçon Dieu nous donne-t-il, en mettant ses oracles sur les lèvres de ce prophète indigne et en l'instruisant lui-même par l'animal le plus stupide ? Peut-on prendre au sérieux l'explication de quelques rationalistes : que ces faits se sont passés en songe ou dans l'imagination de Balaam[2] ?

340

La prédiction de Balaam ne s'étend-elle pas bien loin dans l'avenir et ne comprend-elle pas un bon nombre d'objets : l'isolement perpétuel du peuple juif, sa multiplication prodigieuse, sa fidélité au culte du vrai Dieu, ses succès à la guerre, la venue du Messie, la destruction des Moabites, des Iduméens et des Amalécites, l'anéantissement des Cinéens au temps de la captivité, les invasions des Grecs et des Romains en Orient ? Ces prédictions avaient-elles alors quelque vraisemblance ? Ne se sont-elles pas réalisées néan-

[1] Joan III, 14; Sap. XVI, 17; Rom. VIII, 3; II Cor. V, 21; Gal. III, 13; Héb. V, 9; I Pet. II, 24; Noël Alex., æt. 4, diss. 6; Bergier, *Dictionn.: Serpent;* Mésenguy, t. II, ch. XXVIII; Glaire, *Livres saints*, t. II, p. 467; — [2] Noël Alex., æt. 4, dissert. 7; Veith; Bergier, *Dictionn.: Balaam;* Glaire, *Livres saints*, t. I, p. 472. Cf. Hengstenberg, *Geschichte Bileam's und seiner Weissagungen.* — [3] Nomb. XXIII, 9, 10, 17, 21, 24; XXIV, 17-24.

moins, et n'est-ce pas à cause de leur conformité avec les faits qu'on a prétendu que ce passage avait été interpolé[1]?

341

Est-il douteux que les versets 17-19, chap. XXIV, ne s'appliquent au Messie ? Les Juifs ne sont-ils pas là-dessus d'accord avec les chrétiens ? L'emphase de ces paroles n'annonce-t-elle pas un personnage plus qu'ordinaire ? Ne se lient-elles pas admirablement à toutes les prédictions relatives au Messie? Quel autre que lui les a réalisées? Qu'est-ce que les enfants de Seth dans le texte original[2]?

342

Balaam adorait-il le vrai Dieu comme Job, comme Jéthro ? A-t-il pu, malgré ses vices, être l'organe de l'Esprit divin ? Quel fut son crime principal ? Quel en fut le châtiment ? N'est-il pas le type des pasteurs serviles et intéressés[3]?

343

Le commerce des enfants d'Israël avec les filles de Moab n'avait-il pas un caractère idolâtrique, comme l'adoration du veau d'or ? Pour quelle raison l'action de Phinées fut-elle si agréable au Seigneur ? Le sacerdoce est-il toujours resté à sa postérité ? Est-ce qu'Héli ne descendait pas d'un autre enfant d'Aaron[4] ? Faut-il admettre que vingt-quatre mille hommes ont été mis à mort pour le péché d'un seul[5] ?

[1] Vence, *Dissert. sur la prophétie de Balaam;* Meignan, *Prophéties messianiques;* Crelier, *Annales de théol. cathol.*, t. XII, 1866, p. 127 et 189.— [2] *Ut supra;* Lefranc de Pompignan, *L'incrédulité confondue par les prophéties*, part. I, ch. I; Mésenguy, t. II, ch. XXX; Mgr Meignan, *Prophéties*, p. 483, 574, 591; Zschokke, p. 108. — [3] Cf. II Pet. II, 15; Jud. 11; Apoc. II, 14. — [4] D. Calmet, *Diction.: Introd.*, p. XLII; *Chronologie des grands prêtres.* — [5] Veith; Guénée *Lett.* t. II et t. III, IV; Glaire, *Livres saints*, t. I, p. 504.

344

D'où vient que Dieu renouvelle ici ses lois sur les sacrifices et les solennités? Avait-on pu les observer jusques-là dans le désert[1]? Pourquoi permet-il aux pères et aux maris d'annuler les vœux de leurs filles et de leur femme[2]?

345

L'ordre que Dieu donne, au chapitre XXI, d'exterminer tous les Madianites et, au XXIIIe, de n'épargner aucun Chananéen, peut-il se justifier? Cette rigueur n'était-elle pas conforme aux lois de la guerre alors en usage? N'était-elle pas nécessaire pour préserver la religion et la morale de toute altération[3]?

346

Le tableau des campements du peuple d'Israël est-il à sa place au chapitre XXXIIIe? Est-il complet? Y trouve-t-on autre chose qu'une simple récapitulation? Peut-on déterminer avec précision la place de chaque campement[4]? Les psaumes LXXVII, XCIV, CIV, CV, CVI, CXXXV ne sont-ils pas le meilleur commentaire que nous ayons sur la marche des Israélites dans le désert?

347

Par ces paroles, *Hæc possidebitis*, etc., XXXIV, 13, Dieu affirme-t-il absolument que les Israélites vont entrer en possession de tout le pays? Ne veut-il pas dire seulement qu'ils seront libres de tout subjuguer, qu'il leur donnera son secours pour dominer partout[5]?

[1] Cf. Nomb. XXVIII et Lev. XXIII, etc. — [2] Nomb. XXX, 4, etc. — [3] Haneberg, part. IV, ch. X, § 3; Migne, *Prépar. aux Démonst. évangél.*, p. 353. — [4] Laborde, p. 113, 119. — [5] Cf. Deut. I, 8.

348

La création des villes de refuge n'était-elle pas un moyen nécessaire pour épargner le sang et pour en inspirer l'horreur? Que figuraient ces villes de refuge? N'est-ce pas ce qui a donné chez nous l'idée du droit d'asile? Pourquoi est-il défendu de condamner un accusé sur un seul témoignage [3]?

349

Tout Israélite pouvait-il se marier hors de sa tribu? La décision portée au sujet des filles de Salphaad [4] devait-elle s'étendre à d'autres qu'à celles qui étaient héritières, ou enfants uniques? Ne dut-elle pas avoir son application en la très-sainte Vierge [5]?

[3] Bécan, ch. xx; Thomassin, *Discipline*, part. II, l. III, ch. xcxv, etc.; Mésenguy, t. II, ch. xxxii. — [4] Nomb. xxxvi, 7. — [5] Guénée, t, II, p. 409.

DEUTÉRONOME

V

350

D'où vient ce nom de Deutéronome? Le livre n'a-t-il pas une sorte d'introduction, I-III? En quel sens Dieu avait-il donné aux Israélites toute la terre jusqu'à l'Euphrate[2]?

351

Pourquoi le Seigneur défend-il d'attaquer les Iduméens et les Moabites? Est-il vrai que le peuple n'avait manqué de rien dans le désert? Le verset 12, chap. II, ne suppose-t-il pas qu'on est déjà en possession de la terre promise? S'agit-il, chap. III, du lit d'Og, ou bien de son sépulcre, de sa couche funèbre? Moïse a-t-il pu dire qu'*on le voyait encore de son temps*[3]?

1° Résumé des lois déjà portées
et application de ces lois au nouvel état de choses, III-XXV.

352

Comment Moïse emploie-t-il ses derniers jours? Comment dispose-t-il son peuple à entrer dans la terre promise? De qui est-il ici la figure? Ne donne-t-il pas en cela un bel exemple à tous les pasteurs[4]? Ce soin qu'il prend de promulguer sa loi une seconde fois ne doit-il pas nous faire

[1] Schœbel, *Démonst. critique de l'authent. du Deutér.*; *Schultz, 1859; *Schrœder, 1866. — [2] Deut. I, 8; *supra*, n° 347. — [3] Bergier, *Dictionn.: Deutéron.* — [4] *Conf. de Lodève*, t. II.

comprendre pourquoi l'Esprit-Saint dans l'Ancien Testament et Notre-Seigneur dans le Nouveau ont souvent répété les mêmes instructions ?

353

Est-ce devant tout le peuple ou seulement devant les chefs des tribus que se fait cette nouvelle promulgation de la loi? Ceux qui l'entendent en ce moment l'avaient-ils déjà entendue au Sinaï? Moïse se borne-t-il à reproduire le premier texte? Ne le modifie-t-il pas sur certains points afin de l'expliquer ou le mieux adapter aux circonstances[1] ? Défend-il absolument, chap. v, 2, de faire aucune prescription nouvelle[2] ?

354

En quoi veut-il qu'Israël fasse consister sa sagesse[3] ? Le Seigneur, qui était si proche de son peuple, iv, 7, ne s'est-il pas encore approché davantage des chrétiens? Était-il besoin d'avertir les Israélites que le Seigneur est un Dieu jaloux[4] et qu'il est en tous lieux[5] ?

355

A condition d'honorer ses parents, peut-on être assuré d'une longue vie ici-bas[6] ? Comment un Dieu qui est la justice même, peut-il punir un pécheur jusqu'à la troisième et la quatrième génération? De quelle peine[7] ?

356

Le commandement de l'amour de Dieu n'est-il pas le résumé et le couronnement de la loi de Moïse[8] ? Dieu pouvait-il inculquer davantage aux parents l'obligation où

[1] Cf. Lévit. xvii, 1, 9; et Deut. xii, 15, 20; Meignan, *Proph. mess.*, p. 188. — [2] Veith; Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.*, part. ii, ch. iii. — [3] Deut. iv, 6; Cf. Job xxviii. — [4] Deut. iv, 24. — [5] Deut. iv, 39. — [6] Deut. v, 16 — [7] Deut. v, 9. — [8] Bécan, ch. iv, q. 2 et 3.

ils sont d'apprendre à leurs enfants à le bien servir[1]? Pourquoi recommande-t-il si souvent la persévérance à son service[2]?

357

Était-il absolument défendu aux Israélites d'épouser des Chananéennes? A quelles conditions ces mariages étaient-ils licites[3]? N'y avait-il pas des conditions particulières pour épouser une prisonnière de guerre[4]?

358

Ce qui est dit ici, x, 6, qu'Aaron est mort à Mosera, s'accorde-t-il avec ce qu'on lit dans les Nombres, xx, 27, 29 et xxxiii, 38, qu'il mourut sur la montagne de Hor? Le chapitre ii, 10-12, du Deutéronome, comme celui des Nombres, ii, 5, ne dénote-t-il pas dans l'auteur une connaissance parfaite de l'Égypte?

359

Les droits de Dieu sur nous peuvent-ils nous être représentés d'une manière plus touchante qu'ils ne le sont ici, chap. x, etc.[5]? Qu'est-ce qu'avoir toujours les lois du Seigneur devant les yeux et dans les mains[6]?

360

La promesse que le peuple hébreu possédera à jamais la terre de Chanaan et que son territoire s'étendra jusqu'à l'Euphrate, xi, 24, n'était-elle pas conditionnelle? N'est-il pas dit en cent endroits que ce peuple sera malheureux, défait, exterminé, s'il devient infidèle? Que signifient ces mots : Vous placerez la bénédiction sur le mont Garizim et la malédiction sur le mont Hébal[7]?

[1] Deut. vi, 6, 7; xi, 19; xiii, 8. — [2] Deut. vi, 2. — [3] Cf. Deut. vii, 3, et Ruth. — [4] Deut. xxi, 10. — [5] Cf. Prov. xi, 18, 19; Eccli. xxi, 24. — [6] Deut. xi, 18, 20. — [7] Deut. xi, 29.

361

Pourquoi était-il défendu d'offrir des sacrifices hors du temple? N'était-ce pas pour garantir l'unité du culte, pour signifier qu'on ne pourrait honorer Dieu que dans l'Église, et pour rendre visible un jour l'abrogation de la loi par la destruction du temple[1]?

362

Comment ces mots : *Mendicus non erit*, xv, 4, s'accordent-ils avec ceux-ci : *Non deerunt pauperes*, xv, 11? Le premier texte est-il une promesse ou une loi? Pourquoi est-il ordonné que le témoin qui a fait condamner un homme à la lapidation lui jettera la première pierre[2]? N'est-ce pas pour le faire réfléchir sur la responsabilité qu'il encourt? Pourquoi était-il défendu au roi d'entretenir beaucoup de chevaux[3]?

363

Quel est le prophète que Moïse promet à son peuple, et pour lequel il réclame l'obéissance[4]? Est-ce dans son sens propre et exclusif que saint Étienne et saint Pierre appliquent ce passage à Notre-Seigneur[5]? En quoi Jésus-Christ est-il semblable à Moïse[6]?

2° Rénovation de l'alliance, xxvii-xxxiv.

364

Cette manière d'écrire les lois, sur des pierres enduites de

[1] Deut. xii, 13. — [2] Deut. xvii, 7. — [3] Deut. xvii, 16. — [4] Deut. xviii, 15-19; Matt. xxviii, 20. — [5] Cf. Act. iii, 22; vii, 37; Matt. vii, 5, 28; Luc vii, 16; Joan. i, 41; v. 45; vi, 14, 30; Héb. i, 2; Vence, *Dissert.* sur ce sujet; P. Patrizi, *De interpret. orac. ad Christum pertinentium;* Meignan, *Prophéties messian.*, p. 599; * Kurtz, * Hengstenberg. — [6] Cf. Deut. xxxiv, 10; Luc vii, 16; Joan. i, 45; v, 45-47; vi, 14; Heb. i, 2.

chaux, était-elle extraordinaire à cette époque? Les obligations des Israélites, gravées ainsi à l'entrée de la terre promise, ne figurent-elles pas bien les engagements du baptême, contractés par les fidèles dès l'entrée de la vie chrétienne?

365

Les chapitres XXVIII, XXIX, XXX, ne sont-ils pas, avec le chapitre IV, l'exposé le plus complet et le plus touchant des motifs que nous avons d'observer la loi de Dieu? Ne s'adressent-ils pas aux chrétiens aussi bien qu'aux Juifs[1]? N'est-ce pas la captivité de Babylone qui est prédite au commencement du chapitre XXX? Toutes les malédictions énoncées chap. XXVIII ne sont-elles pas tombées sur Jérusalem, après qu'elle eut mis le comble à son infidélité par le meurtre du Sauveur?

366

Le cantique de Moïse, XXXII, et les bénédictions qui suivent, XXXIII, ne couronnent-ils pas dignement sa vie et son ouvrage? Ce cantique n'est-il pas un monument authentique de ses œuvres ou plutôt des merveilles que Dieu a opérées par lui en faveur de son peuple? N'était-ce pas aussi, à l'égard des Israélites, l'exhortation la plus puissante pour les animer au service du Seigneur[2]? Que signifie le verset 42, ch. XXXII?

367

Les bénédictions de Moïse n'ont-elles pas une grande analogie avec celles de Jacob? Ne sont-elles pas également prophétiques? Celle de Lévi ne mérite-t-elle pas une atten-

[1] Duguet, *Explic. des cinq derniers chapitres du Deutéron.*; Cf. Deut. XXVIII; Ps. CVIII. — [2] *Archives de théol.*, 1863, t. VI, p. 55; Mésenguy, l. II, ch. XXXVI

tion particulière? Pourquoi n'y en a-t-il pas pour Siméon? A qui s'adressent les quatre derniers versets du chap. XXXIII [1]?

368

Le Deutéronome ne porte-t-il, aussi visiblement que les livres précédents, le cachet de son auteur? Si le style semble un peu différent, cette différence ne s'explique-t-elle pas par celle des circonstances? Doit-on s'étonner de trouver dans le ton un accent oratoire et dans la diction un peu plus d'ornement [2]? Le but de Moïse n'était-il pas de frapper fortement l'esprit de son peuple pour assurer sa fidélité dans le culte de Dieu? N'était-il pas alors à la fin de sa vie, en possession de l'autorité la plus absolue, l'objet d'une estime et d'une vénération universelles?

QUESTIONS RÉTROSPECTIVES SUR LE PENTATEUQUE.

369

Moïse persécuté dès sa naissance, sauvé des eaux, exilé au désert, thaumaturge, chef et libérateur de son peuple, législateur, n'est-il pas une des figures les plus admirables et les plus complètes de l'Homme-Dieu? N'est-ce pas pour cette raison que, dans les premiers siècles, on a souvent représenté sous ses traits saint Pierre, premier vicaire de Jésus-Christ [3]?

370

Pourquoi Dieu n'a-t-il pas voulu qu'il introduisît son peuple dans la terre promise? N'était-ce pas pour montrer d'une manière sensible que la loi ne pouvait pas mener

[1] Duguet, *ut supra*. — [2] Le Hir, *Etud. bibliq.*, t. I, p. 16. — [3] Deut. XVIII, 15; Héb. III, 1-6; VII, 19; Martigny, *Dictionn. d'antiq. chrét.: Moïse.*

jusqu'au terme, qu'il était réservé au vrai Josué d'introduire les enfants de Dieu dans la terre des vivants, en les faisant passer par les eaux du baptême [1] ? A la fin comme au début de sa mission, à Nébo comme à Horeb, comme au Sinaï, Moïse ne représente-t-il pas son peuple, appelé à entendre et à garder la loi du Seigneur, mais non à lui être uni, comme le peuple chrétien, d'une manière intime et indissoluble? Pourquoi Dieu a-t-il voulu qu'on ignorât le lieu où repose son corps [2] ?

371

Est-ce sans raison que Bossuet a surnommé Moïse le plus ancien des historiens, le plus sublime des philosophes et le plus sage des législateurs ? N'est-il pas manifeste qu'il a été éclairé de lumières surhumaines et que sa doctrine comme sa morale a une origine divine [3] ? De combien de siècles sa législation est-elle antérieure à celle de Lycurgue et à celle des Douze Tables?

372

N'est-ce pas dans sa partie religieuse surtout que la loi de Moïse mérite notre admiration? N'est-elle pas ce qu'elle devait être pour maintenir le peuple dans la voie de sa vocation et dans la croyance aux dogmes principaux, l'unité de Dieu, sa providence, son domaine souverain, sa justice et sa sainteté? Sous le rapport du dogme, aussi

[1] Bossuet, *Elév.* 10; sem. 9; *Confér. de Lodève*, t. II, p. 47, 73. — [2] Cf. Jude, 9; D. Calmet, *Dissert. in hunc loc.* — [3] Deut. XVIII, 15; XXXIII, 1; Ex. XV, 1; Ps. LXXXIX, 1; Eccli. XLV, 1; Osée XII, 13; Migne, *Introduct. aux Démonst.*, t. II, p. 265, 282, 287, etc.; *Démonstrations*, t. XV, p. 287; Bergier, *Dictionn.*; Tripart, *Moïse*; t. II, ch. IX; Darras, t. I, époq. IV, ch. I; Rault, t. I; Lagarde, *Etudes sur la législation des Hébreux*, in-12, 1865.

bien que de la morale et du culte, n'était-ce pas une véritable initiation au christianisme[1]?

373

Quelles sont les principales instructions contenues dans le Pentateuque[2]? N'y trouve-t-on pas des prédictions frappantes, relativement au Messie[3] et au peuple hébreu[4]? Dès ce moment, les Juifs n'étaient-ils pas avertis de l'avénement futur du Christ, de l'objet et de l'époque de sa mission? N'avaient-ils pas dans leurs livres sacrés les rudiments de sa doctrine? Ne voyaient-ils pas, dans leurs institutions et leurs pratiques religieuses, l'ébauche de son Église, de son culte, de son sacrifice, de ses sacrements, de sa hiérarchie? Ne semblaient-ils pas prédestinés à être ses premiers disciples?

374

S'ils étaient moins éclairés que nous sur Dieu et sur l'âme, ne l'étaient-ils pas bien plus que les autres peuples et même que les philosophes les plus admirés, Socrate, Platon, Aristote? La distinction de l'âme et du corps n'est-elle pas exprimée de la manière la plus sensible dans la formation de l'homme? Après cela, peut-on mettre en doute la croyance des Hébreux à la vie future? N'est-il pas constant que cette croyance régnait en Égypte et chez les

[1] Guénée, *Lett.* I-XI, t. I et III; Duvoisin, *Livres de Moïse*, p. 2, ch. VII; Frayssinous, *Confér.*, t. II; Gourdan, *Médit. continuelle de la loi de Dieu;* Haneberg, part. I, ch. I; et part. IV, ch. VII, § 11; Fleury, *Mœurs des Israél.;* Migne, *Prépar. aux Démonst.*, p. 291; De Maistre, *Soirées*, entret. IX; *Revue*, t. XXVI, sept. 1872, p. 26. — [2] Vence, *Introd. au Pent.;* Jahn, *Archéol.*, p. III, ch. I; Migne, *Prépar. aux Démonst.*, p. 291, 307, 312; Haneberg, part. IV, ch. VII, § 10, 38. — [3] Gen. III, 15; IX, 18-27; XII, 3; XVIII, 18; XXII, 18; XXVI, 4; XXVIII, 14; XLIX, 10; Num. XXIV, 17; Deut. XVIII, 15, etc.; P. Patrizi, *De interp. script.*, l. II, q. 4, art. 8; Meignan, *Prophéties;* Gilly, t. III, p. 35. — [4] Gen XV, 12-16; XVII, 1-8; Num. XIV, 22; Deut. XXX.

peuples les plus anciens? Loin de la contredire, Moïse ne la suppose-t-il pas plutôt en divers endroits comme universelle et incontestée [1]? N'a-t-il pas fait des lois pour proscrire la nécromancie, sans réussir à en empêcher l'usage [2]?

375

Le gouvernement des Hébreux était-il rigoureusement théocratique? L'était-il en ce sens que le corps sacerdotal possédait l'autorité, ou en ce sens que Dieu exerçait personnellement une puissance absolue et immédiate sur toute la nation, comme en étant le chef suprême et le véritable roi [3]? Moïse, Josué, les juges étaient-ils autre chose que les organes de Jéhovah, des ministres qu'il s'était choisis et qu'il avait autorisés pour parler et agir en son nom? Sous la royauté, le gouvernement cessa-t-il d'être théocratique?

376

Le tabernacle n'était-il pas considéré comme le palais du souverain et la tente du général aussi bien que comme le sanctuaire du Seigneur? N'est-ce pas de là que venaient la paix et la guerre [4], toutes les instructions et tous les ordres? N'est-ce pas en cet endroit que se tenaient les assemblées, qu'on réglait les affaires, qu'on jugeait les causes? N'est-ce

[1] Cf. Gen. I, 26, 27; II, 7; IV, 7; V, 22, 24; IX, 5; XV, 1, 15; XVII, 7; XXV, 8, 17, 18; XXXV, 29; XXXVII, 33, 35; XLVII, 30; XLIX, 29, 31, 32; Lévit. XVII, 11; XIX, 8, 31; XX, 6, 27; Deut. XII, 23; XVIII, 11; XXXII, 49, 50; Job, XIV, 3; XIX, 23, 27; Ps. XVI, 15; XXVI, 13; XLVIII, 15; LXXII, 24-28; LXXXVIII, 3; Osée XIII, 14; Matt. XXII, 32; Héb. XI, 10-16; Zschokke, p. 17. — [2] Lév. XIX, 31; Deut. XVIII, 10, 11; I Reg. XXVIII, 3, 9; IV Reg. XXI, 6; XXIII, 24; I Paral. X, 13; *infra*, n° 384. — [3] Cf. Exod. XIX, 3, 8; XXXI, 18; Deut. XXVII; Jos. V, 13; XXIII, 3, 10; Jud. VIII, 23; I Reg. VIII, 7, 10; XII, 12; Neh. IX, 7-37; X, 27-39; Ps. XLVI, 3; CXLIX, 2; Eccli. XVII, 15; Osée XIII, 10; Fleury, *Mœurs des Israélites*, n° 23; Gilly, t. II, p. 305, etc.; Grenoble, t. II, p. 237, 241; *Revue*, 1864, juillet. — [4] Deut, I, 41, 42; Jos. X, 40; Jud. I, 1, 2; III Reg. XII, 24.

pas Jéhovah qui était regardé comme propriétaire du sol [1]? N'est-ce pas à lui qu'on payait le tribut? N'avait-il pas sa garde, ses officiers, ses ministres?

377

Quand on ne considérerait que la partie civile, la législation de Moïse, ne serait-elle pas bien supérieure à toutes les législations anciennes, à celles de Lycurgue, de Solon, des Douze Tables, etc., par sa perfection non moins que par son antiquité? Y trouve-t-on rien qui soit indigne de Dieu ou qui répugne à sa sainteté [2]? N'en peut-on pas former un système complet en les rangeant dans un ordre logique [3]?

378

Ce que plusieurs de ces lois ont d'imparfait ou de choquant pour des chrétiens ne s'explique-t-il pas par les mœurs de l'époque, par les usages et les traditions venus des patriarches et par le caractère du peuple juif? N'est-ce point à ces causes qu'il faut attribuer en particulier la pratique de la polygamie [4], le divorce, le lévirat, le talion, le goel, et certaines observances religieuses, la circoncision, la distinction de sanimaux purs et impurs, etc.? Ne savait-on pas dans l'Ancien Testament que la loi de Moïse devait finir un jour et faire place à une autre loi plus parfaite [5]?

379

En quoi consistait la loi du lévirat [6]? Ne la voit-on pas en vigueur avant Moïse et longtemps après, au temps même

[1] Lév. XXV, 23; Is. XIV, 2, 25; Osée IX, 3; Zac. IX, 16; Agg. II, 8. — [2] Bossuet, *Hist. univ.*, part. II, ch. III; Duvoisin, *Livres de Moïse*, l. III, ch. V et VI; Rohrbacher, t. I, l. VII. — [3] Vence, *Concorde des lois de Moïse*, à la tête des Nombres; Zchokke, p. 99; *Revue* t. IX et X; Gilly, t. II, p. 277; Michaelis, *Mosaisches Recht*. — [4] Cf. Deut. XVII, 17. — [5] Deut. XVIII, 17; Is. II, 4; LXVI, 17-24; Jer. XXXI, 31; Mich. IV, 2; Héb. IX, 9-28. — [6] Deut. XXV, 5; Matth. XXII, 24.

de la captivité [1]? Quelles étaient les principales dispositions légales relativement aux esclaves, aux domestiques, aux étrangers, aux pauvres? Un Israélite pouvait-il tomber en servitude? Un esclave étranger pouvait-il recouvrer sa liberté [2]?

380

Le droit du goel ou vengeur du sang était-il autre chose qu'une simple tolérance, semblable à celle dont le duel a été si longtemps l'objet parmi nous [3]? Ce droit n'a-t-il pas été bien restreint par l'établissement des villes de refuge [4]? Ne faut-il pas en dire autant du droit du mari sur la femme qu'il n'a pas trouvée vierge [5]?

381

Si sévère que fût chez les Juifs le droit de la guerre, n'était-il pas notablement plus humain que chez les autres nations [6]? Si les Israélites tournent leurs armes contre Sehon, n'est-ce point parce que celui-ci les avait attaqués le premier [7]? Parmi les peines judiciaires, Moïse admet-il la torture ou les tourments recherchés? Attache-t-il la peine capitale à de légères fautes? Permet-il de condamner sur de faibles indices [8]?

382

En quoi consistait la peine du talion [9]? Peut-on dire qu'elle était barbare? Était-ce aux particuliers d'appliquer cette loi? N'était-elle pas restreinte aux injustices préméditées? Quant aux dommages corporels, n'admettait-on pas

[1] Gen. XXXVIII, 3, 10; Ruth, IV, 1; Tob. VI, 12; *Græce;* Mésenguy, l. II, ch. XXXV. — [2] Ex. XXI, 8; XXIII, 12; Lév. XXV, 39; Deut. XXIII, 15; Bécan, ch. XXVI; Duvoisin, *Livres de Moïse*, part. III, ch. III; Guénée, t. III, *Lett.* 10; D. Calmet, *Dictionn : Esclaves;* Migne, *Prépar. aux Démonst.*, p. 347; Tripart, *Moïse*, t. III, p. 4. — [3] Num. V, 8; XXXV, 5, 27. — [4] Lév. XXV, 48; Numb. XXXV, 15, etc. Cf. Gen. XXXV, 22-27; Jos. XX, 5. — [5] Deut. XXII, 13-21. — [6] Deut. XX. — [7] Num. XXI, 1, etc. Cf. Num. XX, 14-21. — [8] Lévit. XXIV, 16; Deut. XIII, 6, etc.; *supra* n° 348. — [9] Exod. XXI, 12, 23, 25; Lévit. XXIV; Deut. XIX.

les transactions amiables et les compensations pécuniaires? L'amour des ennemis n'était-il pas une des prescriptions de la loi de Moïse [1]?

383

La loi ancienne ne considérait-elle que le bon ordre et la félicité de la vie présente? Ne cite-t-elle pas à tout moment le pécheur au tribunal de Dieu et de sa conscience? Est-il vrai que Moïse ne propose jamais pour sanction de ses lois que des biens et des maux temporels [2]? L'assurance avec laquelle il propose ces promesses et ces menaces ne serait-elle pas à elle seule une preuve de son inspiration? Peut-on dire que ses paroles sont restées sans effet [3]?

384

Puisque Moïse croyait à l'existence d'une autre vie, puisqu'il en suppose la croyance [4], pourquoi n'insiste-t-il pas davantage sur ce dogme et n'en fait-il pas la base principale de sa morale? Est-ce que la pensée du ciel devait produire moins d'impression sur les justes de l'Ancien Testament que sur ceux du Nouveau [5]? Est-ce qu'on avait à craindre, si l'on parlait trop aux Israélites du sort des justes après la mort, de voir surgir parmi eux les mêmes superstitions que chez les peuples voisins, l'évocation des âmes, l'apothéose des grands hommes, le culte des ancêtres, etc. [6]? Ou bien

[1] Cf. Exod. XXIII, 4; Lév. XIX, 18, 34; Job. XXXI, 29; Prov. XXIV, 17; XXV, 21. — [2] Bécan, ch. III, q. 2 et 3; Duvoisin, *Livres de Moïse*, part. III, ch. VIII; Guénée, p. III, et lett. VIII; la Luzerne, *Dissert. sur la loi naturelle*, ch. III, art. 2, § 22, etc.; Rohrbacher, l. VII, fin; Grenoble, t. II, p. 264. — [3] Cf. III Reg. XV, 3-5; IV Reg. V-VIII; X, 31; XI, 17; XVII, 13, 37; XVIII, 4; Migne, C. C. théol., t. II, p. 785, etc.; le Hir, *Etud. bibl.*, t. I, p. 31, etc.; Grenoble, t. II, p. 266. — [4] *Supra*, n° 374; Gen. XXV, 8, 17; Nom. XX, 24, 26; XXVII, 13; Deut. XXXI, 16; XXXII, 50; *Revue des sciences ecclés.*, t. V, p. 541; *Revue des questions historiques*, oct. 1873. — [5] Cf. Prov. XII, 28; Eccl. III, 17; XII, 7, 13, 14; Prov. XII, 7; Dan. XII, 1-3; Sap. II, III, V; II Mac. VI, 26; VII, 11, 14, 28; XIV, 46; Héb. XI, 39.— [6] Is. III, 2; VIII 16, etc.; *supra*, n° 374.

oit-on se borner à dire que le rôle principal de Moïse était celui de législateur, que pour le remplir il n'avait pas à sortir de l'ordre temporel, qu'il devait punir les délits des particuliers par les châtiments en usage, et que pour la nation, s'il avait à lui faire des promesses et des menaces au nom de Dieu, les unes et les autres ne pouvaient être que temporelles, puisqu'il n'y a point de vie à venir pour les sociétés[1]?

385

Quoi qu'il en soit, y a-t-il jamais eu un législateur qui ait exercé un tel empire sur l'esprit de son peuple et dont le peuple ait exercé dans le monde une telle influence? N'est-il pas le seul, entre tous les fondateurs d'empire, que l'on voie, après tant de siècles, consulté, admiré, vénéré partout, non comme un sage seulement, mais comme un organe infaillible de la divine sagesse[2]? N'est-ce pas lui qui a inspiré aux législateurs modernes, sur beaucoup de points importants, leurs dispositions les plus équitables et les plus parfaites[3]?

[1] D. Calmet. *Dissert. sur la nature de l'âme et sa destinée;* Bossuet, *Hist. univ.*, part. II, ch. XIX; Duvoisin, *Livres de Moïse*, part. III, ch. IV; Glaire, *Introd.*, t. II, p. 484; Migne, C. C., t. VII, p. 721, etc., et *Prépar. aux Démonst. évang.*, p. 316; H. Martin, *De la vie future*, ch. II et III; la Luzerne, *Dissert. sur l'immortalité de l'âme.* — [2] Cf. Lenormant, *Manuel*, l. II, ch. I, § 6, et *Lettres assyriolog.*, t. I. — [3] Cf. Lévit. XVIII, et Cod. civ. 161, etc.; Exod. XXIII, 1-9; Lévit. XIX, 33, 34; XXIV, 22; Num. XV, 29, et Cod. civ. 11; Lévit. XIX; Deut. XXI, et Cod. civ. 371. Num. XXXIII, 44, et Cod. civ. 646; Exod. XXI, 29, et Cod. pén. 471, 479; Lévit. XIX, 10; XXIII, 32, et Cod. pén. 471; Exod. XXII, 18; Lévit. XX, 27; Deut. XVIII, 10, et Cod. pén. 479, 480; Exod. XXI, 2, etc.; Lévit. XIX, 12, 13, 36; Deut. XXV, 13, etc. Cf. Bossuet, *Politique sacrée;* Dupin aîné, *Règles générales de droit, tirées de l'Ecriture sainte*, 1858; * A. Lagarde, *Etude, supra.*

JOSUÉ[1]

1° Questions préliminaires.

386

Entre le Pentateuque et les deux livres suivants, n'y a-t-il pas à peu près le même rapport qu'entre l'Évangile et les Actes des apôtres? Le livre de Josué ne se distingue-t-il pas de celui de Moïse par son style et ses citations[2]? Quel est l'objet du livre de Josué? Quel espace de temps embrasse-t-il?

387

A-t-on de bonnes raisons de l'attribuer à Josué[3]? N'est-il pas à croire que celui qui a succédé à Moïse dans la conduite du peuple de Dieu, lui aura succédé aussi dans la rédaction de son histoire? N'est-il pas certain du moins que ce livre a été écrit avant que David fût maître de Jérusalem[4]? Que répondre à ceux qui objectent que Josué n'a pu faire le récit de sa mort[5], et qu'on trouve dans ce livre des noms[6] et des remarques d'une date moins ancienne[7]?

[1] *Commentaires :* Serrarius, Masius, Bonfrère, etc. — Cf. *Revue*, mai 1872; Eber. Schrader, *Die Keilinschriften und das A Test.* Giessen, 1872. — [2] V. g. Jos. VIII, 31; XI. 12, etc. — [3] Cf. Jos. V, 1; VI, 25, 26; XXIV, 26; III Reg. XVI, 34; Eccli. XLVI, 1. — [4] Jos XV, 63; II Reg. V, 6. — [5] Jos. XXIV, 29, etc. — [6] Jos. XV, 38, 63; XIX, 47; XX, 7. — [7] Jos. IV, 9; V, 9; VI, 25; VII, 26; XIII, 13; XIV, 14; XV, 13, 20, 63; XIX, 47; XXIV, 29, etc.

2° Questions sur divers endroits des textes.

388

Si les Israélites n'ont jamais possédé toute la contrée qui leur est ici assignée, la donation que Dieu leur en a faite en a-t-elle été moins réelle[1]? N'est-ce pas comme celle qui a été faite à l'Église, de toutes les nations du monde[2]? Que demande le Seigneur lorsqu'il prescrit à Josué d'avoir toujours sa loi sur les lèvres[3]? Les protestations des princes du peuple[4] n'expriment-elles pas admirablement les dispositions où nous devons être à l'égard de nos chefs et de nos pasteurs?

389

Le mot *meretrix* traduit-il bien le mot hébreu correspondant[5]? Le Fils de Dieu aurait-il permis qu'une femme sans honneur prît rang parmi ses ancêtres? Est-ce la seule étrangère mentionnée dans sa généalogie?

390

Dans la saison où les Israélites entrèrent en Palestine, pouvait-on sans miracle traverser le lit du Jourdain à pied sec? Pouvait-on même traverser le fleuve sans péril?[6] Pourquoi les prêtres eurent-ils l'ordre d'entrer les premiers dans le Jourdain et d'y demeurer les derniers[7]? N'était-ce pas pour montrer au peuple que l'arche du Seigneur était toute sa force, qu'il la gardait moins qu'il n'en était gardé? Le passage du Jourdain comme celui de la mer Rouge n'était-il pas une figure du baptême? N'est-ce pas pour

[1] Jos. I, 4. — [2] Luc X, 22; Matt. XXVIII, 18; *supra* n° 347, 350. — [3] Jos. I, 8; Cf. I Tim. IV, 6; Apoc. X, 9; Luc VI, 45; Matt. XII, 34. — [4] Jos. I, 16, 17, 18. — [5] Jos. II, 1; Mésenguy, t. III, ch. II. — [6] Cf. Jos. III, 15; I Paral. XII, 5; Veith; Bergier, *Dictionn.: Jourdain;* Glaire, *Livres saints*, t. II, p. 12; Mgr Mislin, *Lieux saints*, t. III, p. 168, etc. — [7] Jos. II, 6; IV, 10. Cf. Ps. LXV, LXVII, LVXIII, LXXIII, LXXVI, etc.

cette raison que Notre-Seigneur fut baptisé et institua son premier sacrement en ce lieu? Que signifie le nom de *Dieu vivant*, III, 10, si souvent répété dans les Écritures[1]?

391

Que figuraient les douze pierres tirées du lit du Jourdain et les douze autres qu'on y réunit? Faut-il prendre à la lettre ces mots : *In medio Jordanis alveo*[2]?

392

Pourquoi Dieu veut-il que tout le peuple soit circoncis avant de s'établir dans la terre promise[3]? Que signifie le mot *secundo*, V, 2? Pourquoi la manne cesse-t-elle de tomber dès ce moment[4]? Ces deux faits ne sont-ils pas significatifs? Combien de temps s'était-il écoulé depuis la sortie d'Égypte[5]?

393

Peut-on, sans donner le démenti à l'auteur sacré, expliquer naturellement la prise de Jéricho, et ne voir dans le récit merveilleux qu'il en fait qu'un tableau poétique, ou une fiction symbolique[6]? Suivant les Pères, que figurent Jéricho et le son des trompettes qui l'a renversé[7]?

394

D'où vient que tout le peuple est puni pour l'iniquité d'Achan? La foule avait-elle connivé avec le prévaricateur? N'est-ce pas un avertissement pour nous de détester l'avarice et la cupidité, de fuir la société des méchants, et d'empêcher autour de nous la violation des lois de Dieu[8]?

[1] Ex. III, 14; Jos. III, 10; Osée I, 10, Act. XVII, 28; I Thess. I, 9; Héb. X, 31. — [2] Jos. IV, 8, 9. — [3] Jos. V, 2. — [4] Jos. V, 12. — [5] Cf. Deut. VIII, 2-6; XXIX, 5; Jos. V, 4, 9. — [6] Bergier, *Dictionn. : Jéricho; Conférences de Lodève*, t. II, p. 102; Darras, t. II. — [7] S. Augustin., *Serm.* 35, *Appendix;* Mésenguy. — [8] Cf. Exod. XIV.

395

Pourquoi Josué, après la prise d'Haï, fait-il encore écrire la loi sur la pierre et publier de nouveau les bénédictions et les malédictions qui y sont attachées? N'est-ce pas surtout pour les jeunes générations, qui n'avaient pas assisté à la promulgation du Sinaï? La rénovation de l'alliance, célébrée par Josué sur les hauteurs d'Hébal et de Garizim, n'égala-t-elle pas en grandeur les dernières scènes de la vie de Moïse [1]?

396

Le mensonge des Gabaonites annulait-il le serment fait en leur faveur par les principaux d'Israël? Était-il inconciliable avec l'ordre donné de Dieu d'exterminer les Chananéens? Si les Chananéens étaient sans excuse, de fermer les yeux à tant de miracles, les Gabaonites, qui se soumettaient sans résistance, n'étaient-ils pas à leur égard dans la même condition que Rahab par rapport à ses concitoyens [2]?

397

Est-il possible d'accepter le récit de Josué sur la bataille de Gabaon, sur le jour prolongé, et sur le soleil arrêté à sa voix, sans admettre un vrai miracle [3]? Faut-il s'étonner de ne voir aucune trace de ce prodige dans les auteurs profanes? Ce récit n'est-il pas répété et confirmé par plusieurs écrivains inspirés [4]?

398

Si Josué a détruit la race d'Énac au pays d'Hébron [5], comment Caleb est-il encore obligé de la combattre [6]? Et si

[1] Jos. VIII, 32, 34. — [2] Jos. IX, 15; XI, 20; Cf. Ex. XXIII, 32; XXXIV, 15; Deutér. VII, 2; II Reg. XXI; Wouters; Cornélius à Lapide, etc. — [3] Cf. D. Calmet, *Dissert. sur Josué;* Veith; Janssens; *Hermén. sacrée*, n° 147; *Revue*, t. VIII, p. 260. — [4] Heb. III, 11; Eccli. XLVI, 5. — [5] Jos. XI, 21. — [6] Jos. XIV, 12, 15.

Josué a conquis tout le pays de Chanaan [1], comment voit-on encore, sous les Juges, des villes de ce pays au pouvoir des Chananéens ?

399

D'où vient que Josué partage la Palestine entre les tribus, avant d'en avoir achevé la conquête [2] ? Pourquoi les douze parts en sont-elles tirées au sort [3] ? N'était-ce pas le moyen de faire éclater davantage la providence de Dieu dans ce partage et de mettre hors de doute la divinité des prophéties de Jacob et de Moïse [4] ?

400

La répartition des lévites entre quarante-huit villes disséminées dans les douze tribus ne servait-elle pas également à maintenir les ministres de Dieu dans l'esprit de leur état et à répandre partout l'édification de leurs exemples [5] ? Comment les noms de ces villes ne sont-ils pas les mêmes ici et dans les Paralipomènes [6] ?

401

D'où vient que Jérusalem est attribuée dans ce livre tantôt à la tribu de Juda [7], tantôt à celle de Benjamin [8], tantôt aux Jébuséens [9] ? Le mariage d'Axa, fille de Caleb, avec Othoniel, n'a-t-il pas eu lieu après la mort de Josué [10] ? Comment donc se trouve-t-il mentionné dans ce livre [11] ?

402

La réponse de Josué à Éphraïm et à Manassé [12] ne s'appliquerait-elle pas à certains ecclésiastiques qui demandent où employer leur zèle? Pourquoi l'arche fut-elle portée à

[1] Jos. XI, 23. — [2] Jos. XIII. — [3] Jos. XIV. — [4] Gen. XLIX; Deut. XXXIII, etc. — [5] Jos. XXI. — [6] I Par. VI. — [7] Jos. XV, 8, 63. — [8] Jos. XVIII, 28. — [9] III Reg. V, 6. — [10] Jud. I, 13. — [11] Jos. XV, 16. — [12] Jos. XVII, 15, 17.

Silo[1]? Y demeura-t-elle longtemps? Pourquoi trouva-t-on mauvais que les tribus de Ruben, Gad et Manassé élevassent un autel au delà du Jourdain? Comment cessa le mécontentement soulevé à ce sujet[2]?

403

Les derniers chapitres de ce livre montrent-ils bien que Josué avait hérité du zèle de Moïse et de sa sollicitude envers son peuple[3]? Ne confirment-ils pas les principaux faits du Deutéronome? Les pasteurs des âmes n'y trouveraient-ils pas un beau modèle de prédication? Pourquoi Josué représente-t-il aux Israélites les difficultés que leur offrira le service du Seigneur[4]? Pourquoi leur dit-il de choisir entre Dieu et les idoles? D'où vient qu'il les exhorte si vivement à renoncer aux dieux étrangers[5]?

3° Questions rétrospectives sur l'ensemble du livre.

404

Ce livre n'a-t-il pas des caractères frappants de véracité? Que ce soit Josué qui l'ait écrit[6] ou quelque autre[7], l'auteur a-t-il pu se faire illusion sur la réalité des prodiges qu'il rapporte? S'il n'avait pas cru à ces faits, les aurait-il rapportés, à l'époque où il a écrit? Aurait-il cité ses autorités[8]? Aurait-il persuadé ou associé à son imposture toute la génération au sein de laquelle il vivait[9]? N'est-il pas fait allusion à ce livre en plusieurs endroits de l'Écriture[10]?

[1] Jos. XVIII, 10; Wouters. — [2] Jos. XXII, 13, etc. — [3] Jos. XXIII, XXIV. [4] *Conférences de Lodève*, t. II, p. 123. — [5] Jos. XXIV. — [6] Cf. Jos. V, 1; XIV, 6; XXIV, 26; *supra*, n° 387. — [7] Cf. Jos. XV, 13-19, 63; XIX, 47, et Jud. I, 10, 15, 18; Jos. XIII, 2-5, et Jud. III, 3; Jos. XVI, 10, et Jud. I, 29; Jos. XVII, 11, et Jud. I, 27, 28. — [8] Cf. Jos. X, 13. — [9] Glaire, *Introd.*, etc. — [10] Jud. II, 6; XVIII, 31; III Reg. XVI, 34; Ps. LXXVII, 54; Eccli. XLVI. 1; Hab. III, 8; Heb. XI, 30; Jac. II, 25.

405

Que répondre à ceux qui prétendent que la conquête du pays de Chanaan était contraire à la justice? Le Seigneur n'avait-il pas promis cette contrée à la postérité d'Abraham, et ordonné aux Israélites de s'y établir [1]?

406

Pour être réels et positifs, les principaux faits rapportés par Josué en sont-ils moins figuratifs? Ne savons-nous pas que l'entrée du peuple de Dieu en la terre promise est la figure de l'entrée des gentils dans l'Église, et de celle des élus dans le ciel? Cette signification ne donne-t-elle pas à ce livre un certain rapport avec les Actes des apôtres et l'Apocalypse?

407

Josué n'a-t-il pas été sous plusieurs rapports la figure du Sauveur? Que signifie son nom? L'Esprit-Saint n'a-t-il pas fait son éloge dans les Écritures [2]? Ne trouve-t-on pas dans sa vie des traits admirables de courage, de zèle, de confiance en Dieu, de reconnaissance? Moïse n'en a-t-il pas témoigné, longtemps avant de mourir, une haute estime? Comment Josué l'avait-il mérité [3]?

[1] Gen. XII, 7; XIII, 15; XV, 7; Exod. XXIII, 31; XXXIII, 1; XXXIV, 11; Num. XXXIII, 51, 52; Deut. VII, 1; XX, 16, 18; Jos. VI, 17; Bergier, *Dictionn.: Guerre des Juifs;* Migne, *Préparation aux Démonstrations évangeliques*, p. 368. — [2] Eccli. XLVI, 1; Heb. XI, 30, 31. Cf. Heb. XIII, 5; Jac. II, 25. — [3] Exod. XVII, 9; XXIV, 13; XXXII, 17; Num. XXVII, 18; XXXII, 12; XXXIV, 17; Deut. I, 38; III, 21; Mésenguy, t. II, ch. XXXII, et t. III, ch. IX.

LES JUGES[1]

1° Questions préliminaires.

408

D'où vient à ce livre le nom qu'il porte? Ce livre retrace-t-il complétement l'histoire du peuple de Dieu, de Josué à Samuel, ou seulement les traits de Providence les plus visibles qui ont signalé cette époque? Quelle est la durée de cette période[2]?

409

Qu'étaient-ce que les Juges? N'avaient-ils qu'un pouvoir judiciaire? En quoi leur autorité différait-elle de celle des rois qui leur succédèrent? Comment l'acquéraient-ils? Était-ce par élection ou par héritage? Pouvaient-ils lever des impôts et rassembler des armées? Combien compte-t-on de Juges? Débora a-t-elle droit à ce titre[3]?

410

A quelle époque le livre des Juges fut-il écrit? Est-ce avec vraisemblance qu'on l'a attribué à Samuel? L'auteur ne s'appuie-t-il pas sur des mémoires plus anciens? Ne voit-on pas qu'il a vécu sous la royauté, avant que David fût maître de Jérusalem[4]?

[1] *Commentaires :* Serrarius; Bonfrère. — [2] Vence, *Préface sur les Juges.* — [3] Bonfrère, C. C. t. VIII, p. 532; Bécan, ch. XVII, q. 2; Wouters; Mésenguy, t. III, ch. XIV; Haneberg, part. V, ch. I. — [4] Jud. I, 21; XVII, 6; XVIII, 1, 31; XXI, 24; II Reg. V, 6; Glaire, t. III, p. 157; Lamy, part. I, ch. III, n° 4.

2° Événements principaux de l'histoire des Juges, I-XVI.

411

Par quel moyen les Israélites apprirent-ils les volontés de Dieu, après la mort de Josué [1]? Comment accorder le v. 8, chap. Ier, où il est dit que les enfants de Juda, s'étant emparés de Jérusalem, passèrent tout au fil de l'épée, avec le v. 21, où l'on voit que les Jébuséens ne furent pas anéantis, mais demeurèrent à Jérusalem avec les enfants de Benjamin? En se contentant de soumettre les Chananéens à un tribut, les Israélites ne transgressèrent-ils pas les préceptes du Seigneur? Ne furent-ils pas bientôt punis de leur infidélité par les Chananéens eux-mêmes? Ceux-ci se maintinrent-ils encore longtemps dans le pays [2]?

412

Pourquoi est-il dit que l'ange, ou plutôt l'envoyé du Seigneur qui parla aux Israélites, venait de Galgala? Comment dit-il qu'il a tiré le peuple d'Égypte [3]? N'est-ce pas le même qui, dans les livres précédents, a pris le nom de Jéhovah et reçu les hommages qui ne sont dus qu'au Seigneur [4]?

413

Peut-on justifier Aod du meurtre d'Églon, et Jahel de celui de Sisara? Est-il vrai que le livre des Juges fasse l'éloge de ces meurtres? Les regardait-on alors comme contraires au droit des gens? Entre ces meurtres et celui d'Holopherne n'y a-t-il pas un grand rapport [5]? Jahel n'est-

[1] Jud. I, 1. — [2] III Reg. IX, 21, 23. — [3] Jud. II, 1. — [4] Gen. XVI, XVIII, XIX, XXII; Exod. III, 1-6. — [5] Cf. Jud. V, 23, 24; Wouters; Duclot, *Bible vengée*, t. 3, p. 406; Bergier, *Dictionn.*; Janssens, *Herméneut.*, sect. II, § 5.

elle pas la figure de la femme forte qui doit écraser la tête du serpent[1]?

414

La mission de Débora n'a-t-elle pas quelque rapport avec celle de Jeanne d'Arc[2]? Comment dit-elle qu'elle amènera Sisara devant Barac? Pourquoi Barac exige-t-il qu'elle l'accompagne à l'armée? Le cantique de Débora n'est-il pas aussi sublime et aussi magnifique que ceux de Moïse[3]? Comment les cieux et les étoiles des cieux ont-ils combattu contre Sisara[4]? Pourquoi les habitants de Méroz sont-ils maudits[5]?

415

L'autel de Baal, élevé par le père de Gédéon, et le temple d'idoles qui subsiste encore à Sichem après la mort de ce Juge, ne montrent-ils pas le penchant des Israélites pour l'idolâtrie et l'attrait qu'avaient pour eux l'exemple des peuples voisins et leurs pratiques licencieuses[6]?

416

Pourquoi Gédéon immole-t-il ses taureaux[7]? Est-ce bien un sacrifice qu'il veut offrir au Seigneur, sans prêtre et sans autel? A-t-il raison de demander des miracles pour preuve de sa mission[8]? Que signifient les deux prodiges qui sont opérés à sa prière[9]? Que nous apprennent les ordres qu'il reçoit sur le nombre, le choix et l'armement de ses sol-

[1] Gen. III, 15; Prov. XXXI, 10; S. Bern., *Serm.* 2, *super : Missus est.* — [2] Cor. I, 27. — [3] Le Hir, *Etud. bibl.*, t. III, p. 411; Mgr Plantier, *Etudes littér.*; Glaire, t. III, p. 167; Davin, *Le patriotisme dans la poésie hébraïque*, p. 173, etc.; *Archives de théologie*, IX, 1865, p. 113; Lowth, lec. 17. — [4] Jud. V, 20. — [5] Jud. V, 23. — [6] Jud. VI, 25; IX, 4. — [7] Jud. VI, 27. — [8] Jud. VI, 37 40; — [9] Cf. Ps. LXXI, 6; et Antiph. Off. B. Mariæ, ad Laudes, *post. Nativ.*

dats[1]? Ses succès sur les ennemis de Dieu ne sont-ils pas la figure de ceux des apôtres sur l'idolâtrie?

417

Pourquoi Gédéon n'accepte-t-il pas l'offre qui lui est faite de la royauté pour lui et sa postérité[2]? Qu'est-ce que cet éphod qu'il fit faire et qu'il mit à Éphra? Le destinait-il à un culte idolâtrique ou superstitieux[3]? N'eut-il pas une sainte mort[4]?

418

Abimélech n'est-il pas le type du pasteur égoïste et ambitieux? N'eut-il pas la fin qu'il méritait[5]? D'où vient cet usage de semer de sel le sol des villes vouées à la destruction[6]? Ne trouve-t-on pas dans le discours de Jonathan un genre d'apologue fort rare dans les Écritures[7]?

419

Jephté n'était-il pas, comme enfant illégitime, exclu de toute magistrature[8]? Peut-on dire que, dans son discours aux Moabites, il mette leur dieu Chamos sur le même rang que Jéhovah? Lui reconnaît-il quelque pouvoir? N'est-ce pas un argument *ad hominem* qu'il oppose à des idolâtres[9]?

420

En quoi consista le sacrifice qu'il offrit de sa fille au Seigneur? La loi de Moïse n'interdisait-elle pas tout sacrifice humain[10]? Les Israélites, sachant bien que Dieu avait

[1] Jud. VII. — [2] Jud. VIII, 23. — [3] Cf. Jud. VIII, 24-27. VI, 25-32. — [4] Héb. XI, 33. — [5] Jud. IX, 20, 53. Cf. II Reg. XI, 21. — [6] Jud. IX, 45; Deut. XXIX, 23; Ps. CVI, 34; Sophon. II, 9. — [7] Jud. IX, 7. Cf. II Paral. XXV, 18. — [8] Deut. XXIII, 2. — [9] Jud. XI, 24. — [10] Exod. XIII, 13; Deut. XII, 31; XVIII, 10; Vence, *Dissert. sur Jephté;* Noël Alexandre. æt. 4, dissert. 19; S. Thom, II, 2, q. 88, art. 2, ad. 2; Guénée, t. II, p. III, lett. 3; Mésenguy, t. III, ch. XX; Glaire, *Livres saints*, t. I, p. 460.

arrêté le bras d'Abraham, quand il ne faisait qu'exécuter ses ordres, auraient-ils permis à Jephté de répandre un sang innocent que le ciel n'avait pas demandé? Peut-on dire que l'auteur sacré loue Jephté de la conduite qu'il tint en cette circonstance[1]?

421

Est-il incroyable que Dieu ait donné à Samson les forces que ses exploits supposent? N'était-ce pas un moyen de montrer que son peuple pouvait tout par son secours, mais qu'il ne pouvait rien sans lui[2]? Comment entendre ces mots : *Irruit in eum spiritus Domini?* Était-il facile en Palestine de trouver des centaines de renards? Le texte du verset 15, chap. XV, ne pourrait-il pas, aussi bien que celui du verset 19, se traduire d'une manière un peu différente de la Vulgate[3]?

422

La chute de Samson et les perfidies de Dalila ne sont-elles pas des leçons salutaires à méditer? La mort de Samson doit-elle être regardée comme un suicide? Qu'est-ce qui lui a mérité, aussi bien qu'à Gédéon et à Jephté, les éloges de saint Paul[4]? En quoi a-t-il pu figurer Jésus-Christ?

3° Crimes et châtiments arrivés sous les Juges, XVII-XXI.

423

Ne regarde-t-on pas ces derniers chapitres comme un appendice au livre des Juges, et les histoires qu'ils contiennent

[1] Cf. I Reg. XII, 11; Eccli. XLVI, 13; Héb. XI, 32, etc. — [2] Veith; Bergier, *Dictionn.;* Glaire, *Livres saints*, t. II, p. 52. — [3] Ibid.; Wouters D. Calmet. — [4] Ibid.; Veith; Noël Alexandre, æt. 4, dissert. 19, 20; *Conférences de Lodève*, t. II, p. 200; Mésenguy, t. III, ch. XVIII. Cf. Fontaine, *Vie des saints de l'A. T.*, t. III, *Des Juges*.

comme des épisodes détachés? Est-ce à dire qu'ils soient d'une autre main que le corps du livre?

424

Pourquoi la mère de Michas fit-elle faire cette statue d'argent fondue et taillée? Pourquoi donna-t-elle à son fils les insignes de sacrificateur [1]? Si les actes religieux pratiqués dans sa maison par le lévite de Bethléem n'étaient pas idolâtriques, n'avaient-ils pas du moins un caractère superstitieux et schismatique? Jonathan, établi prêtre à Dan, était-il un descendant de Moïse? Quelle est la captivité qui mit fin à cette sacrificature [2]?

425

Quoique le centre de la religion fût alors à Silo [3], n'offrait-on pas aussi alors des sacrifices à Béthel [4] et à Maspha [5]? L'histoire de la femme du lévite outragée à Gabaa ne donne-t-elle pas une bien triste idée des mœurs de ces contrées et de cette époque? N'est-ce pas un trait qui rend croyable les excès des Sodomites [6]? Le châtiment de la tribu de Benjamin ne rappelle-t-il pas aussi la destruction de Sodome?

426

Comment un Dieu juste et bon a-t-il pu refuser la victoire à des soldats armés pour venger sa loi et châtier ses ennemis [7]? N'est-ce pas la même conduite et le même désastre qu'au temps des croisades? Les défaites des Israélites, aussi bien que leurs victoires, ne servent-elles pas à le faire connaître des autres peuples? En somme, les faits ne montrent-ils pas, ici comme ailleurs, que la patience de Dieu a

[1] Jud. XVII, 4. — [2] Jud. XVIII, 30. — [3] Jos. XVIII, XIX, 51; XXI, 2. — [4] Jud. XIX, 18. — [5] Jud. XX, 1. — [6] Jud. XIX. — [7] Jud. XX, 22; Mésenguy, t. III, ch. XIII.

des bornes, et que les iniquités des peuples, lorsqu'elles arrivent à certains excès, ne manquent pas d'entraîner leur ruine?

4° Questions rétrospectives sur l'ensemble du livre.

427

Malgré les merveilles dont sont semés les événements qu'il rapporte, l'auteur sacré ne présente-t-il pas tous les caractères de la sincérité? Si l'on songe à la date du livre et à l'autorité dont il a toujours joui, peut-on considérer ses récits comme des imaginations sans réalité [1]? Quelles instructions y trouvons-nous? N'y apprend-on pas à adorer la Providence, à se confier en son pouvoir, à s'humilier sous ses arrêts, et à recourir à sa bonté dans toutes les épreuves?

428

Des hommes imparfaits et pécheurs, comme Gédéon, Jephté, Samson, ont-ils pu figurer Notre-Seigneur sous certains rapports? Que représente en particulier Samson, choisissant les armes les plus faibles pour battre les Philistins, se laissant prendre et garrotter par ses ennemis pour en triompher avec plus d'éclat, et leur causant un plus grand dommage par sa mort qu'il n'avait jamais fait durant sa vie [2]?

429

Que penser de la nature des apparitions mentionnées dans ce livre [3] et dans les livres précédents [4]? N'y faut-il

[1] Glaire, *Livres saints*, t. II, p. 39, etc.; Bergier, *Dictionn.*, etc. — [2] Mésenguy, t. III. — [3] Jud. II, 1; VI, 11; XIII, 3. — [4] Gen. XIII, 14: XVI, 7, 10; XVIII, 2, 10, 17, 19, 20, 21; XIX, 21; XXII, 11; XXVIII, 13; XXXI, 11, 13; XXXII, 25, 29, 30; XLVIII, 15; Exod. III, 5, 14; VI, 8; XIII, 21; XXIII, 20; Num. IX, 15; XXII, 23; Jos. V, 13; VI, 2. Cf. II Reg. XXIV, 1; Is. LXIII, 9; Mal. III, 1; Act. VII, 30-36; I Cor. X, 9; Heb. XI, 26; *supra*, n° 412.

voir qu'un ange, comme dans Tobie, Daniel[1], etc.? Ceux qui étaient favorisés de ces apparitions ne croyaient-ils pas être en rapport direct avec Dieu [2]? Les paroles qu'ils entendaient ne devaient-elles pas les confirmer dans cette pensée[3]? N'est-ce pas aussi le sentiment de la plupart des Pères? D'où vient qu'un bon nombre de docteurs attribuent ces apparitions spécialement à la personne du Fils[4]? Est-ce que la seconde personne a pu agir et se montrer ainsi, séparément des autres? Est-ce là ce qu'enseignent les docteurs juifs et nos auteurs sacrés [5]?

RUTH

430

Peut-on voir dans ce livre autre chose qu'un récit historique? D'où lui vient son nom? A quelle époque se rapporte le fait qui en est l'objet? Est-il bien placé entre les Juges et les Rois? Sait-on quel en est l'auteur? N'est-il pas certainement antérieur au règne de David [6]?

431

Qu'est-ce qui donne de l'importance à cette histoire? N'établit-elle pas d'une manière authentique que David, ancêtre du Messie, était de la postérité de Juda à qui l'em-

[1] Dan. IX, 21. — [2] Gen. XVI, 13; XVIII, 3, 27, 30, etc. — [3] Gen. XVIII, 10, 17, 19; Exod. III, 14, etc.— [4] Tertull., *In. Marcion.*, l. II, n° 27; Bossuet, *Serm.* 1, sur la conception de la S. Vierge, 1er point.— [5] Cf. Baruch. III, 36-38; Prov. VIII, 22; Eccli. I, 1-4; Sap. VII, 22; VIII, 1; IX, 4; X, 1, etc.; Joan. VIII, 56; I Cor. X, 4, 9; Heb. XII, 26; Antiphona : *O Adonaï*, 18 décemb. — Voir *Revue*, t. V, p. 534; Zschokke, p. 155; Danko, t. I, p. 220; Reinke, *Diss. de div. Mess. natur.* p. 399; Vanderbroeck, *De theophaniis sub Vet. Test.;* Scholz, *Handbuch der Theologie des Alten Bundes.* — [6] Vence, *Préf.* de Ruth. Cf. Ruth, IV, 17-22.

pire était promis [1]? Ne montre-t-elle pas aussi comment les gentils pouvaient arriver au salut et participer à l'accomplissement des promesses?

432

Les fils d'Élimélech n'ont-ils pas violé la loi en se mariant à des Moabites? Avaient-ils une excuse dans leur position? Quant à Booz, ne lui était-il pas permis de se marier avec la veuve de Mahalon; convertie au judaïsme [2]? Mais, puisqu'il n'était pas le plus proche parent de Mahalon, Ruth avait-elle le droit d'obtenir sa main [3]?

433

Faut-il croire que de Salmon à David, c'est-à-dire dans l'espace de quatre siècles, il n'y a eu que quatre générations, celles qui sont rapportées ici et au premier chapitre de saint Mathieu? Ou bien peut-on supposer qu'il y a eu quelques omissions?

434

Ce livre n'offre-t-il pas, dans sa brièveté, une foule de traits édifiants, des exemples des plus belles vertus, de piété, de détachement, d'humilité, de modestie, de charité, de confiance en Dieu? Est-il facile de dire qui se montre le plus parfait, de Ruth, Noémi et Booz [4]?

435

La providence dont Ruth est l'objet et la faveur dont Dieu l'honore en la faisant entrer dans la généalogie de son Fils, ne montrent-elles pas combien le Seigneur est bon envers les âmes droites, de quelque nation qu'elles soient?

[1] Vence, *Dissert. sur la généalogie de David.* — [2] Cf. Deut. VII, 4; XXIII, 7; I Esdr. IX; D. Calmet, *Diction.* — [3] Ruth, III, 2. — [4] *Livre de Ruth*, par un prêtre du tiers ordre de Saint-François, 1872.

Le soin que prend l'Esprit-Saint de signaler parmi les ancêtres du Sauveur des membres de la gentilité ne devait-il pas modérer la présomption des enfants d'Abraham et leur mépris pour le reste des hommes[1] ?

436

Quel est le sens spirituel de cette histoire? De quoi est-elle la figure? Ne présage-t-elle pas la substitution des gentils au peuple ancien, et leur union au Sauveur dans le sein de l'Église[2] ?

[1] Vence, *Préface*. — [2] Ibid.

LES ROIS[1]

437

A-t-on toujours compté quatre livres des Rois? N'a-t-on pas longtemps désigné les deux premiers sous le titre de livres de Samuel? N'est-ce pas encore ainsi que les Bibles hébraïques et protestantes les désignent? Qu'est-ce qui a porté les Septante à unir ainsi ces quatre livres sous un titre commun? Est-ce partout le même style, la même méthode et le même plan[2]?

438

Ces livres offrent-ils un récit complet de tout ce qui s'est passé sous les Rois? Quel espace de temps embrassent-ils[3]?

PREMIER LIVRE DES ROIS

1° Samuel, I-IX.

439

Pourquoi le nom de Samuel donné, d'après l'hébreu, aux deux premiers livres des Rois? Est-ce seulement parce que

[1] Cf. Vence, *Préface* sur les Rois; *Commentaires:* S. Grégoire le Grand; Serrarius; Bonfrère; Duguet; Mésenguy, t. III; * Keil. — [2] Gilly, t. III, p. 155, et autres Introductions. — [3] Vence, t. IV, *Dissertation* sur ce sujet.

Samuel est l'objet des premiers chapitres? N'a-t-il pas été pour quelque chose dans la composition de l'ouvrage[1]? Du reste, son histoire n'est-elle pas une introduction naturelle à celle de Saül et de David? Ses exemples ne méritaient-ils pas de nous être transmis?

440

Ne doit-il pas être mis, comme Héli, au nombre des Juges? Était-il prêtre, ou du moins lévite? Pouvait-il l'être, si son père était d'Éphraïm, *Ephrathæus*[2]? Quelle prière sa mère avait-elle faite au Seigneur? Quel effet son vœu pouvait-il produire? Si son fils était lévite, n'était-il pas consacré par sa naissance même au service du temple? S'il ne l'était pas, le vœu de sa mère pouvait-il l'y obliger? En quoi une mère chrétienne pourrait-elle imiter la mère de Samuel[3]?

441

Le cantique d'Anne a-t-il été inspiré? Cette heureuse mère n'est-elle pas la figure de la mère de Dieu glorifiant le Seigneur après l'incarnation? Samuel ne figure-t-il pas le Sauveur? La vie qu'il mène dans le temple n'est-elle pas un modèle de préparation au sacerdoce? Les faveurs dont il est l'objet ne montrent-elles pas bien la prédilection de Dieu pour les cœurs droits et purs qui le servent dans le recueillement, l'humilité et la prière[4]?

442

Héli descendait-il d'Éléazar, fils aîné d'Aaron et son successeur dans le pontificat, Lév. x? Comment avait-il acquis

[1] Cf. I Reg. v, 5; ix, 9; xxvii, 6; xxx, 25; II Reg. i, 18; iv, 3; xiii, 18; I Paral. xxvi, 4; xxix, 29. — [2] Cf. I Reg. i, 1; vii, 15, 16; I Paral. vi, 28. — [3] Mésenguy, t. III, ch. i. — [4] S. Aug., *De civit. Dei*, l. xvii, 5; Noël Alex., ætat. 4, dissert. 25; Mésenguy l. iv; ch. i, ii, iii.

cet honneur? Sa postérité le conserva-t-elle[1]? Quel scandale produisaient l'indocilité et la corruption de ses enfants[2]? La responsabilité de leurs désordres devait-elle retomber sur leur père? N'avait-il pas plus de qualités que de défauts, et n'y a-t-il pas lieu de bien présumer de son salut[3]?

443

Comment le Seigneur accomplit-il la menace faite à Héli d'ôter le pontificat à sa famille[4]? Pourquoi permet-il que l'arche sainte tombe aux mains des Philistins[5]? Cette arche n'était-elle pas le symbole de son alliance avec Israël et le centre religieux et politique des douze tribus?

444

Quel est le prêtre fidèle qui doit consoler le Seigneur de l'infidélité des enfants d'Héli, II, 35? Est-ce Samuel? est-ce Sadoc? est-ce le Messie? Sans être pontife, Samuel n'en remplit-il pas les fonctions, en priant et en offrant des sacrifices[6]? Pourquoi est-il dit que la parole de Dieu était *précieuse* en ce temps-là, II, 1[7]?

445

Les plaies humiliantes infligées aux Philistins, V, 6, n'avaient-elles pas pour but de les détromper et de les faire sortir de l'idolâtrie? Le soin que Dieu prend de faire respecter l'arche par les Israélites, VI, 20, n'est-il pas une leçon pour les chrétiens? En quoi consista la faute des Bethsamites? Est-il certain que le nombre des victimes monta

[1] Bergier, *Dictionn.;* Vence, t. V, *Ordre de succession et liste des grands prêtres.* — [2] I Reg. II, 17; Cf. Ex. XXXV, 25; II Mac. III, 19; Luc II, 37. — [3] S. Pet. Damianus, epist. VI, l. I; Duguet, *Les Rois;* Mésenguy, etc. — [4] III Reg. II, 26, 27. — [5] Cf. Jér. VII, 4, 12, 15. — [6] Cf. I Reg. VII, 9, etc.; Ps. XCVIII, 6; Jér. XV, 1; Héb. XI, 32. — [7] Wouters; Veith.

jusqu'à cinquante mille[1]? En élevant un autel et en offrant un sacrifice à Ramatha, Samuel n'a-t-il pas aussi péché contre la loi[2]?

446

D'où vient que les Israélites se sont lassés si vite du gouvernement des Juges et de celui de Samuel? N'y a-t-il pas eu de leur part beaucoup de légèreté, d'irréflexion, et même une certaine défiance à l'égard de Dieu? N'est-ce pas pour cette raison que Samuel s'afflige de leur demande, et que Dieu ne leur donne pas aussitôt un roi selon son cœur, pris dans la tribu à qui le sceptre était promis?

447

Toutefois ce changement dans le gouvernement était-il en opposition avec les desseins de Dieu? Moïse ne l'avait-il pas prévu et même annoncé comme certain[3]? Ne convenait-il pas que la royauté du Messie fût figurée aux yeux de son peuple aussi bien que son sacerdoce? Ne doit-on pas reconnaître aussi que les Israélites, qui avaient souffert sous les Juges du défaut d'unité dans le gouvernement[4] et qui se trouvaient exposés aux attaques de puissants voisins, devaient voir dans l'établissement de la royauté, dans la désignation d'un chef unique et permanent, un gage de force et de sécurité?

448

Sont-ce les droits légitimes de la royauté, ou les usages des rois chez les nations voisines que Samuel fait connaître

[1] Cf. Guénée, part. II, lett. 5; Bergier, *Dictionn.;* Darras, t. II, époq. IV, ch. II. — [2] Cf. Lévit. XVII, 4; Deut. XII, 5; Jos. XXII, 10, 19; Jud. VI, 27; I Reg. VII, 17; III Reg. XII, 27; Ps. XCVIII, 6; Veith; Duguet, *Les Rois*, ch. II, art. 3; *Conf. de Lodève*, t. II, p. 230. — [3] Deut. XVII, 14, etc. — [4] Cf. Jud. III, 15, 16, 17; VIII, 5-8.

au peuple[1]? Les rois eurent-ils jamais une autorité sans limites chez le peuple de Dieu? N'est-ce pas pour contenir leur pouvoir dans de justes bornes que Dieu institua le prophétisme, c'est-à-dire une suite et comme un ordre de prophètes chargés de régler avec eux et indépendamment d'eux la conduite du peuple[2]?

449

Pourquoi Dieu voulut-il que Saül fût sacré par Samuel, x, 1, avant d'être désigné par le sort? N'était-ce pas pour faire entendre que l'autorité souveraine restait toujours en sa main, que le gouvernement ne cessait pas d'être théocratique, que le roi ne serait que le vicaire de Jéhovah, chargé de régir et de défendre son peuple, suivant ses ordres et les instructions de son prophète[3]?

450

Les derniers discours de Samuel au peuple et le témoignage que tout Israël lui rend ne sont-ils pas d'un bel exemple pour les ministres de la loi nouvelle[4]? Quoiqu'il n'ait donné un roi au peuple qu'à regret et par condescendance, ses paroles ne sont-elles pas de nature à concilier à la royauté la soumission et le respect[5]?

2° Saül, IX-XXX.

451

Pourquoi cette onction religieuse faite par Samuel sur la tête de Saül, comme celle de Moïse sur la personne d'Aaron,

[1] Cf. I Reg. VIII, 11. — [2] Bécan, c. XVII, q. 1, 8, 9, etc.; Fleury, *Mœurs des Isr.*, n. 27; Goschler, *Royauté*. — [3] I Reg. X; Cf. Deut. XVII, 15; I Paral. XVII, 14. — [4] Cf. Eccli. XLVI, 16; Jer. XV, 1; Act. III, 24, etc. — [5] I Reg XII.

et celle de Jacob sur l'autel de Béthel[1]? Dans quel but le prophète prédit-il dès lors à Saül ce qui doit lui arriver? Ne semble-t-il pas que Dieu se soit attaché, dans sa conduite envers ce prince, à établir et à faire ressortir sa propre suzeraineté[2]?

452

Comment l'Écriture peut-elle dire : *Filius unius anni erat Saül, cùm regnare cepisset*[3]? N'y a-t-il pas là une altération du texte ou quelque hébraïsme mal rendu? Avons-nous beaucoup de détails sur les quarante années du règne de Saül? N'est-ce pas de ses prospérités que l'auteur sacré parle le moins? Les épreuves de David ne semblent-elles pas le préoccuper davantage?

453

A quelle cause attribuer la réprobation de Saül? Est-ce par faiblesse ou par malice qu'il pécha à Galgala[4]? Ses dispositions n'étaient-elles pas plus déréglées que ses actes? Ses succès ne lui avaient-ils pas enflé peu à peu le cœur[5]? N'était-ce pas aussi un juste jugement de Dieu que ce premier roi ne donnât pas toute satisfaction au peuple?

454

Quand l'Écriture dit que Saül et Jonathas étaient les seuls qui eussent une lance et une épée, faut-il entendre qu'il n'y avait pas d'autres armes que les leurs en Israël[6]? Peut-on croire raisonnablement ce qui est rapporté de Jonathas, qu'il abattit à lui seul vingt Philistins et qu'il mit les autres en fuite[7]? Le serment fait par Saül, I Reg. XIV, 24, et sa

[1] Cf. I Reg. X, 1, 6, 9; Cf. XVI, 13; XXIV, 7, 11; II Reg. 19, 21; III Reg. I, 39; Ps. LXXXVIII, 21, etc. — [2] I Reg. XIII, 13; XV, 17, etc. — [3] I Reg. XIII, 1; *Mémoires* de Trévoux, 1721, août. — [4] I Reg. XIII, 12. — [5] I Reg. XIII, 9; XIV, 47. — [6] I Reg. XIII, 19, 22. — [7] I Reg. XIV, 13.

conduite en cette circonstance ne montrent-ils pas qu'il se laissait conduire par son caprice plutôt que par l'esprit de Dieu [1]? Cependant ce qui est dit de lui, ch. XIV, 52, ne mérite-t-il pas de servir de règle à tous ceux qui gouvernent?

455

L'indulgence de Saül envers les Amalécites était-elle irréprochable? Peut-on dire que Samuel s'est montré cruel en réclamant l'exécution des ordres de Dieu? Faut-il prendre à la lettre ces mots : *In frusta concidit Agag* [2]?

456

Le prophète pleurant la disgrâce du roi après l'avoir repris de sa faute, n'est-il pas le modèle du pasteur fidèle et charitable [3]? Comment accorder ce qui est dit ici, que le roi ne le revit plus, XV, 33, avec ce qui est rapporté de leur rencontre à Ramatha, XIX, 24?

457

Que nous apprend la préférence que Dieu donna à David sur tous ses frères [4]? Quel effet produisit sur lui l'onction du prophète? Cette onction ne fut-elle pas renouvelée dans la suite [5]? Toute sa vie ne montre-t-elle pas la bénédiction divine attachée à sa personne, et serait-il raisonnable d'attribuer au hasard ou à sa seule prudence des succès si merveilleux et si constants? Les desseins du ciel ne demandaient-ils pas que la famille de David s'élevât au-dessus des autres familles comme la tribu de Juda au-dessus des autres tribus?

[1] Veith. — [2] I Reg. XV, 32; Cf. Exod. XVII, 14; Deut. XXV, 17; Veith; Guénée. — [3] I Reg. XV, 35; Eccli. XLVI, 16; Veith; Migne, *Préparation aux démonst. évang.*, p. 374. — [4] I Reg. XVI, 12. — [5] Cf. I Reg. XVI, 13; II Reg. II, 4; Ps. LXXVII, 70; LXXXVIII, 21, etc.

458

Sait-on précisément quelle était la taille de Goliath et le poids de ses armes? Pourquoi Dieu s'est-il servi de David pour le terrasser [1]? N'y-a-t-il pas là une figure mystérieuse et une instruction salutaire [2]?

459

Quel est cet esprit malin auquel Saül est abandonné? D'où vient qu'il est appelé *esprit du Seigneur*? Comment fait-il prophétiser? Quel soulagement le roi obsédé pouvait-il trouver dans la harpe de David? Est-ce le son de cet instrument ou les cantiques du Psalmiste qui calmaient ses agitations [3]?

460

L'amitié de Jonathas pour David n'est-elle pas digne d'éloges et d'admiration autant que la jalousie de Saül est déraisonnable et cruelle [4]? David avait-il donné au roi le droit de le traiter en rebelle [5]? N'avait-il pas acquis au contraire un rang et des droits particuliers dans l'État, en raison de ses services et du sacre qu'il avait reçu de Samuel [6]?

461

Les périls que courut David et les épreuves par lesquelles il eut à passer ne le préparèrent-ils pas à la charge qu'il devait porter, et ne contribuèrent-ils pas à sa sanctification? N'est-ce pas ce qui lui a inspiré la plupart de ses psaumes et qui a fait de sa vie une image si admirable de celle de

[1] I Reg. XVII. — [2] Duguet; Mésenguy, etc. — [3] Cf. I Reg. XVI, 14; XVIII, 10, 12, 16; Veith; Wouters. — [4] I Reg. XVIII 4; XIX, 20. — [5] Reg. XVIII, XIX, XX. — [6] Bossuet, *Politiq.*, I, VI.

Notre-Seigneur? Les hommes les plus illustres chez le peuple de Dieu ne sont-ils pas en général ceux qui ont eu à surmonter le plus de difficultés et de persécutions?

462

David ne fit-il pas cependant plusieurs fautes, même avant d'arriver au trône? Ne pécha-t-il pas, par exemple, en trompant le grand prêtre Achimélech, XXI, 2, en jurant de faire périr Nabal et toute sa maison, XXV, 22, en usant de ruse et de duplicité à l'égard d'Achis son bienfaiteur?

463

La condition exigée par le grand prêtre pour mettre à la disposition de David et de ses hommes les pains de propitiation ne nous apprend-elle pas ce qu'on pensait dès lors de la pureté nécessaire au prêtre pour les fonctions sacrées [1]?

464

N'est-ce pas Samuel lui-même qui apparaît à Endor, XXVIII, 12, comme Élie et Moïse apparurent au Thabor, Matt. XVII, 3? Cependant faut-il attribuer au démon le pouvoir d'évoquer un prophète? Un prophète pouvait-il dire à Saül qu'il serait le lendemain avec lui? Quoi qu'il en soit, cette évocation n'atteste-t-elle pas la croyance à l'immortalité de l'âme et à la vie future [2]?

465

Est-il possible d'espérer le salut de Saül? Qu'il se soit donné la mort lui-même ou qu'il ait engagé un Amalécite à l'achever, n'est-ce pas toujours une fin coupable? N'est-ce

[1] I Reg. XXI, 4, 5. — [2] Eccli. XLVI, 23; Noël Alex., ætat. 4, dissert. 23; D. Calmet, *Dissert.*; Wouters; Veith; Didacus à S. Anton., *Enchir. Script.*, t. I, præl. III, diss. 3; Duguet, *Rois;* Bergier, *Dictionn. : Pythonisse.*

pas pour le punir d'avoir épargné les Amalécites contre les ordres du ciel que Dieu a permis qu'il reçût le coup mortel de la main de l'un d'eux [1]? Jonathas enveloppé dans sa ruine est-il le seul exemple de la solidarité qu'entraînent ordinairement, en mal comme en bien, les liens du sang et la communauté des intérêts?

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

Règne de David.

466

Le chant de David sur la mort de Saül et de Jonathas ne fait-il pas autant d'honneur à sa vertu qu'à son génie poétique [2]? Sa conduite envers les habitants de Jabès Galaad, II Reg. II, 4; envers les meurtriers d'Isboseth, IV, 12, envers Miphiboseth, fils de Jonathas, IX, 9, n'est-elle pas l'indice d'une belle âme et d'un cœur tout chrétien? Ne donne-t-il pas encore un bon exemple en commençant par consulter Dieu sur ce qu'il avait à faire, II, 1? Comment le consultait-il? Ne fut-il pas récompensé de sa fidélité [3]?

467

Que signifie ce proverbe : *Cæcus et claudus non intrabunt in templum*, V, 8? Pour quelle raison Dieu frappe-t-il Oza si sévèrement, VI, 7? Pourquoi David ne fait-il pas porter l'arche en son propre palais, VI, 9? Dieu n'a-t-il pas coutume d'honorer ceux qui l'honorent à leurs dépens, VI, 14 [4]?

[1] Wouters; Veith. — [2] II Reg. I, 18; Pareau, *Elog. David in Saul.* — [3] I Reg. XXIII, 9; XXX, 7 — [4] Cf. II Reg. VI; I Par. XVI; Mgr Pie, *t.* V, p. 205.

En quels lieux l'arche fut-elle successivement déposée[1]?

468

En donnant sa capitale au peuple de Dieu, David ne contribua-t-il pas plus que personne à resserrer l'unité politique et religieuse de la nation? L'époque signalée par cet exploit n'est-elle pas la plus glorieuse de l'histoire des Juifs? Qu'était-ce que Sion? Qu'appelait-on cité de David[2]?

69

La raison pour laquelle Dieu refusa à David la consolation de bâtir le temple, VII, 13, ne suppose-t-elle pas de la part du Seigneur un soin merveilleux pour accommoder tous les faits à l'accomplissement de ses desseins et à la réalisation de ses idées[3]? Pour n'avoir pas exécuté lui-même son projet, David perdit-il son mérite et sa récompense devant Dieu[4]? Quelle promesse reçut-il de Nathan en faveur de son fils? Est-ce de Salomon que le Seigneur a pu dire : *Misericordiam meam non auferam ab eo?* Et, *Stabiliam thronum ejus in sempiternum*, VII, 15, 13? David n'avait-il pas compris que ces promesses regardaient un avenir plus lointain[5]? Après le schisme, les prophètes ne continuèrent-ils pas à affirmer qu'elles s'accompliraient un jour[6]?

470

Pour quel motif Dieu a-t-il permis que David se rendît coupable d'adultère et d'homicide? Ces grands crimes n'ont-ils pas été précédés de fautes moins considérables? N'est-ce

[1] Jos. XVIII, 1; Jud. XVIII, 31; I Reg. VII, 2; XIV, 3; XXI, 1; I Par. XVI, 39; XXI, 29; II Mac. II, 4. — [2] Cf. Darras, t. II, p. 253. — [3] I Paral. XXII, 8. — [4] II Reg. VII, 8; XXIII, 5; I Paral. XVII, 4; Ps. LXXIX, CXXXI — [5] Ps. LXXXVIII, 30, 37; CIX; Is. LV, 3; Luc I, 32; Joan. XII, 34; Act. II, 30; Héb. I, 15. — [6] Is. IX 6, 7, 11; Jér. XXIII, 5, 6; XXXIII, 14, XXVI; Amos IX, 11, 15.

pas la mollesse et le désœuvrement aussi bien que la curiosité qui ont donné tant de force à la tentation? David attendit-il pour se repentir que Nathan vînt lui reprocher son crime? Quoi qu'il en soit, le langage du prophète n'est-il pas aussi courageux que prudent[1]?

471

Le repentir de David et ses sentiments de pénitence ne sont-ils pas aussi admirables que sa faute est surprenante? Le récit que l'auteur sacré nous fait de cette chute peut-il nous laisser quelque doute sur sa véracité? Est-on tenu d'approuver le traitement infligé par David aux Ammonites, XII, 31? Ne conteste-t-on pas le sens du texte en cet endroit[2]?

472

Dieu ne donna-t-il pas à David l'occasion d'expier ses fautes avant de mourir? L'inceste d'Amnon, suivi de sa mort[3], ne répond-il pas au déshonneur et à la mort d'Urie[4]? La révolte d'Absalom ne fut-elle pas la peine aussi bien que l'effet de la faiblesse de son père à son égard? Est-il bien dit dans l'Écriture qu'Absalom resta suspendu par sa chevelure[5]? Peut-on préciser le poids de cette chevelure[6]?

473

Ne voit-on pas dans ce fils dénaturé le vrai type de l'ambitieux, dans Achitophel la figure du traître[7], dans Siba le modèle des hypocrites intéressés[8], dans Séméi le caractère d'un homme à la fois lâche et méchant[9]? Toutes ces

[1] Wouters; *Conférences de Lodève*, t. II, p. 274; Mésenguy, t. I, ch. V et VI. — [2] D. Calmet, *Comment.* et *Dictionn.*: *Supplices*; Sanctius; Veith; Duguet; Mésenguy, t. IV, c. XXXIX; Haneberg, part. V, ch. II. — [3] II Reg. XIII. — [4] II Reg. XI. — [5] II Reg. XVIII, 9. — [6] II Reg. XIV, 26; Veith. — [7] II Reg. XVII, 23. — [8] II Reg. XVI, 1. — [9] II Reg. XVI, 5.

figures n'ont-elles pas leurs analogues dans la passion du Sauveur?

474

Si David signale sa clémence envers les partisans d'Absalom, XIX, 21, 29, s'il montre une grandeur d'âme admirable, en refusant de se désaltérer au péril de la vie de ses braves, XXIII, 13, 19, n'est-on pas choqué de le voir livrer les enfants de Saül aux Gabaonites, qui les demandent pour les mettre en croix? Respha n'est-elle pas en cette occasion un modèle admirable d'amour maternel [1]?

475

Quel est le motif qui porta David à faire le dénombrement de son peuple? Est-ce l'orgueil ou le désir d'accroître son revenu? Une légère faute a-t-elle pu être l'occasion d'un fléau si funeste, XXIV, 15? Les trois derniers chapitres ne semblent-ils pas détachés du reste et comme un appendice de ce second livre [2]?

TROISIÈME LIVRE DES ROIS

1° Règne de Salomon, et séparation des deux royaumes.

476

David n'avait-il pas juré de ne pas se venger de Séméi [3]? A-t-il pu sans parjure ordonner en mourant de le mettre à mort aussi bien que Joab [4]? Suffit-il de dire qu'en donnant

[1] II Reg. XXI, 9, 10. — [2] *Conf. de Lodève*, t. II, p. 286; Veith. — [3] II Reg. XVI, 10. — [4] II Reg. XIX, 23; *Conf. de Lodève*, t. II, p. 277; D. Calmet, *Comment.*

ces derniers ordres, il agit comme prophète ou comme homme public? N'est-il pas à croire que Séméi avait donné de nouveaux sujets de châtiment et de défiance?

477

La vie de David ne justifie-t-elle pas les éloges que lui ont donnés les écrivains sacrés [1], l'estime que son peuple en a toujours faite, et la prédilection dont il a été l'objet de la part du Seigneur? Malgré ses fautes, n'a-t-il été habituellement un homme selon le cœur de Dieu [2]? S'il est tombé comme tant d'autres princes, n'a-t-il pas pleuré et réparé ses fautes par une pénitence exemplaire [3]? Ses derniers avis à Salomon et les précautions qu'il prend pour lui assurer le trône ne témoignent-ils pas de sa piété et de sa sagesse [4]?

478

Pourquoi plusieurs prophètes donnent-ils au Messie le nom de David [5]? Pourquoi saint Paul prête-t-il au Fils de Dieu des paroles que David a dites de lui-même [6]? Sous quels rapports ce prince a-t-il figuré le Messie [7]?

479

Est-ce par la seule volonté de son père ou en vertu d'un ordre du ciel que Salomon succéda à David? Ce jeune prince ne se rendit-il pas coupable en mettant à mort Adonias, en déposant Abiathar du pontificat et en prenant

[1] Cf. I Reg. XIII, 14; XVI, 13; XXIV, 6; XXX, 23; II Reg. IV, 9; VI, 22; IX, 7; XII, 15; XVI, 5, 20; XIX, 22; Ps. VII, 5, 6; C; Eccli. XLVII, 2-13; Act. XIII, 22. — [2] I Paral. XXIX; Eccli. XLVII; *Conf. de Lodève*, t. II, p. 250, 277; Wouters; Veith; Fontaine, *Vie des saints de l'A. T.;* Migne, *Prépar. aux démonst.*, p. 388; Rohrbacher, t. II, p. 140; Darras, t. II. — [3] S. Amb., *Apol. Dav.*, 4. — [4] II Reg. XXIII; I Paral XXVIII, 1. — [5] Cf. Jér. XXX, 9; XXIII, 5; Ezéch. XXXIV, 23, 24; XXXVII, 24, 25; Osée III, 5. — [6] Héb. II, 13. — [7] *Conf. de Lodève*, t. II, p. 260.

pour épouse la fille du roi d'Égypte [1]? Pourquoi alla-t-il à Gabaon offrir un sacrifice [2]? Y avait-il un grand prêtre à Gabaon, auprès du tabernacle, comme il y en avait un à Jérusalem, à côté de l'arche [3]? Laissa-t-on le peuple immoler librement sur les hauts lieux jusqu'à la dédicace du temple? D'où venait le culte des hauts lieux?

480

Est-ce en songe ou dans une extase religieuse que Salomon demanda à Dieu la sagesse? Est-il rien de plus touchant que la manière dont il exprime ses vœux au Seigneur [4]? Un tel choix, s'il n'avait été libre, aurait-il mérité tant de bénédictions [5]? Avec la sagesse, le roi ne reçut-il pas la science, la puissance et la gloire [6]? Ne serait-il pas cependant facile de se tromper dans l'évaluation de ses trésors [7]?

481

Sur quel plan le temple de Salomon fut-il construit [8]? Pour avoir été l'objet d'une inspiration surnaturelle, cet édifice devait-il être parfait comme monument d'architecture ou comme sanctuaire? Avait-il quelque ressemblance avec le tabernacle, Exod. XXV-XXVII, ou avec nos églises? Quels matériaux choisit-on pour cette construction? Comment

[1] Cf. Exod. XXXIV, 16; Deut. VII, 3, 8; Esd. XI, 10; Néhém. XIII, 2, 26; Mésenguy, t. IV, ch. XXIV. — [2] II Paral. I, 1-3; III Reg. III, 2; Wouters; Grenoble, t. II, p. 391, 456, 472. — [3] Cf. III Reg. II, 23, 27; I Paral. XVI, 39; Veith. — [4] III Reg. III, 6, 9. — [5] III Reg. III, 5; Eccli. XLVII, 16, 18; Wouters; Duguet; Veith; Rodriguez, *De la chasteté*, ch. I. — [6] III Reg. IX, 11; X, 4, 29; II Paral. VIII, 9. — [7] III Reg. VII, 11; IX, 19; X, 14, 26; II Paral. IX, 25; Veith; Guénée; Mésenguy, t. IV, ch. XXIV, 28; Darras, t. II, époq. 5, ch. I; *infra*, 535. — [8] Cf. I Paral. XXVIII, 11, 19; Noël Alex., ætat. 5, dissert. 1; P. Lamy, *De tabernaculo, civitate et templo;* et *Apparatus ad S. Scripturam;* D. Calmet, *Comment.* sur le chap. VI et VII, et sur II Paral. III et IV Vence, planches, t. 4; de Vogüé, *le Temple de Jérusalem*, 1864; Veith.

se fit-il qu'on n'y entendit jamais le bruit du marteau ni de la scie?

482

D'où vient qu'on fit venir de Tyr un ouvrier en bronze [1]? L'art de fondre les métaux était-il moins cultivé que les autres à Jérusalem? En admettant des infidèles parmi les ouvriers du temple, Dieu ne faisait-il pas entendre qu'il ne les excluait pas du salut et qu'il saurait les faire entrer un jour dans l'édifice de son Église, son sanctuaire par excellence [2]?

483

Pourquoi fit-on du temple une dédicace si solennelle? Que figure cette solennité et que nous apprend-elle? La prière de Salomon à cette occasion n'exprime-t-elle pas les idées les plus élevées et les plus justes sur la nature de Dieu et sur le culte qu'il demande? Y avait-il dans le monde un autre édifice consacré au vrai Dieu, où l'on gardât sa parole et où l'on honorât son nom?

484

L'érection du temple apporta-t-elle quelque changement dans la religion, dans les cérémonies ou dans le gouvernement des Israélites? Le temple n'était-il pas, aux yeux du peuple, ce qu'avait été le tabernacle, le centre de la nation, le palais du souverain, le sanctuaire du culte, le symbole de l'unité de Dieu?

485

Que figurait le temple par rapport au Nouveau Testament? Et cette nuée qui remplit le sanctuaire après la dé-

[1] III Reg. VII, 14; Fleury, *Mœurs des Israél.*, n° 9. — [2] Cf. II Cor. VI, 16; Eph. II, 11; Héb. III, 6; I Pet. II, 4.

dicace et ce feu qui dévora l'holocauste, que signifiaient-ils [1] ? Ce prodige ne montre-t-il pas que Dieu aime la magnificence dans le culte et que les cérémonies religieuses lui sont agréables [2] ?

486

Les promesses que Dieu fait à Salomon, IX, 3, ne sont-elles pas l'explication et la confirmation de celles qu'avait reçues David, II Reg. VII, 11 ? Les menaces qu'il fait ensuite au peuple n'ont-elles pas eu leur accomplissement? La réprobation des Juifs n'en est-elle pas une conséquence?

487

En quoi a consisté la prévarication de Salomon? Est-ce son esprit qui s'est égaré ou son cœur qui s'est corrompu? Qu'est-ce qui occasionna sa chute? N'est-ce pas sa prospérité, ses succès, sa gloire, ses dons extraordinaires? Cet exemple ne doit-il pas tenir dans l'humilité les âmes même les plus favorisées du ciel? A-t-on lieu de croire qu'il est revenu à Dieu avant de mourir [3] ?

488

Malgré les fautes de sa vieillesse, Salomon n'a-t-il pas été une des plus belles figures du Messie, comme fondateur de l'Église, comme roi, comme triomphateur? L'érection du temple, sa dédicace, la visite de la reine de Saba, ne sont-ce pas des traits significatifs dans cette figure? N'eût-il pas mieux valu pour Salomon représenter le Fils de Dieu, comme David, dans son humilité et dans sa passion [4] ?

[1] Duguet, *les Rois;* Rohrbacher, l. XIII. — [2] Cf. Fleury, *Mœurs des chrétiens*, nº 35. — [3] Noël Alex., ætat. 5, dissert. 3; D. Calmet, *Dissert.; Conférences de Lodève*, t. II, p. 350; Wouters; Veith. — [4] Duguet, *les Rois;* Mésenguy, t. IV, ch. XXIX; Grenoble, t. II, p. 393, etc.

489

N'est-ce pas pour remédier aux scandales de Salomon aussi bien que pour les punir, que Dieu résolut d'affaiblir la royauté et de diviser l'État? Eut-il beaucoup à faire pour accomplir cet arrêt[1]? Cette séparation des deux royaumes rend-elle l'histoire du peuple de Dieu moins instructive ou moins édifiante? La conduite de Roboam et les résultats qu'elle produisit ne montrent-ils pas combien les hommes sont aveugles quand la grâce cesse de les éclairer, et avec quelle facilité Dieu fait servir leurs passions à l'accomplissement de ses desseins[2]? Quels étaient, chez le peuple de Dieu, les conseillers officiels des rois[3]? Avec le règne de Salomon, ne vit-on pas finir l'âge d'or du royaume d'Israël? Combien de temps avait-il duré?

490

Quelle fut la capitale du nouveau royaume? Est-il possible de justifier la révolte des dix tribus? Jéroboam ne s'attacha-t-il pas à détruire l'unité que Dieu avait mise en son œuvre, et les liens qui attachaient ensemble les douze tribus? La séparation ne s'étendit-elle pas bientôt à la religion aussi bien qu'à la politique?

491

La sainte Écriture ne fait-elle pas une différence entre le culte établi par Jéroboam et les cultes idolâtriques, et n'est-il pas à croire qu'à l'origine les veaux d'or de Béthel et de Dan étaient plutôt les symboles superstitieux d'un culte réprouvé que des idoles proprement dites? Quoi qu'il en soit, les croyances tardèrent-elles à s'altérer dans le

[1] III Reg. XI, 11, 29. — [2] *Conférences de Lodève*, t. II, p. 362; Bergier, *Dictionn.: Ahias;* Mésenguy, t. IV, l. VI, ch. XII. — [3] Bécan, c. XVII, q. 13.

royaume d'Israël? Quels furent les ministres du culte nouveau [1]?

492

En ouvrant la porte à la superstition et à l'idolâtrie, le schisme n'attira-t-il pas les fléaux du ciel sur le royaume d'Israël [2]? N'est-ce pas ce que le Seigneur fit annoncer par son prophète à Jéroboam lui-même, XIII? et la sévérité avec laquelle il punit une légère infidélité dans ce courageux messager, n'était-elle pas le gage de l'exécution de son arrêt [3]? Quant aux effets, n'y a-t-il pas une analogie frappante entre le schisme des dix tribus et le schisme grec dans l'Église? En disant à Baasa qu'il l'a élevé et mis à la tête d'Israël, Dieu a-t-il justifié la conduite de cet usurpateur ambitieux, ou ratifié ses pouvoirs?

493

Le royaume de Juda fut-il longtemps resserré dans les limites des tribus de Juda et de Benjamin [4]? Ne s'adjoignit-il pas bientôt celle de Siméon [5] et une partie de celui de Dan [6], de manière à comprendre à peu près tout le territoire qu'avait la Judée du temps de Notre-Seigneur?

2° Élie.

494

Est-il étonnant de voir les plus grands thaumaturges de l'ancienne loi, Élie et Élisée, dans un royaume schisma-

[1] III Reg. XII, 31; XIII, 33; Osée VIII, 5, 6; Noël Alexandre, ætat. 5, dissert. 5; Allioli, *In hunc locum.* — [2] III Reg. XIII, 2, et XIV, 6, etc.; Duguet, *les Rois;* Bossuet, *Politique.* — [3] III Reg. XIII, 2, 24; Grenoble, t. II, p. 441. — [4] Cf. III Reg. XII, 21; XV, 17; II Par. XI, 12. — [5] Cf. Jos. XIX, 2; III Reg. XIX, 3; Jos. XIX, 4; I Reg. XXX, 30; Jos. XIX, 5; I Reg. XXVII, 6; Jos. XIX, 8; I Reg. XXX, 27. — [6] Cf. II Par. XI, 10; Jos. XIX, 41, 42.

tique et ouvert à l'idolâtrie? N'importait-il pas de soutenir ceux qui persévéraient, par l'exemple de la sainteté et par l'éclat des miracles [1]?

495

Les saints de l'Ancien Testament n'ont-ils pas été souvent, comme ceux du Nouveau, en butte à la persécution? Peut-on faire un crime à Élie d'avoir fermé le ciel pendant trois ans sur son pays, et d'avoir fait descendre un feu vengeur, sur les soldats qui voulaient l'arrêter [2]? A-t-il fait autre chose que de s'adresser à Dieu par la prière? Pourquoi donc Notre-Seigneur a-t-il blâmé ses apôtres de vouloir l'imiter [3]?

496

Que signifient ces mots : *Præcepi corvis ut pascant te*, XVII, 4? N'est-ce pas pour rendre le miracle plus éclatant que le Seigneur faisait porter sa nourriture au prophète par un oiseau si vorace? Le miracle de Sarepta ne s'est-il pas renouvelé souvent dans l'Église, quoique d'une manière moins merveilleuse [4]?

497

Peut-on accuser le prophète d'avoir tenté le Seigneur par sa convention avec les prêtres de Baal? Pourquoi forme-t-il son autel de douze pierres? En les faisant mettre à mort, a-t-il fait autre chose que leur appliquer les peines décernées contre eux par la loi de Moïse [5]? Les pa-

[1] D. Calmet, *Diss.*, *De l'état de la religion dans les royaumes de Juda et d'Israël après la séparation;* Glaire, *Livres saints*, t. II, p. 83; Duguet, *les Rois;* Bergier, *Dictionn. : Élie;* Haneberg, part. V, ch. II, p. 319; Migne, *Préparation à la démonstration évangélique*, p. 409, etc. — [2] III Reg. XVII, 1; IV Reg. I, 10, 12. — [3] Luc IX, 54. — [4] IV Reg. IV, 1-7; Cf. II Cor. VIII, 1-5; IX, 6-10. — [5] Deut. XIII, 1, 9.

roles par lesquelles il reproche au peuple son indécision et son inconséquence, ne trouveraient-elles pas trop souvent leur application parmi nous [1]?

498

Élie pécha-t-il en demandant à Dieu de l'enlever de ce monde? N'est-ce pas au moment où il paraît le plus délaissé que le prophète reçoit du ciel le secours le plus signalé? Ce jeûne de quarante jours, au début des trois grands règnes de la loi, des prophètes et du Messie, n'est-il pas un fait remarquable? N'y a-t-il pas une allégorie visible dans ce pain miraculeux qu'Élie reçoit du ciel [2]?

499

Est-il à croire que les Israélites fidèles fussent alors précisément au nombre de sept mille, XIX, 18 [3]? L'exemple du prophète, réduisant dans son esprit le nombre des bons serviteurs de Dieu, ne doit-il pas nous tenir en garde contre certains jugements que nous pourrions porter sur les dispositions du prochain?

500

La loi permettait-elle à Naboth d'accepter les offres d'Achab? De quel droit ce roi se met-il en possession de la vigne qu'il convoite [4]? Ce qu'annonce Élie sur sa mort et sa sépulture, XXI, 24, s'est-il exactement vérifié, XXII, 37 [5]?

501

Dans quel esprit Achaz va-t-il consulter le prophète Michée? Quelle sorte d'hommes représente-t-il dans cette

[1] III Reg. XVIII, 21. — [2] III Reg. XIX, 6; Duguet; Mésenguy. — [3] Voir *Introd.*, nº 134. — [4] Cf. Lévit. XXV, 23; Nomb. XXXVI, 8; IV Reg. IX, 26; II Reg. IX, 7; Darras, t. II. — [5] Cf. Grenoble, t. II, p. 422.

démarche? Comment expliquer les paroles du prophète, XXII, 21? Est-ce une figure de langage, une allégorie? Est-ce un fait réel dont il avait connaissance [1]?

502

Doit-on prendre à la lettre l'enlèvement d'Élie? Que figure ce prodige? Et le manteau du prophète que reçoit Élisée, que figure-t-il? L'Esprit-Saint n'a-t-il pas donné à Élie des éloges tout extraordinaires? Quels rapports voit-on entre ce prophète et le précurseur du Sauveur [2]?

503

Élie n'est-il pas encore mort? En quel lieu et dans quel état se trouve-t-il? Est-il certain qu'il doive reparaître sur la terre [3]? Ce que nous savons de sa vie ne nous offre-t-il pas les plus beaux exemples de zèle et de courage au service de Dieu?

QUATRIÈME LIVRE DES ROIS

1° Élisée, I-XI.

504

Ne voit-on pas dans la vocation d'Élisée des traits particuliers de générosité [4]? Le vêtement qu'il porte n'annonce-t-il pas un homme mort à lui-même, plus occupé de servir

[1] Cf. II Thess. II, 9. — [2] Didacus à S. Anton., t. II, æt. 5, dissert. 2; Duguet, *les Rois; Mémoires* de Trévoux, septembre 1738. — [3] Noël Alex., ætat. 5, dissert. 6; Ægidius Camartus, *De rebus Eliæ;* Anonyme, *Défense du sentiment des Pères sur le retour d'Élie;* Haneberg, part. V, ch III. — [4] III Reg. XIX, 19, 21; Fleury, *Mœurs des Isr.*, n° 6.

Dieu que de plaire aux hommes[1]? Que faut-il entendre par ce double esprit qu'il reçoit de son maître[2]? N'est-ce pas comme la double part appartenant au premier-né? N'est-ce pas aussi la figure du Paraclet laissé par Jésus-Christ à ses apôtres?

505

D'où vient cette demande d'Élisée, qu'on joue de la harpe devant lui[3]? Est-ce que l'esprit prophétique peut s'exciter par des moyens naturels, comme l'enthousiasme des orateurs et des poëtes?

506

Les miracles d'Élisée ne sont-ils pas figuratifs? Que figure l'huile qu'il multiplie, IV, 1-7, l'enfant qu'il rappelle à la vie, IV, 33-36, la guérison de Naaman par les eaux du Jourdain, V, la cécité momentanée des soldats du roi de Syrie, VI, 17, etc.[4]?

507

La conduite d'Élisée envers le prince syrien ne suppose-t-elle pas dans le prophète cette conviction que Dieu avait des serviteurs fidèles, au milieu même des nations païennes? La guérison de Naaman ne figure-t-elle pas la régénération des infidèles par le baptême? Est-ce d'une petite somme seulement qu'il veut faire présent au prophète et que Giézi demande une part? Le châtiment de Giézi n'est-il pas un avertissement important pour les ecclésiastiques merce-

[1] IV Reg. I, 8, IV, 9. — [2] IV Reg. II, 9, 10, 15; Deut. XXI, 17; Duguet, *les Rois;* Bullet, *Réponses*, t. IV, q. 14, etc.; *Mémoires* de Trévoux. — [3] IV Reg. III, 15; Cf. *Revue politiq. et littér.*, 27 déc. 1872, *Stèle de Mesa; Revue des sciences ecclésiast.*, févr. 1873, p. 135. — [4] Duguet, *les Rois;* Mésenguy, t. V, ch. XXII.

naires[1]? Son mensonge n'était-il pas injurieux pour son maître et pour Dieu même? Après de tels miracles, celui du fer qui surnage, VI, 5, peut-il être suspect? Quel motif eût porté à l'inventer?

508

Le miracle opéré par les ossements d'Élisée ne suppose-t-il pas l'immortalité des âmes et ne rend-il pas vraisemblable la résurrection des corps? N'a-t-il pas été confirmé depuis par beaucoup d'autres prodiges plus ou moins analogues? Pourquoi l'Écriture dit-elle si souvent des défunts qu'ils dorment dans le tombeau[2]? Ce miracle ne justifie-t-il pas aussi les honneurs que nous rendons aux reliques des saints[3]? N'en est-il pas de même des miracles opérés par le manteau d'Élie?

2° Depuis Élisée jusqu'à la captivité de Babylone, XIII-XXV.

509

Quels sont les prophètes qui annoncèrent d'avance au royaume d'Israël la ruine et la captivité qui le menaçaient[4]? Pourquoi Dieu permit-il cette calamité? Combien de temps dura le siége de Samarie? Quel est le conquérant qui s'empara de cette ville[5]?

510

Que devint le royaume d'Israël après la prise de sa capitale? Combien avait-il duré? Où furent déportés les Israé-

[1] IV Reg. V, 16, 22, 27; Allioli. — [2] Cf. Dan. XII, 2; III Reg. II, 10; XXII, 51; IV Reg. VIII, 24; X, 35; Matt. IX, 24; Joan. XI, 11; Act. VII; 60; I Cor. XV, 18, 51. — [3] IV Reg. XIII, 20, 21; Eccli. XLVIII, 13. — [4] Cf. Is. VII, 2-16; VIII, 1; XVII, 1; XXVIII, 1, 4; Osée XI, 1, 4; IX, 1, 6; X, 14; XIII, 2, 3; XIV, 1; Joël; Amos; Michée. — [5] IV Reg. XV; XVII, 6, 30, 41; Duguet, *les Rois*, t. IV, ch. XXV.

lites? N'est-ce pas en ce moment que Tobie fut emmené à Ninive? De quelle manière les captifs furent-ils traités dans le royaume d'Assyrie [1]?

511

La connaissance du vrai Dieu et son culte périrent-ils entièrement dans l'ancien royaume d'Israël? Par quelles populations les Israélites y furent-ils remplacés [2]? Quel nom prit le peuple formé de ce mélange? Les captifs renoncèrent-ils à l'espoir de revenir un jour en leur pays et d'en reprendre possession? Dieu ne les soutint-il pas dans cette espérance comme il soutint plus tard à Babylone les captifs du royaume de Juda [3]? Un grand nombre d'Israélites des dix tribus ne purent-ils pas se joindre à ceux de Juda, quand ceux-ci obtinrent de Cyrus un édit de liberté? Sait-on bien ce que devinrent les autres?

512

La ruine du royaume de Samarie et la déportation des Israélites à Ninive n'étaient-elles pas une grave leçon pour le royaume de Juda? En profita-t-il? Combien de temps subsista-t-il encore après le royaume d'Israël [4]?

513

N'était-ce pas une faiblesse à Ézéchias de montrer tant d'attachement à la vie et tant de joie de revenir à la santé? Pourquoi désirait-il sa guérison [5]? En quoi consista précisément le miracle fait par Isaïe pour lui garantir l'accomplissement de ses désirs? Ce miracle n'avait-il pas une

[1] Tob. I, 2, 14, 18; III, 3-6; XIII, 4; IV Reg. XVII, 6; I Paral. V, 26. — [2] IV Reg. XVII, 24, 28. — [3] Osée XI, XIV, 4, 5; Amos IX, 8, 9, 14, 15; Michée II, 12, 13; Tob. XIV. — [4] Vence, *Tables chronol.* et *Préfaces* aux IIIe et IVe livres des Rois. — [5] IV Reg. XVIII, XIX, XX; Isaïe XXXVIII; Grenoble, t. II, p. 469.

signification évidente[1]? Les chapitres XIX et XX du quatrième livre des Rois et les chapitres XXXVIII et XXXIX d'Isaïe sont-ils pas identiques?

514

Qu'est-ce qui avait attiré les Assyriens dans le royaume de Juda? N'est-ce pas la fausse politique de l'infidèle Achaz? N'était-ce pas pour mieux faire apprécier sa protection sur Jérusalem que le Seigneur permettait à Sennachérib d'abattre la puissance de l'Égypte et de l'Éthiopie, et d'agir avec tant de hauteur[2]? Trouve-t-on dans l'histoire un pareil exemple de cent quatre-vingt-cinq mille hommes détruits en une seule nuit? Est-il possible de révoquer en doute ce grand événement[3]?

515

Ézéchias a-t-il été puni trop rigoureusement pour une vaine complaisance? N'est-ce pas plutôt une bonté admirable de la part de Dieu de lui faire sentir toutes ses fautes et de veiller à ce que ses prospérités ne l'enorgueillissent pas[4]? La prédiction d'Isaïe sur la captivité prochaine n'était-elle pas confirmée par d'autres prophéties[5]?

516

La ruine de Ninive ne précéda-t-elle pas celle de Jérusalem et la captivité de Babylone? Les prédictions d'Isaïe, de Nahum, de Sophonie, de Tobie, etc., sur cette capitale du royaume d'Assyrie ne furent-elles pas dès lors parfaitement accomplies[6]?

[1] IV Reg. XX, 9, 10; D. Calmet, *Dissert.*; Bergier; *Dictionn.* : *Horloge.* — [2] IV Reg. XIX; Duguet, *les Rois;* Mésenguy, Abulensis (Tostat), *in hunc locum;* Darras, t. III, p. 49. — [3] Cf. Is. XXXVII, 36; II Par. XXXII, 21; Eccli. XLVIII, 24; I Mac. VII, 41; II Mac. VIII, 19. — [4] Duguet, *les Rois.* — [5] Cf. IV Reg. XX, 11; Michée III, 2, 9, 11, 12; VI, 13, 15. — [6] Duguet, t. IV; p. 560; Grenoble, t. I, p. 60.

517

Josias ne retarda-t-il pas quelque temps les malheurs qui menaçaient Jérusalem? Quel est le mauvais roi qui ouvrit le premier aux Assyriens les portes de la ville sainte [1]? Ne fut-il pas averti et châtié avec sévérité, II Par. XXXIII? Ne finit-il pas par se convertir [2]? Regarde-t-on comme inspirée la prière qui lui est attribuée [3]?

518

Quel est ce livre de la loi retrouvé dans le temple sous Josias? Ne s'agit-il pas d'un exemplaire particulier du Deutéronome, déposé à l'origine à côté de l'arche? Serait-il possible que toutes les copies du Pentateuque eussent péri sous Manassès [4]?

519

Combien de fois les Assyriens assiégèrent-ils Jérusalem? La prise de cette ville par Nabuchodonosor ne fut-elle pas la figure de la destruction de cette ville par Titus? Peut-on douter que ce n'ait été un châtiment infligé par la justice divine? Les prophètes n'en menaçaient-ils pas continuellement les Juifs pour les porter à s'humilier [5]? Les temps qui précédèrent immédiatement la captivité n'avaient-ils pas été signalés par des excès idolâtriques extraordinaires?

520

La connaissance de l'histoire des Juifs pendant la captivité n'est-elle pas nécessaire pour bien entendre beaucoup

[1] IV Reg. XXI; I, 9, 13. — [2] II Paral. XXXIII, 12. — [3] Glaire, *Introd.*, etc., t. I. — [4] IV Reg. XXII, 8. — [5] Cf. IV Reg. XXV, 9, 10; Jérém. XXXIV; Ézéch. XXIV, etc.; Duguet, t. V, ch. XLVIII; Darras, t. III, p. 226, etc.

d'oracles des prophètes? N'y eut-il pas plusieurs déportations successives en Chaldée? Daniel et Ézéchiel ne furent-ils pas emmenés à peu d'intervalle l'un de l'autre[1]? Ce qui est dit au chapitre xxv, 6, 7, 21, que Sédécias fut emmené à Babylone, peut-il s'accorder avec ce qu'avait prédit Ézéchiel[2], que ce roi ne verrait pas la Chaldée? Sa déposition est-elle contraire à la promesse faite à David, que son trône serait toujours à ses descendants[3]? N'est-ce pas sa dynastie qui avait constamment régné dans le royaume de Juda?

521

Les captifs de Judée ne furent-ils pas traités à Babylone avec assez d'humanité[4]? Les Assyriens enlevèrent-ils tous les vases du temple, l'arche, l'autel des parfums[5]? Livrèrent-ils le royaume de Juda comme celui d'Israël à des populations infidèles?

522

Les Juifs n'emportèrent-ils pas avec eux la promesse et l'espoir de revenir dans leur patrie? Dieu ne soutint-il pas cette espérance par des oracles nouveaux? Ne put-on pas savoir d'avance la durée, le terme, les suites et les circonstances principales de la captivité[6]? La restauration de Juda ne fut-elle pas prédite d'une manière aussi précise que ne l'avait été la déportation[7]? N'apprit-on pas en même temps que Babylone serait châtiée à son tour[8]?

[1] Cf. IV Reg. xxiv, 12, 14, 16; Jér. lii, 28, etc. — [2] Ézéch. xii, 13; xvii, 20; Mésenguy, t. VI, ch. xxvi. — [3] Duguet, t. V, p. 167, 414. — [4] Cf. IV Reg. xxv, 27; Ps. civ, cv, cxxii, cxxxvi; Tob. i; vi; ix; Ézéch. i, 1; viii, 1; xi, 25; xiv, 1; xx, 40; xxxiv, 27; Fleury, *Mœurs des Israélites*, n. 28. — [5] Jér. xxvii, 21; II Mac. i, 19. — Cf. Jér. xxv, 1-9, 13; xxxii; 26; Ézéch. xii, 5, 20, 23, 34; Osée xi, 4. — [7] Is. xiv, 3; xliv, 8, 26, 27, 28; xlv, 1-4, 13; Jér. xxix, 10-14; xxx, 1-20; xxxi, 28-32; xxxiii, 25; xlii, 16; l, 45; li, 11, etc.; Ézéch. xi, 16, 17; xxxvii. — [8] Is. xiii, 19; Ézéch. xxxvii.

523

Quel fut le résultat de la captivité de Babylone sur l'esprit des Juifs et sur celui des Assyriens? Ce châtiment ne guérit-il pas pour toujours le peuple hébreu de son penchant à l'idolâtrie? Ne le fit-il pas soupirer davantage après le libérateur promis? Et, en dispersant les Juifs parmi les nations, ne donna-t-il pas aux gentils l'occasion de connaître les oracles des prophètes et de se rappeler les traditions primitives sur l'unité de Dieu et sur le culte qui lui est dû [1]?

524

Que figure la captivité de Babylone? N'annonçait-elle pas la translation future de l'Église parmi les gentils? La vie des Israélites dans l'exil ne représente-t-elle pas celle des âmes fidèles sur la terre, loin de la cité du ciel où tendent tous leurs vœux [2]?

QUESTIONS RÉTROSPECTIVES SUR LES LIVRES DES ROIS.

525

Les livres des Rois ne se recommandent-ils pas particulièrement à l'étude des prédicateurs? Ne sont-ils pas féconds en instructions morales et en exemples édifiants? Le ton de piété qui y règne et le soin qu'a l'auteur de tout considérer au point de vue de la Providence n'en font-ils pas une lecture des plus salutaires [3]? Quelles sont les principales prédictions qu'on y trouve relativement au Messie [4]?

[1] Tob. XIII, 4; Jér. XVI, 19, 21; XXX, 7, 8, 16, 20; XXIX, 9, 12; XXX, 16; XXXI, 1, 33; Ézéch. XI, 19; XX, 44; XXXVI; Esth. VII, 1; Esd. VI, 21; Haneberg, part. V, ch. VI; *Annales de phil.*, 1840, oct.: *Influence des Juifs;* Rohrbacher, t. XVIII, fin; Darras, t. III, époq. 6, nº 15. — — [2] *Confér. de Lodève*, t. III, p. 107; Mésenguy, t. VII. — [3] Bécan, c. XVII, q. 14; Duguet, *les Rois*, Préface; Sacy, *Introd.*, etc.; Fontaine, *Vie des saints de l'A. T.*, t. II, *Des prophètes;* t. IV, *Des rois.* — [4] Cf. I Reg. II, 1-10; II Reg. VII, 12, 14, 16; XXIII, 1, 7.

526

En somme, ne compte-t-on pas dans l'histoire des Juifs moins de saints rois que de juges vertueux[1]? Ne sont-ce pas les crimes des mauvais princes, surtout leurs attentats contre la religion, qui furent la cause des malheurs de l'un et de l'autre royaume? Les révolutions les plus sanglantes ne se succèdent-elles pas sans relâche dans le royaume schismatique d'Israël, jusqu'à son entière extinction? Dès que les rois de Juda commencèrent à s'unir à la dynastie de Samarie, ne commencèrent-ils pas aussi à partager ses impiétés et ses malheurs[2]? N'est-ce pas pour cela que les rationalistes veulent faire passer cet ouvrage pour une composition assez récente, fruit de la fraude et de l'intérêt sacerdotal?

527

Le but principal de ces livres n'est-il pas de montrer la conduite de Dieu à l'égard de son peuple, de la postérité de David en particulier, et l'action constante de sa providence pour le maintien de la vraie religion? L'auteur ne cherche-t-il pas à édifier plus qu'à satisfaire la curiosité? N'est-ce pas dans ce but qu'il s'étend sur la vie des princes religieux et qu'il ne parle guère des actions des mauvais princes que pour en faire voir le châtiment? Ne voit-on pas dans ces livres le sujet d'un bon nombre de psaumes et leur signification littérale[3]?

528

Si les deux derniers livres ne sont pas d'Esdras, n'est-il pas certain qu'ils ont dû être rédigés à peu près à son épo-

[1] Eccli. XLVI, 13, 15; XLIX, 5, 6. — [2] Grenoble, t. II, p. 430, etc. — [3] Cf. Ps. VII, et II Reg. XVI; Ps. L, et II Reg. XII; Ps. XVII, et II Reg. XXII; Ps. LIII, LXV, LVIII, et I Reg. XIX, 11; XXI, 12; XXII, 1; XXIII, 19; II Reg. VI, 1-23, et Ps. LXVIII, CV, CVI, CXXXII, etc.; Cf. D. Calmet, etc.

que[1]? Qu'est-ce qui a porté un bon nombre de commentateurs à attribuer la rédaction des deux premiers à un auteur différent? Ne trouve-t-on pas en ceux-ci moins de données chronologiques et moins de citations[2]? N'est-on pas fondé à croire qu'ils ont été composés plus tôt, quoique après le schisme des dix tribus[3]? Dans les derniers, ne remarque-t-on pas une grande uniformité pour la manière d'indiquer le début, le caractère et la fin de chaque roi[4]?

529

Ces quatre livres n'offrent-ils pas des garanties toutes particulières de vérité, soit parce que leurs récits s'accordent avec ceux de plusieurs autres livres, les Paralipomènes, les Psaumes, l'Ecclésiastique, les Prophètes[5], soit parce qu'ils abondent en faits peu honorables pour le peuple juif et pour ses princes? N'ont-ils pas tous été rédigés sur des mémoires d'auteurs contemporains des faits? N'était-ce pas l'usage des rois d'Israël et de Juda, aussi bien que des autres monarques d'Orient, d'avoir des historiographes officiels? L'oubli dans lequel sont tombés ces mémoires ne montre-t-il pas qu'on avait toute confiance dans la fidélité des écrivains qui les avaient mis en œuvre[6]? Si certains passages semblent offrir au premier abord quelque divergence, n'est-il pas néanmoins facile de les concilier[7]?

[1] IV Reg. XXV. — [2] III Reg. XI, 41; XIV, 19, 29; XV, 7, 23, 31; XVI, 5, 14; XVII; IV Reg. I, 18, etc.; Vence, *Préface* avant les deux derniers livres des Rois. — [3] Cf. I Reg. V, 5; XXVII, 6; II Reg. IV, 3. — [4] Cf. III Reg. XI, 43; XIV, 8, 20, 31; XV, 8, 24, 26; IV Reg. III, 3; II, 29, 31; XII, 3; XIV, 3; XV, 3. — [5] Cf. Eccli. XLVI, XLIX; Matt. XII, 3, 4. — [6] Cf. III Reg. XIV, 19, 29; XV, 31; IV Reg. I, 18; I Paral. XXIX, 29; Vence, *Dissert. sur les officiers des Rois* (avant les Paralipomènes). — [7] Cf. I Reg. VII, 13 et IX, 16; X, 5; XIII, 3; XIX, 20; Cf. II Reg. XIII, 14, et I Reg. XVIII, 25; Cf. II Reg. XVI, 14-23, et XVII, 15, 28, 33, 55, etc.

530

Pourquoi Dieu a-t-il voulu qu'on trouvât dans ces livres [1], comme dans la Genèse [2], etc., un certain nombre de faits extraordinaires accomplis et racontés deux ou trois fois? Cette répétition n'indique-t-elle pas l'importance de ces faits? N'avertit-elle pas d'en chercher la signification? N'est-ce pas pour la même raison que les faits et les personnages principaux du Nouveau Testament ont été annoncés et figurés dans l'Ancien par des faits et des personnages analogues?

[1] Cf. III Reg. XVII, 1, et IV Reg. VIII, 1; III Reg. XVII, 14, et IV Reg. IV, 1; III Reg. XVII, 17, et IV Reg. IV, 32; III Reg. XVIII, 41, et IV Reg. III, 16; IV Reg. I, 10, et IV Reg. II, 23; IV Reg. II, 12, et IV Reg. XIII, 14, 21; I Reg. XXVIII, 6; III Reg. XIV, 1-6. — [2] Cf. Gen. XVI, 6, etc., et XXI, 14, etc.; XXXVII, 7, et XXXVII, 9; XLI, 1, et XLI, 5; Exod. XVII, 5, et Num. XX, 9; Josué X, 13, et IV Reg. XX, 11.

LES PARALIPOMÈNES[1]

531

Que signifie ce titre? A quelle époque remonte-t-il? Le nom de Chronique adopté par les protestants serait-il préférable? Sur quels points les Paralipomènes s'attachent-ils à compléter les Rois? Ne poussent-ils pas plus loin leur récit? Le second livre ne mentionne-t-il pas la fin de la captivité[2]? Quel espace de temps embrassent-ils[3]?

532

Le but principal de l'auteur ne semble-t-il pas avoir été de réunir tous les documents qui pourraient servir à la restauration de la nation et du culte, au retour de l'exil[4]? N'est-ce pas pour cela qu'il s'attache à fixer l'état et les droits anciens de chaque famille, qu'il s'étend peu sur le royaume d'Israël et qu'il abonde en détails sur les règnes de David et de Salomon?

[1] *Commentaires :* Serrarius, Bonfrère, *Keil. — [2] II Paral. XXVI, 22, 23. — [3] Wouters; Vence, *Préf.* aux Paral. et *Dissert.* sur les Paral., par Rondet; Bergier, *Dictionn.;* Haneberg, part. VI, § 55, etc. — [4] Cf. I Paral. XXII-XXVI, XXVIII, XXIX.

PREMIER LIVRE DES PARALIPOMÈNES

533

Pourquoi toutes ces généalogies réunies dans ces neuf premiers chapitres [1]? La fin du troisième chapitre, 19-24, n'a-t-elle pas été probablement ajoutée plus tard pour compléter ce qu'avait écrit l'auteur? Si Salomon a eu trois frères de père et de mère, comment peut-il se dire fils unique [2]? Qu'est devenue la promesse faite à David que sa postérité aurait un règne éternel? Salomon n'est-il pas le seul qui ait eu tout l'empire de son père sous ses lois [3]?

534

Tous ces braves réunis autour de David, d'un courage, d'une force et d'un dévouement prodigieux, ne figurent-ils pas les apôtres et les hommes apostoliques, généreux soldats de la foi [4]? David est-il blâmable d'avoir témoigné tant d'ardeur pour l'eau de la source de Bethléem [5]?

535

Est-il possible qu'avec un État de si peu d'étendue il ait épargné sept à dix milliards pour la construction du temple? Est-on sûr de savoir exactement la valeur des talents indiqués, ou même de lire dans le texte le chiffre primitif [6]?

[1] Veith. — [2] Cf. I Paral. III, 5; Prov. IV, 3; Veith. — [3] II Reg. VII, 16; II Paral. X, 11; Jér. XXII, 9; Luc I, 32, 33, 69; Act. II, 25-36; XIII, 32-27; *supra*, n° 321. — [4] II Tim. II, 3. — [5] I Paral. XI, 17; Wouters. — [6] I Paral. XXII, 7; D. Calmet, *Dissert.*; Rondet, *item*.

Les Paralipomènes ne sont-ils pas la partie de la Bible qui a le plus souffert de la négligence des copistes?

536

Qu'est-ce que David a fait pour le culte divin [1]? Ses cantiques n'ont-ils pas contribué puissamment à enraciner dans le cœur du peuple la croyance en Dieu et l'espérance du Messie? N'est-ce pas comme un acte de foi continuel à tous les dogmes révélés? Le chant rapporté à la fin du premier livre, XXIX, 410, ne se retrouve-t-il pas dans le cantique des élus, et même dans l'Oraison dominicale [2]? Les règlements faits par David relativement au culte, les a-t-il imposés en qualité de roi ou comme prophète inspiré de Dieu [3]?

SECOND LIVRE DES PARALIPOMÈNES

537

Ne vit-on pas se réaliser sous Salomon les promesses de prospérité temporelle qu'avait reçues David [4]? Est-ce à la fois ou le même jour que furent immolées toutes les victimes énumérées chapitre VII, 5 [5]? Quel est ce pays d'Ophir d'où les vaisseaux de Salomon rapportaient de l'or? Est-ce l'Inde, l'Espagne, l'Amérique [6]?

538

Pourquoi l'auteur s'étend-il si longuement sur le règne de Josaphat? Quels sont les plus beaux faits de ce règne [7]?

[1] I Paral. XIII, 8; XV, 16; XVII, 1; XXV, 1; Grenoble, t. II, p. 362, 366, 367, 372. — [2] Apoc. V, 12, 13; Matt. VI, 13, 14, *Græce*. — [3] I Paral. XXVIII, 13, 19. — [4] Cf. III Reg. III, 13; X; II Paral. IX, etc. — [5] Wouters. — [6] I Paral. VIII, 18; Cf. Lenormant, *Manuel*, t. I, p. 239, etc. — [7] II Paral. XIX, XX.

Comment peut-on remettre à Joram des lettres du prophète Élie? Peut-on mettre en doute qu'Élie ait été enlevé au ciel sous Josaphat, père de Joram [1]? Le prophète aurait-il écrit ces lettres d'avance, avant de quitter la terre [2]? ou bien les copistes auraient-ils écrit Élie au lieu d'Élisée? Au chapitre XXII, verset 2, ne reconnaît-on pas une faute de copiste, 42 au lieu de 2?

539

La conduite de Joas dans la dernière partie de sa vie ne montre-t-elle pas l'importance d'un bon conseiller et d'un ami vertueux [3]? Ce Zacharie, fils de Joïada, que le peuple lapida dans le parvis du temple, est-il celui dont il est parlé en saint Matthieu, XXIII, 35? L'apologue d'Amasias, dans son discours à Joas, ne rappelle-t-il pas celui de Joathan au livre des Juges [4]?

540

Pour quelle faute le roi Ozias fut-il frappé de lèpre [5]? Le règne d'Ézéchias ne fut-il pas une époque de réforme [6]? Sous quel rapport ce prince mérite-t-il d'être égalé à David [7]? Son discours aux lévites n'est-il pas bien digne de l'attention des ecclésiastiques [8]? N'a-t-on pas attribué à ce roi le recueil des proverbes de Salomon [9]?

541

Quel est l'avantage principal attaché à la lecture de ces livres? N'est-ce pas de graver profondément dans l'esprit l'idée de la Providence et de son action continuelle dans

[1] Sic *Keil; *Kurtz. — [2] Cf. II Paral. XXI, 12; IV Reg. II, 12; Haneberg. — [3] II Paral. XXIV, 17, etc. — [4] II Paral. XXV, 18. — [5] II Paral. XXVI, 20. — [6] II Paral. XXX, 22. — [7] II Paral. XXIX, etc.; Wouters; Duguet, *les Rois*, t. IV; Mésenguy, t. V, ch. XLI. — [8] II Paral. XXIX, 4, 11.— [9] Prov. XXV, 1; Glaire, *Introd.*, etc.

les événements de ce monde? Ne semble-t-il pas que Dieu n'ait voulu gouverner lui-même son peuple et inspirer ces récits que pour rendre cette vérité plus sensible[1]?

542

Les deux livres des Paralipomènes sont-ils d'un même auteur? N'a-t-on pas de bonnes raisons de les attribuer à Esdras? N'y trouve-t-on pas son style et sa manière? Les livres suivants, qui portent son nom, ne semblent-ils pas la continuation de ceux-ci[2]?

543

L'exactitude de ces livres a-t-elle jamais été mise en doute chez les Juifs? N'est-elle pas appuyée sur les preuves les plus solides? L'auteur n'a-t-il pas en sa faveur des autorités décisives? Ne renvoie-t-il pas à des Mémoires connus, composés la plupart par des prophètes[3]? Loin de chercher à flatter la vanité nationale, ne rapporte-t-il pas beaucoup de faits peu honorables pour sa nation? N'est-il pas constamment d'accord avec l'auteur des Rois?

544

Ne serait-il pas bon de résumer l'histoire d'Israël et de Juda dans un tableau, où l'on mettrait, en deux colonnes parallèles, ce que fournissent les Rois et ce qu'ajoutent les Paralipomènes? Les contradictions qu'on a prétendu signaler entre ces livres ne se réduisent-elles pas à quelques

[1] Duguet, *Les Rois*, Préface.— [2] Cf. II Paral. XXXVI, 22, 23; Haneberg, part. VI, § 55; Glaire, *Introd.*, etc. — [3] Cf. I Paral. XXVII, 24; XXIX, 29; II Paral. IX, 29; XII, 15; XVI, 11; XX, 34; XXIV, 27; XXV, 22, 26; XXVII, 7, 24; XXIX, 29; XXXII, 32; XXXIII, 18; Noël Alex., ætat. 5, issert. 9.

différences de noms et de nombres[1] ? Ne sait-on pas que les hommes et les lieux reçoivent souvent plusieurs noms, successivement ou même à la fois? Ne sait-on pas aussi qu'en hébreu les nombres s'écrivaient en chiffres, et que rien n'était plus aisé que d'en changer la valeur en les transcrivant, par l'oubli, l'addition ou l'altération du moindre signe[2] ?

[1] Cf. I Paral. XI, 11, et II Reg. XXIII, 8; I Paral. XXI, 1, 5, 11, 25, et II Reg. XXIV, 1, 9, 13, 24; I Paral. XVIII, 14, et II Reg. VIII, 4; I Paral. XIX, 18, et II Reg. X, 18; II Paral. VIII, 18, et III Reg. IX, 28; II Paral. XVIII, 33, et III Reg. XXII, 34; D. Calmet, *Préf.* — [2] Vence, *Concorde des livres historiques de l'A. T.*; et Anonyme, *Concordia Regum et Paralipomenon*, in-4° 1691.

LIVRES D'ESDRAS

545

Les livres d'Esdras et de Néhémie ne furent-ils pas d'abord réunis, et n'est-ce pas ce qui leur a fait donner un nom commun? Le premier au moins n'appartient-il pas à Esdras? N'est-il pas certain que c'est lui qui a écrit les quatre derniers chapitres[1], et pour les précédents, bien qu'il n'y parle pas à la première personne, la liaison des idées, l'unité de l'ouvrage, la ressemblance du style et la tradition ne doivent-elles pas les faire attribuer au même auteur[2]?

546

Comment expliquer qu'on trouve dans ce premier livre deux fragments en langue chaldéenne[3]? Ne serait-ce pas des passages d'un ouvrage plus ancien, qu'Esdras aurait insérés dans son texte?

PREMIER LIVRE D'ESDRAS

547

La fin de la captivité n'avait-elle pas été prédite? N'en

[1] Cf. VIII, IX, etc. — [2] Vence, *Préfaces* des livres d'Esdras. — [3] Cf. Esd. IV, 8-VI, 15, et VII, 12-VII, 26.

savait-on pas d'avance la durée[1]? Le retour de Babylone en Judée a-t-il un caractère moins miraculeux que la sortie d'Égypte[2]? Par qui fut porté le premier édit de délivrance[3]? Qu'était-ce que Cyrus[4]? Comment était-il devenu maître de Babylone? N'est-il pas admirable de voir les oracles s'accomplir par le moyen des rois infidèles[5]?

548

La liberté donnée aux Juifs ne s'étendit-elle pas aux Israélites des dix tribus? Profitèrent-ils tous de la liberté de rentrer en leur pays[6]? N'y eut-il pas un double retour[7]? Esdras fut-il du premier? Le verset 4 du chap. v le suppose-t-il?

549

Quel rang tenait Zorobabel parmi les Juifs qui revinrent les premiers de Babylone? De quelle famille était-il? Quoique la royauté ait cessé à la captivité, les descendants de David ne gardèrent-ils pas toujours une certaine prééminence dans la nation? Quel était ce Jésus, fils de Josédech, qui l'accompagnait? A quoi s'appliquèrent les Israélites dès leur retour à Jérusalem? Quels sont les prophètes qui les encouragèrent dans leur entreprise[8]? Comment Addo est-il ici donné pour le père de Zacharie, quand nous savons qu'il était son aïeul[9]?

550

Qui eut l'honneur de mettre la première main à la reconstruction du temple[10]? Fallut-il un grand nombre

[1] *Supra*, n. 522; II Paral. XXXVI, 21; Jér. XXV, 11; XXIX, 10. — [2] Mich. VII, 15. — [3] I Esd. I, 1; II Paral. XXXVI, 22; Duguet, *Les Rois*, t. VI, p. 150. — [4] Is. XLV, 1-13. — [5] Is. XIV, 4; Jér. LI; Dan. V. — [6] I Esd. I, 5. — [7] I Esd. I-VI, et VI-X. — [8] Cf. Aggée I, 8, 12, 14 II, 7, 8, 10; Zach. VI, 6; VIII, 9, 17; Malac. — [9] Cf. Zac. I, 1, 7; I Esd. V, 1. — [10] I Esd. III, 8.

d'années pour achever l'édifice[1] ? Pour la magnificence, approchait-il de celui de Salomon[2] ? En quoi devait-il lui être supérieur[3] ? Ne garda-t-il pas sa forme jusqu'au temps même du Sauveur ?

551

Pourquoi Zorobabel ne permet-il pas aux Samaritains de travailler avec lui à cette construction ? Les associer à cette œuvre, était-ce le moyen d'éteindre le schisme et de rétablir l'unité religieuse ? Est-ce là ce qu'avait en vue les Samaritains[4] ?

552

Le rétablissement de la ville et du temple de Jérusalem n'étaient-ils pas figuratifs ? Devrions-nous avoir pour l'Église moins d'affection que les Juifs n'en montrent pour leur patrie et pour leur temple[5] ?

553

Cyrus ne rendit-il pas aux Juifs une partie des objets sacrés enlevés par Nabuchodonosor[6] ? Les vingt-quatre familles sacerdotales s'étaient-elles conservées dans l'exil[7] ? L'arche fût-elle remise dans le second temple ? Si la Providence ne rendit pas aux Juifs un monument si précieux, n'est-ce pas de peur qu'il ne devînt un scandale au temps du Messie, en les retenant asservis au culte mosaïque même après sa réprobation[8] ?

554

Comment le roi de Perse est-il ici appelé Assuérus et Artaxercès, lorsqu'on sait par l'histoire profane qu'il s'appe-

[1] I Esd. IV, 13; VI, 19. — [2] I Esd. III, 11, 12; Aggée II, 1-9. — [3] Aggée, II, 8: — [4] I Esd. IV. — [5] *Confér. de Lodève*, t. III, p. 258. — [6] I Esd. VI, 5; VII, 1. — [7] Cf. I Esd. II, 36; I Paral. IX, 10. — [8] Jér. III, 16.

lait Cambyse? Les rois de Perse avaient-ils, comme ceux d'Égypte et d'Assyrie, des noms dynastiques ou patronymiques [1]?

555

Esdras était-il prêtre [2]? Que signifie la qualité qu'on lui donne de *scriba velox in lege Domini*, VII, 6? A quoi s'appliqua-t-il spécialement? N'est-ce pas à la restauration du culte religieux? Dans ce dessein, qu'avait-il apporté avec lui [3]? En quelle année obtint-il d'Artaxercès un nouvel édit pour la reconstruction du temple? Est-ce de ce moment qu'il faut compter les soixante-dix semaines de Daniel [4]?

556

N'est-ce pas une chose remarquable que la manière religieuse dont les rois de Perse parlent de Dieu dans leurs édits [5]? Ne faut-il pas voir en ce fait l'accomplissement de la prophétie de Tobie, XIII, 4?

557

Pourquoi ces généalogies rapportées par Esdras, II, VII, VIII, X? Sur quoi se fondait-il pour demander le renvoi de toutes les femmes étrangères [6]? Si les alliances contractées avec d'autres que des Chananéennes ne violaient pas la lettre de la loi [7], n'entraînaient-elles pas, à cette époque et dans ces conjonctures, un grand péril pour la pureté de la religion et du culte? La faculté du divorce, qui était de droit ordinaire pour le mari, ne suffisait-elle pas pour ôter aux épouses tout sujet de réclamer?

[1] Cf. De Saulcy, *Étud. chronol.* sur les livres d'Esdras et de Néhémie. — [2] I Esd. VII, 5, 6; II Esd. VIII, 4, 5. — [3] I Esd. VII, 11, 15, 21; VIII. — [4] I Esd. VII, 8; Wouters; Bossuet, *Disc. sur l'hist.*, part. I, époq. 8. — [5] Cf. Dan. III, 96; IV; VI, 27, 28. — [6] I Esd. VII-IX. — [7] Cf. Exod. XXXIV, 16; Deut. VII, 3

558

Esdras réussit-il cependant sans difficulté? Ne fut-il pas heureux d'être aidé dans sa réforme par le zèle et le courage de Néhémie [1]?

559

Quel fut le but d'Esdras en écrivant son livre? N'est-ce pas surtout de constater la vérité des divins oracles sur le retour de la captivité et la restauration du temple? Peut-on mettre en doute l'exactitude de ses récits?

560

Sur quel fondement a-t-on avancé qu'il avait rédigé à neuf tous les livres des auteurs sacrés qui l'ont précédé? A quoi s'est réduit vraisemblablement son travail à cet égard [2]? Ne lui a-t-on pas attribué le premier emploi des caractères carrés dans les livres saints? Fait-on aussi remonter jusqu'à lui l'usage des points-voyelles? Peut-on soutenir qu'il a clos définitivement le canon des Juifs [4]?

561

Ne trouvons-nous pas dans le caractère et dans la vie de ce saint prêtre de beaux exemples à imiter? Sa conduite et ses discours ne témoignent-ils pas autant de zèle et de religion envers Dieu que de charité et de dévouement pour ses frères [5]?

[1] Cf. I Esd. VII, 1-IX, 34; II Esd. VIII; XIII. — [2] Néhém. I, 3, IV, Esd. XIV, 44. — [3] Supra, n° 35. — [4] Vence, *Dissertation* IV du dernier vol.; Noël Alex., ætat. 6, dissert. 4; D. Cellier, t. 1, *Esdras;* Bécan, III, q. 4; Veith; Bossuet, *Disc. sur l'hist.*, part. II, ch. XXVII; Glaire, t. I; Haneberg, part. IX, ch. II, § 2; IV Esd. XIV, 21. — [5] I Esd. VII, 10, VIII, 21-23, X, 3, 10-15; X, 6, 10.

SECOND LIVRE D'ESDRAS, DIT DE NÉHÉMIE

562

Que sait-on sur Néhémie? Était-il prêtre comme Esdras, ou du moins lévite? Ne faut-il pas le distinguer d'un homonyme, mentionné I Esd. II, 2? Quelle était sa charge auprès d'Artaxercès? A Jérusalem, contribua-t-il beaucoup à la restauration de la religion et de l'état[1]? N'est-ce pas lui qui retrouva le feu sacré[2]? Est-on fondé à dire qu'il acheva l'œuvre d'Esdras relativement au canon, en y insérant les écrits d'Aggée, de Zacharie et de Malachie?

563

Les détails que contient ce second livre et les sentiments qu'on y lit ne l'ont-ils fait attribuer généralement à Néhémie? N'est-il pas probable cependant que les deux derniers chapitres ou du moins les versets XII, 10, 11, 22, 26, 46, ont été écrits après sa mort?

564

Néhémie n'eut-il pas à surmonter les mêmes difficultés qu'Esdras pour l'exécution de ses desseins[3]? Ne doit-on pas toujours s'attendre à en rencontrer dans les œuvres qu'on entreprend pour Dieu? Ne peut-on pas aussi espérer les mêmes fruits si l'on persévère avec la même constance? N'est-ce pas un beau spectacle que tout ce peuple réuni spontanément pour écouter la loi du Seigneur publiée

Vence, *Préface* de Néhémie; Bergier, *Dictionn.* — [2] II Mac. I, 20. — [3] II Esd. IV, 9, 1-7; V, 1-7; VI, 16.

par son ministre[1]? Comment faut-il entendre ces mots: *Omnis Israël sanctificabat Levitas*, XII, 46? Quel est le prêtre, fils de Joïada, gendre de Sanaballat et petit-fils du pontife Éliasib, que Néhémie chassa de Jérusalem XIII, 28? N'est-ce pas le même qui bâtit le temple de Garizim, détruit plus tard par Jean Hircan, et qui organisa le culte schismatique des Samaritains[2]?

565

La vie de Néhémie n'est-elle pas un modèle admirable de patriotisme, de religion et de confiance en Dieu? Les magistrats ne devaient-ils pas imiter son désintéressement, et les ecclésiastiques son zèle, sa religion, son esprit de prière? La douleur qu'il ressent à la vue des maux de son pays ne dit-elle pas aux chrétiens la part qu'ils doivent prendre aux épreuves de la sainte Église[3]?

566

Le IIIe livre d'Esdras, placé à la suite des livres canoniques, ne contient-il pas plusieurs fragments des deux livres précédents[4]? N'est-il pas même regardé par les Grecs comme canonique? Quant au livre IVe, n'a-t-il pas aussi de beaux endroits et l'Église n'en a-t-elle pas inséré quelque chose dans sa liturgie[5]? Ne croit-on pas qu'il a été rédigé par un chrétien des premiers siècles, sur quelques documents d'origine juive[6]? La doctrine qu'il contient est-elle à l'abri de tout reproche?

567

Quel fut l'état politique de la Judée après la restauration

[1] II Esd. VIII, 4, 5, 18. — [2] Josèphe, *Antiq.* XI, 8, 2. — [3] Cf. II Esd. I, 11; II, 4, 11, 18; IV, 9-20; V, 15, 19; VII, 5; IX, 5; XIII, 15, 20, etc.; Mésenguy, t. VII, l. IX, ch. VIII. — [4] I Esd. et II Esd. III et IV. — [5] IV Esd. II, 35, 36, 37, 45. — [6] Le Hir, *Études bibliques*, t. I, p. 207

de Jérusalem? Entre Néhémie et les Machabées, n'y a-t-il pas un espace de plus de deux siècles sur lesquels les écrivains sacrés ne nous donnent aucun renseignement? Si la Judée fut, durant ce temps, assujettie tour à tour aux rois d'Égypte et aux rois de Syrie, si elle eut souvent à leur payer tribut, n'est-il pas certain qu'elle conserva toujours sa religion, son sacerdoce et son gouvernement lévitique [1]?

568

N'est-ce pas au temps d'Esdras qu'on voit s'établir à Jérusalem un grand conseil ou sanhédrin, investi d'une haute autorité [2], qui semble succéder à celui qu'on a vu fonctionner à Babylone [3] et précédemment auprès des Juges [4] et de Moïse lui-même [5]? N'est-ce pas ce grand conseil qui a la principale part dans le gouvernement intérieur de la nation, jusqu'à l'établissement de la puissance romaine en Judée [6]?

569

N'est-ce pas aussi vers cette époque qu'on voit commencer l'usage des synagogues ou lieux de réunions dédiés au culte? N'est-il pas à croire que c'est l'impossibilité où l'on se trouvait durant la captivité de se réunir au temple pour les solennités religieuses, qui a donné lieu à cette institution [7]? Que faisaient les Israélites au jour du sabbat [8]?

[1] Mésenguy, t. VII, dern. chap. — [2] I Par. XIII, 2-4; I Esd. X, 14; II Mac. I, 10; IV, 44; XI, 27; Huet, *Démonst.* IV, 14. — [3] Dan. XIII; Ezéch. VIII, 11. — [4] Jud. XX, 7; XXI, 16. — [5] Num. XI, 16; Deut. I, 13, 16; XVI, 18. — [6] Cf. Baruch I, 3; Ezéch. XIV, 20; Bécan, c. XIII, q. 1; Haneberg, part. V, ch. VI; Vence, *Dissert. sur le Sanhédrin*, t. II. — [7] Néh. VIII, 1, 18; XIII. 1; Ezéch. VIII, 1; XIV, 1; XX; Cf. IV Reg. V, 23. — [8] Ex. XX, 8; Lév. XXIII, 3; Num. XXVIII, 9, etc.

570

N'y eut-il pas un grand nombre d'Israélites exilés qui ne voulurent pas profiter de la liberté qui leur était offerte de rentrer dans leur pays, ou même qui s'en éloignèrent de plus en plus? Leur dispersion parmi les gentils ne servit-elle pas comme leur captivité à répandre dans le monde la connaissance des Écritures et à préparer les esprits à la foi évangélique[1]? N'est-ce pas principalement à leurs descendants, convertis au christianisme, que saint Pierre adresse sa première épître?

[1] Haneberg, part. v, ch. vi; *Annales de phil.*, octobre 1840; D. Calmet, *Dissertation* sur les Israélites de la dispersion; Zschokke, p. 336; Grenoble, t. II, p. 519, etc. — Voir Fleury, *Mœurs des Israélites*, nº 29, 30.

LIVRES DES MACHABÉES

571

Est-ce à leurs auteurs ou à leurs héros que ces livres doivent leurs noms de Machabées? Chaque livre n'a-t-il pas son auteur particulier? L'un fait-il suite à l'autre, ou bien ont-ils tous deux les mêmes événements pour objet? Le dernier auteur connaissait-il l'ouvrage du premier? N'y en a-t-il pas un qui s'attache surtout aux effets civils de la guerre, tandis que l'autre s'attache au côté religieux de l'histoire? La période qu'ils décrivent a-t-elle une grande importance? A quelle époque se place-t-elle dans l'histoire du peuple de Dieu [2]?

PREMIER LIVRE DES MACHABÉES

572

A quelle époque écrivait l'auteur de ce livre? A combien d'années s'étend son récit? N'avait-il pas des docu-

[1] *Commentaire :* Serrarius; Bertheau, *De duob. lib. Machab.*, 1829. — [2] Vence, *Préface* des Machabées; Cornel. à Lapide, *Introd. ad Machab.*; Hancberg, part. VI, nº 48; Bergier, *Dictionn.*; Fleury, *Mœurs des Israélites*, nº 30, etc.

ments publics pour le renseigner, et de plus n'était-il pas contemporain des faits qu'il rapporte [1] ?

573

En quelle langue ce premier livre fut-il écrit? Saint Jérôme n'en a-t-il pas vu le texte original? Qu'est devenu ce texte? Avait-il été traduit de bonne heure [2] ?

1° Antiochus, I.

574

Quand l'auteur dit qu'Alexandre fut le premier à régner dans la Grèce, faut-il entendre qu'il fut le premier à s'attribuer le titre de roi, ou le premier dont la domination s'étendit à toute la Grèce [3] ? Quand il rapporte que ce prince fit le partage de ses États à l'approche de sa mort, est-il en contradiction avec Quinte-Curce et les auteurs profanes [4] ?

575

Ici comme en bien d'autres circonstances, ne sont-ce pas les désordres du peuple et les relâchements des prêtres qui provoquent les châtiments de Dieu et amènent la persécution [5] ? Ces malheurs n'avaient-ils pas été prédits quatre siècles auparavant par le prophète Daniel [6] ? Comment Notre-Seigneur annonce-t-il un autre accomplissement des mêmes oracles [7] ?

[1] I Mac. VIII, 23; X, 18, XVI, 23. — [2] Glaire, *Introd.*; Gilly, etc. — [3] Wiseman, *Disc.* V *sur les rapports*, etc.; Veith. — [4] Glaire, *Livres saints*, t. II, p. 260; Veith. — [5] I Mac. I, 13; Mésenguy, t. VIII, ch. II. — [6] Dan. VII, 8, 10, 20,23, 25; XI, 30-39. — [7] Matt. XXIV, 15.

2° Mathatias, II.

576

Qu'était-ce que Mathatias [1] ? Combien avait-il de fils? Son entreprise fut-elle moins sainte que généreuse ? Les sentiments qu'il exprime ne sont-ils pas ceux d'un vrai prêtre du Seigneur?

577

Lequel des fils de Mathatias reçut le premier le nom de Machabée [2] ? Que signifie ce nom ? N'est-ce pas au lieu de leur origine que les membres de cette famille doivent leur nom d'Asmonéens [3] ?

3° Judas, III-IX.

578

Les exploits de Judas ne montrent-ils pas combien la confiance en Dieu et la bénédiction du ciel ajoutent à la valeur des soldats [4] ? Sa prière avant le combat et ses discours à ses compagnons d'armes ne respirent-ils pas la foi la plus sincère et le courage le plus généreux [5] ? La prompte défaite de ses rivaux ne confirme-t-elle pas cette maxime que Dieu a coutume d'abandonner à leur faiblesse ceux qui le servent par intérêt, dans la vue de se rendre célèbre ou de rabaisser les autres [6] ?

579

De quelle famille était le guerrier qui se fit écraser en abattant un éléphant? Peut-on regarder sa mort comme pré-

[1] I Mac. II, 1; Bossuet, *Avert.* 5e *aux protestants*, second exemple; Darras, t. III; Mésenguy, t. VIII, l. X, ch. VII. — [2] I Mac. II, 66. — [3] Mésenguy, t. VIII, ch. XV; Grenoble, t. II, p. 538. — [4] I Mac. III, IV, etc. — [5] I Mac. III, 58; IV, 8, 30, 36, etc. — [6] I Mac. V, 56; II, 51.

cieuse devant Dieu? Si l'Écriture le loue, est-ce en disant qu'il s'est donné la mort à lui-même [1]? N'est-elle pas fort réservée sur la mort de Rasias [2]?

580

Alcime était-il de race sacerdotale? A quelle dignité se fit-il élever? Quelle leçon son histoire nous offre-t-elle [3]? Le bruit qui courut qu'Antiochus était tombé vivant dans les mains des Romains, VIII, 6, était-il fondé [4]?

4° Jonathas et Simon, X-XIV.

581

N'est-il pas étrange et désolant de voir le frère de Judas Machabée recevoir le pontificat des mains d'un infidèle, du successeur d'Antiochus [5]? Jonathas avait-il sollicité cette charge? Est-il responsable de cette irrégularité? N'en vit-on pas de plus grandes encore dans la nomination des Grands Prêtres au temps de Notre-Seigneur et des apôtres? La souveraineté n'était-elle pas unie au pontificat?

582

Est-ce un point de foi que les Spartiates étaient parents des Juifs? Ce qui a pu donner lieu de parler ainsi, n'est-ce pas qu'il y avait à Sparte, comme dans les principales villes de la Grèce, une nombreuse colonie de Juifs [6]?

583

En confiant le gouvernement de la nation à Simon et à ses descendants, membres de la tribu de Lévi, les Juifs faisaient-

[1] I Mac. VI, 43; Mésenguy, t. VIII, ch. XV. — [2] II Mac. XIV, 42. — [3] I Mac. VII, 5; IX, 54; Wouters. — [4] Veith; Haneberg, t. II, p. 106. — [5] I Mac. X, 20; Cf. XIV, 38. — [6] I Mac. 12, 21; D. Calmet, *Dissertation* sur ce sujet.

ils sortir le sceptre de Juda, comme lorsque les Romains le donnèrent à l'Iduméen Hérode? L'acte même qui conféra l'autorité à Simon ne témoigne-t-il pas expressément de l'attente du peuple juif relativement à la venue du Messie[1]?

584

Simon ne montre-t-il pas la même vertu que ses frères, et ne reçoit-il pas du ciel les mêmes bénédictions[2]? La mort qu'il endure pour la défense de sa foi et de sa patrie n'est-elle pas, même au point de vue humain, la fin la plus glorieuse[3]? N'est-ce pas une chose admirable de voir une poignée de combattants se soutenir par la fermeté de sa foi au milieu de tant d'ennemis, et donner tant d'exemples de vertu[4]?

SECOND LIVRE DES MACHABÉES

585

Le second livre des Machabées n'a-t-il pas été écrit dans une autre langue que le premier, avec plus d'ornements et même avec quelque recherche? A quelle source l'auteur a-t-il puisé[5]? La version latine que nous en avons est-elle de saint Jérôme[6]?

1° D'Alexandre à Antiochus, I-VIII.

586

Est-ce l'auteur lui-même qui a joint à son écrit les deux

[1] I Mac. XIV, 4, 41; Cf. IV, 46, et IX, 27.— [2] I Mac. XI, 65; XIII, 3, 42, 51. —[3] I Mac. XVI, 16. —[4] I Mac. XIII, etc; Fleury, *Mœurs des Israël.*, n° 30. —[5] II Mac. II, 24, 23. —[6] Glaire, *Introd.*; Lamy, etc.

lettres qu'on trouve au début[1] ? Le Judas mentionné dans la seconde est-il Judas Machabée[2] ? Peut-on dire que ces lettres ont été inspirées ?

587

Quel est, d'après la seconde lettre, l'origine du feu sacré dans le second temple[3] ? Jérémie a-t-il pu, pendant le siége de Jérusalem, enlever du temple et cacher le tabernacle, l'arche et l'autel des parfums[4] ? Était-il sans exemple qu'on tirât l'arche du temple pour la mettre en sûreté[5] ? Cette arche fut-elle retrouvée au retour de la captivité, et la prédiction attribuée ici à Jérémie fut-elle accomplie[6] ? Pourrait-on, sans témérité comme sans hérésie, révoquer en doute quelque partie de ces lettres[7] ?

588

Le verset 13 du second chapitre ne dénote-t-il pas la formation déjà accomplie, ou du moins commencée, d'un canon authentique des saintes Écritures chez les Juifs ?

589

Pourquoi le dessein d'Héliodore, qui n'en voulait qu'au trésor du temple, jeta-t-il les Juifs dans une telle consternation ? Que faut-il entendre par ces mots : *Virgines conclusæ*[8] ? Les hommages rendus au Seigneur par des princes étrangers ne prouvent-ils pas que la doctrine des Hébreux était connue hors de la Judée, et que si leur culte était national, leur religion ne faisait pas des pratiques mosaïques une condition de salut pour les gentils[9] ?

[1] II Mac. I, 1 à 9 et 10; II, 19. — [2] II Mac. I, 10. — [3] II Mac. I, 32. — [4] II Mac. II, 5; Cf. Jérém. LII. — [5] I Reg. IV, 4, 5; XIII, 9, et II Reg. XV, 24. — [6] Cf. IV Esd. X, 27; Jér. III, 16; Vence, t. XII, *Dissert. sur l'arche;* Serrarius, *in hoc cap.*, q. 17; Bellarmin, *De Verbo Dei*, liv. I, c. XV; Veith. — [7] Gilly, t. III, p. 178, etc. — [8] II Mac. III, 15, etc. — [9] II Mac. III, 3.

590

La conduite de Jason dans le pontificat ne montre-t-elle pas ce qu'il faut attendre de ceux qui s'élèvent aux dignités ecclésiastiques par l'ambition et par l'intrigue[1]? Doit-on s'étonner que Dieu, qui se sert du tonnerre pour rappeler sa puissance, emploie aussi quelquefois d'autres signes pour faire songer à sa justice et inviter à la pénitence[2]?

591

Éléazar aurait-il pu sans péché se prêter à ce qu'on lui demandait afin de le dérober à la mort? Son sacrifice en est-il moins héroïque[3]? Bien des chrétiens ne seront-ils pas confondus par ce respect des Juifs pour la loi de l'abstinence et du repos[4]?

592

Y a-t-il rien de plus admirable dans les actes des martyrs, que le sacrifice de ces sept frères avec leur mère? Pourquoi leur donne-t-on quelquefois le nom de Machabées[5]? L'Église n'honore-t-elle pas leur mémoire?

2° Triomphes de Judas Machabée, VIII-XV.

593

Le premier livre des Machabées contredit-il le second sur les circonstances de la mort d'Antiochus[6]? Ne trouvons-nous pas dans les livres saints d'autres exemples, non moins effrayants, de la justice divine[7]? Si Antiochus n'a pas ob-

[1] II Mac. IV, 8. — [2] II Mac. V, 4. — [3] II Mac. VI, 18. — [4] II Mac. VI, 11; Cf. I Mac. I, 65; II, 34. — [5] II Mac. VII, 1, 41. — [6] Cf. I Mac. VI, 1, 4, 16; II Mac. I, 13, etc.; IX, 28; Haneberg, l. VI, § 50; Glaire, *Livres saints*, t. II, p. 269; Patrizi. — [7] II Mac. XIII, 7, etc.

tenu ce qu'il désirait, n'est-ce point parce qu'il ne le demandait pas sincèrement, ou plutôt parce qu'il souhaitait la guérison de son corps plutôt que le salut de son âme [1] ?

594

La fin du chapitre XII n'est-elle pas une preuve décisive de l'antiquité et de l'efficacité de la prière pour les morts? Peut-on dire qu'en demandant des prières pour des hommes sur qui on avait trouvé des objets superstitieux ou idolâtriques [2], Judas donnait lieu de croire qu'à ses yeux un péché grave comme l'idolâtrie n'empêchait pas de parvenir au ciel?

595

Quoique Judas n'ait vu qu'en songe Jérémie prier pour ses compatriotes, le rapport qu'il fait de ce songe et l'impression qu'il produit sur ses soldats ne prouve-t-il pas qu'on croyait alors à l'intercession des saints et à l'efficacité de leurs prières [3] ?

596

Est-il étonnant qu'un auteur inspiré craigne de n'avoir pas fait assez bien son œuvre? Quant à la vérité de son récit, l'auteur de ce livre en doutait-il? L'avait-il conduit aussi loin que l'auteur du précédent? N'énumère-t-il pas en cet endroit toutes les conditions désirables dans un historien [4] ?

597

Les deux livres des Machabées n'offrent-ils pas toutes les garanties d'authenticité désirables? Ne citent-ils pas à l'appui de leurs récits des documents publics autorisés? Ne se

[1] II Mac. IX. — [2] II Mac. XII, 40, 42. — [3] II Mac. XV, 14, 18; Cf I Reg. VII, 8, 10; Job XLIII, 7, 8; Rom. XV, 39; Eph. VI, 18; I Thess. V, 25; Héb. XIII, 18; Jac. V, 16. — [4] II Mac. XV, 39; *supra*, nº 8.

soutiennent-ils pas l'un l'autre par leur accord? Toutes les recherches auxquelles ils ont donné lieu n'ont-elles pas eu pour résultat de confirmer leurs témoignages [1]?

598

Ne trouve-t-on pas dans ces livres des instructions importantes sur le dogme comme sur la morale, sur la vie future, la résurrection, les anges, l'intercession des saints, la prière pour les morts [2]? N'y voit-on pas surtout de magnifiques exemples de fermeté dans la foi, de zèle pour l'honneur de Dieu, de confiance en la Providence [3]?

599

L'éclat jeté par les Machabées ne contribua-t-il pas à porter l'attention sur la Judée, à répandre chez les gentils la connaissance des vérités révélées et à disposer les esprits à l'idée du Messie [4]? Combien de temps dura la monarchie des Asmonéens? Quels furent ses derniers rejetons? Comment finirent-ils [5]? Après eux le sceptre ne passa-t-il pas dans les mains des étrangers et ne resta-t-il pas à la merci des Romains?

600

N'existe-t-il pas deux autres livres des Machabées? Ont-ils quelque autorité?

[1] Cf. Héb. XI, 35; Vence, t. XII, *Concorde des deux livres*, par Rondet; P. Patrizi, *De Consensu utriusque Machab.;* Wouters; Glaire, *Introd.*, t. III, p. 406; Haneberg, 497. — [2] II Mac. III, 25; VI, 26; VII, 4, 11, 28; XII, 42, 46; XV, 11, 12, 18, 24; Cf. Sap. II, 3; Eccli. VII, 37; XVII, 18, 19; XLVI, 17; XLVIII, 5, 10; Tob. IV, 18. — [3] I Mac. II, 17; III, 3; VI, 43; II Mac. III, VI, VII; Mésenguy, t. VIII, ch. XIV, 17; Salgues, *De la littér. des Héb.*, ch. XVII, p. 321. — [4] Act. XV, 21. — [5] Haneberg, part. VI, ch. IV, § 78; D. Calmet, *Dictionn. : Rois;* Vence, t. II, fin; *Correspondant*, 1873, 3 févr., *Découverte du tombeau des Machabées; Revue archéol.*, 1872, novemb.

SECTION SECONDE

HISTOIRE DE QUELQUES SAINTS PERSONNAGES

601

Quelle est la fin principale de ces biographies? N'est-ce pas l'édification? N'est-ce pas aussi ce qui en explique les particularités, les omissions comme les détails? Pour en profiter, ne convient-il pas d'y appliquer les yeux éclairés du cœur plutôt que le regard curieux et défiant de l'esprit? Trouve-t-on des vies semblables dans les annales des autres peuples[1]?

JOB

1° Questions préliminaires.

602

A quelle époque se rapporte cette histoire? Ne semble-t-elle pas contemporaine ou du moins assez peu distante de celle d'Abraham et de Melchisédech? La vie de Job fut-elle moins longue que celle de ces patriarches? Voit-on qu'il eut la moindre idée de la loi mosaïque ou de la Palestine?

[1] Cf. Sanctius; Fontaine, *Vie des saints de l'A. T.*, Introd.

Les mœurs qu'il décrit ne se rapportent-elles pas à l'époque patriarcale[1] ?

603

Le livre n'est-il pas moins ancien que le héros? Ne semble-t-il pas même plus récent que le Pentateuque et Josué? En quelle langue a-t-il été écrit? Est-il en prose ou en vers? En connaît-on l'auteur?

604

Que signifie le nom de Job? Peut-on douter que Job ait réellement existé? Son existence n'est-elle pas attestée par l'Écriture, par la tradition, et par la liturgie de l'Église[2] ? Est-il étonnant qu'il y ait eu au milieu des païens, avant la révélation mosaïque, un certain nombre d'hommes adorateurs du vrai Dieu et honorés de son amitié[3] ?

605

Bien que l'existence de Job ne puisse être niée, ne peut-on pas mettre en doute la réalité littérale de certains traits de son histoire[4] ? Un auteur inspiré n'a-t-il pas pu faire de la vie de ce personnage le fond d'un poëme ou le cadre d'une composition didactique? Notre-Seigneur ne semble-t-il pas avoir pris dans des faits contemporains plusieurs de ses paraboles[5]? L'auteur de la Genèse n'a-t-il pas joint à certains faits réels des traits d'imagination qui semblent allégoriques[6] ? N'était-il pas plus conforme au génie et aux usages primitifs d'embellir par la poésie des faits rap-

[1] Vence, *Préf.* et *Dissert.* sur le livre de Job ; Le Hir, *Études*, t. I, p. 110 ; t. III, 236 ; * Godet, *Étud.*, t. I, 212. — [2] Cf. Ézéch. XIV, 14 ; Tob. II, 12 ; Jac. V, 11 ; D. Cellier, *Hist. gén. des auteurs sacrés*, t. I ; Veith ; Migne, C. C., t. XIII, p. 242 ; Le Hir, *Étud. bibliq.*, t. III, p. 228, 230, etc. ; Glaire, *Introd.*, t. III. — [3] Fr. Collins, *De animabus paganorum*. — [4] Cf. *Introductions :* P. Lamy, Dupin, Janssens, Glaire, etc. — [5] Luc XVI, 19 ; XIX, 12, etc. — [6] V. g. Gen. XI, 5, 6.

portés par la tradition, que de créer des sujets imaginaires et de s'exercer sur de pures fictions [1] ?

606

La réunion des esprits, décrite au commencement du livre, et l'apparition de Dieu à la fin [2], ne sont-ce pas visiblement des tableaux allégoriques ? D'après cela, n'est-il pas naturel de penser que, dans l'histoire elle-même, beaucoup de circonstances ont été poétisées et qu'on doit se garder de leur donner une signification trop littérale ? N'est-ce point là la raison de ces nombres sacrés, de ces nombres ronds ou symétriques qui semblent se combiner d'une manière régulière, dans un dessein et pour un but significatifs [3] ? N'est-ce pas le motif qui a fait écrire l'ouvrage dans le style le plus sublime, et qui l'a fait placer dans la Bible après tous les livres historiques, à la tête des livres sapientiaux [4] ?

607

Quel est le dessein de l'auteur, dans son récit, dans sa discussion surtout ? N'est-ce pas de montrer quelle est la raison, l'explication, le but des souffrances de l'humanité, considérée en la personne de Job, ou de justifier la conduite de Dieu dans le gouvernement du monde moral ? Les amis de Job font-ils autre chose que débattre cette question ? N'est-ce pas Dieu qui la résout dans la conclusion [5] ? Par son côté historique, ce livre n'a-t-il pas quelque rapport avec l'Apocalypse ? Ne voit-on pas ici Satan poursuivre le serviteur de Dieu comme il persécutera plus tard le peuple de Dieu ? En combien de parties se divise-t-il [6] ?

[1] Job II, 1. — [2] Job XXXVIII. — [3] Job I, 2, 3; II, 13; XLII, 8, 13. — [4] Veith; Migne, C. C., t. XIV, p. 953, et C. C. *Theol.*, t. VII; Huet, *Démonst. évangél.;* Le Hir, *Étud.*, t. III; Job, p. 232. — [5] Cf. Ps. XLV; Migne, C. C., t. XIII, p. 275; Levavasseur, *le Livre de Job traduit;* Disc. prélimin. — [6] Ch. I à III; IV à XXXVII; XXXVIII-XLII.

2° Questions sur le texte[1].

608

Job était-il prêtre, pour offrir des sacrifices[2]? Les paroles que sa vertu inspire au démon n'expriment-elles pas toute la noirceur de cet esprit de malice? N'entrevoit-on pas tout d'abord la raison des épreuves spéciales que les justes doivent subir? Que signifient ces mots : *Pellem pro pelle*[3]? Et ces autres : *Benedic Deo*[4]? Où commence la partie poétique du livre?

609

Job a-t-il péché en maudissant le jour de sa naissance[5]? Quand il le faisait, se considérait-il comme régénéré par la grâce? N'entrait-il pas dans le dessein de Dieu qu'il fît sentir par l'énergie de ses plaintes la vivacité de ses douleurs? Jérémie exhale-t-il son affliction avec moins de véhémence[6]?

610

A quoi se réduisent les longs discours des amis de Job? N'est-ce pas toujours à prétendre que nos maux comme nos biens sont en raison de nos mérites, et que les grandes afflictions ne peuvent tomber que sur les grands coupables? Comment Job peut-il répondre que si on met ses péchés d'un côté de la balance et ses douleurs de l'autre, celles-ci paraîtront infiniment plus pesantes[7]? Est-ce bien le sens du texte?

[1] *Commentaires :* P. Corderius, *Job elucidatus*, 1646; P. Pineda, *Commentarius in Job*, 1597; Le Hir, *Étud. bibl.*, t. III, p. 217 et 247; Welte, Fribourg, 1849; * Delitzsch; * Davidson. — [2] Job I, 5; Migne, C. C., t. XIII, p. 260; Mésenguy, t. IX, l. XI, c. I. — [3] Job II, 4, etc. — [4] Job II, 9. — [5] Job III, 3, etc. — [6] Jér. XX, 14. — [7] Job VI, 3.

611

Peut-on méconnaître la croyance à l'éternité des peines dans les derniers versets du chapitre x, et le péché originel dans ces mots du chapitre xiv : *Quis potest facere mundum*, 6? Faut-il voir une allusion au châtiment de Sodome, xv, 34; xviii, 15; xx, 26?

612

Ces paroles : *Scio quod Redemptor meus*, etc.[1], peuvent-elles s'entendre d'un autre objet que de la résurrection? N'est-ce pas l'idée qui se présente naturellement, la seule qu'y aient vue tous les Pères, tous les docteurs et tous les anciens interprètes, à peu d'exceptions près? Concevrait-on que Job n'eût pas cru à la vie future, quand tous les peuples y croyaient, ou qu'ayant cette foi, il n'en eût tenu aucun compte ou fait aucune mention dans un pareil sujet? S'il voulait parler de sa guérison, du retour de sa prospérité, s'exprimerait-il avec cette assurance? Laisse-t-il voir ailleurs à cet égard une pareille conviction[2]? Ce texte est-il moins exprès sur l'attente du Rédempteur que sur la résurrection?

613

Comment Job peut-il dire que sa conscience ne lui reproche aucun péché? Se prétend-il exempt des plus légères fautes[3]? Quelle est la sagesse dont il fait l'éloge[4]? Quelle est sa pensée lorsqu'il fait reposer la terre sur le vide ou le néant, xxvi, 7? Que signifient ces mots : *Sicut palma multiplicabo dies*[5]? Ne pèche-t-il pas en disant que Dieu est devenu cruel à son égard[6]?

[1] Job xix, 23-27. — [2] Cf. Job xi, 8; xiii, 15, 16; xiv, 13, 14, 15; xv, 25, 27; xxvi, 5, 6; xxx, 23; Bergier; Le Hir, *Étud. bibliq.*, t. III, 224, 322; Goschler, *Dictionn. : Résurrection*; Mésenguy, t. IX, c. viii, Crelier, *le Livre de Job, vengé*; p. 38; Welte, *Das Buch Job ubersetzt und eklaert*, p. 198. — [3] Job xxvii, 6. — [4] Job xxviii, 12. — [5] Job xxix, 18. — [6] Job xxx, 21.

614

Pourquoi a-t-on prétendu que le discours d'Éliu est une interpolation? Est-il si différent des autres qu'il n'ait pu être rédigé par le même écrivain? Ne s'harmonise-t-il pas avec le reste de la composition? Ne met-il pas de la variété dans le débat, et ne fait-il pas avancer la question? Quoique Job n'ait eu là que trois amis, ne pouvait-il pas y avoir un quatrième interlocuteur qui a essayé de faire la fonction d'arbitre [1]?

615

L'issue de cette discussion ne confirme-t-elle pas un fait souvent observé, que les disputes en matière religieuse finissent rarement par concilier les esprits? Ne faut-il pas que Dieu intervienne pour faire taire les contendants et prononcer la sentence, XXXVIII? Est-ce en cet endroit du livre seulement, XXXVIII, 41, que Dieu est appelé Jéhovah? Que faut-il entendre par ce concert des cieux que rien ne peut suspendre, XXXVII [2]? Les mots Béhémoth et Léviathan ont-ils une signification bien précise? Désignent-ils des êtres réels du règne animal actuel ou primitif, ou bien n'y faut-il voir qu'un tableau symbolique du démon dont le Sauveur doit triompher [3]?

616

Le verset 3 du dernier chapitre ne prouve-t-il pas la légitimité et l'efficacité de l'invocation des saints? La généalogie par laquelle le livre finit dans le texte grec fait-elle partie de l'Écriture?

[1] Job XXXII, 2; *Archiv. de la théol.*, 1861, t. I, p. 47; Jahn, Haneberg, * Keil. — [2] Job XXXVIII, 37. — [3] Job XL, 20; D. Calmet, *Dictionn.*

3° Questions rétrospectives.

617

A quoi tiennent les difficultés propres à ce livre? N'est-ce pas en grande partie à son caractère poétique et à son antiquité? Ne les accroît-on pas souvent par le désir de tout prendre à la lettre et de voir une liaison logique dans la série des idées?

618

Que résulte-t-il directement de cette discussion et de cette histoire? Est-ce cette vérité : que les bons peuvent avoir à souffrir ici-bas autant et plus que les méchants, et qu'il faut attendre l'autre vie pour voir les biens et les maux répartis selon les mérites? L'épilogue, XLII, 12, 16, s'accorderait-il bien avec cette moralité? N'est-ce pas plutôt celle-ci : que Dieu a ici-bas des amis de choix, qui le servent pour lui-même, par pure charité, sans mélange d'intérêt? N'est-ce pas ce que Satan lui contestait au début et ce que Dieu a voulu établir d'une manière frappante en la personne de Job[1]?

619

Bien que ce livre soit canonique et divin, comme tous les autres, est-on obligé de reconnaître comme inspirées ou même de tenir pour exactes toutes les maximes qu'il contient[2]? Les amis de Job ont-ils toujours été dans le vrai? Job lui-même n'a-t-il pas pu outre-passer la juste mesure dans l'expression de ses plaintes[3]? Est-ce pour s'appuyer d'une autorité, que saint Paul a cité un mot d'Éliphaz[4], et

[1] * Godet, *Étud.*, t. I, p. 252. — [2] *Supra*, n° 9. — [3] Cf. Job III, VI, 2, X, 3, XXVII, 6; XXXVIII, 2; XXXIX, 32, 34, 35; XLII, 3, 6 ,7; Mésenguy, Veith; Lamy, part. I, ch. X. — [4] I Cor. III, 17; Job V, 13.

l'Église, en insérant des paroles de Job dans l'office des morts, leur donne-t-elle plus de valeur qu'elles n'en ont dans le livre même[1] ?

620

Ce livre ne nous offre-t-il pas des descriptions admirables des perfections de Dieu, de sa puissance, IX, 3, XXVI, 1, XXVIII, de son immensité, XI, de sa sagesse, XXVI, XXXVIII, XXXIX, de sa justice, XXXIV, 5, de sa sainteté, XXI ? N'y trouve-t-on pas en même temps des témoignages décisifs sur plusieurs dogmes d'une importance capitale, le péché originel et les misères qu'il entraîne, XIV, 4, XV, 14, XVIII, 4, 5, XXV, 4, l'immortalité de l'âme et la résurrection, XVI, 17, XIX, 45, l'intercession des saints et l'efficacité de leurs prières, XLII, 8, 10[2] ?

621

Job n'est-il pas un personnage typique comme David et Salomon ? Ne figure-t-il pas, dans ses divers états, le Sauveur et son Église ? N'était-il pas digne de la sagesse de Dieu de donner aux Juifs en ce patriarche l'instruction que les chrétiens devaient trouver en Jésus-Christ, d'accoutumer peu à peu les esprits à ce spectacle de l'innocence traitée avec plus de rigueur que les plus grands crimes, enfin de prévenir les faibles contre le scandale qu'ils pourraient trouver dans la passion de l'Homme-Dieu ? N'est-ce pas d'ailleurs son assimilation au Sauveur souffrant qui explique et qui justifie le mieux les plaintes de Job, les protestations de son innocence et les gémissements de sa douleur[3] ?

[1] Job VII, IX, X, XIII, XIV, XVII. — [2] Mgr Plantier, *Étud. litt.*, t. I, leç. 8; Chateaubriand, *Génie;* Lowth. — [3] Cf. Is. LIII; Ps. XXI; Migne, C. C., t. XIII, p. 261; Duguet, *Job*, Préface.

TOBIE[1]

1° Questions préliminaires.

622

Cette histoire s'est-elle passée longtemps avant la ruine de Jérusalem ? Est-il possible d'en attribuer le récit aux Tobie eux-mêmes, quand on voit qu'il y est fait mention de la mort de l'un et de l'autre[2] ?

623

En quelle langue ce livre a-t-il été composé ? N'y a-t-il pas quelque différence entre la version grecque et la version latine ? Quelle est la plus fidèle ? Est-ce sur le texte original que saint Jérôme a fait la sienne[3] ?

624

Ce livre était-il dans le canon des Juifs ? Les chrétiens ne l'ont-ils pas toujours lu, dans les Septante d'abord, puis dans la Vulgate, avec les autres parties de l'Écriture, et l'Église ne l'avait-elle pas dans son canon dès le IVe siècle ? Les prophéties qu'il contient peuvent-elles n'être pas divines[4] ?

[1] *Commentaires :* Serrarius ; Reusch, *Tob. übers. und erkl.*, Fribourg, 1857. — [2] Vence, *Préface ;* Lamy, t. II, p. 76. — [3] *Ibid.* — [4] Vieusse, *la Bible mutilée.*

2° Questions sur le texte.

625

L'explication qui est donnée de la cécité de Tobie, II, 11, est-elle inadmissible? Comment se peut-il faire que Sara, III, 7, comme Raguel, IV, 21, habitent Ragès en Médie, et que Tobie le jeune, venu à Ragès en Médie, VI, 6, envoie encore de là Azarias à Ragès en Médie, IX, 6, auprès de Gabélus? Se trouve-t-il ainsi dans un même pays plusieurs villes de même nom? ou bien peut-on dire que Ragès signifie tantôt une ville et tantôt une province? Ce nom se trouve-t-il chez quelque historien profane[1]?

626

Les avis de Tobie à son fils ne montrent-ils pas combien les Israélites pieux restèrent attachés à la loi, malgré le schisme et la captivité? Ces avis ne sembleraient-ils pas inspirés par la loi de grâce, autant que ceux de saint Louis? Ce qui est dit de l'orgueil n'est-il pas admirablement conforme aux enseignements du Sauveur[2]? La maxime sur l'aumône[3] s'accorde-t-elle aussi bien avec celle de saint Paul, I Cor. XIII, 3?

627

Les paroles de l'ange à Tobie[4] ont-elles bien les caractères du mensonge? Prenant le nom d'Azarias et d'Ananie dans leur sens étymologique, Raphaël n'avait-il pas droit de faire de ces noms l'usage qu'il en fait? D'ailleurs, n'y avait-il pas un accord parfait entre son langage et son extérieur, comme entre sa manière d'agir et celle des anges qui par-

[1] Glaire, *Introd.*, t. III. — [2] Tob. IV, 14; Cf. Prov. XI, 2; Eccli. III, 20; X, 7; XI, 4; Matt. XVIII, 3; Luc XVII, 10 — [3] Tob. IV, 11. — [4] Tob. V, 18.

lent au nom de Dieu, et n'est-il pas admis qu'une personne peut, sans blesser la vérité, parler au nom de celui qu'elle représente ? Un prêtre ne dirait-il pas qu'il ignore ce qu'il ne sait que comme confesseur, etc. ? Enfin, l'illusion de Tobie ayant été produite en son esprit par la figure d'homme sous laquelle l'ange lui est apparu, celui-ci ne pouvait-il pas s'abstenir de le détromper et même profiter de son erreur pour mieux entrer dans ses intentions et lui être plus utile[1] ?

628

Le cantique de Tobie[2] est-il moins admirable par les sentiments qu'il exprime dans la première partie, que par les prophéties qu'il contient dans la seconde ? Ses prédictions n'ont-elles pour objet que la ruine prochaine de Jérusalem[3], le retour de la captivité[4] et la reconstruction du temple[5] ? N'y voit-on pas aussi clairement annoncées la ruine de Ninive[6], la destruction définitive de la Jérusalem terrestre, l'origine de l'Église, la prédication de l'Évangile et la conversion des gentils[7] ? Peut-on douter qu'il n'ait regardé, aussi bien qu'Isaïe[8], la Jérusalem terrestre comme la figure de la Jérusalem d'en haut, celle qui vient du ciel et qui doit se perpétuer au ciel ? N'est-ce pas à celle-ci seulement, c'est-à-dire à l'Église, qu'il faut rapporter ses dernières paroles[9] ?

629

Au moment où Tobie finissait sa vie, le temple de Jérusalem n'était-il pas encore debout ? Comment donc peut-il

[1] Lamy, *Int.*, t. II, p. 80, etc.; D. Calmet, *Comment.;* Vincenzi, Sess. IV, *Conc. trid. vindic.*, III, § 47. — [2] Tob. XIII. — [3] XIII, 11. — [4] XIII, 12; XIV, 7. — [5] *Ibid.* — [6] XIII, 7, 8; XIV, 6, 13. — [7] XIII, 13, 14, 20, etc.; XIV, 8. — [8] Is. LX, 1, etc.; Cf. Gal. IV, 26; Héb. XII, 22; Apoc. XXI, 2. — [9] Tob. XIII, 20, etc.; XIV, 8, 9.

dire que ce temple est brûlé et renversé? Cette manière de parler s'explique-t-elle dans un prophète[1]?

630

La ruine de Ninive tarda-t-elle beaucoup à s'accomplir? Nahum ne l'avait-il pas prédite avant Tobie? Jonas n'avait-il pas fait retentir les menaces du ciel contre cette ville, un siècle auparavant[2]? L'accomplissement de ces prophéties ne dût-il pas faire une forte impression sur les Juifs de la captivité?

3° Questions rétrospectives.

631

Pour le style, le livre de Tobie n'est-il pas un modèle de simplicité et de naturel[3]? Imagine-t-on une histoire plus propre à inspirer à la jeunesse le goût de la piété, l'estime de la vertu et le respect envers les parents? N'y trouve-t-on pas aussi des instructions et des exemples salutaires pour tous les âges et pour tous les états, en particulier un sentiment admirable de la dignité du mariage dans les vues de Dieu, de l'utilité des épreuves au point de vue de la sanctification, et de la sollicitude de la Providence en faveur des justes? N'y avait-il pas surtout de touchantes leçons pour les Juifs de la captivité[4]?

632

Quant au dogme, ce livre ne fournit-il pas des données

[1] Tob. XIV, 7; Rault, t. I, p. 357. — [2] Rohrbacher, t. XVI, fin. — [3] Rault, t. I, p. 358. — [4] Cf. P. de Neuville, *Modèle des familles chrétiennes*, ou le livre de Tobie, avec des réflexions morales, 1723 et 1736; David de Mauden, *Speculum aureum seu Tobias ad vivum delineatus; Conférences de Lodève*, t. III, p. 193; Mésenguy, t. IX; P. Seguin, *Tobie modèle de religion et de charité*, 1868.

précieuses sur Dieu et sa providence[1], sur les anges et leur emploi[2], sur le mérite des bonnes œuvres[3], sur la vie future et le purgatoire[4] ? L'histoire de Tobie n'est-elle pas une preuve des services que nous pouvons attendre de nos anges gardiens dans l'intérêt de notre âme[5] ? Faut-il admettre que toutes nos prières sont offertes à Dieu par le ministère des anges[6] ?

633

Serait-il permis de ne voir dans cette histoire qu'une pieuse allégorie, une fiction imaginée pour exprimer d'une manière sensible les soins de la Providence envers les justes, et son attention à faire tourner leurs afflictions au profit de leur âme? N'y a-t-il pas des choses bien difficiles à entendre dans un sens littéral : cet esprit sous une apparence humaine, ce poisson du Tigre et ses propriétés, ces sept maris de Sara mis à mort par Asmodée, ce démon enchaîné dans le désert, ces sept anges qui se tiennent devant le trône de Dieu? Tout cela n'est-il pas symbolique, et les saints docteurs n'en donnent-ils pas le sens spirituel? Josèphe a-t-il fait quelque mention de l'histoire de Tobie[7] ?

634

Si l'on ne peut mettre en doute l'existence de Tobie, et la réalité de son histoire pour ce qu'elle a d'essentiel, s'ensuit-il qu'il faille en prendre tous les termes dans le sens le plus rigoureux, qu'on ne puisse tenir aucun compte de la nature merveilleuse du récit, de l'intention morale de l'auteur, etc.[8] ?

[1] Tob. XIII, 4, 5. — [2] Tob. V, 27; X, 11; XII, 13, 18. — [3] Tob. XII, 8, etc. — [4] Tob. II, 18; IV, 18. — [5] Serrarius; Migne, C. C., t. XII, p. 776. — [6] Migne, C. C., t. XII, p. 660. — [7] Cf. D. Calmet, *Dissert.*; Glaire, *Introd.*, t. III; Lamy, *Introd.*, t. II, p. 78, etc.; Rault, t. I, p. 348; Reusch, 323. — [8] Glaire, *Introd.*, t. III, p. 266, etc.; Cf. Job I, *supra*, nº 605, 606.

JUDITH

1° Questions préliminaires.

635

Sur quel texte saint Jérôme a-t-il fait la traduction de ce livre? Est-ce sur le texte original? Sait-on de quel auteur ou du moins de quelle époque il est? Pourquoi l'a-t-on attribué au grand prêtre Éliachim? A-t-il pu en écrire les derniers versets? Sur quel fondement plusieurs modernes en renvoient-ils la rédaction au temps des Machabées [1]?

636

Quel est l'objet du récit? A quelle époque ont dû se passer les faits qu'il contient? Ne les place-t-on pas communément avant la captivité? Comment expliquer que ce livre ne fasse aucune mention du roi qui gouvernait alors, et que ni les Rois ni les Paralipomènes n'offrent la moindre trace des événements qui y sont rapportés [2]?

637

L'histoire de Judith faisait-elle partie du canon des Juifs? L'Église ne l'avait-elle pas inséré dans le sien dès le IVe siècle au plus tard [3]?

[1] Vence, *Préface;* Janssens; Lamy, etc. — [2] Glaire, *Introd.*, t. III; Danko, t. I, p. 432. — [3] Vieusse. etc.

2° Questions sur le texte[1].

638

Le nom de Nabuchodonosor paraît-il à diverses époques dans l'histoire de la Chaldée, comme celui d'Arphaxad dans celle des Mèdes? Achior, chef des Ammonites, pouvait-il être incorporé au peuple de Dieu, sans transgression de la loi de Moïse[2]? Ce qu'il dit à Holopherne sur les origines de ce peuple n'est-il pas un document intéressant pour l'histoire des Juifs[3]? Connaît-on bien la position géographique de Béthulie[4]? N'appartenait-elle pas à l'ancien royaume d'Israël, et ne serait-ce pas pour cette raison qu'il n'est rien dit du roi de Juda dans cette histoire?

639

Comment accorder ce que dit Judith, VIII, 1, qu'elle est de la tribu de Ruben, avec ce qu'elle dit ailleurs, IX, 2, qu'elle descend de Siméon? S'il est naturel que le souvenir de Siméon et de Lévi se présente à son esprit dans un pareil moment, n'est-il pas étonnant qu'elle se mette en opposition avec leur père, Gen. XXXIV, 30, et XLIX, 5, en les louant d'avoir vengé leur sœur outragée[5]? Le libertinage des Sichémites et leur châtiment ne sont-ils pas ici un présage aussi bien qu'une menace pour l'impudique Holopherne[6]?

640

Par sa sublimité, le cantique de Judith ne rappelle-t-il pas ceux de Moïse et de Débora? L'Esprit-Saint ne fait-il pas

[1] Serrarius. — [2] Judith VI, 18, etc.; Deut. XXIII, 3; S. Thom. 1a 2e, q. 105, a. 3. — [3] Judith V, 5. — [4] D. Calmet, *Dictionn.*; D. Gratz, *Théâtre des Écritures*; Grenoble, t. II, p. 493. — [5] Wouters. — [6] Glaire, t. III, p. 321; Salgues, *De la littérature des Hébreux*, p. 283.

apercevoir à Judith, au delà de la défaite d'Holopherne et de la délivrance de Béthulie, d'autres objets plus grands et plus intéressants pour les chrétiens : la formation de l'Église, vraie cité de Dieu et son triomphe sur tous ses ennemis [1] ?

3° Questions rétrospectives.

641

Ne trouve-t-on pas dans cette histoire d'importantes instructions sur le mérite des bonnes œuvres [2], sur l'efficacité de la prière [3], sur la force que Dieu communique, quand il lui plaît, aux instruments les plus faibles pour exécuter ses desseins [4] ? N'y trouve-t-on pas aussi d'admirables exemples, dans la personne de Judith en particulier [5] ? Quelle figure les saints docteurs ont-ils vue dans son histoire [6] ? N'a-t-elle pas quelque rapport avec celle de David et de Goliath?

642

De ce que Judith avait une grande sainteté, qu'elle a été l'instrument de Dieu et la figure de la très-sainte Vierge, s'ensuit-il que toutes ses paroles et toutes ses actions puissent servir de modèles, ou même qu'on doive approuver tout ce qu'elle a cru pouvoir se permettre pour le salut de son peuple [7] ?

643

A-t-on pu avancer, sans faire injure à l'Écriture, que cette histoire a été inventée dans le dessein de relever le courage

[1] Judith XVI, 15-21. — [2] Judith IV, 12; VIII, 14. — [3] Judith IV, 17. — [4] Judith IX, 16; XIII, 17; XVI, 7, 8. — [5] Judith VIII; IX, 6-19, etc. — [6] Serrarius, in Judith; quest. ultima; P. de Celada, in Jud., Appendix; Noël Alex., *Dissert.*; Danko, t. I, p. 430; Passaglia, *De Conc. immac.*, t. I, part. II, p. 47; Mgr Pie, *Œuvres*, t. V, janv. 1865; Grenoble, t. II, p. 497. — [7] S. Thom. 2a 2æ, q. 110, art. 3; Wouters, Veith; Bergier, *Dictionn.*; Mésenguy, t. IX, l. XI, ch. VI; S. Thom. 2a, 2æ, q. 110, a. 3.

des Juifs abattus par la persécution d'Antiochus[1]? Serait-il permis de regarder le livre de Judith comme une allégorie destinée à rendre sensible cette vérité, que l'appui de Dieu est le vrai soutien des États, et que toute la puissance du monde ne saurait triompher de la vertu quand elle a pour elle l'assistance de Dieu[2]? Est-ce ainsi qu'on l'a compris communément? Les détails historiques, géographiques, chronologiques du livre ne protestent-ils pas contre cette interprétation[3]? Toutefois les noms de Béthulie et de Judith ne sont-ils pas significatifs?

ESTHER

1° Questions préliminaires.

644

Quel est l'objet de ce livre? Sous quel roi de Perse ont dû se passer les faits qu'il rapporte? Le nom d'Assuérus n'a-t-il pas été porté par plusieurs rois de Perse comme celui de Nabuchodonosor par plusieurs rois de Babylone? Assuérus du livre d'Esther n'est-il pas appelé à la fin Artaxercès, d'après la version grecque? Est-ce Artaxercès Longue-main, ou Xercès le Grand, son père[4]?

[1] Grotius, *Præf.* in Judith. — [2] Jahn, *Introd.*, part. II, sect. IV, c. V; Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiq.*, t. I. — [3] Judith I, 5; II, 1, 5; III, 15; VII, 11; VIII, 3; XVI, 28, 29, 31; Vence, *Préface* de Judith; D. Calmet, *Dissert.*; Montfaucon, *la Vérité de l'histoire de Judith*; Veith; Lamy, *Introd.*, t. II, p. 82; Glaire, *Introd.*, t. III, p. 289; Wolff, *Défense de la vérité historique du livre de Judith*, Leipzig, 1861. — [4] Vence, *Préf.* i Wouters, Veith; Darras, t. III, p. 108; *Annales de phil.*, série 5, t. IX; initio; De Saulcy, *Étude chron.* sur Esdras et Néhémie.

645

Quel est le but du livre? Par qui a-t-il été écrit? Sur quoi se fondent ceux qui l'attribuent à Mardochée? S'il n'en est pas l'auteur, n'a-t-il pas du moins fourni le fond du récit dans sa lettre à ses compatriotes sur la fête des sorts[1]? Suivant certains interprètes, l'auteur n'aurait-il pas extrait presque tout son livre des Annales de Perse[2], et n'est-ce pas ce qui expliquerait selon eux plusieurs particularités : le mot persan *Purim*[3], l'exactitude avec laquelle sont indiqués les noms des ministres du roi et ceux des fils d'Aman, la mention des Juifs à la troisième personne, la désignation de Mardochée par sa qualité de Juif, et celle d'Esther par son simple titre de reine, enfin certains détails fort précis sur l'empire d'Assuérus?

646

Ce livre n'est-il pas en majeure partie protocanonique? D'où viennent les additions deutérocanoniques? Serait-ce que le texte hébreu aurait eu dès l'origine deux éditions d'inégale longueur et que le traducteur grec aurait choisi la plus longue? N'a-t-on pas eu de bonnes raisons pour reconnaître la même certitude et donner la même autorité à tous les fragments qu'on a trouvés dans la version des Septante[4]? Dans notre Vulgate, sont-ils placés au même endroit que dans le grec?

2° Questions sur le texte[5].

647

Pourquoi plusieurs auteurs disent-ils qu'Assuérus était

[1] Esth. IX, 20, 32; Glaire, *Introd.*, t. III, etc. — [2] Esth. II, 23; VI, 1; X, 2. — [3] Esth. IX, 24, 32. — [4] Vieusse, *la Bible mutilée;* Veith; Langen, *Des fragments deutéroc. d'Esther*, Frib., 1862. — [5] *Commentaires :* Serrarius, Bonartius, 1647; L. Coletta, *Del libro di Esther.*, Nap., 1869; Nocker, *De Estheræ lib.*, Romæ, 1856; Keil.

Mède? En se reportant à l'époque et au pays, l'histoire contenue dans ce livre paraîtra-t-elle invraisemblable? Le mariage d'Esther avec ce roi infidèle était-il légitime[1]?

648

Si Mardochée avait été enlevé de la Judée sous Jéchonias[2], pouvait-il vivre encore sous le règne de Xercès[3]? Ne serait-ce pas sa famille qui aurait été enlevée alors? Qu'est-ce qui empêchait Mardochée de fléchir le genou devant Aman? Le pouvait-il faire sans pécher? Cette fermeté ne prouve-t-elle pas que les sentiments religieux, au lieu d'abaisser l'âme, l'élèvent et l'affermissent[4]? Aman pouvait-il être à la fois Macédonien et descendant d'Agag[5]?

649

Esther ne commit-elle pas une faute en demandant pour son peuple la liberté de se défaire de ses ennemis? Peut-on croire qu'elle obéit à une inspiration de Dieu[6]? La fête des sorts instituée à ce sujet n'a-t-elle pas été longtemps en vigueur chez les Juifs? Ne s'observe-elle pas encore en quelques endroits? N'est-il pas probable que ce livre a été écrit d'abord pour être lu ce jour-là dans les assemblées du peuple[7]?

3° Questions rétrospectives.

650

Peut-on raisonnablement mettre en doute le fait principal de cette histoire? Dans les circonstances ou dans les documents rapportés à l'appui, voit-on rien qui soit en

[1] Veith; Bullet, *Rep. crit.*, t. I, p. 318; Glaire, *Liv. saints;* Janssens, *Hermén.*, n° 263. Cf. Gen. XLVI, 27, et Deut. X, 22. — [2] Esth., II, 6, et XI, 4. — [3] *Supra*, n° 656. — [4] Wouters. — [5] Esth. XVI, 10; Rault, t. I, p. 386. — [6] Esth. IX, 13; Mésenguy, t. IX. — [7] II Mac. XV, 3; Josèphe *Ant. j.*, XI, 6; Veith; Glaire, *Liv. saints*, t. II; Haneberg, p. VI, p. 99.

désaccord avec les mœurs et les usages du pays et de l'époque? La fête des sorts ne serait-elle pas à elle seule une preuve décisive de la réalité du fait[1]? Le nom d'Esther ne servit-il pas à faire connaître le vrai Dieu chez les Perses, comme ceux de Tobie et de Daniel chez les Assyriens et les Mèdes?

651

Quelle est l'instruction qui résulte de ce livre? Esther et Mardochée ne méritent-ils pas d'être proposés pour modèles aux chrétiens eux-mêmes? Conçoit-on plus de foi en la Providence, plus de confiance en Dieu, plus d'humilité, plus d'esprit de prière? Le dénoûment n'est-il pas de nature à inspirer ces mêmes sentiments ou à les développer dans les cœurs[2]?

652

Esther tirée de la servitude pour monter sur le trône et obtenir le salut de son peuple, n'est-elle pas une des plus belles figures de la très-sainte Vierge et de la sainte Église, l'une et l'autre reines et mères des enfants de Dieu[3]? Sa prière, avant de parler à Assuérus, n'est-elle pas un bel exemple pour les prédicateurs[4]?

653

Assuérus, avec son esprit borné, son indolence, son pouvoir sans limites et son faste oriental, ne semble-t-il pas une image fausse, une contrefaçon de la Divinité? N'est-ce pas une chose désolante de voir la vie de tant d'hommes dépendre de la volonté d'un seul, quand celui-ci n'est pas

[1] II Mac. xv, 36; D. Calmet, *Dissert.;* Cf. Nickes, *De Estheræ libro*, Romæ, 1856; Lamy, t. II, p. 93. — [2] Mésenguy, t. IX; Rault, t. I, p. 390, etc. — [3] Did. de Celada, *In Estherem comment.*, Appendix; Rault, *supra*. — [4] S. Aug., *De Doct. Christ.*, in fin.

éclairé par une vraie sagesse et guidé d'une manière ou d'une autre par la loi du souverain maître[1]?

654

N'est-ce pas un caractère propre à toute l'histoire biblique, aux biographies comme à l'histoire générale, de tout rapporter à Dieu, de faire voir en toutes choses des motifs de le servir, de tenir compte surtout des intentions, des dispositions, de rendre sensible le désordre du péché et la beauté de la vertu, d'apprendre à craindre l'un, à estimer et à pratiquer l'autre? Est-il douteux que l'étude de l'histoire sainte ait beaucoup contribué à répandre et à maintenir l'esprit religieux dans le monde?

[1] Cf. Eccle. x, 5, 6; S. Bern., *De consid.*, l. II, c. VII, n. 14; Glaire, *Livres saints*, t. II, p. 118.

SECONDE PARTIE

LIVRES MORAUX

Questions générales sur cette seconde partie.

655

Quel est l'objet spécial de ces livres? Est-ce d'accroître nos connaissances sur le dogme ou sur la morale? N'est-ce pas plutôt de nous porter à la pratique de la vertu, soit en appliquant aux diverses circonstances de la vie les principes généraux de la loi de Dieu, soit en nous suggérant les motifs et les sentiments les plus propres à nous y rendre fidèles[1]?

656

Si les livres historiques ont le passé pour objet, si les prophètes se rapportent à l'avenir, les livres moraux ne regardent-ils pas tous les temps également? N'appartiennent-ils pas, en grande partie du moins, au Nouveau Testament autant qu'à l'Ancien? N'est-ce pas à ces livres que l'Église fait le plus d'emprunts dans ses offices? Certaines biogra-

[1] Voir les *Introductions*.

phies, rangées parmi les livres historiques, n'auraient-elles pas pu trouver place dans cette seconde partie?

657

Les ouvrages dont se compose la partie morale n'ont-ils pas tous un caractère plus ou moins poétique? Ne sont-ils pas en partie lyriques et en partie didactiques? A quel genre appartiennent les Psaumes et les Cantiques? A quel genre les Proverbes, l'Ecclésiaste, la Sagesse et l'Ecclésiastique?

SECTION PREMIÈRE

CHANTS SACRÉS

Questions préliminaires.

658

Le chant et les hymnes ne font-ils pas naturellement partie du culte divin? Ne peuvent-ils pas servir puissamment à inspirer la piété et à porter à la vertu[1]? La poésie, toute religieuse chez les Hébreux, ne s'est-elle pas révélée successivement sous ses trois formes, lyrique, didactique et prophétique?

659

N'est-ce pas surtout dans les chants lyriques, composés pour invoquer la divinité, en célébrant ses perfections, qu'elle prend son essor et déploie sa magnificence? N'est-ce

[1] Bossuet, *Dissert. de Psalm.*, c. I; Danko, t. I, p. 280; Hancberg, t. I, p. 26.

pas dans ces compositions aussi qu'elle s'astreint le plus rigoureusement aux lois du rhythme et du parallélisme[1]? N'en trouve-t-on pas plusieurs de forme acrostiche[2]?

660

Malgré cette entrave, ne lui reste-t-il pas une assez grande liberté dans le choix de ses expressions et de ses tournures? Ce qui la distingue de la prose, n'est-ce pas moins la forme que le fond des pensées, et n'est-ce pas à cette cause qu'il faut attribuer, en grande partie, la facilité qu'on trouve à la traduire, sans en changer les tournures et sans en altérer le caractère essentiel? N'est-ce pas aussi un effet de la Providence que les psaumes, destinés à servir de formules aux prières de toute l'Église, aient été écrits dans un pareil langage[3]?

[1] Mgr Plantier, *Études littéraires*, etc.; Davin, *De la morale sociale de la Bible, ou du patriotisme dans la poésie hébraïque*, 1857; Lowth, leç. 25. — [2] Psalm. IX, X, XXV, XXXIV, XXXVII, CXI, CXII, CXIX, CXLV; Prov. XXXI, 10, etc.; Lamentations. — [3] Vence, t. VII; Fleury, *De la poésie hébraïque*.

LE LIVRE DES PSAUMES

1° Des psaumes et de leur auteur.

661

Qu'est-ce qu'un psaume? En quoi le psaume diffère-t-il du cantique? Combien le psautier renferme-t-il de psaumes? N'y a-t-il pas une différence entre la Vulgate et l'hébreu pour la manière de les compter? Comment les protestants les comptent-ils?

662

David a-t-il composé tous les chants du psautier? Sur quoi se fondent ceux qui le distribuent entre différents auteurs? Est-ce sur des témoignages ou sur des raisons intrinsèques? Les noms d'autres personnages inscrits à la tête de certains psaumes sont-ils une preuve qu'ils ne sont pas de David?

663

Quand Notre-Seigneur cite un psaume, n'est-ce pas toujours sous le nom de David, que ce nom soit inscrit en titre ou qu'il ne le soit pas[2]? Les apôtres ne font-ils pas de même[3]? Pour les saints Pères, la plupart n'attribuent-ils pas aussi à David tout le psautier[4]? D'après cela, n'est-on

[1] Bossuet, *Dissert.* sur les psaumes; Vence, *Préf.* — [2] V. g. Ps. CIX; Luc XX, 42; Cf. II Reg. XXIII, 1, etc.; II Paral. VII, 6; I Esd. III, 10; Eccli. XLVII, 7, 12; II Mac. II, 13. — [3] Act. XV, 25. — [4] Veith.

pas fondé à croire qu'il n'est guère de psaumes dont il ne soit l'auteur? Que si quelques-uns ont été écrits par une autre main, n'est-ce pas encore lui qui en aura vraisemblablement donné l'idée et fourni le modèle[1]?

664

Quels sont les psaumes qu'on a attribués à Salomon[2], à Moïse[3], à Asaph[4], aux enfants de Coré[5], ou qu'on a renvoyés à une date moins ancienne, au temps du schisme[6], à l'invasion des Assyriens[7], à la captivité[8], au retour de Babylone[9], à la reconstruction du temple[10], ou même à l'époque des Machabées[11]? Voit-on rien cependant, même dans les derniers, qui empêche de leur donner la même origine et la même date qu'aux autres? Si David a célébré à l'avance tant de mystères du Sauveur, n'a-t-il pas pu décrire aussi avant l'événement les afflictions réservées à son peuple ou y faire allusion par un esprit prophétique? L'auteur des Paralipomènes ne suppose-t-il pas que le psautier était fermé longtemps avant son époque[12]?

2° Recueils, divisions, titres et sujets des psaumes[13].

665

Chaque psaume n'a-t-il pas été composé isolément, sans lien avec aucun autre? Qui a réuni ces compositions déta-

[1] Noël Alexandre, æt. 3, diss. 24. — [2] Ps. LXXI, CXXVI. — [3] Ps. LXXXIX. — [4] Ps. XLIX, LXXII, LXXXII; Cf. I Paral. XV, 17; XVI, 5; II Paral. XX, 14; Esd. II, 41. — [5] Ps. XLI, XLVIII, LXXXIII, LXXXIV, LXXXVI, LXXXVII; Cf. I Paral. VI, 37; II Paral. XX, 19. — [6] Ps. XLIII, XLV, LXXII, LXXIV, LXXV, LXXX, CXIII. — [7] Ps. LXXIII, LXXVIII, LXXXII, XCIII. — [8] Ps. IX, X, XII, XIII, XIV, XXIV, XXV, XXVI, XXXV, XXXVI, XLVIII, XLIX, LII, LXVI, LXXVI, LXXIX, LXXXVII, LXXXVIII, XCI, XCII, CXXII, CXXIX, CXXXVI. — [9] Ps. LXXXIV, LXXXVI, CI, CVI, CX, CXI, CXII, CXIII, CXIV, CXVI, CXXIV, CXXV, CXXVI, CXXXIV. — [10] Ps. XLVII, LXV, LXXIX, LXXXIII, CXXVIII, CXXXVII, CXLVI, CL. — [11] Ps. XLIII, LII, LIX, LXXIII, LXXVIII, CI. — [12] Cf. I Paral. XVI, 8-36; II Paral. VI, 41. — [13] Voir les *Introductions;* D. Calmet, *Dissert.;* Genebrard, *Prolog.* in Psalm.

chées en un même corps d'ouvrage? Ne s'en est-il pas fait plusieurs collections successivement? Les doxologies qu'on remarque aux psaumes XL, LXXI, LXXXVIII, CV, ne marqueraient-elles pas ces diverses collections et ne diviseraient-elles pas le psautier en autant de parties?

666

Trouve-t-on aux mêmes psaumes des titres identiques dans l'hébreu, dans les Septante, dans la Vulgate et dans les autres versions? Les titres hébreux ont-ils l'autorité d'écriture inspirée? Sont-ils de l'auteur des psaumes ou du collecteur? Quand ce sont des noms d'hommes, est-il certain qu'ils indiquent l'auteur[1]?

667

Est-il possible d'indiquer d'une manière précise l'occasion des divers psaumes, ou d'en tracer l'ordre chronologique[2]? N'est-ce pas le plus souvent sur de simples conjectures qu'on rapporte tel chant à tel événement ou à telle circonstance de la vie de David? Y a-t-il un grand inconvénient à ce qu'il reste quelque incertitude à cet égard? N'était-ce pas le dessein de Dieu qu'on oubliât l'objet particulier des psaumes et que le psalmiste se tînt habituellement dans une certaine généralité, afin que ses chants convinssent à un plus grand nombre d'âmes et qu'ils s'adaptassent plus aisément à leurs dispositions[3]?

3° De la version du psautier[4].

668

La version des psaumes que nous avons dans la Vulgate est-elle celle de saint Jérôme? N'est-elle pas moins exacte

[1] V. g. Ps. III, XIV, L. — [2] Townsend, Angus, p. 421. — [3] Duguet, *Préf.* sur les psaumes; Haneberg, part. V, ch. IV, § 14. — [4] Bossuet, *Dissert.* de Psalm., c. V, etc.

et moins claire que celle de ce Père? A-t-elle été faite sur l'hébreu? Pourquoi l'a-t-on conservée? Pourquoi l'a-t-on nommée psautier gallican?

669

D'où viennent les différences qu'on trouve entre la Bible et le missel dans les passages du psautier qu'on lit à la messe? D'où viennent celles qu'on remarque entre le psaume *Venite, exultemus*, de l'office de chaque jour, et le même psaume de l'office de l'Épiphanie? En quoi diffère le psautier gallican du psautier ancien ou romain?

4° Du sens littéral des psaumes [1].

670

Ne trouve-t-on pas dans les psaumes un certain nombre de versets fort obscurs? D'où vient cette obscurité? Ces versets sont-ils nombreux? Ont-ils une grande importance pour le dogme ou pour la morale? S'il importe de les comprendre, n'est-ce pas surtout pour s'en édifier dans la récitation de l'office, comme du reste des psaumes [2]?

671

Comment faut-il entendre les versets suivants : IV, 4, 6, 7; VII, 14; VIII, 3; IX, 21; X, *sec. hebr.* 2, 14; XI, 3, 7; XIII, 3; XVII, 15, 46; XX, 13; XXI, 2; XXII, 4; XXVI, 4; XXVIII, 6, 9; XXXI, 3; XXXIV, 20; XXXVI, 25; XLI, 8, 9; XLIII, 25; XLVI, 10; XLVII, 13, 14; XLVIII, 6, 8, 9, 14, 19; XLIX, 5, 10, 15, 23; L, 6; LIV, 20, 22; LV, 4, 7; LVII, 5, 10; LVIII, 10, 14; LIX, 10; LXI, 5, 10, 12; LXIII, 7, 8; LXIV, 10; LXVIII, 29; LXX, 15, 17; 31; LXXI, 9, 15, 16; LXXII, 4, 10; LXXIII, 4, 5, 14, 24; LXXV, 11;

[1] Commentateurs : Agellius, Lapisse, Genebrard, Crelier, Schegg, Thalhofer, Wolter, *Psallite sapienter*, 1869; * Hengstenberg, * Delitzsch, * De Mestral. — [2] Bossuet, in *Psalm.*, c. IV et VII; Veith.

LXXVII, 38, 54, 65, 69; LXXX, 14, 15; LXXXI, 1, 5; LXXXIII, 6, 7, 8; LXXXVI, 4, 6; LXXXVIII, 38, 41, 52; LXXXIX, 9, 10, 12; XCIII, 15, 20; XCVII, 27; CIII, 4, 32; CXV, 11; CXIX, 4; CXXIV, 3, 11; CXXV, 4; CXXVI, 4; CXXX, 12; CXXXI, 6; CXXXVIII, 3, 4, 8; CXXXIX, 10; CXL, 5 à 10; CXLVII, 6? Quel est l'objet du psaume LXVII? Comment s'expliquent les versets 11, 13, 14, 24, 30, 31 de ce psaume [1]?

672

Comment le Psalmiste a-t-il pu dire les paroles suivantes : *Si reddidi retribuentibus mihi mala...* VII, 5; *In matutino interficiebam omnes peccatores*, C, 8; *Non est qui faciat bonum*, XIII, 3; *Non vidi justum derelictum nec semen ejus quærens panem*, XXXVI, 25; *Non resurgent impii*, I, 5, etc.? *Item :* VI, 5, 6; XXIX, 10; XXXIX, 15; XLVIII, 12, 13; CXIII, 25; CXLV, 4 [2]?

673

Comment explique-t-on les imprécations du Psalmiste contre les pécheurs, v. g. IX, 5, 6; XVI, 13; XXIV, 1, 8; XXX, 18; XXXIV; LIV, 16; LVII; LVIII; LXVIII, 23; CVIII, 6; CXXXVII, 9, etc.? Ces imprécations ont-elles pour objet des personnes déterminées? Ne sont-elles pas conditionnelles? Ne supposent-elles pas, dans ceux qui en sont l'objet, l'impénitence finale? N'est-ce pas au nom de Dieu qu'elles sont proférées et plutôt comme menace que comme souhait? Enfin, supposent-elles de la part du Psalmiste un autre sentiment qu'une juste approbation des arrêts du ciel contre les pécheurs obstinés [3]?

[1] Vence; Rondet, *Dissert.* sur ce psaume; Crelier, *Annales de théol.*, 1862, t. III. — [2] Veith; Glaire, t. V, p. 20; Migne, C. C., t. XIV, p. 1037. — [3] Bossuet, *Préf.* in psalm., c. II, etc.; Cf. Exod. XXIII, 22; Lévit. XIX, 18; I Reg. XXIV, 23; Ps. VII, 5, 6.

5° Du sens prophétique et mystique des psaumes.

674

Ne faut-il voir dans les psaumes qu'un sens littéral et historique, ayant pour objet le Psalmiste et les diverses circonstances de sa vie? N'y a-t-on pas toujours reconnu, soit dans un sens littéral, soit dans un sens spirituel, un grand nombre de prophéties relatives à Jésus-Christ et à l'Église? N'est-ce pas pour cela que le psautier est si souvent cité dans le Nouveau Testament? Ces prophéties ne se trouvent-elles pas, pour le plus grand nombre, dans les psaumes descriptifs, qui n'ont pas pour principal objet l'expression des sentiments de l'âme[1]?

675

Parmi ces psaumes, quels sont ceux qu'on regarde communément comme prophétiques ou plutôt messianiques? Comment s'assurer qu'ils ont réellement le Messie pour objet? Ne regarde-t-on pas comme s'appliquant littéralement et exclusivement au Messie les psaumes II, VIII, XV, XXI, XXXIX, XLIV, LXVII, LXVIII, LXXI, LXXXVI, CVIII, CIX, CXXXI? N'y a-t-il pas, dans ces psaumes et dans bien d'autres, des passages qu'on est obligé de lui rapporter, au moins médiatement, dans le sens spirituel; v. g. Ps. II, 7; Cf. Act. XIII, 33; Héb. I, 5; V, 5; — Ps. VIII, 6; Cf. Héb. II, 7; — Ps. XV, 8, 10; Cf. Act. II, 25, 31; XIII, 35; — Ps. XXI, 2, 8, 9, 19; Cf. Matt. XXVII, 46, 39, 43, 35; — Ps. XXXIX, 7; Cf. Héb. X, 5; — Ps. XLIV, 7; Cf. Héb. I, 8; — Ps. LXVII, 19; Cf. Eph. IV, 8; — Ps. LXVIII, 22, 26; Cf. Matt. XXVII, 48; Act. I, 20; — Ps. XCVI, 7; Cf. Héb. I, 6; — Ps. CIX, 1, 2, 4; Cf. Matt. XXII, 44; Héb. XI, 13; V, 6; VII, 17; X, 13; — Ps. CXVII, 22; Cf. Matt. XXI,

[1] Vence, *Dissertation* sur l'objet des psaumes.

42; Luc xx, 17; Act. iv, 11; Rom. ix, 33; I Pet. ii, 7[1]? Ne doit-on pas lui appliquer de même les psaumes vii, xvii, xx, xxiii, xxv, xxvii, xxviii, xxix, xxx, xxxiv, xl, xlv, xlvii, xlviii, liii, liv, lv, lvi, lviii, lxvi, lxxv, lxxvi, lxxx, lxxxi, lxxxiv, lxxxv, lxxxvii, xciv, xcv, xcvii, xcviii, ci, civ, cviii, cxvi, cxix, cxxxix, cxlix, etc.? Quand le Psalmiste chantait ainsi le Messie dans ses figures, ces figures n'étaient-elles pas sous les yeux du peuple ou du moins présentes à son esprit?

676

Les psaumes qui ont certainement le Messie pour objet, ne forment-ils pas diverses classes? N'y en a-t-il pas qui annoncent ses souffrances[2], d'autres qui prédisent son triomphe[3], d'autres qui décrivent sa royauté[4], son sacerdoce[5], son union avec l'Église[6]? Réunis, ne forment-ils pas, comme le dit Bossuet, une sorte d'Évangile en chants? N'y voit-on pas du moins le Nouveau Testament s'y refléter aussi fidèlement que l'Ancien[7]?

677

Les psaumes affectifs, soit d'adoration[8], soit de louange et d'actions de grâces[9], soit de supplication[10], de péni-

[1] Cf. P. Maran, *Divinitas D.-N. J.-C. manifesta in scripturis;* Noël Alexand., ætat. 4, diss. 24, q. 2ª; Baltus, *Défense des prophéties*, l. ii; J.-K. Mayer, *Promesses patriarcales et psaumes messianiques;* Reinke, *Psaumes messianiques.* — [2] Ps. xvi, xxi, xxxix, lxviii, etc. — [3] Ps. xv, lxvii, xcv, xcxiii, etc. — [4] Ps. ii, xix, xlvi, lxvii, lxxi, etc. — [5] Ps. cix. — [6] Ps. xliv, xlvii, lxxviii, lxxix, lxxxvi, cxxi, cxxvi, cxlvii. — [7] Bossuet, 3e élévat., 10e semaine; *Histoire univ.*, part. ii, ch. iv; Sacy, *Préface* des psaumes, etc. — [8] Ps. viii, xvii, xviii, xxiii, xxviii, xxxii, xlvi, xlix, lxiv, lxv, lxxv, lxxvi, xcii, xciv, xcv, xcvi, xcviii, ciii, cx, cxii, cxiii, cxiv; cxxiii, cxxxviii, cxlvi, cxlvii, cl. — [9] Ps. xxii, xxxiii, xxxv, xc, xcix, cii, cvi, cxvi, cxx, cxliv, cxlv; xlv, xlvii, lvi, lxiv, lxv, lxvii, lxxv, lxxx, lxxxiv, xcvii, civ, cxxiii, cxxv, cxxviii, cxxxiv, cxxxv, cxlviii; ix, xvii, xxi, xxix, xxxiii, xxxix, lxxiv, cii, cvii, cxv, cxvii, cxxxvii, cxliii. — [10] Ps. v, vi, xi, xxvii, xlii, liv, lviii, lxiii, lxix, cviii, cxix, cxxxix, cxl, cxli. Voir le tableau des psaumes à la fin du livre.

tence[1], d'abandon ou de confiance[2], convenant essentiellement à beaucoup de personnes et de positions différentes, peuvent-ils être strictement prophétiques?

678

Ne voit-on pas cependant dans ces psaumes certains passages que les écrivains sacrés rapportent à Notre-Seigneur, qu'ils lui attribuent, comme exprimant ses dispositions ou ayant été proférés par lui[3]? Ne sommes-nous pas fondés à lui rapporter également les autres passages, qui offrent les mêmes caractères et qui lui conviennent également?

679

La qualité de figure du Sauveur qu'on ne peut contester à David, et celle de chef de l'Église, qui est essentielle au Sauveur, n'autorisent-elles pas cette doctrine? N'est-il pas juste de penser qu'en inspirant les psaumes, l'Esprit-Saint tenait moins compte des faits particuliers qui étaient l'occasion et le sujet apparents de ses chants, que des mystères figurés par ces faits? Et ne devons-nous pas reconnaître que l'Homme-Dieu a possédé originairement et éminemment toutes les dispositions surnaturelles que nous voyons éprouvées et manifestées par ses membres, par David en particulier[4]?

680

D'après ce principe, ne faut-il pas dire que le Psalmiste a parlé généralement comme type, représentant et organe de

[1] Ps. VI, XXIV, XXXI, XXXVII, XLIII, L, LIX, LX, LXXIII, LXXVIII, LXXIX, LXXXII, LXXXVIII, XCIII, CI, CXXI, CXXVIII, CXXIX, CXXXII, CXXXVI, CXLII, CXLIII. — [2] Ps. III, VII, XV, XXVI, XXX, XXXVI, XXXVIII, LIII, LV, LX, LXI, LXIX, LXX, LXXXV, CXV, CXX, CXXII. — [3] Ps. XXIV, 19; XL, 10; LXXVIII, 10; CXVII, 22. — [4] Vence, *Dissert.* sur l'objet des ps.; Migne, C. C., t. XIV, p. 1083; Goudon, *les Psaumes expliqués dans le sens prophétique;* Duguet, *Préf.* des psaumes; Anonyme, *Du saint office*, p. I, ch. III, psaumes.

l'Homme-Dieu, que par conséquent étudier les psaumes dans l'esprit de leur auteur, c'est étudier le cœur de Jésus-Christ, et qu'entrer dans les sentiments qu'ils expriment, c'est nous unir aux dispositions de notre divin chef[1]?

6° Du sens liturgique des psaumes[2].

681

La psalmodie n'est-elle pas un des moyens les plus excellents qu'ait l'Église pour rendre à Dieu le culte qui lui convient, pour pénétrer les âmes des vérités religieuses, pour faire passer les croyances dans les dispositions habituelles et dans la pratique des fidèles[2]? Le psautier ne servait-il pas déjà à cette fin sous la loi ancienne[3]? Le chant des psaumes, dans le temple, n'était-il pas alternatif[4]?

682

Que faut-il entendre par sens liturgique des psaumes? Est-ce un sens d'accommodation, de pur agrément, purement fictif? Est-il important pour les ecclésiastiques de le connaître? Pour le saisir, ne convient-il pas d'étudier les psaumes dans l'office de l'Église?

683

Pourquoi récite-t-on le ps. I, *Beatus vir*, au commencement de chaque office, le *Beati immaculati*, CXVIII, chaque jour aux petites heures, le *Dixit Dominus*, CIX, si souvent à

[1] Vence, *ut supra*; P. Pacifique de Calais, *Traité du sacrifice de louanges établi par David*, 1740. — [2] Voir Thalhofer, 4e édit.; Walter, *Psallite sapienter*; P. Schouppe, etc.—[3] *Supra*, n° 669; Duguet, *Préf.* des psaumes Danko, Bossuet, etc. — [4] Cf. I Paral. XVI, 4, 36; II Paral. XXIX, 25, 30; XXXV, 15; Esd. III, 10; Néh. XII, 20, 25; Jon. II, et Eccli. LI. — [18] Cf. Exod. XV, 21; I Paral. XVI, 36; Néh. XII, 27; Jér. XXXIII, 11.

vêpres, l'*In exitu*, CXIII, chaque dimanche[1]? Qu'est-ce que les psaumes graduels[2]? Combien y en a-t-il?

7° Questions rétrospectives sur le psautier.

684

Les esprits les plus élevés ne s'accordent-ils pas avec les âmes les plus saintes pour faire l'éloge des psaumes, pour y signaler une pureté de doctrine, une sublimité de sentiments, un éclat de poésie, une inspiration sans égales[3]?

685

Trouve-t-on chez un autre peuple un recueil poétique comparable à celui-là, qui donne de l'Être souverain des idées si grandes et si justes, qui fasse autant aimer sa providence et sa bonté, qui fournisse aux enfants de Dieu d'aussi dignes expressions pour offrir au Père céleste leurs adorations, leur reconnaissance, leurs supplications, leur repentir et tous les hommages de leur cœur[4]?

[1] Anonyme, *Du saint office*, p. 100; *Revue*, 1866, t. XIV, p. 225, etc. — [2] Ps. CXIX-CXXXIV; D. Calmet, *Dissert.* sur les psaumes graduels. — [3] Cf. Bossuet, *Dissert.;* de Maistre, *Soirées*, entret. 7; Mgr Plantier, *Études littér.;* La Harpe, *les Psaumes*, discours prélim.; Fleury, *Poésie des Hébreux;* Henry, *Éloquence et Poésie;* de Genoude, *Bible;* Rault; Migne, *Préparation aux démonst.*, p. 395, etc.; Zschokke, p. 185; Lowth. — [4] Davin, *De la morale sociale et politique de la Bible*, ch. I et III; J. Kænig, *Théologie des psaumes*, Fribourg, 1859.

CANTIQUE DES CANTIQUES[1]

686

Que signifie ce nom? En quoi ce chant diffère-t-il des cantiques ordinaires? Ne l'a-t-on pas toujours attribué à Salomon? N'est-ce pas à ce prince qu'il peut être rapporté avec le plus de vraisemblance[2]? Isaïe ne fait-il pas déjà allusion à ce cantique, v, 1? Est-il étonnant que l'auteur y ait parlé de lui-même à la troisième personne[3]? L'unité de l'œuvre, l'identité des personnages, la conformité des expressions, des images et des tableaux, ne protestent-elles pas contre l'idée de quelques modernes qui ont voulu y voir un ouvrage de rapport, un recueil de poésies similaires, mais d'origines diverses[4]?

687

Ne serait-ce pas contredire la tradition de la synagogue et le sentiment de l'Église, de ne voir en ce livre, comme Théodore de Mopsueste et quelques modernes, que le tableau poétique d'une affection naturelle, par exemple, l'amour réciproque de Salomon et de son épouse? Dans cette hypothèse, s'expliquerait-on le changement des scènes et la transformation des personnages, comment l'époux est tour à tour un pasteur, un roi, un frère; l'épouse, une bergère, une reine, une sœur? N'est-ce pas pour s'en être fait ainsi une fausse idée, que les exégètes rationalistes n'ont pu se rendre compte de cette composition, qu'ils y ont vu un

[1] *Commentaires :* Pineda, Genebrard, Bossuet, E. Meyer, 1854. — [2] Cf. I. II, Reg. III, 11; x, 1, 3; Prov. I, 9, et Cant. IV, 9; Prov. v, 3, et Cant. IV VII. — [3] Cant. I, 4; III, 7; VIII, 11. — [4] D. Calmet, *Préface*.

drame, une pièce de théâtre, qu'ils ont cru y reconnaître des lacunes ou des morceaux disparates, et qu'en beaucoup d'endroits ils ont fait violence au texte? N'est-ce pas pour cela aussi que plusieurs en sont choqués, scandalisés[1]?

688

Ce cantique n'a-t-il pas toujours été vénéré comme un chant religieux, comme un ouvrage divin, ayant une signification mystérieuse et sacrée? N'était-il pas dans le canon des Juifs, comme il est dans celui des chrétiens? L'Église ne l'a-t-elle pas employé de bonne heure dans sa liturgie? Les saints docteurs n'en ont-ils pas fait un grand nombre de pieux commentaires? Si Dieu n'y est pas expressément nommé, a-t-on jamais cru que son idée en fût absente[2]?

689

Quel est donc le fait religieux célébré dans ce cantique? La tradition ne nous dit-elle pas que c'est la grande œuvre de Dieu sur la terre, l'alliance du Verbe divin avec la nature humaine par l'incarnation, et ce qui en est la suite, l'union surnaturelle du Sauveur avec l'Église et les âmes, union qui commence ici-bas par la grâce, les sacrements, le saint sacrifice, et qui se consomme au ciel dans la gloire et la béatitude? N'est-ce pas aussi ce que suggère l'étude du cantique, soit qu'on l'envisage en lui-même, soit qu'on le compare avec d'autres compositions analogues[3]?

[1] Noël Alexandre, ætat. 5, dissert. 4, art. 4; Migne, C. C., t. XVII, p. 175; Bossuet, *Præf.* in Cant. et conclusio; Bergier, *Dictionn.*; Glaire, t. V; Crelier; *Annales de la théol.*, 1861, t. II, p. 28, 109, 178; *Revue des sciences ecclésiastiques*, août 1860; le Blanc d'Ambonne, *les Sens du Cantique des cantiques*, in-12, 1874, p. 2, 37-49. Cf. Hengstenberg, *Das Hohelied Salomonis.* — [2] Vence; Duclot, *Bible vengée.* — [3] Cornel. à Lapide, in Cant.; Vence; apud Migne, C. C., t. XVII, p. 319; Duguet, *Préface et réfl.* sur le Cant.; Hamon; *Préface* de Nicole et son *Explication* du Cantique; Apouii, in Cant., Romæ, 1843; Mgr de la Bouillerie, *le Cantique des cantiques*, préface; Mgr Freppel, *Origène*, leç. 26.

690

D'après cela, l'époux, Salomon, n'est-ce pas Jéhovah, le divin pasteur qui conduit Israël comme son troupeau, et qui veille sur ses brebis avec tant d'amour? L'épouse, la Sulamite ou Salomith (femme de Salomon), n'est-ce pas la nation juive, l'Église, l'âme fidèle, à laquelle Dieu daigne s'unir d'une manière si étroite? La vigne, n'est-ce pas Chanaan et l'héritage dont le véritable Salomon a fait part à l'Église? Les collines parfumées, n'est-ce pas le mont Sion où est bâti le temple, figure de l'Église?

691

Faut-il voir dans ce sens religieux et prophétique l'unique sens du Cantique, ou bien faut-il le regarder comme un sens spirituel supposant au-dessus de lui un sens littéral, réel quoique figuratif? En d'autres termes, l'union du Verbe avec l'humanité ne se trouve-t-elle célébrée ici que comme figurée par l'union de Salomon avec son épouse, *unius ad unum?* N'est-il pas plus naturel, plus digne de l'origine et de la destination de ce cantique, de n'y voir que le premier sens, c'est-à-dire de penser que l'unique dessein de l'auteur a été de peindre, sous l'image d'un amour et d'un mariage humain en général, la charité du Seigneur pour son Église et l'alliance du Verbe avec l'humanité [1]?

692

N'est-ce pas le seul moyen de donner un sens naturel et digne à certaines expressions, à certaines images, qui sembleraient manquer de justesse ou de convenance, si on les appliquait à une personne en particulier, dans leur sens

[1] Cf. Corn. à Lapide; Noël Alexandre, *Hist. ecclés.*, ætat. 5, art. 4, p. 177; Sacy; Duguet, Hamon, Reusch, Gilly, Le Hir, * Hengstenberg, * Hævernick, * Keil, * Kurtz, etc.

immédiat? Ce qu'on dit de la simplicité des mœurs antiques et de la liberté du langage en Orient, ferait-il disparaître l'étrangeté de certaines descriptions?

693

D'après saint Paul, le mariage chrétien, l'union religieuse des époux en Jésus-Christ, n'est-ce pas l'image, l'ombre de l'union surnaturelle du Sauveur avec l'Église[1]? Est-il étonnant que l'Esprit-Saint se soit servi de l'image pour faire comprendre la réalité? Pouvait-il employer un symbole plus convenable et plus saint[2]? L'amour divin peut-il être symbolisé autrement que par l'amour humain[3]?

694

Les peuples anciens, les Orientaux surtout, n'avaient-ils pas un goût tout particulier pour les énigmes et les emblèmes? N'était-ce pas le goût particulier du peuple hébreu au temps de Salomon, et ce prince n'était-il pas reconnu pour y exceller[4]? N'y a-t-il pas dans ce cantique, comme dans l'Ecclésiaste, XII, des passages évidemment énigmatiques? Le dictionnaire des termes symboliques que S. Méliton a composé au IIe siècle, d'après la tradition, ne serait-il pas applicable à cette composition[5]?

695

Y avait-il rien de plus conforme au génie de la poésie hébraïque que de représenter les rapports du Verbe avec la synagogue et avec l'Église sous la figure de ceux qui existent entre les fiancés et entre les époux? Cette figure n'est-elle pas familière aux écrivains sacrés? David ne l'avait-il

[1] Eph. V, 21; M. Olier, *Vie intér. de la S. Vierge*, in-12, ch. XXXII, p. 54. — [2] *Revue*, août 1860. — [3] Osée II, 19, 20; Zac. I, 14; VIII, 2; Cf. Matt. XXIII, 37. — [4] III Reg. IV, 32; X, 1; II Par. IX, 1; Eccle. XII, 2-7; Prov. I, 6; — [5] Cant. VIII, 5, 11, 12; D. Pitra, *Spicilegium Solesmense*, t. III; Cf. le Blanc d'Ambonne, *supra*, p. 30, 31, 242, 262-275.

pas employée avant Salomon dans le psaume LIV, *Eructavit?* N'y voit-on pas aussi un roi, une reine, un époux, une épouse entourée de vierges? N'y décrit-on pas également la beauté de l'un et de l'autre? Ne pousse-t-on pas aussi des cris de joie, d'admiration, d'amour? Or, l'époux et l'épouse, n'est-ce pas Jésus-Christ et l'Église, au moins dans le sens spirituel? Cette image ne revient-elle pas à chaque instant chez les anciens prophètes et même chez les auteurs du Nouveau Testament[1]?

696

Quel usage l'Église fait-elle de ce cantique? Puisqu'il est l'expression de l'amour de son époux envers elle, est-il étonnant qu'elle y considère spécialement l'éloge de la très-sainte Vierge, sa reine, et celui de toutes les vierges, objets de la prédilection du divin Esprit[2]?

697

Une preuve que ce cantique est une œuvre digne de l'Esprit de Dieu, n'est-ce pas l'usage que tant de saintes âmes font de ses aspirations, et les conceptions pures et sublimes qu'il a inspirées à tant de pieux docteurs? Quoi de plus consolant pour une âme fervente que de penser qu'elle est, avec l'Église et la très-sainte Vierge, l'épouse favorite du Christ glorifié? Aux yeux des anges et de ceux qui leur ressemblent, quoi de plus digne d'être comparé à l'union de Dieu avec l'âme, que le mariage chrétien, la plus intime, la

[1] Cf. Lév. XX, 5; Deut. XXXII, 16; Is. V, 1-7; LIV, 4-6; LXII, 5; LXVI, 11; Jér. II, 2, 3; Ezéch. XVI, 4, 5, 8, 10; Osée II, 13, 14; Sap. VIII, 2; Matt. IX, 15; XXII, 2; XXV, 10; Marc II, 19; Luc XII, 36; Joan. III, 29; II Cor. XI, 2; Ephés. V, 23, 25, 26, etc.; Apoc. XIX, 7; XXI, 2, 9; XXII, 17. — [2] S. Bernard, in Cant.; Hamon, *Préf.*; Danko, p. 337; P. Louis Dupont; Mgr de la Bouillerie; Anonyme, *Considérations sur le Cantique des cant. par rapport à N.-S., au saint sacrement et à l'âme chrétienne* 1733; le Blanc d'Ambonne, 10, 83, etc. — [3] Hanebeng, part. V, ch. IV § 37; Le Hir, *Études bibliques.*

plus constante et, par la vertu de la divine grâce, la plus pure de toutes les unions? Quoi de plus propre à purifier et à ennoblir dans les esprits l'idée du mariage, que d'en rapprocher ainsi l'union ineffable des âmes avec Dieu par la charité[3]?

698

Ce livre n'est-il pas un de ceux que la synagogue ne mettait pas entre les mains de tous? Ne convient-il pas d'attendre pour l'étudier que l'Esprit-Saint en ait inspiré une estime religieuse, et qu'on soit plus frappé des mystères qu'il contient que des images sous lesquelles ils sont voilés[1]?

[1] Rault, t. II, chap. III; Fénelon, *Lettre sur la lecture de l'Écriture sainte.*

SECTION SECONDE

LIVRES DIDACTIQUES, DITS SAPIENTIAUX[1]

699

Pourquoi le nom de sapientiaux donné à ces livres? Ne sont-ils pas souvent cités indistinctement, surtout au Missel, sous le titre de livres de la Sagesse? Ne les a-t-on pas aussi attribués quelquefois d'une manière générale à Salomon? Sur quel fondement?

700

Quand les auteurs de ces livres parlent de la sagesse, ont-ils dans l'esprit le même objet que les philosophes et les écrivains profanes[2]? La sagesse n'est-elle jamais à leur yeux qu'une chose abstraite, un attribut de Dieu, ou une qualité de l'esprit humain, éclairé sur ce qu'il doit croire et sur ce qu'il doit pratiquer? Par ce terme, ne désignent-ils pas clairement en plusieurs endroits une personne divine, le Verbe, distinct du Père, mais consubstantiel à son principe[3]?

701

Les saines maximes ne peuvent-elles pas servir aussi

[1] Voir *Introductions :* Glaire, Lamy, etc.; *Commentaires :* les deux Jansénius, l'évêque de Gand et l'évêque d'Ypres. — [2] Cf. Prov. VIII, 23-30; et Ecclés. VII, 12; IX, 13; Eccli. XIV, 22; Sap. IX, 4-5; X; XVIII, 14, etc.; Zschokke, p. 346. — [3] Cornelius à Lapide, *Canones* et *Encomium Sapientiæ*, ante Ecclesiasticum; Besoigne, C. C., t. XVII, p. 1050; Danko, t. I, p. 150.

bien que les pieux cantiques à former les bonnes mœurs? Ne font-elles pas souvent sur l'âme une impression plus forte et plus durable que les démonstrations? Ne conviennent-elles pas à l'âge mûr comme à l'enfance[1]? Plusieurs philosophes anciens n'ont-ils pas employé ce moyen pour inculquer leur doctrine?

702

A quoi tient l'efficacité particulière des maximes inspirées? Ne vient-elle pas surtout de leur caractère religieux, de ce qu'elles sont tout empreintes de l'idée de Dieu, de ce qu'elles retracent toujours par quelque endroit ses perfections, sa majesté, sa justice, sa miséricorde, son immensité, de ce qu'elles font songer à sa providence et à la vie future, enfin de ce qu'elles excitent non-seulement le respect et la crainte, mais encore l'admiration et l'amour de la majesté divine?

703

Qu'est-ce qui caractérise la poésie didactique chez les Hébreux? N'est-ce pas une certaine symétrie dans l'énoncé des sentences, l'usage suivi du parallélisme, soit d'analogie, soit de contraste, l'union de l'élégance et de la brièveté, l'emploi des comparaisons et des images? Le style des livres sapientiaux n'est-il pas plus simple, plus aisé à comprendre, moins éloigné de la prose que celui des psaumes et des prophètes[2]?

[1] Bossuet, *Préface* remarquable sur les Proverbes. — [2] D. Calmet, *Dissertation* sur les livres sapientiaux.

LIVRE DES PROVERBES[1]

1° Questions préliminaires.

704

Cet ouvrage n'a-t-il pas toujours fait partie du canon des Juifs? Pourquoi est-il appelé, dans les livres liturgiques, livre des Paraboles, ou Paraboles de Salomon? Ne convient-on pas généralement que Salomon en est l'auteur[2]? En a-t-il composé les maximes, ou son travail s'est-il borné à en faire le recueil?

705

Sur quel fondement certains auteurs ont-ils avancé que le recueil des Proverbes n'a pas été fait par Salomon lui-même, et que les deux derniers chapitres ne sont pas son ouvrage? L'analogie du style et des pensées ne proteste-t-elle pas contre cette dernière assertion? N'estimait-on pas trop les écrits de Salomon pour les confondre ou les réunir avec d'autres[3]?

706

Quelle méthode a suivi l'auteur? N'a-t-il pas mêlé à ses sentences beaucoup d'exhortations et d'enseignements moraux? Y a-t-il lieu de lui faire un reproche de certaines répétitions, et du défaut de suite dans ses maximes? D'où

[1] *Commentaires :* Jansénius, de Salazar. — [2] Vence, *Préface.* — [3] Voir *Introductions;* Bergier, *Dictionn.;* Guénée, t. III, extrait 17.

vient que les anciens ont appelé cet ouvrage le trésor des vertus[1] ?

2° Questions sur le texte.

707

Les neuf premiers chapitres sont-ils autre chose qu'une introduction ou une préparation à l'étude de la sagesse? Ne se distinguent-ils pas par leur caractère poétique? La notion de la sagesse donnée au début, I, 7, n'est-elle pas fondamentale en ce livre?

708

N'est-ce point par l'Église que la sagesse parle maintenant aux peuples et leur fait entendre ses leçons, I, 20? Les menaces qu'elle adresse à ceux qui la méprisent, I, 24, ne sont-elles pas de nature à faire réfléchir des hommes raisonnables? Qu'est-ce qui donne à l'âme *des yeux et des ailes*, I, 17, pour échapper aux filets des méchants?

709

Comment Salomon peut-il se dire l'unique de sa mère, IV, 3, puisque Bethsabée eut cinq fils de David? Dans les conseils que David donne à son fils, n'est-il pas la figure du Sauveur et l'organe visible de son esprit, IV et V?

710

Le tableau du paresseux n'est-il pas frappant de justesse et de naturel, VI, 9? Les avis qui lui sont donnés méritent-ils bien d'être médités[2]? A qui s'adressent spécialement ceux du chapitre XI, 26? N'est-ce point aux pasteurs des âmes? Sont-ce les obligations pécuniaires ou les responsabilités

[1] Bossuet, *Præf.* in Prov. — [1] *Supra*, n. 345; Cf. Prov. XVIII, 8; XXI, 25; XXVIII, 19; Cf. Eccli. X, 29, 30; XXV, 5; XL, 29.

morales que le Sage considère dans ses recommandations, XI, 28? Est-il dit au chapitre VI, 6, que la fourmi se nourrit l'hiver des provisions de l'été? Ce passage offre-t-il une difficulté sérieuse[1]?

711

Après la femme débauchée, symbole du vice ou de l'erreur, V, 2; VII, 10, qui est-ce qui prend la parole, VIII, 14, pour donner aux hommes des leçons de vertu? Est-ce seulement une qualité de l'âme, ou une perfection de Dieu personnifiée? Y a-t-il un exemple d'une prosopopée semblable, aussi prolongée? Ne reconnaît-on pas dans ce tableau, comme dans l'Ecclésiastique, XXIV, 14, etc., un être substantiel, incréé, infini, faisant les actes et ayant les attributs des personnes, résidant dans le Père et agissant avec lui, tel enfin qu'est la Sagesse incréée ou le Verbe divin[2]?

712

En quel sens le Verbe est-il la sagesse du Père[3]? Cette sagesse infinie qui existait dans le sein du Père dès l'éternité ne s'est-elle pas produite au dehors par la création, puis dans la nature humaine par l'incarnation? Est-ce comme Verbe incréé, ou comme Homme-Dieu, que cette divine Sagesse nous est montrée ici, à l'origine et au centre de tout ce qui existe? Un bon nombre de docteurs n'entendent-ils pas ce passage du Sauveur en tant qu'homme[4]? Quelques hérétiques n'en ont-ils pas fait une objection contre l'éternité du Verbe? Le tableau de la création tel qu'il est ici

[1] Glaire, *Livres saints*, t. II, p. 148. — [2] Cf. Joan. I, 1; XIV, 10; P. Maran, *De divinitate Verbi*, part. I; Mgr Ginoulhiac, *Histoire du dogme*, l. X, ch. VI. — [3] Bossuet, *Avert.* 6, n° 31; *supra*, n° 700, et *infra*, n° 753. — [4] Pin, *Jésus-Christ dans le plan divin*, 1873.

tracé par la divine Sagesse, n'est-il pas admirable d'élévation et de poésie[1] ?

713

Quel est ce temple de la Sagesse décrit au chapitre IX, 1? Que signifient cette table, ces colonnes, ces victimes, ce festin, ces ministres?

714

Cette femme insensée, au langage séducteur, dépeinte au chapitre IX, 13, comme au chapitre VII, 5, n'est-ce pas surtout la fausse sagesse de l'hérésie, avec ses doctrines perverses et séductrices?

715

Au chapitre X, l'écrivain sacré ne change-t-il pas de sujet et de style? D'abord détachées, ses maximes ne se groupent-elles pas souvent, à partir du chapitre XVI, par séries de trois ou quatre sur un même sujet? Comment faut-il entendre les titres suivants : *Parabolæ quas transtulerunt viri Ezechiæ*, XXV, 1; *Verba congregantis filii vomentis*, XXX, 1; *Verba Lemuelis regis*, XXXI, 1? Les noms d'Agur et de Lamuel ne sont-ils pas des qualificatifs que pouvait se donner Salomon[2]?

716

Le père et la mère dont l'Esprit-Saint parle, X, 1, n'est-ce pas Jésus-Christ et son Église? Le sentiment du Sage sur la pauvreté, XX, 8, est-il bien conforme à celui du Sauveur dans sa première béatitude? Le verset 4, ch. XXX, ne suppose-t-il pas en Dieu génération et pluralité de personnes?

[1] * Lowth, *Poésie des Héb.*, t. I, leç. 13. — [2] Voir *Introductions :* Claire, Lamy, Gilly, etc.

717

Quelle est la femme forte décrite au chapitre XXXI? Est-ce Bethsabée? Est-ce l'épouse de Salomon? N'est-ce pas plutôt un tableau idéal, un éloge allégorique, soit de la sagesse que chacun est invité à prendre pour épouse, soit de l'Église ou de l'âme fidèle, épouses de Jésus-Christ? Ce poëme acrostiche ne forme-t-il pas un morceau complet, d'une beauté parfaite au point de vue littéraire[1]?

3° Questions rétrospectives.

718

N'est-il pas bon de faire un choix des proverbes les plus remarquables sous le double rapport de la pensée et de l'expression, pour en conserver le souvenir? Ne convient-il pas de distinguer ceux qui ont rapport à nos devoirs particuliers, ou qui pourraient nous servir dans la prédication? Si l'on avait soin de relire ces maximes de temps en temps, et si on se les rappelait quand on a une décision à prendre, ne pourrait-on pas s'épargner de fausses démarches et bien des regrets?

719

N'en trouverait-on pas de très-édifiantes sur l'amour des ennemis, XXIV, 17, 18, 19; sur la charité envers les pauvres, XVII, 5; sur la douceur, XV, 1; XIX, 11; sur l'amour des parents, XX, 20; XXIII, 24; XXX, 17; sur le détachement des richesses, X, 2; XXIII, 4; etc.? Bien qu'énoncées en termes absolus, un certain nombre ne doivent-elles pas être restreintes à une universalité morale, v. g. X, 27; XVI, 7, etc.?

[1] Cf. Mgr Landriot, *la Femme forte;* Hamon, *Tableau des qualités et des devoirs des pasteurs, dans ce qui est dit de la femme forte.*

720

Le moyen de rendre ces maximes plus frappantes encore et de leur donner toute leur force, n'est-ce pas de les rapprocher d'exemples qui les expliquent et qui les confirment, v. g. Prov. I, 7; Cf. I Reg. II, 25; III Reg. XII, 13; Act. XVII, 18. — Prov. I, 10; Cf. Gen. III, 6; Num. XXII; XXIV; III Reg. XIII, 13, 14; 15, 19, 24; XXII, 4; — Prov. I, 32; Cf. Deut. XXXII, 15-25; Ezéc. XVI, 49; XXVIII, 2, 16, 17; Osée XIII, 6. — Prov. III, 5, 6; Cf. II Par. XIV, 9-15; IV Reg. XIX, 14; Gen. XXIV, 12; Esd. VIII, 21; Néhém. II, 4; I Reg. XXX, 6; — Prov. IV, 14; Cf. Gen. XIII, 10-13; I Reg. XXVII, 1. — Prov. IV, 18, 19; Cf. Matt. II, 1; Joan. I, 46; Act. VIII, 27; X; II Cor. III, 18; III Reg. XVIII, 17. — Prov. V, 22; Cf. I Reg. XV, 33; Jud. I, 7; Esther VII, 10; Matt. XXVII, 3. — Prov. IX, 8; Cf. Joan. XXI, 17; Luc XXIV, 25. — Prov. X, 2; Cf. Ezéc. XXVI, 15; XXVII; XXVIII; Luc XVI, 23; Gen. VII, 1. — Prov. X, 7; Cf. IV Reg. XIII, 21; II Paral. XXIV, 15; Act. IX, 36; Marc XIV, 9; II Reg. XVIII, 17; IV Reg. IX, 37. — Prov. X, 24; Cf. Jos. V; Dan. V; III Reg. XXII; Esther VII, 7-10; IV, 16; VIII, 15. — Prov. XI, 5, 6; Cf. Esth. VII, 10; VIII, 7; Dan. VI, 24; II Reg. XVII, 23. — Prov. XI, 21; Cf. Gen. XI, 4; Jos. IX, 1, 2; II Reg. XXI, 7; III Reg. XI, 12. — Prov. XIII, 7; Cf. Esth. V, 13; Apoc. III, 17; Luc V, 27; II Cor. VI, 10; Phil. III, 8. — Prov. XIII, 9; Cf. III Reg. XXI, 4, 16, 22; Esth. V, 11; Luc XVIII, 11; I Cor. IV, 8; II Pet. II, 18; Luc V, 27; XIX, 8; II Cor. VI, 10; Phil. III, 8. — Prov. XV, 1; Cf. Jos. XXII, 15, 21; Jud. VIII, 1; I Reg. XXV, 22; II Par. X, 13; I Reg. XX, 30; Act. XV, 39?

721

L'auteur de ce livre ne témoigne-t-il pas en beaucoup d'endroits sa foi à la vie future, IV, 18, 19; V, 5; X, 2, 28; IX, 4, 7, 8; XII, 28; XIV, 12, 32; XV, 24; etc.?

L'ECCLÉSIASTE[1]

722

Pourquoi ce nom d'Ecclésiaste ou prédicateur de la sagesse[2]? Pour quelle raison a-t-on appelé ce livre le poëme du désenchantement? N'a-t-il pas les caractères d'une composition oratoire plutôt que ceux d'un morceau poétique? Sauf quelques passages[3], l'ouvrage ne paraît-il pas avoir été écrit en prose? A qui la tradition des juifs et celle des chrétiens l'attribuent-elles? Ne reconnaît-on pas dans l'auteur un homme d'État[4], un naturaliste très-instruit[5], un écrivain exercé au langage symbolique[6]? Les passages VIII, 27, et XII, 1, ne semblent-ils pas indiquer que cet ouvrage est le fruit de la vieillesse et du repentir[7]?

723

Sur quoi se sont fondés ceux qui lui ont assigné dans ces derniers temps un auteur moins ancien que Salomon? Y trouve-t-on rien qui ne convienne à l'époque, à l'histoire, au caractère de ce prince? Si ce livre diffère de celui des Proverbes pour la forme et pour le style, la différence est-elle moindre entre les Proverbes et le Cantique des can-

[1] Cf. Pineda, *Comment.*; G. Vegni, *l'Ecclesiaste secondo il testo ebr.*, Firenze, 1871; H. Graetz, 1871; * Rougemont, 1844; * Hengstenberg. — [2] Ecclés. XII, 9; Cf. Ps. XXXIX, 9, 10. — [3] Ecclés. I, 4-10; II, 13, 14, 23; III, 1-8, 14, 15, 16; IV, 1, 10-17; V, 1-12; VII, 1-15; IX, 16, 17, 18; X; XI, 1-6; XII, 4-9. — [4] Cf. Ecclés. III, 16; IV, 1, 2, 3, 13, 16; V, 8; VII, 7; VIII, 9, 10; IX, 13, 15; X, 5, 7, 16, 19. — [5] Ecclés. I, 5, 6, 7. — [6] Ecclés. X, 1, 2, 8, 9, 20; XI, 1-3; XII, 2-7. — [7] *Introductions;* Pineda; Vence, *Préf.*

tiques? La morale de l'Ecclésiaste n'est-elle pas, en plusieurs endroits, voilée comme celle du Cantique? D'ailleurs des inductions fondées sur le style ne sont-elles pas d'un moindre poids que le témoignage positif du livre I, 12[1]?

724

Pour le sujet et pour la méthode, l'Ecclésiaste n'a-t-il pas quelque rapport avec le livre de Job? N'est-il pas question dans ces deux ouvrages du souverain bonheur et de la voie à suivre pour y parvenir? D'un côté comme de l'autre, ne voit-on pas un problème qui se débat, un exposé successif de sentiments contraires et un besoin bien senti d'une révélation plus complète? D'un côté comme de l'autre, n'est-il pas impossible que toutes les assertions s'accordent et soient conformes à la vérité[2]?

725

N'est-ce pas surtout la conclusion qui fait connaître la vraie doctrine de l'auteur? Laisse-t-elle rien à désirer pour l'exactitude ou pour la clarté? Après avoir affirmé l'immortalité de l'âme[3], la réalité des peines et des récompenses futures[4], la vanité de tout ce qui passe; après avoir émis beaucoup de réflexions frappantes, bien supérieures à ce qu'on trouverait sur le même sujet dans les auteurs profanes de cette époque[5], ne proclame-t-il pas que toute la fin de l'homme et toute sa perfection est de servir Dieu et d'observer ses lois[6]?

726

Cela posé, est-il possible de donner pour son vrai sentiment les maximes erronées, sceptiques[7], licencieuses[8],

[1] Lamy, *Introd.*, etc. — [2] Gilly, t. III; *Revue*, 1873, p. 53. — [3] Ecclés. XII, 11-16. — [4] Ecclés. III, 21; VI, 8; IX, 10; XI, 9; XII, 17, 13, 14. — [5] Ecclés. III, 17; XVII, 13; XI, 8, 9; XII, 5, 14. — [6] Ecclés. III, 10, 11; V, 1, 7, 8; VI, 12; VII, 1, 6, 29; VIII, 1, 4. — [7] Ecclés. I, 2; III, 11, 15. — [8] Ecclés. III, 22; V, 17; VII, 11, 27; XI, 10; XII, 13.

matérialistes[1] qu'on lit en divers endroits du livre? Doit-on y voir autre chose que l'énoncé des problèmes qui agitent les esprits, l'indication des idées que le sens humain suggère, mais que la foi rectifie, ou bien des aperçus d'une vérité simplement relative, dont il faut étendre ou restreindre le sens d'après ce qui reste à dire[2]? N'est-ce pas le vieil homme qu'on y fait parler afin de le mieux dévoiler? Pourrait-on soutenir, comme on l'a essayé, que tous ces passages sont absolument exacts et qu'ils ont été mal entendus et mal traduits jusqu'ici[3]?

727

Quand l'auteur proclame la vanité de la science, III, 11, veut-il dire que nous ne pouvons absolument rien connaître avec exactitude? Quand il dit qu'on ne sait pas ce que devient l'âme, ne fait-il pas abstraction de la révélation? Quand il assimile l'homme à la brute, III, 18, 22; V, 17, n'est-ce pas en le considérant dans sa nature physique, en bornant ses regards à la vie présente, etc.? Concevrait-on un homme qui nierait la vie future et qui néanmoins croirait en Dieu et se ferait un devoir de l'aimer de tout son cœur[4]?

728

Le tableau détaillé des infirmités de la vieillesse, qu'on voit au chapitre XII, n'est-il pas de nature à faire une vive impression, malgré l'étrangeté et l'obscurité de quelques expressions[5]? Comment faut-il entendre les deux premiers versets du chapitre XI?

[1] Ecclés. III, 18, 21; V, 5; IX, 5; XI, 9; XII, 7, 14. — [2] Bergier, *Dictionn.* — [3] *Revue*, janv. 1873, M. Rambouillet. — [4] Ecclés. III, 14; V, 7; VIII, 2, 12; XII, 1, 15. — [5] *Mémoires* de Trévoux, oct., 1737, p. 1856; Mgr Plantier, *Études*, t. I, p. 306, etc.; Rault, t. II, p. 32.

729

La première et la dernière maxime du livre n'en sont-elles pas le résumé? N'est-ce pas comme la thèse et la conclusion du traité? N'est-ce pas aussi la clef de toutes les difficultés? Vanité des idées et des occupations purement humaines, I, 2; importance souveraine de la religion et de la vertu, XII, 13 : quelle vérité plus propre à dissiper nos illusions, à humilier notre orgueil et à nous attacher à Dieu?

730

La vie de Salomon a-t-elle toujours répondu à ses maximes et à ses conseils? Un contraste si choquant entre ses principes et sa conduite, tant de sagesse d'un côté, tant d'égarement de l'autre, n'est-ce pas un sujet d'instruction et d'humiliation pour les prédicateurs?

LA SAGESSE[1]

1° Questions préliminaires.

731

Pourquoi ce titre de livre de la Sagesse? Sait-on à quelle époque, par quel auteur, en quelle langue cet ouvrage a été écrit? L'étude du texte ne confirme-t-elle pas ce qu'atteste la tradition, qu'il a été composé en grec, à une époque assez récente, au temps des Machabées, peut-être après tous les autres livres de l'Ancien Testament[2]?

[1] Cf. Lorin, 1607; Duguet, *Explic. du livre de la Sagesse;* Reusch, *Observationes in librum Sapientiæ.* — [2] Voir *Introductions.*

732

Pourquoi l'a-t-on appelé quelquefois la Sagesse de Salomon, et d'où vient que plusieurs Pères en parlent comme si Salomon en était l'auteur? N'est-ce pas seulement parce que l'écrivain sacré met ses paroles en la bouche de ce prince, qu'il reproduit sa doctrine, et qu'il prend jusqu'à un certain point sa manière [1]?

733

A l'époque où ce livre a paru, et avec la langue que parlait l'auteur, pouvait-on voir autre chose qu'une prosopopée dans la mise en scène de Salomon et dans les discours qui lui sont prêtés? L'auteur n'avait-il pas le droit de faire parler ce roi comme Platon fait parler Socrate, d'autant plus que les discours qu'il lui fait tenir ne sont que l'exposé de sa doctrine et peut-être la traduction de quelqu'un de ses ouvrages?

734

Quoique ce livre n'ait pas été dans le canon des Juifs et ne soit pas protocanonique chez les chrétiens, n'a-t-il pas été souvent cité par les Pères comme un ouvrage divin? Le canon de Muratori ne le nomme-t-il pas dans la liste des livres sacrés? Les auteurs du Nouveau Testament n'y font-ils pas des allusions visibles en divers endroits [2]?

2° Questions sur le texte.

735

Quel est l'objet des neuf premiers chapitres? N'est-ce

[1] Vence; Migne, C. C., t. XVII, p. 791; Bergier, *Dictionn.*; D. Calmet, *Dissert.*; Guénée, t. III, ext. 21; Vincenzi, sess. IV, *Conc. Trid.*, 3, 4, § 8. — [2] Vieusse, *la Bible mutilée*, p. 107, etc.; Lamy, t. II, p. 128.

pas les grands et les princes surtout que l'auteur exhorte à l'étude et à la pratique de la sagesse[1]?

736

Les premiers chapitres, II-V, ne nous offrent-ils pas la profession de foi la plus éloquente à l'immortalité de l'âme, aux récompenses éternelles des justes, aux éternels supplices des méchants[2]?

737

Quel est ce juste contre lequel les méchants excitent leur malice, qui se dit le Fils de Dieu, qui se glorifie de connaître Dieu? Est-il naturel de voir là le peuple juif en butte aux persécutions? N'est-ce pas à Notre-Seigneur que ce tableau convient de la manière la plus exacte, la plus littérale, la plus complète? Pouvait-on faire de sa passion une description plus frappante? L'auteur de la Sagesse a-t-il pu écrire un tel passage par conjecture? N'est-ce pas parce qu'elle lui semblait trop claire, que Grotius voulait voir dans cette prophétie une interpolation faite par un chrétien?

738

Le commencement du chapitre VI n'a-t-il pas un grand rapport avec le psaume LXXXI? Ne s'adresse-t-il qu'aux grands du monde? Au chapitre VII, 24, etc., la sagesse n'est-elle pas encore décrite comme une personne divine, procédant de Dieu, et parfaite comme Dieu[3]?

739

Au chapitre VIII, 7, ne voit-on pas les vertus cardinales énumérées et caractérisées? Le chapitre IX n'offre-t-il pas aux pasteurs des âmes un modèle de prières accompli?

[1] Reusch, *supra*. — [2] Cornelius à Lapide; Veith; Danko, p. 548. — [3] *Supra*, n° 700, 711, 712; *infra*, n° 753.

740

Quel est l'objet des dix derniers chapitres? N'est-ce pas un nouvel éloge de la sagesse, tiré des fruits qu'elle a produits et des merveilles qu'elle a opérées?

741

Le récit des bontés de Dieu pour les Israélites, ch. XI, XII, n'est-il pas un des morceaux les plus admirables et les plus touchants de l'Ancien Testament? Les biens temporels dont il a comblé son peuple et les maux qu'il a infligés à ses ennemis ne sont-ils pas figuratifs?

742

Le commencement du chapitre XIII ne montre-t-il pas que Dieu peut être connu par la raison, et démontré évidemment par le spectacle du monde [1]? Au chapitre XIV, l'auteur a-t-il intention de signaler toutes les espèces et toutes les sources du polythéisme? Ne se borne-t-il pas à quelques exemples de l'idolâtrie la plus grossière [2]?

743

Dans le tableau des plaies de l'Égypte, tracé chapitre XVI, etc., l'auteur ne révèle-t-il pas plusieurs circonstances que Moïse a passées sous silence, mais dont le souvenir a pu se perpétuer par la tradition? Ses réflexions sur ce sujet et sur la conduite de Dieu envers son peuple ne sont-elles pas fort édifiantes? En quoi veut-il que nous admirions la justice de Dieu sur les peuples et sur les particuliers, XVII, 1, etc.?

[1] Fénelon, *Exist. de Dieu*, part. 1; Lévêque, *Harmonies providentielles*, 1872; W. Paley, *Natural theology*. — [2] D. Calmet, *Dissert. sur l'origine de l'idolâtrie; Annales de phil.*, 1859, 1860, *Origine de l'idolâtrie;* Riancey, *Histoire du monde*, part. III, ch. VI, § 2; Freppel, *S. Justin*, leç. 7, etc.

3° Questions rétrospectives.

744

Ne peut-on pas rapporter les instructions contenues dans la Sagesse à certains sujets dogmatiques et moraux, par exemple, les perfections divines, la sagesse incréée, les biens et les maux de l'autre vie, la providence de Dieu à l'égard de ses élus, l'excellence de la chasteté [1] ?

745

Quelle intention a eue l'auteur en écrivant son livre ? N'est-ce pas de faire comprendre aux hommes quel est leur véritable bien, et par quelle voie ils trouveront la perfection et la félicité ? Ne veut-il pas aussi consoler le peuple de Dieu dans ses afflictions et le soutenir contre le scandale de l'impiété, du paganisme et de la philosophie païenne ? N'est-ce pas pour cela qu'il relève si haut la vraie sagesse, qu'il l'exalte comme le bien le plus précieux, comme la source de toute religion, de toute vertu, de tout mérite [2] ?

[1] Vence; Migne, C. C., t. XVII, p. 150. — [2] Sap. VI, 10, 13, 16; VII, 7-14; VIII, 4-10, etc.

L'ECCLÉSIASTIQUE[1]

746

Pourquoi ce nom si peu différent de celui de l'Ecclésiaste? L'Ecclésiastique n'a-t-il pas moins de rapports avec l'Ecclésiaste qu'avec les Proverbes? Est-ce pour suivre l'ordre chronologique qu'on l'a placé après la Sagesse? Ne trouve-t-on pas moins d'ordre et de méthode dans l'Ecclésiastique que dans les autres livres sapientiaux[2]?

747

L'auteur de cet ouvrage n'est-il pas connu? A quelle époque vivait-il? En quelle langue a-t-il écrit? Qu'est devenu le texte original? Qui l'a traduit en grec? Sur quel texte et par qui a été faite la traduction latine insérée dans la Vulgate? Pourquoi quelques Pères l'ont-ils cité, comme la Sagesse, sous le nom de Salomon[3]?

748

Quoiqu'il soit deutérocanonique comme le précédent, ce livre n'a-t-il pas été lu et cité généralement dans l'Église, dès les premiers temps, comme parole de Dieu? Le prologue, ajouté par le traducteur et inséré dans la Bible d'après l'édition de Complute, a-t-il la même autorité que le livre[4]?

[1] *Commentaires :* de Pinna, 1630; Bossuet. — [2] Vence, *Préface.* — [3] Voir *Introductions.* — [4] Veith; Vieusse, *la Bible mutilée.*

749

Ne pourrait-on pas trouver dans ses maximes un code complet des devoirs de l'homme envers Dieu, envers le prochain, envers lui-même, avec les exhortations les plus touchantes à la sainteté et à toutes les vertus? Ces enseignements et ces conseils ayant l'Esprit de Dieu pour garant et pour auteur, ne méritent-ils pas toute notre attention? Ne sont-ils pas parfaitement d'accord avec ceux de Notre-Seigneur et des apôtres [1]?

750

N'y remarque-t-on pas, entre autres, d'excellentes maximes sur l'amitié, VI, 7, 14, 17; X, 13, 19; XXII, 25; XXVII, 18, 19; sur le bonheur et le vrai plaisir, XXX, 16, 22, 23, 26, etc.; sur les péchés de la langue, VII, 13; XX, 27, 28; V, 14; IX, 25; XIX, 10; XX, 27, etc.; sur l'amour des parents, III, 2, 3, 6, 8; III, 9, 10, 11, 14, 17, 18; VII, 29; la modestie des regards, IX, 1, etc.; XXV, 28; la fuite des pécheurs, XIII, 1, 5, etc.; le détachement de la fortune, XXXI, 1, etc.; le pardon des injures, XXVIII, 1; les tribulations, II, 1, etc.; la brièveté de la vie, XLI, 1, etc.? Comment faut-il entendre les deux versets, XIII, 13, et XIV, 42?

751

L'éloge des patriarches qui termine ce livre n'en confirme-t-il pas solidement la doctrine? N'était-ce pas pour le peuple de Dieu l'exhortation la plus agréable et la plus efficace [2]? En empruntant à ce passage l'épître et les antiennes des confesseurs pontifes, l'Église n'exhorte-t-elle pas ses pasteurs à prendre l'esprit de ces anciens justes, et à imiter

[1] Rault, t. II, p. 50; Besoigne, *Concorde des livres de la Sagesse;* Migne, C. C., t. XVII, p. 1006. — [2] Cf. I Mac. II, 50, et Héb. XI.

leurs vertus plus fidèlement que n'ont fait leurs descendants charnels? Les éloges d'Hénoch et d'Élie [1] ne sont-ils pas mêlés de prédictions relatives aux derniers jours du monde?

752

Outre ces instructions morales, l'Ecclésiastique ne contient-il pas encore un grand nombre de passages relatifs aux principaux dogmes, à la Providence, XVI, 26, etc.; à la création, XVIII, 6; à la toute-puissance divine, XLIII; à l'état primitif et actuel de l'homme, XVIII, 2, etc.; à l'efficacité de la prière, XXXV, 17; au jugement de Dieu, I, 13, 19; XI, 28; XVI, 15; surtout à la pluralité des personnes en Dieu [2]?

753

La pluralité des personnes divines n'est-elle pas clairement marquée dans le dernier chapitre, LI, 14? N'est-ce pas cette clarté du texte qui portait Grotius à y soupçonner une interpolation? La même vérité n'est-elle pas indiquée au commencement, I, 5? Au chapitre XXIV, 5, ne retrouve-t-on pas encore la Sagesse personnelle, c'est-à-dire le Verbe, qui procède du Père, *ex ore Altissimi*? Toutefois le verset 14 n'est-il pas appliqué par un grand nombre de docteurs à l'humanité du Sauveur? Si on l'entend ainsi, n'est-il pas naturel d'en conclure que l'incarnation a été le premier objet de la volonté du Créateur, et que les autres êtres n'ont été voulus et produits qu'en second lieu, conséquemment au Dieu-Homme, et dépendamment de lui [3]?

754

Sur quel fondement certains critiques ont-ils dit qu'on sentait dans ce livre, aussi bien que dans la Sagesse et les

[1] Eccli. XL. 16; XLVIII, 10. — [2] Jansénius Gand., *Index locupletissimus;* Rault, t. II, p. 51; Danko, 550. — [3] *Supra*, nº 700, 711, 738; Pin, *Jésus-Christ dans le plan divin*, 1872; Cf. Joan. XVII, 5.

Machabées, l'influence de l'hellénisme ou des idées grecques répandues, à cette époque, parmi les Juifs d'Alexandrie surtout? Quels signes donnent-ils de cette influence[1]? Serait-elle incompatible avec la vérité ou l'inspiration du livre?

QUESTIONS RÉTROSPECTIVES SUR LES LIVRES SAPIENTIAUX.

755

Si l'on veut apprécier justement la morale de ces livres et le mérite de leurs auteurs au point de vue humain, est-ce à l'Évangile, aux écrits des apôtres et aux ouvrages composés sous leur inspiration qu'il convient de les comparer? N'est-ce pas plutôt aux doctrines que professaient les philosophes et les moralistes païens, privés presque entièrement des lumières de la révélation[2]?

756

Que trouvera-t-on dans ces produits de la sagesse humaine qu'on puisse comparer à la morale révélée, pour la pureté de la doctrine, pour la précision des règles, pour la majesté du commandement, pour l'efficacité de la sanction? Sur Dieu, sur sa sainteté, sur sa justice, sur sa bonté, sur sa providence, sur la perfection et sur les motifs que nous avons de la mettre en pratique, les enseignements de la foi ne sont-ils pas aussi clairs, aussi sublimes, aussi pressants

[1] Doctrine plus étendue et plus précise sur *la nature spirituelle de Dieu*, Sap. I, 7, 8, 9, etc.; *le Verbe ou la Sagesse personnelle*, Sap. VII, 22; XVIII, 15; *l'Esprit-Saint*, Ezéch. XXXVI, 26, etc.; Zac. XII, 10; *les anges*, Tob. III, 25; XII, 12; Dan. X, 4; Zac. I, 2; Eccli. XXXIX, 28; II Mac. III, 25; *la vie future*, Eccli. XLVI, 17; XLVIII, 5, 10; Sap. II, 3; II Mac. VI, 27; VII, 14; XII, 43; XV, 14; *le purgatoire*, II Mac. XII, 43; Cf. Tob. IV, 18; Eccli. VII, 37; *jugement dernier*, Mac. III, 23; Eccli. XLIV, 16, etc.; Zschokke, p. 319; *Revue*, t. XVII, 1868, p. 56. — [2] Mgr Plantier, *Études littéraires*, etc.

que ceux de la philosophie sont vagues, rampants, dépourvus d'énergie et d'autorité [1]?

757

En dehors de nos saints livres, trouve-t-on quelque notion de l'amour de Dieu pour les hommes, et de l'amour des hommes pour Dieu [2]? Voit-on la moindre idée du péché comme offense de Dieu, de la miséricorde de Dieu, de l'union de l'âme avec Dieu, du zèle de la vertu pour Dieu?

758

Peut-on attribuer au génie des docteurs juifs une doctrine de tous points si pure, si sublime, si parfaite? N'est-il pas manifeste qu'elle doit avoir, ainsi que le dogme, d'une manière ou d'une autre, sa première source dans une révélation surnaturelle?

[1] Cf. Besoigne, *Abrégé et Concorde des livres de la Sagesse*, 1764, in-12; Rollin, *Maximes tirées de l'Ecriture*. — [2] I Joan. IV, 16.

TROISIÈME PARTIE

LIVRES PROPHÉTIQUES

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1° Du caractère prophétique et du ministère des prophètes [1].

759

Qu'est-ce que l'Écriture entend par un prophète? Est-ce toujours un *voyant* [2], un homme à qui Dieu révèle des événements futurs ou des choses cachées à l'esprit humain? Est-ce toujours du moins un homme inspiré, qui parle ou qui écrit sous l'influence de l'Esprit-Saint [3]? Suffit-il qu'un homme ait fait une révélation ou une prédiction surnaturelle, pour être compté au nombre des prophètes [4]?

760

Que faut-il entendre quand on parle de prophétisme, d'institution prophétique [5]? Les plus célèbres entre les prophètes n'avaient-ils pas des disciples? N'est-ce pas ce fait qui a donné lieu aux écoles de prophètes qu'on voit se former dès les temps de Samuel, à Rama [6], et fleurir surtout en Israël, à Jéricho [7], à Béthel [8], à Galgala, au temps d'Élie

[1] S. Thom., 2a 2æ, q. 171, 174; D. Calmet, *Dissert.* sur les prophètes; Cornel. à Lapide, *Præf.* in Proph.; Bergier, *Traité de la religion* et *Dictionn.;* la Luzerne, *Dissert.;* Migne, *Démonst.*, t. XV; Haneberg, p. 262; Le Hir, *Etudes bibl.*, t. I, p. 5; Gilly, t. II, p. 273, et t. III, p. 96. — [2] Num. XXIV, 17; I Reg. IX, 9; Ezéch. XXXVII, 1. — [3] I Cor. XI, 4, 5; XIV, 1, 3, 4; Cf. Néh. VI, 7. — [4] Cf. Gilly, *supra; Revue*, t. XII, 1865, p. 139. — [5] Haneberg, part. IV, ch. VII. — [6] Act. III, 24. — [7] IV Reg. II, 5. — [8] IV Reg. II, 3; Cf. IV Reg. IV, 38, 43; VI, 1; IX, 1.

et d'Élisée? Ne donnait-on pas le nom de prophètes à tous ceux qui en faisaient partie [1]?

761

Que faisait-on dans ces écoles? Est-ce qu'on apprenait à prédire l'avenir ou à parler par inspiration? Les disciples ne se bornaient-ils pas à recueillir la doctrine des voyants, à imiter leur vie, à partager leurs travaux, à les aider dans leur ministère, enfin à se tenir à la disposition du Seigneur, s'il lui plaisait de les choisir eux-mêmes pour organes de sa parole ou pour ministres de sa volonté [2]?

762

Le rôle que ces prophètes remplirent, durant plusieurs siècles, au sein du peuple de Dieu, n'a-t-il pas quelque analogie avec celui des religieux dans l'Église? Ne formaient-ils pas dans l'État un corps organisé, aussi actif que puissant, toujours prêt à défendre l'unité religieuse et la pureté du culte contre les prévarications de la royauté et les défaillances du sacerdoce? N'ont-ils pas maintenu jusqu'à la captivité les croyances et les pratiques essentielles dans l'un et l'autre royaume [3]? Quoiqu'ils se préoccupassent surtout du culte intérieur [4], n'eurent-ils pas quelquefois à suppléer au défaut des prêtres dans le ministère public?

763

A quoi étaient attachées les lumières ou l'inspiration prophétiques? Était-ce à la naissance, à l'éducation, à la dignité,

[1] I Reg. x, 5; xix, 20; III Reg. xviii, 4; xix, 14; IV Reg. ii, 3, 5, iv, 1; vi, 1. — [2] Fleury, *Mœurs des Isr.*, nos 15, 21; Goschler, *Dictionn.*; Gilly, t. II, p. 275, etc., t. III, p. 97; Le Hir, t. I, p. 523; Grenoble, t. II, p. 424, 438, etc. — [3] III Reg. xix, 15; IV Reg. viii, 13; Fleury, *supra*; Pezron, *Histoire prophétique*. — [4] Is. i, 13, 14; Jérém. vii, 22; Osée, vi, 6.

à la vertu? Quoiqu'un certain nombre de voyants aient été prêtres, la mission prophétique n'était-elle pas indépendante de l'état sacerdotal et même lévitique[1]? Quoique presque tous fussent saints, ne pouvait-elle pas exister sans la sainteté, et même sans l'état de grâce[2]? Les vues prophétiques n'étaient-elles pas un don purement gratuit que Dieu conférait à son gré quand il lui plaisait, à qui il lui plaisait, pour l'accomplissement de ses desseins[3]? Est-il étonnant que ce don ait été assez commun chez une nation dont Dieu s'était réservé le gouvernement et à qui il avait souvent à donner directement des ordres? N'était-il pas naturel qu'il devînt plus fréquent au moment où les apparitions et les prodiges devinrent plus rares?

764

En quel état étaient les prophètes quand ils parlaient par inspiration ou qu'ils prédisaient l'avenir? Étaient-ils hors d'eux-mêmes comme les devins et les pythonisses, dans un état d'exaltation et de surexcitation extraordinaires[4]? Pouvaient-ils user à leur gré et quand il leur plaisait de leur don de prophétie[5]? Voyaient-ils complétement le sens et la portée de leurs oracles[6]?

765

Qu'est-ce qui devait les accréditer dans l'esprit du peuple et les faire recevoir pour envoyés de Dieu? N'était-ce pas surtout l'exactitude de leurs prédictions[7]? N'était-on pas

[1] I Reg. IX, 9; III Reg. XIX, 19. — [2] Num. XXIV; S. Thom., 2a 2æ, q. 72, art. 4. — [3] I Cor. XII, 4; XIII. — [4] I Cor. XIV, 32; Zschokke, p. 223. — [5] Num. XI, 25; XXIII, 24; II Reg. VII, 4; IV Reg. IV, 27; D. Calmet et Duguet, *in hunc loc.* — [6] Cf. Is. XI, 1-16; Ez. XXXVII, 15-28; Zac. IX, 1-8; I Pet. I, 10, 11; Dan. XII, 8; II Tim. III, 16; I Cor. II, 12, 13; I Reg. XIII, 20; Joan. XI, 51; S. Thom., 2a 2æ, q. 173, art. 4; Haneberg, part. V, ch. III, § 1; P. Joseph à Nativ., *Lector biblicus*, tr. II, c. 3. art. 6. — [7] Cf. Deut. XIII, 2; XXXIV, 11; Is. XXXVIII, 8; Zac. I, 6.

averti de se tenir en garde contre les faux prophètes? Qu'est-ce qui les faisait reconnaître [1]? Ne trouve-t-on pas dans de vrais prophètes des prophéties conditionnelles dont on ne voit pas l'accomplissement [2]? Le don d'inspiration une fois constaté dans un prophète, ne lui donnait-il pas une grande autorité pour défendre la religion, faire respecter la loi, combattre l'idolâtrie et s'opposer au vice? Ce soin n'était-il pas l'occupation principale des prophètes dont nous connaissons la vie, surtout dans les trois premiers siècles du prophétisme [3]?

2° Des prédictions ou des prophéties proprement dites [4].

766

La plupart des prophètes n'ont-ils pas d'abord proféré leurs oracles de vive voix [5]? Les premiers prophètes, Élie, Élisée, etc., ont-ils jamais mis leurs prédictions par écrit? Pourquoi Dieu a-t-il voulu que les voyants les plus illustres qui leur ont succédé écrivissent les leurs et y missent la date d'une manière exacte et authentique [6]? Ces prédictions datées ainsi sont-elles de celles qui devaient s'accomplir dans un court intervalle?

767

Quels étaient l'objet principal et la fin des prophéties? N'était-ce pas le Messie et son règne? Le nom même de

[1] Deut. XVIII, 21; XIII, 1; III Reg. XXII, 24; Jér. XXVIII, 29; Is. XLV, 19; XLI, 22; Bécan, c. VIII, IX; Veith; la Luzerne; de la Boissière; Bergier, *Dictionn.* — [2] V. g. Jér. XVIII, 7, XXVI, 3; Amos VII, 1, 9; Michée III, 12; Jonas III, 4. — [3] Bossuet, *Hist. univ.*, p. II, ch. IV, § 4; Bécan, c. VIII, q. 2. — [4] Bausset, *Principes généraux pour l'intelligence des prophéties, etc.* — [5] Is. XXII, 15; Jér. II, 1, etc. — [6] Is. VIII, 1; Jér. XXIX, 11; Héb. II, 2.

Messie n'est-il pas emprunté aux prophètes[1] ? Les prédictions relatives aux grands événements de l'ordre politique, par exemple à la ruine de Ninive[2], de Babylone[3], de Jérusalem[4], ne se lient-elles pas à celles qui regardent le Messie ? L'accomplissement des premières ne devait-il pas garantir la divinité de celles-ci[5] ?

768

Les Juifs n'étaient-ils pas convaincus que la venue du Messie serait le couronnement de la loi et l'accomplissement de tous les oracles ? Notre-Seigneur et les apôtres ne leur supposent-ils pas constamment cette conviction lorsqu'ils raisonnent avec eux[6] ? Toutefois ces prophéties concernent-elles uniquement les Juifs ? N'ont-elles pas aussi une grande importance pour nous[7] ?

769

Dans quel sens ces prophéties s'appliquent-elles à Notre-Seigneur ? N'y en a-t-il pas un bon nombre qui se rapportent à lui littéralement et exclusivement[8] ? N'y en a-t-il pas aussi beaucoup qui ne s'y rapportent que dans le sens spirituel ou allégorique ? N'est-ce pas une conséquence de l'existence des figures dans l'Ancien Testament[9] ?

[1] Noël Alex., æt. 6, diss. 6, art. 4; Bécan, c. VIII, q. 4; Sherlock, *De l'usage et de la fin de la prophétie;* Migne, C. C., t. XVIII, p. 588; Bausset, *Principes généraux, etc.*, c. IX; Darras, Ve époq., ch. IV, § 1er, — [2] Is. XLV, 21, 22; Sophon. II, 15. — [3] Is. XIII, 21; LXIV, 45; L, LI. —[4] Is. VII, 6, 8; XIV, 3; XXVII, 1; XLV, 1; Jér. XXV, 1; XXX, 1, etc. — [5] Keith, *apud* Migne, *Démonst.*, t. XV. — [6] La Luzerne, ch. II, art. 1, nº 33; Le Hir, *Prophètes d'Israël*, p. 24. — [7] Huet, *Veteris et Nov. Test. parall.*, c. ultim; Frayssinous, *Conf.*, t. II; la Luzerne, *supra.* — [8] P. Baltus, *Défense des prophéties*, l. I, ch. I, et l. II, ch. I, XVII; Le Hir, *Etud.*, t. I, p. 68. — [9] V g. II Reg. VII, 12; Bergier, *Traité de la religion*, ch. III, art. 4; Bullet, *Réponses*, t. II, p. 231; *supra, Introd.* nº 61.

770

Ne peut-on pas citer un bon nombre de prophéties, se rapportant immédiatement ou médiatement à Notre-Seigneur, dont le sens est très-clair et l'application incontestable [1]? Ne s'est-on pas fait quelquefois de cette clarté une objection contre leur authenticité [2]? N'était-il pas conforme aux desseins de Dieu et à la nature des communications prophétiques qu'il y eût pour l'ordinaire de l'obscurité dans ces prédictions, au moins jusqu'à leur accomplissement [3]?

771

Les prophéties n'étant pas destinées à satisfaire la curiosité, mais seulement à soutenir la foi et à nourrir l'espérance, est-il étonnant qu'elles n'aient pas eu toute la précision de l'histoire et qu'elles se soient bornées d'ordinaire au signalement des personnages et à l'esquisse des faits qui en étaient l'objet [4]? N'y aurait-il pas eu plus d'inconvénients que d'avantages à ce qu'elles fussent plus claires et plus complètes? L'attente du Messie eût-elle été si constante et si salutaire? Les prophètes n'auraient-ils pas été en butte à l'insulte et au ressentiment? N'aurait-on pas cherché à altérer leurs oracles ou à en empêcher l'accomplissement? N'aurait-on pas prétendu que cet accomplissement s'était fait à dessein, par des combinaisons purement humaines? Enfin, sentirions-nous comme nous le sentons le besoin de recourir à l'interprétation de l'Église pour être fixés sur le sens des divins oracles [5]?

[1] V. g. Is. VII, 8, 14; IX, 18; XI, 1, 11; XIII; XIX; XXIII, 15; XXXVIII, 5; XLII, 1, 8; XLV, 1, 19; XLVIII, 16; Jér. XXV, 12, 38; XXVIII, 16, 17; XXIX, 10; Ezéch. XXI, XXVI, XXIX; Dan. IX, 24; Michée IV, 10; V, 2; Aggée II, 8; Zach. III, 8; VI, 12; IX, 9. — [2] V. g. Dan. IX. — [3] Joan. XVI, 4. — [4] Cf. Dan. VII, 16, 19; VIII, 15; Zac. I, 9; IV, 4; VI, 4; I Cor. II, 9, 12; II Pet. I, 19. — [5] Le Hir, *Etud.*, t. I, p. 82.

772

L'obscurité des livres prophétiques ne vient-elle pas en partie de ce que nous ne sommes pas assez instruits de l'histoire du temps, ou assez versés dans la langue hébraïque et les habitudes de la poésie orientale? Ce qui est obscur pour nous n'était-il pas souvent très-clair pour les contemporains? Et réciproquement, plusieurs choses qui durent sembler d'abord bien obscures n'ont-elles pas acquis depuis un haut degré de clarté [1]?

773

Doit-on s'étonner si tous les prophètes ne considèrent pas le Messie sous le même aspect; s'ils n'en tracent nulle part un tableau complet; si, au lieu d'en réunir ou d'en coordonner tous les traits, ils semblent au contraire les séparer à dessein et souvent les voiler, soit dans des termes métaphoriques, soit dans des significations spirituelles? N'était-ce pas un dessein de la Providence et une conséquence de la manière dont les lumières prophétiques leur étaient communiquées, au milieu de beaucoup d'autres idées, à l'occasion et souvent sous l'image de faits contemporains, par des illuminations rapides, inattendues, brisées comme l'éclair [2]?

774

Lorsque les prophètes découvraient dans l'avenir quelques faits, voyaient-ils toujours à quelle distance ils en étaient, et quel intervalle séparait ces événements entre eux [3]? Ne

[1] Vence, *Diss.*, t. IX, et *Tables chron.*, t. XVII; Pezron, *Comment. historiq.*; Houbigant, *Proleg. in Script. sac.*, p. 1, *De Proph.*; Bausset, *Principes généraux*, ch. VI; Mabillon, *Traité des études*, p. II, ch. II, § 2; Nolhac, *Etudes sur Isaïe*, préf.; Rault, t. II, p. 155. — [2] Isaïe XXI, 11; Ezéch. III, 17; de la Boissière, *De l'esprit prophét.*, ch. IV; Le Hir, *les Prophètes d'Israël*; Gilly, t. III, p. 99. — [3] Zach. XIV, 7; I Pet. I, 10.

semblent-ils pas souvent les avoir considérés dans l'espace plutôt que dans le temps, comme des images tracées sur un même fond, de manière que les faits analogues, par exemple la ruine de Rome et la fin du monde, à quelque distance qu'elles fussent, se présentaient à la fois à leur esprit et les frappaient également [1] ? Dieu ne leur a-t-il pas néanmoins révélé ses pensées de diverses manières [2] et désigné quelquefois les temps, les lieux et les personnes, de la manière la plus précise [3] ?

775

Les prophètes ne durent-ils pas donner de vive voix bien des éclaircissements, soit sur les oracles de leurs prédécesseurs, soit sur leurs propres écrits, soit sur les figures et les mystères de la loi mosaïque? D'après cela, la synagogue ne devait-elle pas avoir, aussi bien que l'Église, une tradition orale qui expliquait, précisait et complétait la révélation écrite [4] ?

776

Combien y a-t-il de livres prophétiques dans l'Ancien Testament? Combien de grands prophètes? Ne sont-ils pas rangés par ordre de temps [5] ?

[1] V. g. Matt. XXIV; Le Hir, *Étud.*, t. I, p. 81. — [2] Héb. I, 1; Cf. Exod. III, 4; I Reg. III, 4; Job XXXVIII, 1; Is. VI, 1; Ezéch. II, 1; Dan. VII; VIII, 1; IX, 25; Joël III, 1; Zac. I, 8; Act. X, 10. — [3] Cf. Jér. XXIX, 10; Is. VII, 8; XXIII, 15; XXXVIII, 5; Dan. IX, 25; Mich. V, 2; Is. XLIV, 28; XLV, 1-19; XLVIII, 16; III Reg. XIII, 2. — [4] Bécan, c. I, q. 7; C. C., t. II; Drach, *Harmonie entre l'Eglise et la synagogue*, t. I, p. 126, 138, 141; Le Hir, *Etud.*, t. I, p. 69, etc. — [5] Voir à la fin du livre un tableau comparatif de l'époque et de la durée du ministère des prophètes.

LES GRANDS PROPHÈTES

I. — ISAÏE

1° Questions préliminaires.

777

Que sait-on sur Isaïe? Que signifie son nom? De quel royaume et de quelle famille était-il? Son père Amos est-il le prophète désigné sous ce nom? Isaïe était-il marié? A quelle époque et pendant combien d'années a-t-il prophétisé? N'a-t-il pas joint des miracles à ses prédictions? A-t-il vu la ruine du royaume d'Israël? N'a-t-il pas été une figure du Messie par sa mort comme par sa vie? Qu'est-ce que l'Ecclésiastique en a écrit [2]?

778

Isaïe n'avait-il pas composé des ouvrages historiques? Qu'en reste-t-il? Pourquoi les chapitres XVIII, XIX, XX, du IVe livre des Rois se retrouvent-ils dans le livre d'Isaïe, XXXVI-XXXIX? Sont-ils liés à ses prophéties?

779

Le livre d'Isaïe n'a-t-il pas toujours été regardé comme authentique et compris dans le canon [3], chez les Juifs comme

[1] Voir Fontaine, *Vie des saints de l'Anc. Testament; les Prophètes*, etc. — [2] Voir IV Reg. XIV à XX, et II Paral. XXVI à XXXII; Cornel. à Lapide, *Proœm.;* Darras, t. III, époq. V; Mgr Plantier, *Etudes*, etc. — [3] Lamy, *Introd.*, t. II, etc.

chez les chrétiens? N'y reconnaît-on pas deux parties bien distinctes : I à XXXIX et XL à LXVI? Les oracles du prophète sont-ils rapportés par ordre de matière, ou selon l'ordre chronologique? La division des chapitres répond-elle à la variété des sujets? Les prophéties qui concernent l'avénement du Messie, sa prédication et sa mort, ne se mêlent-elles pas aux oracles sur les gentils et sur les royaumes d'Israël et de Juda? N'est-ce pas dans chaque morceau plutôt que dans l'ensemble qu'il faut s'attendre à trouver la perfection de l'ordre [1]?

2° Questions sur la première partie d'Isaïe, I-XXXIX.

780

Le chapitre I n'est-il pas comme l'introduction et le sommaire du livre? Le reste de la première partie, II-XXXIX, n'offre-t-il pas trois subdivisions et trois sujets bien distincts : II à XII, XIII à XXVII, XXVIII à XXXIX? Pourquoi appelle-t-on les prophéties des onze premiers chapitres, II, XII, prophéties domestiques? Quel est le fragment qu'on désigne sous le nom de *livre d'Emmanuel* [3]?

781

Le Seigneur pouvait-il dire d'une manière plus frappante qu'il ne se contente pas d'offrandes extérieures et de simples protestations, I, 10, 20? Quelle est cette maison de Dieu, élevée au sommet de la montagne du Seigneur, dans laquelle toutes les nations se réunissent, II, 2, 4? Cette pré-

[1] Voir *Introductions;* Pezron, *Commentaire historique;* Neteler, *Division du livre d'Isaïe pour servir de base à son interprétation*, 1871; Le Hir, *les Prophètes d'Israël*. — [2] *Commentaires :* S. Hieron., G. Sanctius, Maldonat, Schegg, G.-K. Mayer, 1860, Reinke, Delitzsch. — [3] Is. VII, 12; Cornel. à Lapide, q. 4; C. C., t. XVIII, p. 786.

diction s'est-elle accomplie autrement que par l'établissement de l'Église?

782

Si Dieu témoigne tant d'aversion pour le luxe, III, 5, 25, n'est-ce pas parce qu'il y voit une source de péchés et de vices? Par l'expression *germen Domini*, IV, 2, est-ce le Messie qu'il faut entendre? Plusieurs interprètes ne mettent-ils pas *oriens* au lieu de *germen?* Ce chapitre est-il autre chose que le tableau des bénédictions dont la venue du Sauveur doit être la source? Le verset 4 ne fait-il pas allusion au baptême?

783

Est-il rien de plus touchant que le récit des bontés de Dieu envers son peuple, dans le cantique du chapitre V? Ne pourrait-on pas appliquer tout ce chapitre à la vie du Sauveur passant dans le monde en faisant le bien? Que signifient ces mots : *In cornu filio olei*, V, 1? Les versets 14, 16, 24, n'ont-ils pas trait aux jugements et aux peines de l'autre vie?

784

Pourquoi est-il nécessaire que les lèvres d'Isaïe soient purifiées? Que signifient ces séraphins qui se voilent la face et se couvrent les pieds? Ne faut-il pas voir une allusion à la Trinité des personnes divines dans le triple *Sanctus*, et dans le pluriel du verset 8 : *Quis ibit nobis*[1]?

785

Comment le prophète peut-il dire que la ruine de Samarie arrivera dans soixante-cinq ans, VII, 8, lorsqu'il est certain

[1] D. Maran, *Divinitas Verbi demonstrata*, part. I.

que la prise de cette ville n'a plus guère tardé que de vingt ans? Après la prise de la capitale, y a-t-il eu un autre fait qui a consommé la perte du royaume d'Israël?

786

Peut-on nier qu'il s'agisse du Messie et de sa naissance virginale, ch. VII, 14? Ne serait-ce pas fermer les yeux à l'évidence et contredire la tradition avec l'Écriture? Le mot *almah* signifie-t-il ici simplement une femme, ou même une vierge quelconque? Ce texte n'est-il pas éclairci par celui de Michée, V, 2? Pourrait-on ne voir qu'un sens spirituel dans la citation de l'ange Gabriel, Matt. I, 23 [1]?

787

L'Emmanuel du ch. VII, 14, n'est-il pas l'enfant du ch. IX, 6? *Vocabitur* dit-il moins que *erit?* Le verset 15 n'est-il pas l'annonce d'un état de désolation pour le royaume de Judée? La crème et le miel, n'est-ce pas un aliment propre aux pays incultes ou changés en paturage? Quand Isaïe dit : *Antequam sciat puer reprobare malum*, 16, a-t-il en vue un enfant en particulier?

788

Les saints docteurs n'appliquent-ils pas aussi au Messie et à sa mère les versets 3 et 4, ch. VIII? Dans quel sens? Cette application s'accorde-t-elle avec VII, 14 [2]? Comment la ruine prochaine des royaumes d'Israël et de Syrie peut-elle être annoncée à la fois par l'origine miraculeuse du

[1] Bossuet, *Explic. de la proph. d'Isaïe;* P. Baltus, *Défense des prophéties*, l. II, c. IX; Veith; D. Calmet, *Dissert.* sur ce passage; L. Roger, *Dissert. in hunc locum*, 1715; *Mémoires* de Trévoux, 1756, nov. et déc.; et 1757, janv.; P. Vercellone, dissert. 49; Drach, *De l'harmonie entre l'Eglise et la synagogue*, t. II; P. Patrizi, *De Evangel.*, diss. 16. — [2] Veith; Baltus, t. I, c. I; Bergier, *Traité de la religion; Des prophéties;* Duguet, *Isaïe*, t. I.

Messie dans l'avenir et par la naissance des enfants d'Isaïe dans le présent? Peut-on entendre d'un autre que de l'Homme-Dieu le commencement du chapitre IX?

789

Les chapitres XI et XII peuvent-ils s'entendre d'Ézéchias ou d'un roi ordinaire? Ne sont-ils pas appliqués au Messie dans le Nouveau Testament? N'y voit-on pas évidemment la conversion du monde, II, 10, et le bienfait de la rédemption, 12 [1]?

790

Pourquoi a-t-on désigné sous le nom de *Decem visiones* les quatorze chapitres suivants, XIII-XXVII? A qui s'adresse le prophète en cet endroit? N'est-ce pas généralement aux peuples étrangers, à Babylone, XIII, 1, aux Assyriens, XIV, 25, aux Philistins, 29, aux Moabites, XV, XVI, à Damas et à Israël, XVII, 1, aux Éthiopiens, XVIII, à l'Égypte, XIX, à l'Égypte et à l'Éthiopie, XX, à Babylone, XXI, 1, 10, aux tributs ismaélites, XXI, 11, 17, à Tyr, XXIII? A-t-on essayé de contester l'authenticité de ces prophéties? Pour les bien entendre, ne faudrait-il pas connaître parfaitement toute l'histoire du temps [2]?

791

Est-ce par une métaphore sans conséquence que le prophète fait parler les âmes dans les enfers, XIV, 7-23 [3]? Cette figure ne suppose-t-elle pas au moins la croyance à la vie future? Lowth n'a-t-il pas raison de citer ce passage, XIV, comme supérieur à tous les chefs-d'œuvre de la poésie profane [4]? Que signifient ces mots : *Ex radice colubri egre-*

[1] Duguet, *in hunc loc.* — [2] Pezron, *supra;* Bergier, *Dictionn.;* Gilly, t. III, p. 115. — [3] Cf. Ezéch. XXVII; XXXII, 18-32. — [4] Lowth, *Poésie*, t. II, leç. XXVIII, fin.

dietur regulus, XIV, 29? Le sort de Babylone a-t-il vérifié la prophétie du chapitre XVI? Comment faut-il entendre ces mots : *Mittit legatos in vasis papyri*, XVIII, 2?

792

Quand s'est accomplie cette prédiction qu'un temple sera bâti en Égypte comme à Jérusalem et que cinq villes parleront hébreu, XIX, 18, 19 [1]? Est-il croyable que Dieu ait ordonné au prophète de marcher à travers la ville dans un état de complète nudité, XX, 2 [2]? Comment s'entendent ces paroles? Au chapitre XXI, 1, etc., Isaïe ne semble-t-il pas avoir devant les yeux la stupeur de Balthasar et la prise de Babylone?

793

Quel est l'objet des chapitres XXII, XXIV et XXVII? Qui est représenté sous la figure d'Éliacim, fils d'Helcias, XXII, 20? Un grand nombre de traits du chapitre XXIV ne s'appliquent-ils pas au jugement dernier plutôt qu'à la chute de Jérusalem? La restauration de la ville sainte ou plutôt la victoire du Sauveur sur les nations n'est-elle pas annoncée ici, XXV-XXVII, et célébrée dans le langage le plus magnifique?

794

Les chapitres qui suivent, XXVIII à XXXIII, ne sont-ils pas remplis d'avertissements pour Jérusalem? La ruine de Samarie, prédite au chapitre XXVIII, ne devait-elle pas ouvrir les yeux au royaume de Juda? Quelle est la pierre angulaire dont il est parlé au verset 16? Dieu ne se montre-t-il pas bien jaloux de la confiance de son peuple, XXX, 31? Que

[1] Cf. Lévit. XVII, 4; Deut. XII, 5. — [2] Veith; Glaire, *Livres saints*, t. II, p. 159.

signifient ces mots : *Angeli pacis amare flebunt*, XXXIII, 7? Le jugement du monde n'est-il pas prédit, chapitre XXXIV, en même temps que le châtiment des Iduméens [1]?

3° Questions sur la seconde partie d'Isaïe, XL-LXVI.

795

Quel est l'objet de la seconde partie d'Isaïe? N'y remarque-t-on pas une grande unité, avec trois divisions, marquées par un refrain, XL-XLVIII, XLIX-LVII, LVIII-LXVI? Quel est le sujet de chacune de ces divisions? Les deux premiers versets du chapitre XL ne sont-ils pas le texte ou le résumé de toute la seconde partie?

796

Ce juste que Dieu doit susciter pour secourir son peuple, XLI, 2, etc., est-ce Cyrus seulement ou n'est-ce pas plutôt le Messie dont Cyrus est la figure? Comme Isaïe annonce deux saluts pour son peuple, n'annonce-t-il pas aussi deux Sauveurs? N'est-ce pas à l'Homme-Dieu seulement que peut convenir le tableau du chapitre XLII? N'est-ce pas à lui que les évangélistes l'ont appliqué? Quel autre a été l'attente des nations et la ruine de l'idolâtrie, 4-8 [2]?

797

Comment Cyrus est-il appelé l'oint du Seigneur, XLV, 1, et son pasteur, XLIV, 28? Reconnaissait-il le vrai Dieu? Est-il incroyable qu'il ait été désigné par son nom avant sa naissance? Doit-on croire que, dans la pensée d'Isaïe, ce n'est qu'un terme générique, ou bien que ce nom aura été ajouté par celui de ses disciples qui a publié ses œuvres?

[1] Cf. Mal. I, 4; Jér. XLIX, 7, 22. — [2] P. Baltus, l. II, c. XIX.

Josias n'a-t-il pas été aussi désigné par son nom plusieurs années avant sa naissance, v, 2 [1] ?

798

Comment est-il dit que Cyrus rebâtira la cité de Dieu, XLV, 13? N'est-ce pas longtemps après lui, sous Artaxercès Longue-Main, qu'elle fut rebâtie [2] ? Un bon nombre de versets de ce chapitre ne s'appliquent-ils pas uniquement au Sauveur, 8, 14, 15, etc. [3] ?

799

N'est-ce pas au Messie seul que peuvent se rapporter les passages les plus frappants des chapitres suivants, XLIX, L, 4, 11, etc.? Les apôtres ne les ont-ils pas appliqués à Notre-Seigneur? L'analogie des matières n'indique-t-elle pas un même objet général [4] ?

800

N'a-t-on pas toujours vu dans ce tableau, LII, 12-LIII, 12, Jésus-Christ, la victime et le Sauveur du monde? Est-il raisonnable de n'y vouloir reconnaître que le peuple juif? Ne s'agit-il pas d'un homme, d'un homme innocent, d'un homme de douleur, qui est immolé pour le péché, qui en justifie un grand nombre par son immolation et qui a une grande postérité après sa mort [5] ?

801

Isaïe ne semble-t-il pas prédire le célibat des ministres de Dieu dans l'Église, LVI, 34? Notre-Seigneur ne fait-il pas allusion à cette prophétie, Matt. XIX, 11? Dans les cha-

[1] III Reg. XIII, 2; Cf. Mich. V, 2. — [2] II Esd. II, 8. — [3] Veith. — [4] Baltus, l. II, c. XXII. — [5] Bergier, *Traité de la vraie religion; De la prophétie*, ch. II, art. 3; Reinke, *Exegesis critica*, in c. LII Isaïæ; Danko, p. 396; Wiseman, *Rapports*, etc., discours 10.

pitres suivants, LX, LXI, LXII, n'est-ce pas toujours du même serviteur de Dieu, par conséquent du même Messie, qu'il est question ? Le règne qu'on lui assigne, LX, n'est-il pas un règne spirituel, et son triomphe, LXIII, n'est-il pas un triomphe surhumain ?

4° Questions rétrospectives.

802

Des événements comme ceux que prédit Isaïe, la déportation d'un peuple, sa conservation, sa réorganisation, la venue d'un Messie, d'abord couvert d'opprobres, puis couronné de gloire, la propagation de son règne parmi les gentils, pouvaient-ils être l'objet d'un pressentiment, ou prévus par induction ? Quelles prédictions plus étonnantes pouvait faire entendre un prophète ?

803

Considéré comme orateur et comme poëte au point de vue humain, Isaïe ne mérite-t-il pas le premier rang parmi les prophètes, au-dessus même de Joël, de Michée, d'Habacuc ? N'est-ce pas à son livre qu'un prédicateur pourra emprunter les images les plus vives et les traits les plus frappants, soit pour flétrir le vice, soit pour faire aimer la vertu [1] ?

804

Comme théologien, n'indique-t-il pas clairement l'unité de Dieu, VI, 1, etc. ; la trinité des personnes divines, VI, 3, 8 ; l'incarnation, IV, 2 ; VII, 14 ; IX, 6, etc. ; la rédemption, I, 27 ; LIII, 5, etc. ; l'existence des anges, VI, 13 ; l'utilité du jeûne, LXVIII, 4, etc. ; l'éternité des peines, V, 14, 15, 25 ; XXIV, 22 ; XXXIII, 14, 17 ; XXXIV, 8, 13, 16 [2] ?

[1] Mgr Plantier, *Études sur la poésie biblique ;* Genoude, *Bible*, t. VII ; Rault, t. II, p. 238. — [2] Rault, *Ibid.*, p. 230.

805

Relativement au Messie, n'annonce-t-il pas avec précision son avénement, II, 2-4; IV, 2-6; VIII, 14, 15, 23; sa nature divine, IX, 5, 6; XI, 1, etc.; LV, 1, 5; LVI, 1; LXV, 1, 17; sa naissance d'une vierge, VII, 14; sa manifestation au monde, XLII, 1, 7; XLIX, 1, 9; LIII, 1, 12; son œuvre rédemptrice, XII, 3; XVI, 1, 5; XXII, 22; XXVIII, 16; XXIX, 18, 19; les prospérités de son règne, IV, 2, 6; XI; LIV; LV, 1-5, etc.[1] ?

806

N'est-ce pas surtout à la seconde partie du livre d'Isaïe XL, 66, que se sont attaqués les rationalistes? Pour quelle raison en nient-ils l'authenticité ? Ont-ils découvert quelque témoignage nouveau en contradiction avec les témoignages connus, ou quelque indice manifeste de supposition? Le faussaire ou deutéro-Isaïe auquel ils font honneur de cette seconde partie, n'est-il pas un simple produit de leur imagination? A quelle époque pensent-ils qu'il a vécu [2]?

807

Quand on verrait une différence de style entre la seconde partie du livre et la première, ne s'expliquerait-elle pas par celle de l'objet, de la date et du but? Mais cette différence est-elle réelle? Le génie d'Isaïe est-il moins admirable, moins sublime, moins original d'un côté que de l'autre? Ne retrouve-t-on pas à la fin les mêmes images, les mêmes tournures, les mêmes expressions favorites qu'au commencement de l'ouvrage [3]?

[1] Vence, *Préface* sur Isaïe; Cornélius à Lapide; C. C., t. XVIII p. 1644; G.-K. Mayer, *Prophéties messianiques d'Isaïe*, Vienne, 1860 Rault, p. 224. — [2] Glaire, t. IV; Lamy, t. II; Danko; Le Hir, *les Prophètes d'Israël;* Rault, t. II, p. 164, etc.; * Hengtenberg, * Hævernick, * Keil, * Delitzsch. — [3] Le Hir, *supra;* Glaire; Haneberg, part. V, ch. III, § 32 * Lowth, sec. XXI; C. C., t. XVIII, p. 791.

808

Est-il raisonnable de renvoyer la composition d'un tel chef-d'œuvre à une époque d'altération et de décadence comme celle de la captivité? Trouve-t-on rien dans les idées ou le style du prophète qui ressente la Chaldée, qui le rapproche d'Ézéchiel? S'il avait écrit à la fin de la captivité ou au retour de Babylone, n'aurait-il pas eu l'esprit rempli de souvenirs, d'images, de termes assyriens? Ne sont-ce pas, au contraire, les faits antérieurs à la captivité, les prévarications et les infidélités du règne de Manassès qui le préoccupent constamment [1]?

809

Qu'il ait parlé de la ruine de Jérusalem, de la désolation du royaume de Juda, du peuple captif et de son libérateur Cyrus, comme s'il avait eu chacun de ces objets sous les yeux [2], est-ce une preuve que tout cela était déjà accompli? Serait-il prophète, s'il n'avait vu présent ce qui était à venir [3]? Au reste, n'y a-t-il pas aussi des passages qui supposent un état de choses plus ancien [4]? S'il cite lui-même à la fin ses premiers oracles [5], ne pouvait-il pas voir qu'il serait inutile d'en faire remarquer l'accomplissement à ceux qui auraient les événements sous les yeux [6]?

810

Nahum et Sophonie, qui ont écrit avant la captivité, n'ont-ils pas des allusions à Isaïe, à la seconde partie de son livre

[1] Le Hir, *Etudes bibliq.*, t. I, p. 93, etc.; Zschokke, p. 242. — [2] Is. LI, 17; LVIII, 12; LXI, 4; LXIV, 4; LXIV, 9, 10. — [3] Gilly, t. III, p. 119. — [4] Is. XL, 2, 9; XLI, 27; XLIII, 22; LI, 17; LVII, 3, 19; LXV, 3. — [5] Is. XLII, 9; XLV, 19, 21; XLVI, 10; XLVIII, 16. — [6] Is. X, 5; XXII, 15, 25; XXVIII, 1; XXXVII, 22, 38; XXXVIII, 5.

spécialement [1] ? N'en trouve-t-on pas des traces dans Jérémie [2] et dans Habacuc [3] ? Zacharie ne la cite-t-il pas, en disant expressément que l'auteur a vécu avant l'exil [4] ? L'Ecclésiastique n'affirme-t-il pas expressément qu'Isaïe a laissé des prophéties consolantes pour un avenir lointain [5] ? Enfin les évangélistes et les apôtres ne le citent-ils pas en plus de quarante endroits, et leurs contemporains leur ont-ils jamais contesté une seule de leurs allégations [6] ?

811

Enfin, quand on devrait admettre que l'auteur d'Isaïe ou de la seconde moitié d'Isaïe a vécu pendant la captivité ou quelque temps après, c'est-à-dire trois siècles plus tard, qu'y gagneraient les rationalistes ? La captivité et le retour de Babylone n'étaient-ils pas prédits longtemps avant lui [7] ? Et ne faudrait-il pas toujours reconnaître dans son livre des oracles évidemment divins ? Pourrait-on trouver naturelles ses prédications sur Babylone dont nous voyons encore l'accomplissement de nos yeux après plus de vingt siècles ? S'expliquerait-on qu'il ait décrit, cinq siècles à l'avance, les faits évangéliques avec un détail et une précision telles qu'on l'a appelé l'historien anticipé du Sauveur et son premier évangéliste [8] ?

[1] Cf. Nah. I, 15, et Is. LII, 1, 7 ; Nah. II, 1, et Is. LII, 7 ; Nah. III, 7, et Is. LI, 19. Cf. Sophon. II, 15, et Is. XLVII, 8 ; Sophon. III, 10, et Is. XVIII, 1 ; LX, 20. — [2] Cf. Jér. X, 1, 6, et Is. XL, 19, 20 ; XLI, 7 ; XLVI, 7. Jér. L et LI, et Is. XLVI, 1, et XLVIII, 20. — [3] Habac. II, 18, 19, et Is. XLIV, 9, 20. — [4] Zac. VII, 4, 7, et Is. LVIII, 5. — [5] Eccli. XLVIII, 27. — [6] Cf. Matt. III, 3 ; VIII, 17 ; XII, 17 ; Luc IV, 16 ; Joan. XII, 38 ; Rom. X, 16 — [7] Lévit. XVI, 31, 41 ; XXVI, 42, 45 ; Deut. XXVIII, 32, 34 ; XXX, 1, 10 ; 36; 37. — [8] Migne, *Démonst. évangél.*, t. XV, p. 447 ; Rault, t. II, p. 179.

II. — JÉRÉMIE

1° Questions préliminaires.

812

Jérémie a-t-il commencé à prophétiser avant la ruine de Jérusalem? Est-il du même siècle qu'Isaïe? Connut-il Ézéchiel? Que sait-on sur sa famille? Était-il prêtre? Était-il marié [1]? Quel était son caractère [2]? Avait-il naturellement la vigueur, l'énergie, la fermeté d'Ézéchiel? Exerça-t-il longtemps son office de prophète? Ne fut-il pas maltraité et emprisonné plusieurs fois [3]? Par qui? Que lui reprochait-on? Quels étaient ses adversaires? Pourquoi n'alla-t-il pas à Babylone? Dans quel pays finit-il ses jours? Est-ce que ses inclinations le portaient vers l'Égypte? A-t-il laissé une haute réputation de sainteté [4]? N'est-il pas regardé comme martyr? Par sa constance à annoncer les oracles du ciel et à prêcher sa miséricorde au milieu des persécutions, n'a-t-il pas été une des figures les plus touchantes du Sauveur [5]?

813

Outre ses prophéties, ne trouve-t-on pas dans le livre de Jérémie beaucoup de renseignements sur les faits de sa vie

[1] Jér. XVI, 1, 2. — [2] Jér. VII, 16; XI, 14; XIV, 11. — [3] Jér. XI, 18; XVIII, 18. — [4] Cf. II Paral. XXXVI, 20; Esd. I, 1; Eccli. XLIX, 8; Dan. IX, 2; II Mac. II, 1; XV, 14; Matt. XVI, 14; Joan. I, 21. — [5] Cf. IV Reg. XXIII, XXV; Paral. XXXIV, XXXVI; Cornelius à Lapide, *Comment.*, initio; Bossuet, *Médit.* 98e; Huet, *Démonst.* 7, *Parall.*, n. 21; *Confér. de Lodève*, t. III, p. 54.

et sur les événements contemporains[1] ? Avec l'histoire de la Judée pendant le demi-siècle qui a précédé sa ruine, n'y voit-on pas l'action de la Providence dominant la volonté des hommes, et la destinée des peuples généralement réglée sur leurs mérites ou sur leurs prévarications ? Ne trouve-t-on pas aussi parmi ses oracles beaucoup d'instructions morales, d'exhortations au service de Dieu et à son amour ? Le soin de convertir et de sanctifier ne paraît-il pas le préoccuper plus que celui d'annoncer l'avenir ?

814

Les prophéties de Jérémie n'ont-elles pas toujours fait partie du canon? Est-il possible d'en révoquer en doute l'authenticité ? Tout ce qu'on y trouve ne convient-il pas parfaitement à l'époque, à la position, au caractère du prophète ? Les auteurs sacrés ne les ont-ils pas données constamment comme son ouvrage[2] ? Les rationalistes eux-mêmes n'avouent-ils pas, pour la plupart, qu'il est impossible de les lui contester[3] ?

815

Ne distingue-t-on pas dans la prophétie de Jérémie deux parties, la première, de I à XLV, relative au peuple d'Israël ; la seconde, de XLVI à LI, relative aux peuples étrangers? Est-ce selon l'ordre des matières ou selon l'ordre des temps que les prophéties sont rangées dans ces deux parties ? Sous le rapport de la disposition, n'y a-t-il pas des différences assez notables entre l'hébreu et les Septante ? Ces différences ont-elles des conséquences importantes ?

[1] Jér. XIII, XIX, XX, XXI, XXVI, XXVII, XXXII, XXVI, etc. — [2] II Paral. XXXVI, 21; Esd. I, 1; Dan. IX, 22; Cf. Jér. XXV, 12; XXIX, 10; Eccli. XLIX, 8; Matt. II, 17; XXVII, 9. — [3] Glaire, t. IV; Lamy, etc.

2° Questions sur le texte de Jérémie, I-LII [1].

816

Le premier chapitre n'est-il pas un préambule, une introduction aux prophéties qui vont suivre? Est-il certain que Jérémie ait reçu la grâce sanctifiante dès avant sa naissance? La manière dont il est appelé à son ministère ne devait-elle pas lui inspirer du courage et de la constance, I, 1, 19? Que signifient les symboles de la verge qui veille et de la chaudière embrasée, 11, 13?

817

Quel est le sujet des chapitres II, III, IV, V, VI? Les reproches de Jérémie, au chapitre II, ne respirent-ils pas une charité et une mansuétude toutes chrétiennes? N'est-ce pas au Messie que se rapportent les versets 14, 17, ch. III? N'annoncent-ils pas un changement dans le culte, la conversion des infidèles et la présence de la divinité sur la terre?

818

Le chapitre IV n'est-il pas d'une sublimité et d'un pathétique admirables? Est-il possible de mieux exposer les conditions d'une conversion parfaite, 3, etc.? Lowth n'a-t-il pas raison d'admirer ce tableau de Jérusalem dévastée, 20, etc. [2]?

819

Pourquoi Jérémie se tient-il à la porte du temple pour parler au peuple, VII, 1? Pouvait-il presser plus fortement

[1] *Commentaires :* Maldonat; Veith; Dahler, *Jérémie traduit sur l'hébreu*, Strasbourg, 1825-30. — [2] Darras, t. III, époq. V, § 5; Lowth, t. I, leç. 9.

ses compatriotes de faire pénitence, 5, etc.? Comment expliquer ces paroles : *Non præcepi holocaustum*, VII, 22?

820

Que se proposait le Seigneur en ordonnant à Jérémie d'enfouir une ceinture sur les bords de l'Euphrate, XIII, 12 [1]? Est-ce en réalité ou en vision que cet ordre s'accomplit? L'Euphrate n'est-il qu'à peu de distance de Jérusalem [2]? Le verset 23, *Si mutare potest Æthiops*, s'accorde-t-il avec l'obligation de faire pénitence?

821

Jérémie n'est-il pas le modèle des pasteurs, dans les prières qu'il fait pour son peuple, XIV, et dans le courage avec lequel il s'acquitte de son ministère, XVII, 19? S'il était doux et timide par nature, la fermeté qu'il déploie toutes les fois qu'il en est besoin n'en est-elle pas d'autant plus admirable? Comment a-t-il pu dire à Dieu : *Seduxisti me, Domine*, XX, 7? Ne trouvons-nous pas des preuves de la divinité du Sauveur dans les versets suivants : XX, 1, 8; XXXI, 5?

822

Comment doit-on entendre ces paroles du prophète sur Jéchonias : *Scribe virum istum sterilem*, XX, 7? Est-ce à dire qu'il n'aura pas d'enfants ou qu'il ne laissera pas d'héritier sur le trône de David? Dans ce dernier cas, les promesses faites à David restaient-elles sans accomplissement?

823

Les malédictions prononcées au commencement du chapitre XXIII ne tombent-elles pas sur les mauvais pasteurs

[1] Mésenguy, t. VI, liv. VII. — [2] Cf. Jér XXV, 15; Apoc. I, 17, X, 9, 10.

de tous les temps? Celui qui est prédit au verset 5, etc., qui a la qualité de roi, qui descend de David, qui doit sauver Juda et Israël, qui est appelé Seigneur, Jéhovah, notre Justice, n'est-ce pas le Messie? N'est-ce pas Jésus-Christ, Dieu-Homme?

824

Les malheurs de Jérusalem pouvaient-ils être annoncés plus clairement qu'aux chapitres XXV, 10, 12, et XXX? Les années de la captivité de Babylone ne sont-elles pas fixées d'une manière précise, XXV, 11, 12[1]? Peut-on mettre en doute cette prédiction attestée avec son accomplissement par deux historiens sacrés[2]? La délivrance et le retour de la captivité ne sont-ils pas aussi annoncés d'une manière aussi précise qu'assurée, XXIX, 10, 14? Est-il nécessaire cependant de donner à cette période de soixante-dix ans une précision mathématique? Comment Jérémie a-t-il pu exécuter l'ordre que Dieu lui donne, XXV, 15, relativement à tous les peuples[3]?

825

N'est-ce pas l'influence du parti égyptien et son hostilité contre le prophète qui explique la plus grande partie de ses discours, les oppositions qu'il rencontra et les principaux faits de sa vie? La captivité de Babylone n'a-t-elle pas été précédée, comme la ruine de Jérusalem, par l'apparition et les intrigues de beaucoup de faux prophètes[4]? Devant l'opposition arrogante que lui fait Ananie, XXVIII, Jérémie ne montre-t-il pas autant de patience et d'humilité que de confiance en Dieu[5]?

[1] Cf. Dan. IX, 2. — [2] II Paral. XXVI, 21; Esd. I; Noël Alex., ætat. 6, dissert. 3; Haneberg, part. VI, ch. I; Le Hir, *les Prophètes d'Israël*, § 6. — [3] *Supra*, n° 820. — [4] Cf. Ezéch. XIII, 17, etc. — [5] V. g. Jér. XIII, 19; XXV, 15, 28, 32; Is. XX; Ezéch. IV. 1, 8, 9, 10, 11.

826

Les chapitres XXX et XXXI ne respirent-ils pas l'espérance et la consolation ? Le XXXe surtout n'est-il pas d'une poésie et d'un pathétique admirables ? Pourquoi Jérémie achète-t-il un champ dans un temps si troublé, XXXII, 6 ? Quel est le chef qui doit sortir de Juda, s'approcher de Dieu et se sacrifier par le dévouement le plus insigne, XXX, 21, 22 ? N'est-ce pas encore le Messie ? Les saints docteurs ne le reconnaissent-ils pas également, ch. XXIII, 5 ; XXX, 9 ; XXXI, 22 [1] ? Peut-on donner de ces passages une interprétation plus naturelle ? Aux versets 31-40, chapitre XXXI, n'avons-nous pas l'annonce et la description la plus précise de la nouvelle alliance que Dieu doit faire avec les siens pour toute la durée des siècles [2] ?

827

Peut-on méconnaître la promesse du Messie et les traits du Sauveur au chapitre XXXIII, 15 [3] ? D'où vient que Jérémie dicte de nouveau ses prophéties à son disciple ? Les avons-nous aujourd'hui telles qu'elles furent écrites alors, sans aucune addition ? De quelle manière écrivait-on [4] ? Quel avantage Jérémie tire-t-il de l'exemple des Réchabites pour l'instruction du peuple [5] ?

828

Pourquoi est-il jeté en prison à deux reprises, XXXVII, XXXVIII ? Comment est-il élargi ? Si désolant que fût l'état du peuple juif sous le joug de Nabuchodonosor, XXXIX, ses

[1] Hooke, *Traité de la religion;* la Luzerne, etc. — [2] Cf. Jér. XXXIII, 8 ; Mayer ; Reinke. — [3] Darras, t. III, époq. V, ch. VI, § 5. — [4] Jér. XXXVI, 18 ; XVII, 1 ; Habac. II, 2. — [5] Cf. *Annales de phil.*, 1871, t. I, p. 62, et t. II, p. 144 ; Abelly, *Vie de S. Vincent de Paul; Vertus, volonté de Dieu.*

malheurs sous Titus ne furent-ils pas bien plus affreux[1] ? Après ce qu'il avait dit à ses compatriotes, XLII, 18; XLIV, Jérémie put-il passer en Égypte sans se mettre en opposition avec ses paroles ?

829

Est-ce à raison de leur date que les prophéties de Jérémie sur les peuples étrangers sont placées après toutes les autres, XLVI-LI ? Les malheurs de Jérusalem pouvaient-ils être prédits d'une manière plus exacte et plus assurée qu'aux chapitres L et LI ? Le dernier chapitre du livre, LII, est-il l'ouvrage de Jérémie ? N'est-il pas emprunté au IV Rois, XXIV, 18 ? Le lit-on dans les Septante ? N'est-il pas placé là pour préparer aux Lamentations ?

3° Questions sur les Lamentations.

830

Qu'est-ce que ces Lamentations ou Thrènes ? Quel est l'objet et la forme de cette composition ? Quel en est le but ? N'est-ce pas de porter les Juifs à profiter de leurs maux, à ne pas désespérer, mais à revenir à Dieu par une vraie contrition ? Ce que peint et ce que déplore le prophète, n'est-ce pas surtout la dernière ruine de Jérusalem et le déicide qui en doit être la cause[2] ? Le prologue fait-il partie du livre ? N'est-il pas du moins très-ancien[3] ? Le chapitre III ne serait-il pas utile à méditer dans la tribulation ?

831

Ces Lamentations ne sont-elles pas plutôt un recueil qu'une suite de chants sur la ruine de Jérusalem ? Y a-t-il entre

[1] Mésenguy, t. VI, liv. VII, ch. XXVI. — [2] Cf. Thren. II, 15; IV, 20. — [3] Glaire, Lamy, etc.

eux un autre lien que celui qui vient de l'unité du sujet et de la forme acrostiche de la pièce ? L'absence de liaison n'est-elle pas naturelle dans l'expression d'une extrême douleur ? La prière finale, v, est-elle authentique comme tout le reste [1] ?

832

Quel usage l'Église fait-elle de ces Lamentations ? Ne sont-elles pas parfaitement placées sur les lèvres du Sauveur, dont Jérémie était la figure, et dans la bouche de l'Église, son corps mystique et son épouse [2] ? En déplorant ainsi les malheurs de ses frères, sans jamais s'applaudir de les avoir prévus, sans triompher de voir ses prédictions acccomplies, Jérémie ne montre-t-il pas la pureté de ses sentiments et la solidité de sa vertu ?

4° Questions rétrospectives sur Jérémie.

833

Les oracles de Jérémie sur Jérusalem, sur Babylone, XXXV, 12, etc., sur l'Idumée, XLIX, 7, 17, sur les autres nations, XLVIII, XLIX, ne sont-ils pas d'une précision remarquable et d'une exactitude frappante [3] ? A ces prophéties ne s'en mêle-t-il pas un certain nombre d'autres moins importantes et à moindre terme, destinées à servir de gage de l'accomplissement des premières, v. g., sur Phassus, XX, 6 ; sur Joachim, XXII, 18 ; sur Jéchonias, XXII, 26 ; sur Sédécias, XXXIV, 31 ; sur Ananie, XXVIII, 16 ; sur Séméi, XXIX, 32, sur le roi d'Égypte, XXXVII, 6 ?

[1] Mgr Plantier, *Études*, t. II, p. 5. — [2] Haneberg, part. V, ch. III, § 45 ; Danko, p. 447 ; Bergier, *Dictionn.* ; P. Berthier, *Œuvres spirituelles*, t. I, *Lamentations*. — [3] Keith ; voir Migne, *Démonst.*, t. XV, p 448, etc. ; Grenoble, t. I, p. 60 et 408.

834

Pour frapper davantage l'esprit du peuple, Jérémie n'ajoute-t-il pas fréquemment les emblèmes aux prophéties [1]? N'est-ce pas souvent de simples allégories présentées sous l'apparence de réalités typiques? Quelles sont celles de ses prédictions qui regardent plus manifestement le Messie [2]? Celles qui ont pour objet le peuple juif n'ont-elles aucun rapport avec le peuple chrétien [3]?

835

Un ecclésiastique ne peut-il pas tirer des fruits précieux de la lecture de ce prophète? N'y trouvera-t-il pas tout à la fois un aliment pour sa piété, un stimulant pour sa ferveur, un tempérament pour son zèle, et une foule de traits touchants pour exhorter les âmes, les détacher du péché et les amener à la perfection [4]?

836

Si le style de Jérémie n'a pas l'éclat, la sublimité, le mouvement de celui d'Isaïe, s'il semble refléter la tristesse des événements qu'il décrit, n'a-t-il pas du moins toutes les qualités qui s'accordent avec la simplicité? N'est-il pas naturel, facile, touchant, persuasif [5]?

[1] Jér. XIII, 1, 2; XVI, 1, 8; XVIII, 1, 3; XIX, 1, 9; XXIV, 1, 4; XXV, 5, 15; XXVII, 1, 2, 3; XXVIII, 14; XXXII, 6, 15; XXXV, XLIII, 8; LI, 60, 64; Cf. Is. XXVI, 2; III Reg. XXII, 11. Voir Cornél. à Lapide, *Præf.* in Isaiam; Zschokke, p. 226. — [2] Jér. III, 14, 17; XXIII, 1, 8; XXX, 21, 22; XXXI, 22, 31, 40; XXXIII, 14, 26; G.-K. Mayer, *Prophéties messianiques de Jérémie*, Vienne, 1863. — [3] Vence; C. C., t. XIX, p. 18. — [4] Rault, t. II, p. 263. — [5] Rault, t. II, p. 269; Darras, t. III, époq. v, ch. v, § 5.

BARUCH[1]

837

Baruch ne servait-il pas de secrétaire à Jérémie [2]? N'est-ce pas pour cette raison qu'on a joint son livre à celui de son maître, et que dans d'anciens canons on donne à l'un et à l'autre le nom de Jérémie [3]? Le dernier chapitre du livre de Baruch, VI, n'a-t-il pas Jérémie pour auteur [4]?

838

Est-ce longtemps après le sac de Jérusalem que Baruch écrivit ce livre? Dans quel but le composa-t-il? Où était-il alors? N'avait-il pas été envoyé à Babylone par son maître et n'en avait-il pas rapporté une lettre des captifs à leurs frères? L'authenticité de cet écrit n'est-elle pas attestée par toute la tradition? Ne trouve-t-on pas des passages de Baruch dans Daniel, Néhémie et les Machabées? Le passage commun entre Daniel et Baruch peut-il avoir Daniel pour auteur [5]?

839

D'où vient que les Juifs n'avaient pas ce livre dans leur canon? N'avait-il pas été composé en hébreu? Le texte hébreu, que n'a pu trouver saint Jérôme, n'a-t-il pas été entre les mains de Théodotion [6]?

[1] Reusch, *Erklär. d. Buches Baruch*, Fribourg, 1853. — [2] Jérém. XXXVI, 1, 4, 27, 32. — [3] Danko, t. I, p. 499; *Item in Officio Sabb. ante Pentecost.* — [4] Vence, *Préface;* Darras, t. III, époq. VI, ch. I, § 4. — [5] Baruch I, 17; II, 11; Dan. IX, 5, 15; II Esd. I, 4; II Mac. II, 1, etc.; Gilly, t. III, p. 135. — [6] Vieusse, *la Bible mutilée.*

840

Le commencement du livre, I, 1, 14, qui en est comme la préface, n'est-il pas de Baruch comme le reste? Comment le temple de Jérusalem est-il encore supposé debout? Est-ce qu'au moment où ce passage fut écrit, le temple n'avait pas encore été détruit par les Chaldéens [1]? Doit-on s'étonner que les Juifs de Babylone aient demandé à ceux de Jérusalem de prier pour Nabuchodonosor et son fils, I, 14, [2]?

841

Les sentiments des Juifs, III, etc., ne témoignent-ils pas des salutaires effets que produisaient sur leur cœur les châtiments de Dieu? Le dernier verset du chapitre III, 28, n'est-il pas l'énonciation la plus nette du mystère de l'Incarnation? N'a-t-il pas été expliqué dans ce sens par tous les Pères?

842

La lettre de Jérémie aux Juifs, au moment où ils allaient être déportés en Chaldée, ch. VI, n'est-elle pas un simple appendice du livre? Dans quel but le prophète l'a-t-il écrite? Comment peut-il dire que la captivité durera sept générations, VI, 2, 3, lui qui a dit si positivement qu'elle finirait après soixante-dix ans, Jér. XXIX, 10? Est-ce une faute de copiste? N'est-il pas évident que ce document ne peut contredire l'oracle le plus célèbre de Jérémie [3]?

[1] Cf. Bar. II, 24; III, 1, 5, 9; II Paral. XXXVI, 19; Néh. VI, 14, 16. — [2] Haneberg, part. V, ch. VI, § 9. — [3] Bullet, *Réponses*, t. II, p. 171; Rault, t. II, p. 280.

843

Quels sont les traits qui se rapportent plus visiblement au Messie? Ne faut-il pas le reconnaître dans les versets suivants, II, 29, 35; III, 38; IV, 36, 37; V, 5, 9 [1]?

[1] Reusch, *supra*.

III. — ÉZÉCHIEL[1]

1° Questions préliminaires.

844

Ézéchiel n'était-il pas prêtre aussi bien que Jérémie? Aux images dont il se sert, ne reconnaît-on pas ses habitudes sacerdotales? Était-il marié? N'était-il pas fort instruit, et versé, en particulier, dans l'architecture? Avait-il une grande considération parmi les Juifs [2]?

845

En quel temps a-t-il exercé son ministère? L'avait-il commencé avant la destruction du temple? Était-ce longtemps après Jérémie? Sa carrière prophétique a-t-elle été aussi longue que celle de Daniel? La dernière partie de ses prophéties, XXIII-XXXIV et XXXVI-XLVIII, n'est-elle pas postérieure à la ruine de Jérusalem [3]?

846

Ézéchiel n'a-t-il pas rempli dans l'exil, parmi les captifs, un rôle semblable à celui que Jérémie remplissait à Jérusalem, averti et menacé d'abord [4], puis consolé et ranimé [5]? Pourquoi appelle-t-il la Judée le pays des montagnes? N'était-il pas déjà à Babylone avant la destruction de la cité sainte? Par sa fidélité à annoncer les oracles de Dieu et par

[1] Serranus; Cornel. à Lapide; Hengstenberg, Keil. — [2] Vence, *Préface*. — [3] Haneberg, part. V, ch. III, § 49; Rohrbacher, liv. XVII et XVIII. — [4] Ezéch. I-XXV. — [5] Ezéch. XXXII, etc.

sa constance au milieu des persécutions, n'a-t-il pas été une figure frappante de l'Homme-Dieu [1] ? Ne porte-t-il pas comme Jésus-Christ le titre de *Fils de l'homme?* Quelle est la signification de ce nom [2] ?

847

Pourquoi tant de figures singulières dont les prophéties d'Ézéchiel sont semées ? Ne sont-ce pas des symboles et des emblèmes qui lui ont été montrés, pour l'ordinaire, dans ses visions ? N'est-ce pas la signification de la figure plutôt que son aspect sensible qu'il convient de considérer ? Toutefois, pour quelques figures plus compliquées, ne peut-on pas s'aider d'images, de représentations sensibles [3] ?

848

Les rationalistes contestent-ils l'authenticité de ce livre ? N'est-elle pas attestée positivement par l'Ecclésiastique, XLIX, 10, etc., par Notre-Seigneur, Matt. XXIV, 29, et par saint Jean, Apoc. X, 9 ? Ne pourrait-on pas dire qu'elle est évidente par elle-même ? Pourquoi certains auteurs voudraient-ils retrancher les dix derniers chapitres, XXXVII à XLVIII ?

849

Le livre d'Ézéchiel ne commence-t-il pas par une sorte de prologue, I à III ? Ne peut-on pas diviser ses prophéties en trois parties, III-XXIV, XXV-XXXII, XXXIII-XLVIII : reproches faits à Jérusalem, oracles contre les nations, promesses consolantes pour l'avenir ?

[1] Lire IV Reg. XXVI, XXV, et II Paral. XXXIV ; Fontaine, *Vies des saints de l'A. T., Prophètes.* — [2] Ezéch. II, 1, 25 ; V 1 ; VI, etc. — [3] Vence ; D. Calmet, *Atlas.*

2° Questions relatives au texte.

850

Est-ce l'Euphrate qui est désigné sous le nom de fleuve Chobar? Que signifie la vision des animaux emblématiques et du char ou trône mystérieux, I? N'a-t-elle pas pour but de faire connaître et révérer la majesté de Celui qui prend le prophète pour organe? Ne donne-t-elle pas à entendre quelles devraient être les qualités des ministres du sanctuaire? Que signifient les quatre figures dont ces animaux étaient doués? Ces symboles devaient-ils paraître aussi étranges aux captifs de Babylone qu'à nous? Que veulent dire ces mots : *Non revertebantur cum incederent?* Et comment s'accordent-ils avec ceux-ci : *Ibant et revertebantur*, XIV [1]?

851

Comment le Seigneur donne-t-il sa mission au prophète, I? Que fait-il pour l'y préparer et l'en rendre capable, III, 1, 8? Que signifient ces mots : *Comede volumen istud*, III, 1? N'est-ce pas une instruction pour tous les prédicateurs [2]?

852

L'ordre que reçoit le prophète de rester couché sur le côté gauche trois cent quatre-vingt-dix jours, IV, 5, puis quarante jours sur le côté droit, VI, est-ce en vision ou en réalité qu'il a été donné et exécuté? N'a-t-on pas vu des saints exprimer ainsi dans leur corps les souffrances aux-

[1] Cf. Cornel. à Lapide; Duguet, *les Rois*, t. V, ch. XLV; Mésenguy, t. VI, ch. XX; Haneberg, part. V, ch. III, § 51; Darras, t. III, époq. V, ch. VI, § 4, n° 50. — [2] Guénée, t. II, p. 200.

quelles ils compatissaient, par exemple saint François d'Assise[1] ?

853

En nous apprenant à quel point Jérusalem était alors profanée par le sacrilége et l'idolâtrie, ch. VIII, IX, XI, Ézéchiel ne nous explique-t-il pas la rigueur que Dieu déploya contre cette cité? Le signe protecteur dont il est parlé, IX, 4, n'était-il pas la figure de la croix du Sauveur? Est-ce à dire que le thau eût la forme d'une croix dans l'alphabet hébreu[2]?

854

La prédiction des derniers malheurs qui menacent Jérusalem et le temple, ch. IX, 10, tout affligeante qu'elle fût par elle-même, ne devait-elle pas animer l'espérance des captifs, par l'assurance qu'elle leur donnait de voir ensuite s'accomplir les promesses dont ils avaient le gage, XI, 17? Outre le retour de la captivité, Ézéchiel ne prédit-il pas, au chapitre XI, 14, 21, la ruine de l'idolâtrie, l'effusion de la grâce, et l'établissement de la loi nouvelle? La prédiction faite à Sédécias, XII, 12, 13, ne dut-elle pas frapper par son accomplissement autant qu'elle avait étonné par son obscurité? Jérémie n'avait-il pas fait une prédiction identique[3]?

855

Ne voit-on pas clairement, ch. XIV, 1-11, la nécessité du détachement et de la pureté d'intention pour comprendre et suivre les volontés de Dieu? Les reproches adressés à

[1] Vence, *Dissert.*; Veith; Glaire, *Livres saints*, t. II, etc. — [2] Mésenguy, t. VI, liv. VII, ch. XXI. — [3] Cf. Ezéch. XVII, 20; Jér. XXXIV, 21; XXXIX, 2; LII, 5.

Jérusalem ne sont-ils pas autant d'avertissements pour les Églises chrétiennes ?

856

Les chapitres XVI, XXII, XXIII ne sont-ils pas de ceux dont la lecture n'était permise chez les Juifs, d'après Origène, que dans l'âge mûr ? Cependant si le prophète y signale des pratiques révoltantes et obscènes, n'est-ce pas avec un accent d'horreur, et dans le seul but de détourner du vice ? Si un tel langage suppose une extrême licence, la honte n'en retombe-t-elle pas sur Babylone, où Ézéchiel était captif avec son peuple, et dont il avait devant les yeux les débordements ? Le verset 30, chapitre XXII, ne montre-t-il pas ce que peut en faveur d'un peuple l'intercession d'une âme charitable et amie de Dieu ?

857

Quel est ce rameau que le Seigneur doit prendre au cèdre pour le planter sur le mont Sion, et dont le feuillage pourra mettre à couvert tous les oiseaux du ciel, XVII, 22, 24 ? Le verset 20, chapitre XVIII, n'est-il pas en opposition avec d'autres passages de l'Écriture : Ex. XVIII, 20; Deut. V, 9 ? Comment faut-il entendre ces mots : *Dedi eis præcepta non bona*, XX, 25 ? Quel est Celui à qui appartient le droit de juger, celui dont le prophète annonce la venue et dont le Seigneur amènera le règne par des bouleversements terribles ?

858

Le prophète pouvait-il savoir naturellement, comme il le savait, tout ce qui se passait à Jérusalem, XXIV, 1, 2 ? Parmi les oracles sur les nations étrangères, XXVI, XXXII, ceux qui concernent Tyr et l'Égypte ne méritent-ils pas particulièrement de fixer l'attention ? La ruine de Tyr, annoncée au chapi-

tre XXVI, XXVII, XXVIII, n'est-elle pas encore sous nos yeux [1] ? Si elle n'a pas été consommée par Nabuchodonosor, n'a-t-elle pas du moins commencé par ses armes [2] ? Le crime de l'Égypte et les châtiments que ce pays a subis ne justifient-ils pas également les prédictions qui suivent, XXVI-XXXII ? Que signifie ce verset : *Faciam judicia in Alexandria*, XXX, 14 ? La ville d'Alexandrie est-elle nommée dans le texte original ? N'est-il pas évident que les Juifs n'auraient pas mis ces prédictions dans leur canon, si l'événement les avait démontrées fausses ?

859

Les chapitres XXXIII et XXXIV n'ont-ils pas des paroles terribles pour les pasteurs égoïstes et négligents ? Quel est ce pasteur unique, cet autre David qui doit sauver le troupeau et ouvrir une ère de bénédictions célestes, XXXIV, 23, 31 ?

860

La prédiction de la rémission des péchés et de la conversion du monde, XXXVI, 22-32, s'est-elle réalisée autrement que par le Messie ou le Sauveur Jésus ? Celle du champ rempli d'ossements desséchés qui reprennent vie à la voix du prophète, XXXVII, 1, n'a-t-elle pas le même objet, dans le sens spirituel au moins ? Et celle de l'union des peuples en une seule société et un seul royaume où le Dieu de sainteté doit habiter, XXXVII, 22, 28, n'est-ce pas l'Église qui en montre l'accomplissement [3] ?

861

Dans les derniers chapitres, XXXVIII à XLVIII, Ézéchiel ne

[1] Migne, *Démonst. évang.*, t. XV, p. 454 ; Darras, t. III, époq. VI, n° 21. — [2] Cf. Ezéch. XXVI, 7 ; XXIX, 18 ; Le Hir, *Etudes*, t, I, p. 33, 34. — [3] Cf. Joan. X, 16 ; XI, 52.

s'étend-il pas beaucoup plus que Jérémie sur les bénédictions réservées au peuple de Dieu pour les derniers temps : *In novissimis diebus?* Est-il possible de donner une signification précise et sûre à chaque trait de ces figures [1]?

862

A-t-on jamais vu dans ce tableau de la Jérusalem future autre chose qu'une vision symbolique, un type de l'Église et de la cité céleste? Était-il possible de prendre à la lettre cette description du temple nouveau, ce fleuve qui en sortait, etc.? Pouvait-on penser que la loi eût à subir une telle transformation? N'a-t-on pas cru que toutes les promesses faites au peuple de Dieu étaient remplies par le retour des captifs et la restauration de la ville et du temple?

863

Voit-on que la prophétie contre Gog et Magog, XXXVIII et XXXIX, se soit accomplie sous l'Ancien Testament? Quel sens donne-t-on à ce passage, et à quelle époque en renvoie-t-on l'accomplissement [2]?

3° Questions rétrospectives.

864

S'il y a entre Ézéchiel et Jérémie une grande différence pour la forme, n'y a-t-il pas pour le fond une ressemblance frappante? N'est-ce pas le même objet et le même but? Les deux prophètes ne font-ils pas les mêmes prédictions, l'un à Babylone, l'autre à Jérusalem? Ne s'éclairent-ils pas l'un l'autre sur plusieurs points?

[1] Clémenceau, *les Caractères du Messie*, l. III, ch. VI. — [2] Vence, trois *Dissertations* sur ce sujet.

865

S'il a moins de pureté, de naturel, de mesure, de variété, de véritable beauté qu'Isaïe, Ézéchiel ne l'emporte-t-il pas sur Jérémie par l'énergie, la majesté, la véhémence, l'originalité, la hardiesse des images? Quelles sont les principales figures par lesquelles il rend sensible aux Juifs les maux dont il les menace et les biens qu'il leur promet [1]?

866

Quels sont les principaux mystères et les enseignements les plus importants que les interprètes signalent dans ses prophéties? Quel parti un pasteur des âmes pourrait-il tirer de ce livre, pour l'instruction des fidèles et la direction des âmes [2]?

867

Ézéchiel ne fournit-il pas des textes précieux à l'appui de plusieurs dogmes, de l'existence des anges, I, 15; de la distinction de l'âme et du corps, XXVII, 5, 6, 10; de la résurrection, XXVII, 1, 14; de la justification par la grâce, XXVI, 25, 27? N'a-t-il pas aussi beaucoup de prédictions évidemment divines, surtout relativement au Messie [3] considéré comme pasteur [4], comme roi [5], comme pontife [6]?

[1] Mgr Plantier, *Études*, t. XII, p. 316; Lowth, leç. XXI. — [2] S. Greg. Magn., *Hom.* in Ezéc.; Vence; C. C., t. XIX, p. 608; Rault, t. II, p. 309. — [3] Reinke, *Messianische Weissagungen*, 1859. — [4] Ezéch. XXXIV, 23-31; XXXVI, 15; XXXVII, 24. — [5] Ezéch. XXI, 31; XI, 17; XVI, 60; XVII, 22; XXXIV, 23; XXXVI, 22; XXXVII, 1-14, 22, etc. — [6] Ezéch. XXI, 31, et XL-XLVIII.

IV. — DANIEL[1]

1° Questions préliminaires[2].

868

De quelle tribu était Daniel? De quelle famille? N'avait-il pas été emmené de bonne heure à Babylone comme Ézéchiel? Quel était son nom chez les Chaldéens?

869

N'a-t-il pas beaucoup contribué à maintenir les Israélites dans la fidélité et à faire respecter le vrai Dieu à Babylone? Le rôle qu'il a rempli auprès de Nabuchodonosor n'a-t-il pas quelque analogie avec celui que remplit Joseph auprès de Pharaon? N'était-il pas versé dans la science des Chaldéens, comme Moïse dans celle de l'Égypte? N'a-t-il pas fait des miracles à l'appui de ses prophéties?

870

A quoi tenait sa faveur? A-t-il eu sous Darius le Mède, VI, 26, et sous Cyrus, I, 21; VI, 28, la même considération que sous Nabuchodonosor, I, 4, et sous Balthasar, V? N'a-t-il pas figuré le Sauveur en plusieurs circonstances de sa vie[3]?

[1] *Commentaires :* Pererius, Sanctius, Maldonat, D. Calmet, * Hævernick, * Keil. — [2] *Introductions;* Vence, *Préf.* — [3] Haneberg, part. V, ch. VI, § 13, etc.; Rohrbacher, l. XVII, XVIII; Bergier, *Dictionn.*

871

Le livre de Daniel ou du moins la partie protocanonique n'est-elle pas en entier l'ouvrage de ce prophète? Pourquoi certains exégètes s'efforcent-ils de contester ce fait? En quelle langue Daniel a-t-il écrit? Avons-nous encore tout son texte? Parle-t-il toujours à la première personne [1]?

872

Ce livre n'a-t-il pas été mis dans le canon dès le temps d'Esdras? Si on l'a placé parmi les agiographes, est-ce une raison d'en mettre en doute l'authenticité ou la véracité? N'y trouve-t-on pas plus de récits, I, VI, XIII, que de prédictions? D'ailleurs les Septante ne l'ont-ils pas rangé parmi les prophètes [2]?

873

N'a-t-on pas perdu le texte original de la partie deutérocanonique, ch. III, XIII, XIV? Pourquoi ces fragments n'ont-ils pas été mis dans le canon juif? Pourrait-on, sans en nier l'inspiration, conjecturer qu'ils ne sont pas de Daniel, qu'on les a joints à son livre, comme appendices, de même qu'on a joint Baruch à Jérémie, et les fragments deutérocanoniques d'Esther au livre de ce nom? Le cantique des enfants d'Israël dans la fournaise ne pourrait-il pas être retranché sans qu'on soupçonnât la moindre lacune [3]?

874

L'Église a-t-elle de bonnes raisons pour ne faire aucune différence entre ces deux parties? Les fragments deutérocanoniques ne sont-ils pas en parfaite harmonie avec le

[1] Cf. Dan. I, VI, 13, 14, et VII, XII. — [2] Jahn; Herbst et Welte, *Pusey, *Hengstenberg, *Hævernick. — [3] Cornel. à Lapide; Danko, 491; Reusch.

reste du livre et avec les circonstances historiques? N'est-ce pas de l'hébreu ou du chaldéen que les Septante les ont traduits? N'est-ce pas sur ces mêmes textes que Théodotion a fait sa version [1]?

875

Pourquoi la version de Théodotion a-t-elle été préférée à celle des Septante, et adoptée par l'Église grecque [2]? N'est-ce pas sur cette même version que saint Jérôme a traduit les fragments deutérocanoniques? Quel est l'objet de chacune des trois sections du livre de Daniel?

2° Questions sur le texte de Daniel.

a. Histoire, I-VI :

876

L'exil de Daniel et de ses compagnons, I, 6, ne vérifiait-il pas l'oracle d'Isaïe, XXXIX, 7? L'humilité et la mortification dont ils donnent l'exemple dans une cour idolâtre n'étaient-elles pas une digne préparation aux faveurs du ciel et aux communications de Dieu?

877

Le premier songe de Nabuchodonosor, expliqué par Daniel et vérifié par les événements, II, 36, etc., ne suppose-t-il pas dans son auteur une intelligence et une puissance infinies? En rappelant au roi les détails de ce songe, Daniel ne lui en garantissait-il pas l'interprétation?

878

Ce songe, II, 31-45, n'a-t-il pas un rapport évident

[1] Voir les *Introductions :* Lamy, Glaire, etc.; Vieusse. — [2] Gilly, t. III, p. 146.

au Messie? L'interprétation qu'en donne Daniel n'est-elle pas éclaircie et confirmée par deux visions subséquentes, VII, 2, etc., et VIII, 3, etc.? Ne reconnaît-on pas le Messie promis dans la pierre qui descend de la montagne et qui réduit en poudre la statue, II, 34; Matt. XXI, 43? N'est-il pas évident que le dernier empire, 33, 35, 44, ne saurait être un empire terrestre comme les précédents? Pour quel motif et avec quel fondement a-t-on avancé que cette prédiction n'avait pu être faite avant Antiochus [1]?

879

N'y a-t-il pas une interversion dans l'ordre des chapitres suivants? Le chapitre XIII, qui a trait à la jeunesse de Daniel, ne serait-il pas mieux à la suite du premier, et les chapitres XIV, VII, VIII, entre IV et V? Le fragment compris entre IV, 24, et IV, 91, et les chapitres XIII, XIV, nous ont-ils été conservés en langue hébraïque?

880

Les dimensions colossales de la statue présentée aux adorations du peuple, III, 5, n'étaient-elles pas conformes aux goûts et aux habitudes des Chaldéens? Était-ce la figure de Nabuchodonosor [2]? D'où vient que Daniel ne partage pas ici le sort de ses compagnons? Était-il à Babylone ou dans une autre partie de l'empire? Ces trois Israélites dans la fournaise ne représentaient-ils pas le peuple juif dans la captivité et les élus de Dieu dans les persécutions? Que figure l'ange qui les protége contre les flammes, 49, 92? Faut-il prendre à la lettre ce qui est dit verset 38 : *Non est dux et propheta*, etc. [3]?

[1] Vence, *Dissert.;* Reinke; la Luzerne; Clémenceau, *les Caractères du Messie*, l. II, ch. IV; Duguet, *les Rois*, t. V, ch. XLII; Mésenguy, t. VII, ch. III; Veith; Rohrbacher, l. XVII; Darras, t. III, époq. VI, ch. I, § 7; Hengstenberg; cf. Noldeke, *Hist. littér. de l'A. T.*, trad., p. 330-333.
[2] Darras, *ibid.*, p. 376. — [3] Mésenguy, t. VII, liv. VIII, ch. VII.

881

Ne fallut-il pas à Daniel du courage et de la confiance en Dieu pour dévoiler à Nabuchodonosor la signification de ce grand arbre qui lui était apparu en songe, IV, 8? Comment entend-on d'ordinaire le changement qui survint dans la personne et les habitudes de ce monarque, 22, 30[1]? Est-il un trait qui fasse mieux sentir combien Dieu se plaît à confondre l'orgueil? Peut-on croire que Nabuchodonosor a profité de son humiliation et obtenu grâce devant Dieu? Le langage religieux qui lui est attribué, IV, 31, etc., n'est-il pas en harmonie avec les incriptions qu'on a retrouvées de lui? L'histoire profane ne confirme-t-elle pas ce qu'il dit ici, IV, 27, qu'il a reconstruit Babylone, LII[2]? Que représente Babylone dans beaucoup d'endroits de l'Écriture? Après la ruine de cette ville, quelle fut la capitale de l'idolâtrie?

882

Daniel se montra-t-il moins grand devant Balthasar, V, 17, que devant Nabuchodonosor? Ne doit-on pas lui appliquer ce qui est dit de Moïse à l'égard de Pharaon, Ex. VII, 1? Ce qui est rapporté dans cet endroit sur la mort de Balthasar et sur la prise de sa capitale s'accorde-t-il avec ce qu'en ont écrit les historiens profanes? N'est-ce pas de ce moment que date la décadence de Babylone et que commence sa ruine[3]?

883

Cette défense, portée par Darius, de rien demander qu'à lui seul durant un certain temps, ne s'accorde-t-elle pas avec ce que dit Quinte-Curce que les rois de Perse se fai-

[1] Vence, *Dissert.* — [2] D. Calmet, *Dissert.;* Veith. — [3] Rohrbacher, l. VII; Mésenguy, t. VII, l. VIII, c. XI.

saient adorer comme des dieux, et avec ce qu'on sait des doctrines polythéistes de l'époque et du pays? En se tournant vers le temple pour prier, VI, 10, Daniel ne suivait-il pas la pratique de ses pères et les prescriptions de sa loi [1]?

884

La notion que Darius donne du Dieu de Daniel, VI, 26, n'est-elle pas bien remarquable [2]? Cependant suppose-t-elle que le roi fût converti et crût à la révélation?

b. Prophétie, VII-XII.

885

La vision des quatre bêtes, VII, 12, n'est-elle pas une reproduction, ou plutôt une traduction en d'autres emblèmes, de celle de la statue, II? N'a-t-elle pas aussi évidemment le Messie pour objet principal? Peut-on mettre en doute le sens de ces mots : *L'Ancien des jours, le Fils de l'homme*, IX, 13? Le royaume éternel et universel donné au Fils de l'homme n'est-ce pas celui que le Père céleste a conféré à son Fils au jour de l'Ascension [3]?

886

Le lion du chapitre VII, 4, n'est-il pas identique avec la tête d'or, II, 35, et l'un et l'autre à Nabuchodonosor, II, 3? L'ours, V, ne répond-il pas à la poitrine et aux bras d'argent, c'est-à-dire à l'empire des Mèdes et des Perses établi par Cyrus? Peut-on voir dans le léopard, VI, autre chose qu'Alexandre et sa monarchie, avec ses quatre grands États, la Macédoine, la Thrace, la Syrie et l'Égypte? Enfin la qua-

[1] III Reg. VIII, 48. — [2] Cf. Dan. II, 44; Is. XLIV, XLVIII, 12, 13; Apoc. I, 18; XXI, 6, 7, 8; XXII, 13.— [3] Bergier, *Traité de la religion*, Proph., ch. II, art. 3; la Luzerne, *Prophéties*, ch. II, art. 3, § 3; Mésenguy, t. VII, l. VIII, ch. IX.

trième bête qui précède immédiatement le règne messianique, dont les dix cornes répondent aux dix doigts de pieds de la statue, que peut-elle être sinon l'empire romain[1]?

887

Quel est, au chapitre VIII, ce jeune bouc, 8, qui vient de l'Occident, qui renverse de sa corne, aussitôt rompue en quatre, le bélier aux deux cornes, III, 72? Peut-on douter que ce ne soit le roi de Macédoine, 20, 21? Le tableau de ses conquêtes n'est-il pas d'une exactitude frappante, aussi bien que celui d'Antiochus, IX, 23, etc.? N'est-ce pas ce passage qui, au rapport de Joseph, fut montré à Alexandre lors de son passage à Jérusalem, et qui valut à cette ville les bonnes grâces du vainqueur[2]? La petite corne du chapitre VIII, 9, qui naît de celle du bouc répondant au léopard, ne doit-elle pas être distinguée de celle du chapitre VII, 20, 21, qui doit sortir de la quatrième bête, ou plutôt de la confédération d'États à laquelle cette bête donnera naissance?

888

Comment Daniel apprit-il le temps de la venue du Messie? La révélation qui lui en est faite n'est-elle pas d'une précision parfaite? N'est-il pas constant qu'il s'agit là du Messie, du Christ, de l'Oint par excellence? N'est-il pas certain aussi que ce Messie est venu depuis longtemps, et qu'il ne peut être que Jésus-Christ? Pourquoi la synagogue a-t-elle défendu, sous peine de malédiction, de calculer l'époque de la venue du Messie, indiquée par Daniel? Les rationalistes ne sont-ils pas forcés d'avouer que cette pro-

[1] Mayer, * Godet, *Études*, t. I; * Keil, * Hengstenberg. — [2] Cf. X, 20, et II, 2, 4; Bossuet, *Orais. fun. du prince de Condé*; Wouters, in II Esd., c. II; Mésenguy, t. VII, l. VIII, ch. X; Haneberg, part. V, ch. VI, § 15; Rohrbacher, l. XVIII; Darras, t. III, époq. VI, § 8, n° 60.

phétie a été faite deux à trois siècles au moins avant son accomplissement[1]?

889

Pourquoi le Seigneur voulut-il révéler à Daniel l'époque de la venue du Messie? N'était-ce pas pour modérer plutôt que pour animer l'attente alors si vive du libérateur? En même temps, n'était-ce pas pour prévenir les Israélites contre les faux Messies qui pouvaient se présenter, au moment du retour dans la Palestine? N'importait-il pas de savoir qu'il faudrait encore attendre plusieurs siècles, et voir surgir et tomber plusieurs empires? N'était-il pas utile aussi qu'on sût au juste quand devaient finir les soixante-dix années fixées par Jérémie pour la durée de la captivité, et comment le royaume de Judée serait restauré[2]?

890

Peut-on douter qu'il s'agisse, dans la prophétie, de semaines d'années et non de semaines de jours? Cette acception est-elle extraordinaire dans les saints livres[3]? Quelques versets plus loin, Daniel, parlant de semaines, ne remarque-t-il pas que ce sont des semaines de jours[4]? Après sept semaines de jours, la prophétie a-t-elle reçu une ombre d'accomplissement? Était-il même possible d'attendre de tels événements à une époque si rapprochée, et de croire qu'ils s'accompliraient dans un si court intervalle?

[1] N. Alexandre, ætat. 6, diss. 2, p. 2; Huet, apud Migne, *Démonst. évangél.*, t. V; Vence, *Dissert.*; la Luzerne; Wouters; Veith; Clémenceau; *Mémoires* de Trévoux, 1708, sept.; 1733, avril, mai, juin; 1737, sept.; 1741, mars; Bergier, Rohrbacher, t. III, l. XIX; Darras, t. III, époq. VI, nº 72; Hanebeng, part. VI, ch. VI, § 19; Wallon, p. 410; P. Mesmain, *Etudes chronologiques*, p. 105, etc.; Nicolas, *Etudes*, t. IV, p. 224; *Revue des sciences ecclés.*, 1862, t. V, p. 305 et 417. — [2] Godet, *Etudes*, t. I, p. 202. — [3] Cf. Genèse XXIX, 27; I Mac. VI, 49, 53. — [4] Dan. X, 2, 3.

891

Faut-il donner aux chiffres de Gabriel une précision absolument mathématique? Cette précision ne serait-elle pas surprenante dans des nombres pleins, symboliques, ayant un rapport régulier entre eux? Dire soixante-dix semaines, n'était-ce pas dire une période de temps sept fois plus longue que la captivité, ou cinq siècles environ, ou, en d'autres termes, que le salut se ferait encore attendre sept fois plus qu'on n'aurait attendu la fin de l'exil à Babylone? Toutefois n'est-il pas certain que les dates réelles n'ont pas différé beaucoup de celles qui étaient indiquées? N'est-ce pas cinq siècles après le retour de la captivité que le Sauveur est né? La reconstruction de la ville et du temple n'a-t-elle pas demandé un demi-siècle environ : *hebdomades septem?* L'œuvre du Messie ne s'est-elle pas terminée en une demi-semaine? N'a-t-elle pas été suivie de l'abolition du sacrifice, de l'invasion étrangère, de la ruine de l'ancien peuple et d'une désolation sans terme[1]? Quand on a essayé de rapporter cette prédiction à l'époque des Machabées et au meurtre d'Onias [2], a-t-on pu donner à cette application la moindre ombre de vraisemblance?

892

La prédiction qui a pour objet Antiochus Épiphane et l'Antechrist, XI, XII, n'est-elle pas aussi claire que les précédentes? N'est-ce pas à cet oracle que se réduit tout ce que l'Esprit Saint nous a appris sur la période écoulée entre Néhémie et les Machabées?

[1] Lefranc de Pompignan, *l'Incrédulité convaincue,* t. II, ch. VIII, IX, X; * Pusey, * Auberlen, * Hengstenberg. — [2] II Mac. IV, 34.

c. Fragments : Susanne et Bel [1], XIII, XIV.

893

N'est-ce point par une inspiration de Dieu que Daniel a justifié l'innocence de Susanne [1]? Quel est le conseil qui jugeait à Babylone les causes capitales des Juifs? Était-ce encore le conseil des soixante-dix anciens, établi par Moïse? Ne retrouve-t-on pas un conseil semblable à Jérusalem après la captivité? Est-ce ce qui est appelé le sanhédrin ou le conseil [2]?

894

Dans quel but l'Esprit saint nous a-t-il transmis l'histoire de Susanne [3]? Cet exemple n'est-il pas bien propre à inspirer l'horreur du péché, la confiance en Dieu, la ferveur dans la prière? N'est-il pas spécialement instructif pour les ecclésiastiques [4]?

895

Le culte du dragon, XII, 22, faisait-il partie de la religion de Babylone? N'était-il pas au moins pratiqué dans les provinces? Est-ce que Daniel a été jeté deux fois dans la fosse aux lions [5]? Quel est cet Habacuc dont il est ici parlé, XII, 32? Le miracle rapporté en cet endroit ne s'est il pas reproduit en faveur de saint Philippe, diacre (Actes des Apôtres, VIII, 39 [6])?

[1] Darras, *supra*. — [2] Cornel. à Lapide; Didac. de Celada; *Confér. de Lodève*, t. III, p. 137. — [3] Bergier et Goschler, *Dictionn.* — [4] Mésenguy, t. VII, l. VIII, ch. II; Rault, t. II, p. 359. — [5] Veith; Haneberg, 101; Mésenguy, t. VII, ch. XII; Lacordaire, *Conf.* 63. — [6] Veith.

3° Questions rétrospectives.

896

Le livre de Daniel n'a-t-il pas tous les témoignages et tous les signes d'authenticité désirables [1]? N'a-t-il pas en sa faveur les autorités les plus décisives : Ézéchiel, qui le loue et le cite en deux endroits, XIV, 14, 20; XXVIII, 3; Esdras et la synagogue, qui l'ont mis au nombre des livres divins; les Septante, qui l'ont traduit avec les fragments deutérocanoniques, un siècle avant Antiochus ; l'auteur du Ier des Machabées, qui le nomme en le citant [2]; Josèphe, qui affirme qu'un passage de ce livre a été montré à Alexandre [3]; Notre-Seigneur, qui l'allègue dans l'Évangile [4]; les apôtres, qui lui font des emprunts divers [5], spécialement s int Jean dans ses tableaux de l'Apocalypse?

897

Le langage et le style de Daniel, si différents de ceux des autres prophètes, ne sont-ils pas tels qu'ils doivent être à l'époque et dans la position où se trouvait le prophète? Un homme qui n'eût pas su comme lui le chaldéen et l'hébreu, qui n'eût pas connu parfaitement l'empire de Babylone, qui n'eût pas été habitué aux mœurs de ce pays et au symbolisme de sa littérature, eût-il été capable d'écrire un pareil livre? Ne se serait-il pas heurté dès les premiers pas contre la géographie, l'histoire, les monuments de la Chaldée [6]?

[1] *Supra*, n° 871. — [2] I Mac. I, 54, 57; II, 59; Cf. Esd. IX; Néh. IX; Eccli. X, 8; Sap. III, 7; Zach. I, 18; II, 1, 4; VI, 1; XI, 8. — [3] Dan. VIII, 3, 7, 20, 21; XI, 2, 4; Josèphe, *Antiq. judaïq.*, l. II, 8, 5. — [4] Matt. XXIV, 15; XIX, 28. — [5] I Cor. VI, 2; II Thess. II, 3; I Pet. I, 10; Héb. XI, 33. — [6] Glaire, t. IV; Gilly, t. III, p. 138; Lamy; Rault, t. II, p. 325; Darras, t. III, p. 386; Rohrbacher, t. III, l. XIX; *Annales de philos.*, t. XIV, XIX; * Pusey, * Hengstenberg, * Hævernick, * Auberlen.

898

D'où vient donc que les rationalistes de nos jours contestent si vivement l'authenticité de cet ouvrage? N'est-ce pas une nécessité que leurs principes leur imposent? Reconnaître ces livres comme authentiques, ne serait-ce pas avouer qu'il y a des prophéties divines, des miracles, des faits surnaturels parfaitement constatés[1]?

899

Mais est-ce échapper à cette conséquence, d'avancer sans preuve que ce livre a été composé au temps des Machabées et publié sous le nom de Daniel, afin de soutenir le peuple juif dans sa fidélité à l'ancien culte? N'est-ce pas accuser d'imposture et de sacrilége les hommes les plus religieux, s'inscrire en faux contre la traduction des Septante, les citations d'Ezéchiel et toute la tradition? N'est-ce pas dire que la prédiction la plus précise et la plus exacte, IX, 20, est le produit du délire et son accomplissement un pur effet du hasard[2]?

900

Ne faut-il pas ignorer ou méconnaître toute l'Écriture, pour prétendre qu'il n'a pu être question d'anges que dans les derniers siècles avant Jésus-Christ? Si ces apparitions deviennent fréquentes à l'approche de l'Incarnation[3], ne sont-elles pas plus fréquentes encore dans la Genèse, dès le temps des patriarches[4]? Que si l'Ecclésiastique ne nomme pas Daniel parmi les hommes illustres de sa nation, XLIX, en

[1] P. Mesmain. *Etud. chron.*, p. 203. — [2] Vence, t. XI; *Réfl. sur les prophéties qui regardent le règne du Messie;* Mgr Plantier, *Instructions* t. I; *Vie de Jésus*, p. 366. — [3] Dan. VIII, 16; IX, 21; X, 13; XII, 1. Cf. Ezéch. IX, 10; Tob., Job, etc., *supra*, nº 429. — [4] Cf. Gen. XLVIII, 15, 16, XXVIII, 12, etc.; Exode XXIII, 20; Jud. XIII, 29; Ps. XC, 11; Osée. XII, 4; Zach. I, 12; Matt. XVIII, 10; Héb. XII, 22; Apoc. I, 4; D. Calmet; Goschler; Bergier, *Dictionn. : Anges; supra*, 754.

peut-on conclure qu'il n'en a pas eu connaissance? N'y en a-t-il pas d'autres, Esdras par exemple, qu'il a passé sous silence?

901

Est-il raisonnable de dire, comme Porphyre, que les prophéties accomplies avant les Machabées sont trop claires pour n'être pas de l'histoire, et que celles qui se rapportent à des temps postérieurs sont trop obscures pour rien démontrer? Isaïe, Jérémie, les Psaumes, n'ont-ils pas sur le Messie les prédictions les plus claires et les plus précises [1]? La plus claire et la plus précise de toutes, n'est-ce pas celle de Daniel, ch. IX, sur le même objet? Or, qui n'avouera qu'elle existait longtemps avant l'événement?

902

Avec divers enseignements dogmatiques sur les perfections de Dieu [2], sur les anges [3], sur l'éternité des récompenses et des peines [4], ne trouve-t-on pas dans ce livre un bon nombre d'instructions morales plus ou moins importantes? La vertu de Susanne, la constance de Daniel et de ses compagnons ne seraient-elles pas admirables, même sous la loi de la grâce? Le châtiment de Nabuchodonosor n'est-il pas pour l'orgueil des grands une leçon salutaire [5]?

903

Pour la forme comme pour le fond des choses, Daniel ne diffère-t-il pas notablement des autres prophètes? La simplicité n'est-elle pas le caractère principal de son style, bien

[1] Is. LIII, etc.; Jérém. XXV, 11, 12; Ps. XXI, etc. — [2] Dan. III, 100; V, 23; VI, 27; VII, 9, 10; IX, 4, 7, 19. — [3] Dan. VII, 10, 16; X, 13, etc. — [4] Dan. XII, 2; XIII, 3. — [5] Mésenguy, t. VII, ch. II; Rault, t. II, p. 357.

qu'il ait, au chapitre III, 51-90, un morceau de poésie remarquable, et que ses tableaux offrent en certains endroits une grande majesté et un vif intérêt [1] ?

904

A-t-on eu raison de dire que chacun des grands prophètes a mis en relief une perfection particulière de Dieu, qu'Isaïe proclame sa sainteté, Jérémie sa justice et sa miséricorde, Ezéchiel sa toute-puissance, Daniel la constance de ses desseins et la marche lente et sûre de sa Providence [2] ?

[1] Mgr Plantier, *Études*, t. II, p. 105; Gilly, t. III, p. 145. — [2] Godet, *Etud. bibl.*, t. I, p. 206.

LES PETITS PROPHÈTES[1]

905

Pourquoi ce nom de petits prophètes? Leurs prophéties ont-elles moins d'importance ou portent-elles sur un moindre objet que celles des autres? N'est-ce pas dans leurs écrits surtout qu'il faut chercher des renseignements sur l'histoire de leur époque, sur la ruine de Babylone, de Ninive, de Tyr, sur les principaux faits qui signalèrent ou qui suivirent le retour des Juifs de Babylone en Palestine?

906

Combien de prophètes sont rangés sous ce titre? Quel est le plus court? Le plus long? Le plus remarquable par la magnificence ou par la simplicité du style? Quelle période remplit la série de ces prophètes? Qui sont ceux qui ont exercé leur ministère en Israël? et en Juda, après la captivité? N'est-il pas probable que la plus grande partie des prophéties qu'ils ont proférées n'ont pas été écrites ou n'ont pas été insérées dans leurs livres?

907

A quelle époque les petits prophètes ont-ils été recueillis

[1] Introductions; Fontaine, *Vie des SS. de l'A. T.;* Noël Alexandre, æt. 5, diss. 6. — Commentaires généraux; S. Hieronymus, Ribera, Schegg, 1864; Ackermann, 1854; Reinke, *Messian. Weissag;* Keil.

en un seul volume? Ce recueil n'existait-il pas, et n'avait-il pas déjà sa place dans la Bible du temps de l'auteur de l'Ecclésiastique, XLIX, 12? A-t-on suivi dans ce recueil l'ordre chronologique [1]?

I. — OSÉE [2]

908

Ce prophète n'était-il pas du royaume d'Israël, et n est-ce pas aux dix tribus qu'il s'adresse? Est-ce qu'il participait à leur schisme? Ne témoigne-t-il pas, aussi bien qu'Amos, de sa fidélité à la foi de Moïse et de sa vénération pour le Pentateuque? Son ministère n'a-t-il pas duré bien longtemps? A-t-on jamais mis en doute l'authenticité de ses prophéties? Son nom ne le signale-t-il pas comme figurant le Messie [3]?

909

L'objet des trois premiers chapitres ne diffère-t-il pas des suivants? Comment faut-il considérer les actions symboliques dont il y est parlé? Ont-elles eu lieu réellement, ou ne se sont-elles passées qu'en vision, d'une manière idéale? Le tableau que nous en avons doit-il être tenu pour un récit historique ou pour une allégorie? Les interprètes sont-ils d'accord à cet égard? S'il s'agit de mariage réel, I, 2; III, 1, ce double mariage, tout étonnant qu'il soit de la

[1] Vence, *Préface génér.* sur les petits proph.; C. C., t. XX, p. 447; Pezron, *Essai d'un comment. historique.* — [2] Commentaires, *supra*, nº 904; Reinke, *Meiss. Weiss.*; A. Simson, *Prophet. Hos. erk.* 1851. — [3] IV Reg. XV; II Par. XXVI-XXVIII; Vence, *Préf.*; Bergier, *Dict.*

part du prophète, n'était-il pas légitime? Que figuraient l'une et l'autre union [1] ?

910

Quand le prophète parle de fornication, pourrait-on penser qu'il prend ce mot dans un sens métaphorique pour signifier l'idolâtrie, et que ce terme, *femme de fornication*, a ici un sens analogue à celui de *fils de fornication* en saint Jean, VIII, 40 ? *Fac tibi filios fornicationum* pourrait-il signifier ici : Va prêcher aux gentils?

911

Saint Paul, Rom. IX, 26, a-t-il eu raison d'entendre les versets 10 et 11, chapitre I, de la conversion des gentils? Ne serait-ce pas en trop restreindre le sens de n'y voir que le retour de la captivité et la réunion des exilés de l'un et de l'autre royaume? A qui s'appliquent les derniers versets du chapitre II? N'est-ce pas la conversion des gentils qu'ils annoncent plutôt que celle des dix tribus?

912

Qui est ici désigné sous le nom de David, III, 4, 5, 10? N'est-ce pas le peuple chrétien plutôt que la nation juive revenue de Babylone qui a réalisé ces prophéties? Que signifient ces mots : *Peccata populi mei comedent*, IV, 8?

913

L'Église n'a-t-elle pas raison d'appliquer à la résurrection du Sauveur les premiers versets du chapitre VI? Ne s'y rapportent-ils pas, au moins dans le sens spirituel? N'en est-il pas de même du verset 14, chapitre XIII? La résurrection

[1] Veith; Glaire, *Livres saints*, t. II, p. 229; Rault, t. II.

du Sauveur n'y est-elle pas présentée comme le principe de notre régénération future? Les chapitres VI, XIII, XIV, ne sont-ils pas bien propres à inspirer des sentiments de contrition et de pénitence?

914

En quel sens saint Matthieu, II, 15, a-t-il appliqué à Notre-Seigneur le premier verset du chapitre II? Quelle figure et quelle analogie suppose cette application?

915

Saint Jérôme n'a-t-il pas eu raison de dire que l'obscurité est un des attributs d'Osée? Le langage de ce prophète n'est-il pas généralement sentencieux et concis? Est-il moins remarquable par l'éclat des images que par la concision et la rapidité du style?

916

N'annonce-t-il pas clairement la venue du Messie, I, 2; III, 5; XI, 1; la résurrection de Jésus-Christ, VI, 3, 13, 14; son alliance avec l'Église, II, 19; la vocation des gentils, I, 10; II, 24; la réprobation des Juifs, III?

II. — JOËL[1]

917

Les prophéties de Joël ne sont-elles pas regardées universellement comme authentiques? N'est-ce pas au royaume de

[1] Voir IV Reg. XV; II Par. XXV; Commentaires, *supra*; E. Meyer, 1841.

Juda seulement qu'elles s'adressent? Son style a-t-il l'animation et le caractère poétique de celui des grands prophètes[1]?

918

Quel est le fléau que décrit le prophète, I-II, 11? Est-ce une invasion ordinaire de sauterelles[2]? N'est-ce pas plutôt une invasion armée de Chaldéens ou de Scythes[3]? Est-ce de là que saint Jean a tiré la description de sa cinquième plaie, IX, 7? Au chapitre III, 1-12, n'est-ce pas le dernier avénement de Jésus-Christ et le jugement universel qui sont décrits? Quelle est la vallée de Josaphat où doit avoir lieu ce jugement[4]?

919

Joël n'annonce-t-il pas clairement la venue du Messie? Quel est ce docteur de la justice qu'il prédit, II, 23, sinon le Messie attendu, et cette effusion de l'Esprit saint sur toute chair, II, 28, sinon celle de la Pentecôte et des premiers jours de l'Église[5]?

III. — AMOS[6]

920

Quelle était la profession d'Amos? Où était-il quand il publia ses prophéties? N'est-ce pas à Israël qu'il s'adresse spécialement? N'est-il pas cité par Tobie, II, 16? Quel est

[1] Cf. Vence, *Préf.* et *Dissert.* — [2] Sic Schegg, Herbst, * Keil. — [3] Sic Reinke, * Hengstenberg. — [4] Veith, D. Calmet, etc. — [5] Reinke. — [6] Vence, *Préf*; * G.-A.-L. Baur, *Am. erkl.*, 1847.

l'objet des six premiers chapitres? Est-il le même que celui des trois autres?

921

La désolation prédite aux Édomites n'est-elle pas tombée sur eux et ne dure-t-elle pas encore [1]? Comment Amos peut-il dire : *Non sum propheta neque filius prophetæ*, VII, 1? Qu'était-ce qu'être enfant de prophète? En quel sens Amos n'était-il pas prophète? Quel est le fléau dont Dieu menace son peuple, VIII, 11? Le chapitre IX n'offre-t-il pas un tableau frappant de l'immensité de Dieu, 2, 3, 4, et une prophétie remarquable de la formation de l'Église, du règne du Messie et de la conversion des gentils, 11-15?

922

Ce prophète n'offre-t-il pas aux pasteurs un modèle admirable de constance et de fidélité dans l'accomplissement de la volonté de Dieu? Ne reconnaît-on pas sa première profession aux images dont est semé son écrit? Son langage en a-t-il moins de correction et d'élégance [2]?

IV. — ABDIAS [3]

923

A qui s'adresse la prophétie d'Abdias? Ne la croit-on pas communément antérieure à la captivité? Que signifient ces mots : *Juxta est dies Domini*, 15; *In monte Sion erit salvatio et erit sanctus*, 17? Ne trouve-t-on pas beaucoup de res-

[1] *Amos, I, 11, 12. Cf. Amos IX, 1, 15; Abdias VIII; Joël III, 19; *Keith. — [2] *Lowth, *Poésie des Hébreux;* *Caspari, *Obadja ausgelegt*, 1842. — [3] *Delitzsch.

semblance entre ce prophète et Jérémie [1] ? Si cette ressemblance est l'effet de l'imitation, quel est celui qui a servi de modèle ?

V. — JONAS [2]

924

Le livre de Jonas est-il autre chose qu'une histoire écrite comme tous les livres historiques ? Est-il bien certain que le prophète en soit lui-même l'auteur et le dernier rédacteur ? N'est-il pas le plus ancien des prophètes et le seul qui ait été envoyé aux nations ? Avant d'aller prêcher à Ninive, n'avait-il pas prophétisé dans la Judée [3] ?

925

Sait-on quel prince régnait à Ninive au temps de la prédication de Jonas ? L'idée que donne le prophète de la grandeur de cette ville, I, 2; III, 3, 4; IV, 11, est-elle justifiée par les historiens anciens et les voyageurs modernes ? Est-il surprenant qu'il ait été effrayé par sa mission et qu'il ait regardé comme impossible la conversion d'une telle ville [4] ? S'est-elle en effet convertie pour longtemps ? Nahum et Tobie, XIV, 13, n'en prédirent-ils pas enfin la ruine ? Quelle est la plante mentionnée, IV, 6 ?

[1] Cf. Abd. I, 4, et Jér. XLIX, 14, 15, 16; Abd. VI, 8, et Jér. XLIX, 7-22; Cf. Abdias XIX, et Joël III, 5. — [2] Cf. I Reg. XIV, XV; Vence, *Préf.* et *Dissert.;* Fr. Kaulen, *in lib. Jonæ prophetæ*, Bonn, 1862; Glaire, *Livres saints*, t. II, p. 239; Veith; Bergier, *Dictionn.; Annales de phil.*. 1853, mai; Rault, t. II, p. 404; *Revue de Louvain*, mars 1874; Bossuet, *Médit.* 109, 110; Mésenguy, t. IX; Rohrbacher, l. XV; Darras, t. II, p. 687. — [3] IV Reg. XV, 25. — Tob. XIV, 6, Eccl. XLIX, 12. — [4] * Gaussen, *Jonas;* * Layard, *Ruines de Ninive.*

926

N'a-t-on pas essayé de transformer l'histoire de Jonas en parabole, en songe, en vision, en tableau poétique? Peut-on nier que la réalité de ce fait n'ait pour elle la tradition des Juifs, le témoignage de Tobie, la parole de Notre-Seigneur[1] et même les monuments de l'Orient? Était-il plus difficile à Dieu de conserver Jonas dans la baleine que Daniel dans la fosse aux lions? Si l'on trouve dans la mythologie grecque quelque fait analogue à celui de Jonas sauvé par la baleine, est-ce une raison de nier la réalité de celui-ci? En faisant ce prodige, Dieu avait-il seulement en vue de convaincre de sa puissance le prophète indocile et pusillanime, et de l'amener à lui obéir[2]?

927

L'histoire de Jonas ne met-elle pas en relief plusieurs vérités importantes, l'universalité de la grâce à toutes les époques, la bonté de Dieu envers tous les peuples sans exception, son désir de sauver tous les pécheurs, le péril qu'on court à lui résister, l'efficacité de la prière et de la pénitence? Serait-on fondé à conclure de cette histoire que toutes ses promesses et toutes ses menaces, c'est-à-dire toutes ses prédictions de biens et de maux, sont conditionnelles, ou sujettes à être révoquées si les circonstances viennent à changer[3]?

928

La mission de Jonas à Ninive n'est-elle pas comme un type de celle du peuple de Dieu parmi les gentils? Le prophète

[1] Matt. XII, 39, et Luc XI, 29, 32. — [2] Voir S. Aug., *Epist.* 102, q. 6; 34. *Revue de Louvain*, 1871, mars. — [3] Cf. II Reg. XII, 13; III Reg. XXI, 28; Is. XXXVIII, 1; Jér. XVIII, 7-10; XXVI, 17.

lui-même, malgré ses fautes, n'est-il pas de plusieurs manières, par le sacrifice qu'il fait de sa vie pour sauver ses compagnons, par les trois jours qu'il passe dans la baleine, par les fruits prodigieux que sa prédication produit parmi les gentils, après qu'il est sorti des entrailles du monstre, une des figures les plus frappantes du Sauveur ? Peut-on dire que cette conformité est purement imaginaire ou qu'elle n'est venue à la pensée qu'après coup ? Cette signification typique n'est-elle pas la raison pour laquelle ce livre a été rangé parmi les prophéties ?

929

L'aveu que fait Jonas de sa faiblesse et de ses fautes n'est-il pas pour son livre un signe de véracité et pour nous une instruction salutaire? N'était-ce pas par amour-propre et dans un intérêt tout humain qu'il s'affligeait de voir ses menaces sans effet, III, 10, et IV, tout en se flattant de désirer la gloire de Dieu dans le châtiment des pécheurs? Cet exemple ne nous apprend-il pas qu'on peut rester faible en faisant de grandes choses, et que nul mérite ne met à l'abri des illusions et des surprises de l'amour-propre ?

VI. — MICHÉE[1]

930

Quel est l'objet des deux premiers chapitres, des trois du milieu et des deux derniers? Est-ce longtemps à l'avance

[1] II Reg. XV-XX; II Paral. XXVII-XXXII; Vence, *Préf.* et *Réflex.*; Bergier, *Dict.*; Glaire, t. IV, p. 442; Darras, t. II, p. 723. Commentaires, *supra*; T. Roorda, *Comment. in Vaticin. Mich.*, Leyd., 1869; Caspari, *Veber Michas.*

que ce prophète annonçait à Samarie et à Jérusalem les malheurs qui les menaçaient ? Ses prédictions ne sont-elles pas de la plus grande clarté, I, 6-16 ; III, 12 ? Jérémie n'atteste-t-il pas l'authenticité de ces prédictions, XXVI, 17, 19 ?

931

Ce prophète n'a-t-il pas de grands rapports avec Isaïe, non-seulement pour la sublimité et l'éclat du style, mais encore pour les idées ? N'y a-t-il pas même entre eux une complète identité dans les versets suivants : Mich. IV, 1, 3, et Is. II, 1, 4 ; et un rapport visible entre ces passages : Mich. V, 1, et Is. VII, 14 ; Mich. I, 3, et Is. XXVI, 21 ; Mich. VII, 12, et Is. XI, 11 ; Mich. VII, 17, et Is. LIX, 23 ? De quel côté est l'imitation[1] ? Quelle est cette montagne et cette maison de Dieu où s'enseigneront les voies du Seigneur, IV, 1, 2 ? Et quel est le temps où le Seigneur doit établir pour toujours son trône sur le sommet de Sion, 7 ?

932

En même temps qu'il prédit le retour de la captivité, Michée ne prédit-il pas aussi la fin de l'ère prophétique, III, 6, 7 ; l'affranchissement des âmes par le Sauveur, II, 12, 13 ; IV, 10 ; VII, 7, 20 ; la conversion des gentils, IV, 2 ; la naissance du Messie à Bethléem, V, 2 ? Cette dernière prophétie n'a-t-elle pas évidemment Jésus-Christ pour objet ? Ne lui a-t-elle pas été appliquée dès les premiers temps ? Ne fait-elle pas ressortir sa double nature ?

[1] Caspari, *Ueber Micha den Morasthiten*, 1849.

VII. — NAHUM

933

N'est-ce pas à Ninive que ce prophète adresse ses reproches et ses menaces? A-t-il exercé son ministère longtemps après Jonas? Quelle est la ville qu'il nomme No-Ammon, et dont il rappelle la ruine, III, 8? N'a-t-il pas un oracle remarquable sur la conversion des gentils, I, 14, 15? Est-ce avec raison qu'on l'a appelé le plus sublime des petits prophètes? Après Nahum, Sophonie, II, 13, n'adressa-t-il pas encore un avertissement à Ninive[1]?

VIII. — HABACUC[2]

934

Ce prophète n'est-il pas plus ancien que le personnage du même nom dont parle Daniel, XIV, 32? Quel est l'objet de ses trois chapitres? Ne convient-on pas qu'ils sont des plus remarquables au point de vue littéraire[3]? Les deux premiers ne sont-ils pas une sorte de dialogue entre Dieu et le prophète sur les iniquités des Juifs et sur le châtiment qu'ils méritent?

[1] Cf. IV Reg. XVIII-XXI; II Par. XIX-XXXIII; Vence, *Préf.* et *Réfl.*; Rault, t. II, p. 426; Bergier, *Dictionn.*; *Lowth, *Poésie des Hébr.*; *O. Strauss, *Nahum de Nino vaticinium ex Assyr. monumentis illust.* 1853. *Breiteneicher, *Ninive und Nahum*, Munich, 1861. — [2] Cf. IV Reg. XXI, et II Par. XXXIII; L. Reinke, *Comment.*, Munster, 1870; *Delitzsch, *Comment.* — [3] Vence, *Préf.*; Janssens, n° 387; Glaire, t. IV; *Lowth, leç. XXVIII.

935

N'y a-t-il pas dans le second chapitre, 4, une maxime, qui avait vivement frappé saint Paul, et dont il tire un grand parti? La cite-t-il bien dans son vrai sens? Dans quel sens le troisième chapitre ou le cantique du prophète est-il, comme le dit saint Jérôme, une prédiction évidente du Sauveur? Babylone, dont le chapitre II annonce la ruine, n'est-elle pas la figure du monde idolâtre?

IX. — SOPHONIE[1]

936

N'était-il pas contemporain de Jérémie? A-t-il quelque rapport avec ce prophète pour le style ou pour les idées? Ses reproches et ses menaces ne sont-ils que pour Jérusalem, I, 12, etc., et pour Ninive, II, 13, 15? Ces villes ne sont-elles pas des types et des figures? Le jour du Seigneur qui le préoccupe est-il seulement le jour de leur ruine? Pourquoi Sophonie est-il appelé le prophète du jugement dernier? L'accomplissement littéral de ses prophéties n'est-il pas un fait incontestable et toujours visible[2]?

937

Après le châtiment, Sophonie ne prédit-il pas aussi la prospérité et les bénédictions, III, 7? Pour qui sont ses promesses, 9? N'a-t-il en vue que le retour de Babylone et la

[1] Cf. IV Reg. XXII-XXIII; II Par. XXXIV-XXXV; Vence, *Préf.* et *Réflex.*, Reinke, *Comment.* * F. A Strauss, *Zephaniæ vaticinia commentari illustrata*, Berlin, 1843. — [2] Cf. Sophon. II, 4, 6; * Keith.

paix dont ce retour doit être suivi? N'a-t-il pas en vue aussi, 9, 15, les bénédictions spirituelles qui accompagneront le règne du Messie? Sophonie est-il cité dans le Nouveau Testament?

X. — AGGÉE[1]

938

N'est-ce pas en Judée, au retour de la captivité, comme les deux prophètes suivants, qu'Aggée exerça son ministère? Ne recommande-t-il pas vivement, dans le premier chapitre, le soin de la maison de Dieu? Au chapitre II, 12, ne requiert-il pas des prêtres la connaissance et par conséquent l'étude de la loi de Dieu?

939

La prédiction d'Aggée sur la venue du Messie, II, 7, 10, n'est-elle pas décisive contre les Juifs? N'est-il pas certain qu'ils l'entendaient du Messie au temps de Notre-Seigneur[2]? Que le prophète désigne précisément le second temple, celui de Zorobabel, en le distinguant de celui de Salomon, comme la Vulgate semble le dire, 10, ou bien qu'il se borne à parler du temple de Jérusalem, sans distinction, comme l'ont entendu les Septante, n'annonce-t-il pas toujours que le Messie doit y venir et combler tous les vœux? Et n'est-il pas évident depuis dix-huit siècles qu'il y doit être venu[3]?

[1] Voir Esdras et Néhémie; Vence, *Préf.*, et Reinke, *Comment.*, 1868. — [2] Cf. Eph. II, 14; Héb. XII, 26, 27. — [3] Veith; Bergier, *Traité de la religion*, Proph., c. II, art. 3; *Revue*, 1871, sept.

940

N'a-t-on pas objecté que le prophète pouvait avoir en vue un temple idéal, spirituel, celui qu'ont décrit Isaïe et Ézéchiel; que le terme qu'on a traduit par *desideratus gentibus* était rendu dans l'Italique par *pulchritudo gentium*, *dona electa;* que *Adhuc modicum* semble annoncer un avenir moins éloigné que le temps de la naissance du Sauveur? Ces objections sont-elles fondées? Peuvent-elles enlever à la prophétie sa valeur comme démonstration? A la fin de la prophétie, II, 22, n'est-ce pas le Messie qui est désigné sous le type de Zorobabel?

XI. — ZACHARIE

941

Est-ce de ce prophète que parle le Sauveur en saint Matthieu, XXIII, 35. Quel était son père? Zacharie n'était-il pas contemporain d'Aggée? Que se proposait-il en publiant ses prophéties [1]?

942

Quel est l'objet des huit premiers chapitres? Quelles sont les visions symboliques qui y sont rapportées, I, 7-17; II, 1-4, 5-17; III; IV; V, 5, 11; VI, 7, 8, 9, 15? N'est-ce pas dans les six derniers que l'on trouve le plus de traits relatifs au Messie? Est-ce pour cela qu'on en a contesté spécialement l'authenticité? Quelques conjectures tirées du style peuvent-

[1] Vence, *Préf.* et *Réflex.;* Bergier, *Dictionn.*

elles prévaloir sur le témoignage constant des Juifs et des chrétiens [1] ?

943

Est-il possible de ne pas reconnaître le Messie et Notre-Seigneur Jésus-Christ dans ses prédictions? Ne voit-on pas, II, 8, le règne spirituel du Sauveur sur les nations; III, 8, sa religion parfaite à l'égard de son Père, dont il sera le serviteur par excellence; VI, 12, son sacerdoce joint à sa royauté; IX, 9, la douceur de son empire; XI, 4, 13, son titre de pasteur et son dévouement si indignement apprécié; XII, 10, son crucifiement; XIII, 7, 9, la dispersion de ses disciples, etc.? Dira-t-on que ces traits sont dus au hasard, ou bien qu'ils ont été inventés après l'événement [3]? Pourquoi saint Matthieu, XXVII, 9, cite-t-il Zacharie, XI, 12, sous le nom de Jérémie? Serait-ce qu'en cet endroit Zacharie rappelle un passage également prophétique de Jérémie, XVIII, 19?

XII. — MALACHIE [2]

944

N'est-ce pas ici le dernier prophète dans l'ordre des temps? Ne reconnaît-on pas unanimement l'authenticité de de son livre? Quel est l'objet des deux premiers chapitres? Et celui des deux derniers [3]? Un de ses caractères n'est-il

[1] Patrizi, *De Christo Zachariæ et Malachiæ vatic. præn.*, Romæ, 1853; Lamy, t. II, p. 189; Gilly, t. III, 182; Jahn, t. II, 695; Reinke, Reusch, W. Neumann, *Die Weissagungen des Sakkarjah.* — [2] Reinke, *Comment.*, 1856; Patrizi, *supra.* — [3] Vence, *Préface* et *Réfl.* sur Malachie; Bergier, *Dictionn.*

pas de procéder, non par simples interrogations, comme Aggée [1], mais par questions et par réponses [2] ?

945

Qu'annonce-t-il, I, 10, 11, relativement au sacrifice de la loi nouvelle? Cette prédiction est-elle moins décisive contre les Juifs que celle d'Aggée, II, 8? N'y reconnaît-on pas clairement l'oblation eucharistique? A quel autre qu'au Sauveur peut-on appliquer le commencement du chapitre III et le chapitre IV tout entier? Les évangélistes ne donnent-ils pas de ces passages l'explication la plus naturelle et la plus exacte? N'est-il pas incontestable que les prophéties relatives au Christ deviennent de plus en plus précises à mesure que son avénement est plus rapproché? Aussi l'attente de son avénement n'est-elle pas dès cette époque la préoccupation constante du peuple juif? [3]

946

Malachie n'annonce-t-il pas en deux endroits la venue du précurseur : III, 1; IV, 5, 6? La seconde de ces prédictions ne regarde-t-elle que le premier avénement du Sauveur [4] ? N'annonce-t-il pas en même temps que le Seigneur est proche et que c'est lui qu'il faut attendre désormais, IV, 4, [5] ? Que dit-il sur la sainteté du mariage, II, 13, etc., et sur les devoirs des prêtres à l'égard de Dieu et des âmes, I, 6, 10; II, 2, 7; III, 3 [6] ? Son livre ne se rencontre-il pas en plusieurs endroits avec celui de Néhémie [7] ?

[1] Agg. I, 4, 9; II, 3, 12, 13, 19, etc. — [2] Malach. I, 2, 6, 7, 8, 9, 13; II, 10, 14, 15, 17; III, 2, 7, 8, 13, 14, etc. — [3] Cf. I Mac. IV, 46; IX, 27; XIV, 41. — [4] Vence, *Dissert.* — [5] Cf. Mich. III, 6, 7. — [6] Bouvy, *Stimulus prædicatorum*, c. I. — [7] Cf. Malac. II, 11, et Néh. XIII, 23, 27; Malac. II, 8; III, 8, 10, et Néh. XIII, 10, 11, 29.

QUESTIONS RÉTROSPECTIVES

SUR LES PROPHÈTES ET LES PROPHÉTIES

947

Si la vie des prophètes nous édifie par l'exemple d'un zèle intrépide, leurs écrits ne nous offrent-ils pas le modèle le plus admirable du langage qui convient à des hommes de Dieu, chargés de notifier ses ordres et de faire respecter son nom? Cette partie de la sainte Écriture n'a-t-elle pas un intérêt particulier pour les ecclésiastiques? Ne remarque-t-on pas l'influence que l'étude des prophètes a exercée sur les idées, le style, le talent de plusieurs orateurs sacrés? Les livres prophétiques ne demandent-ils pas du lecteur plus de réflexion et plus d'insistance que les livres historiques? Est-il nécessaire cependant, pour en tirer profit, de pénétrer toutes les pensées, de saisir tous les détails, de voir la portée de tous les traits [1]?

948

L'étude de ces livres n'est-elle pas aussi très-propre à fortifier la foi? Ne trouve-t-on pas dans chaque prédiction une preuve de la divinité de la révélation, et par conséquent de la vérité du christianisme? N'est-ce pas un vrai miracle, un miracle subsistant, dont on peut toujours et partout constater la réalité? Dieu n'est-il pas admirable d'avoir voulu que les prophéties qui démontrent la vérité de notre foi nous fussent fournies par nos ennemis les plus obstinés, et qu'elles n'eussent pas de garants plus convaincus de leur authenticité et de leur divinité [2]?

[1] Bossuet, *Lettre à l'abbé d'Albret*, publiée par Floquet, t. II. — [2] Migne, t. XV, p. 385; Bossuet, *Additions* aux notes sur les psaumes, et à la fin des livres sapientiaux; Glaire, t. IV, 9.

949

N'est-il pas bon d'étudier d'abord les prophéties une à une, en suivant l'ordre chronologique, de voir comment elles se sont développées, précisées et complétées avec le temps [1]? Puis, pour apprécier la preuve qui en résulte en faveur de la religion, ne convient-il pas de rapprocher les divers oracles des prophètes sur les sujets principaux, de les éclaircir les uns par les autres, de les mettre d'accord, enfin de les considérer tous à la fois, dans leur ensemble, avec les figures qui les font ressortir et avec l'autorité dont elles ont constamment joui [2]?

950

Quelles sont les principales prédictions relatives au Messie? Quelles sont ses principales figures? D'après cela, quels devaient être ses caractères distinctifs? Quels titres lui donnait-on? Quand le Sauveur est né, pouvait-il venir à l'esprit d'un fourbe de s'appliquer à lui-même et de réaliser en sa personne les oracles qu'on rapportait au Messie [3]?

[1] V. g. Gen. III, 15; XXII, 16-18; XXVI, 2-4; XLIX, 10; Nomb. XXIV, 15-19; Deutér. XVIII, 15; Psalm. II, 1, 2, 8; VIII, 5, 7; XV, 8-11; XXI, 1-8, 16-18; XXXIX, 7-9; XL, 9; XLIV, 2-8; LIV, 13, 16; LXVII, 18, 19; LXVIIII, 21; LXXI; LXXXVIII, 19-29; XCVI, 1-7; CIX, 1-4; CXVII, 22, 23; Prov. VIII, 23-36; XXX, 4; Isaïe II, 1, 5; VII, 14; VIII, 14; IX, 5; XI, 1-10; XXVIII, 16; XXXII, 1, 3; XXXIV, 1-10; XXXV, 3-6; XL, 3, 5; XLIII, 1-7; XLV, 22-25; XLIX, 5-12; LIII, 1-3, 4-12; LV, 1-5; LX, 18-22; LXI, 1, 3; LXIII, 1-6; Jérém. XXIII, 5, 6; XXXI, 31, 34; Ezéch, XXXIV, 23-28; XXXVI, 25-28; Dan. II, 44, 45; III, 24, 25; VII, 13, 14; IX, 25, 27; XII, 1, 3; Joël II, 28-32; Michée IV, 1-4; V, 2, 4; Aggée II, 6-9; Zach. II, 10-13; IX, 9, 10; XII, 10; XIII, 7; Mal. III, 1, 2, 3; IV, 5, 6; Vid. Huet, *Demonstratio evangelica;* prop. 7. — [2] Pezron, *Essai;* Bausset, *Principes généraux pour l'intelligence des prophètes*, ch. I, — [3] Cf. Huet, *Démonst.*, prop. 7; *Vet. Test. cum Novo Parall.;* Migne, *Démonst.*, t. V; C. C., t. I, p. 945; Acosta, l. IV, etc.; Bécan, c. II, q. 4 et 5; Vence, t. XIII, *Dissert. sur les caractères du Messie;* Pascal, *Preuve par les prophéties;* Massillon, *Serm.* pour la Circoncision; Cha-

951

Par quel moyen les rationalistes cherchent-ils à éluder la preuve des prophéties? Peuvent-ils nier l'authenticité de toutes les prédictions? Peuvent-ils reconnaître l'authenticité de quelques-unes? Entre tant de prédictions que les hommes les plus intelligents et les plus sages tiennent pour démonstratives, ne suffit-il pas qu'il y en ait une bien certaine, bien précise et bien juste, pour ruiner tout leur système [1]?

952

Peuvent-ils nier que l'attente du Messie ne fût une partie essentielle de la religion chez les Juifs, et qu'à l'époque du Sauveur elle ne dominât tout autre sentiment? S'ils reconnaissent ce fait, comment l'expliquent-ils? Que l'orgueil national trouve dans cette attente un dédommagement dans les revers et une consolation à la perte de l'indépendance, s'ensuit-il qu'il l'ait inspirée sans aucun fondement et qu'il ait pu l'imposer comme un dogme à tout le peuple? L'idée du Messie n'est-elle pas antérieure à la captivité, au schisme, et même aux prophètes proprement dits? N'existait-elle pas du temps des patriarches? N'était-elle pas même répandue parmi les gentils [2]?

ron, *Démonst. évangél.;* Mésenguy, t. X; P. Patrizi, *De interpret. orac. ad Christum pertinentium;* Meignan, *Proph. messian.;* Anonyme, *Jésus-Christ, par un conseiller*, prophéties; P. Scholz, *Théologie de l'A. T. à la lumière du Nouveau;* Hengstenberg, *Christologie de l'A. T.*

[1] Le Hir, *Étud.*, t. I, p. 5; la Luzerne, *Dissert. sur les prophéties.* — [2] Luc x, 24; Haneberg, l. vi, c. iv, § 101, etc.; Nicolas, *Études philosophiques*, t. II, part. i, l. ii, ch. iv, § 3; Rohrbacher, l. xxii, fin. Le Hir, *Étud.*, t. I, p. 5; Tacite, *Hist.*, l. v, c. xiii; Suétone, *Vita Vespas.*, iv.

QUESTIONS FINALES
SUR L'ANCIEN TESTAMENT

953

Trouve-t-on cités dans le Nouveau Testament tous les livres de l'Ancien? Quels sont les plus cités? Quels sont ceux qui ne le sont pas? A quel nombre s'élèvent toutes les citations réunies? Quels sont les textes allégués, soit par Notre-Seigneur, soit par les apôtres [1]? Sont-ils toujours cités expressément et avec exactitude? Dans quel sens?

954

Quelles sont les parties de l'Ancien Testament qu'il importe à un prêtre de relire et d'étudier le plus fréquemment [2]? Quels sont les meilleurs moyens pour en profiter? Ce qu'il importe de savoir de l'Ancien Testament, n'est-ce pas moins les mots que les faits, les exemples, les vérités révélées?

[1] Biblia : *ad calcem*, et C. C., t. II, p. 731. — [2] Bossuet, *Lett. à l'abbé d'Albret*, supra; Reinke; Meignan, *Prophét. mess.*, supra, n° 111.

APPENDICE

ÉLÉMENTS DE SOLUTION

RELATIFS A CERTAINES QUESTIONS

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES DES TROIS CHRONOLOGIES (N° 177)

ORDRE.	GÉNÉALOGIE des PATRIARCHES	ENGENDRÉ L'AN SELON			AGE DU PÈRE SELON			VIT ENCORE SELON			DURÉE DE LA VIE, SELON			MORT L'AN DU MONDE, SELON			MORT AV. J.-C. SELON		
		Vulgate.	Septante.	Samaritain.	Vulgate.	Septante.	Samaritain.	Vulgate.	Septante.	Samaritain.	Vulgate.	Septante.	Samaritain.	Vulgate.	Septante.	Samaritain.	Vulgate.	Septante.	Samaritain.
1	Adam	0	0	0	130	230	130	800	700	800	930	930	930	930	930	930	3074	4942	3770
2	Seth	130	230	130	105	205	105	807	707	807	912	912	912	1042	1142	1042	2962	4730	3658
3	Enos	235	435	235	90	190	90	815	715	815	905	905	905	1140	1340	1140	2864	4532	2560
4	Caïnan	325	625	325	70	170	70	840	740	840	910	910	910	1235	1535	1235	2769	4337	3465
5	Mahalaléel	395	795	395	65	165	65	830	730	830	895	895	895	1290	1690	1290	2714	4182	3410
6	Jared	460	960	460	162	162	162	800	800	800	962	962	962	1422	1922	1422	2582	3950	3278
7	Henoch	622	422	622	65	165	65	300	200	300	365	365	365	987	1487	987	3017	4385	3713
8	Mathusalem	687	1287	687	187	187	187	182	782	782	969	969	969	1656	2256	1656	2348	3616	3044
9	Lamech	874	1474	874	182	188	182	595	565	595	777	753	777	1651	2227	1651	2353	3645	3049
10	Noé	1056	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

DÉLUGE, à la 600e année de Noé, cad. en 1656, selon la Vulgate et le texte samaritain ancien, en 2256 selon les Septante.

PATRIARCHES POSTDILUVIENS

11	Sem, né 100 ans avant le dél.	Après le déluge.			102	102	102	500	500	500	600	600	600	1746	2758	2258	2258	3144	2442
12	Arphaxad	2	2	2	35	135	135	403	430	503	438	565	438	1918	2823	2096	2096	3049	2604
13	Caïnan	»	137	»	»	135	»	»	325	»	»	460	»	»	2853	»	»	2019	»
14	Sala	37	207	137	30	130	130	403	330	303	433	460	438	1915	2923	2231	2089	2949	2469
15	Heber	67	397	267	34	134	134	430	370	270	464	504	464	1884	3157	2387	2120	2715	2313
16	Phaleg	101	531	401	30	130	130	209	209	109	239	339	239	2109	3126	2296	1895	2746	2404
17	Rehu	131	661	531	32	132	132	207	207	107	239	339	239	2109	3256	2426	1895	2616	2274
18	Sarug	163	793	663	30	130	130	200	200	100	230	330	230	2118	3379	2549	1886	2493	2151
19	Nachor	193	973	793	29	129	79	119	79	69	148	208	148	2200	3437	2597	1804	2435	2103
20	Tharé	222	1052	872	70	130	130	75	75	75	145	205	204	2203	3513	2733	1801	2359	1967
21	Abraham	292	1182	1002	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

PRINCIPALES DATES SELON LES TROIS CHRONOLOGIES

(N° 177)

FAITS	4004 VULGATE ANNÉE		5872 SEPTANTE ANNÉE		4700 SAMARITAIN ANNÉE	
	Du monde.	Avant J.-C.	Du monde.	Avant J.-C.	Du monde.	Avant J.-C.
Création	1	4004	1	5872	1	4700
Déluge	1656	2348	2256	3616	1656	3044
Babylone	1771	2233	3086	2786	2288	2412
Abraham (naissance)	2008	1996	3437	1435	2749	1951
Jacob en Egypte	2298	1706	3727	2145	2889	1811
Moïse (naissance)	2433	1571	3862	2010	3024	1676
Exode	2513	1491	3942	1930	3104	1596
Jephté, juge	2828	1176	4531	1941	3490	1210
Temple fondé	2993	1011	4815	1057	3685	1015
Captivité de Babylone	2399	605	5267	605	4095	605
Temple brûlé	3416	588	5286	586	4413	587
Fin de la captivité	3468	536	5336	536	4164	536
Ère vulgaire	4004	1	5872	1	4700	1

CHRONOLOGIE DES JUGES D'ISRAEL (N° 408)

JUGES	Commencement.	Durée.	Fin.	JUGES	Commencement.	Durée.	Fin.
Moïse	1491	40	1451	Abdon	1163	8	1137
Josué	1451	17	1434	Héli, *seul*	1156	20	1137
Othoniel	1429	40	1390	Samson, *avec* Héli	1137	20	1116
Aod	1390	80	1311	Samuel, *seul*	1116	21	1094
Débora, Barac	1311	40	1272	Samuel, *avec* Saül	1194	38	1057
Gédéon	1272	40	1231				
Abimélech	1231	3	1228	PREMIERS ROIS			
Thola	1228	23	1206				
Jaïr	1206	22	1185	Saül	1074	40	1055
Jephté	1185	6	1180	David, *avec* Isboseth	1055	7	1050
Abesan	1180	7	1173	David, *seul*	1050	35	1015
Ahialon	1173	10	1163	Salomon	1015	40	975

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE JUDA ET D'ISRAEL (N° 544)

Commencement du règne.	ROIS DE JUDA	Durée du règne.	Année du règne commen. en Israël	REINES MÈRES EN JUDA.	ROIS D'ISRAEL	Durée du règne.	Année du règne commencé en Juda
975	Roboam	17	18	Noama.	Jéroboam. . . .	22	
					III Reg. XII-XIV.		
958	Abias.	3	20	Michaïa.			
955	Asa, III Reg. XIV	41	»	Maacha.			
954					Nadab	2	2
953					Baasa.	24	3
930					Ela	2	26
929					Zambri	»	27
929					Amri	12	37
918					Achab	22	38
914	Josaphat	25	4	Azuba.			
	III Reg. XXII, 41.						
897					Ochosias	2	17
896					Joram	12	18
890	Joram	7	5				
885	Ochosias	1	12	Athalie.			
884	Athalie	6	»		Jéhu . . . . , .	28	
					IV Reg. X.		
878	Joas	39	7	Sobia.			
	IV Reg. XII.						
836					Joachaz.	17	23
840					Joas	16	37
838	Amasias	29	2	Joadan.			
825					Jéroboam II . .	41	15
					IV Reg. XIV,		
809	Ozias ou Azarias	52	17	Jéchélia.			
					Interrègne.	11	
772					Zacharie	»	38
771					Sellum	»	
771					Manahem	10	39
760					Phacéia.	2	50
758					Phacée	20	52
758	Joathan.	16	1	Jérusa.			
741	Achaz	16	17				
	IV Reg. XVI.						
					2e *interrègne.*	9	
730					Osée. IV *Reg.* 17	9	12
726	Ezéchias	29	3	Abi.			
	IV Reg. XIX, XX						
721					*Prise de Samarie*		6
697	Manassès	55	»	Haphsiba.			
642	Amon.	2	»	Messalemeth.			
640	Josias.	31	»	Idida.			
610	Joachaz.	»	»	Amital.			
609	Joakim	11	»	Zebida.			
598	Jéchonias. . . ,	»	»	Nohesta.			
598	Sédécias	11	»	Amital.			
	IV Reg. XXIV, XXV						
587	*Ruine de Jérusalem.*						

OCCASION PRÉSUMÉE OU OBJET DIRECT DES PSAUMES (N. 667.)

Les Psaumes marqués d'un astérisque sont cités dans le N. T. — Cf. Vence et D. Calmet.

DATE DES FAITS	OCCASION OU OBJET DES PSAUMES.	RELATION DES FAITS.	PSAUMES.	CARACTÈRE DES PSAUMES.
1063	Victoire de David sur Goliath...	I Reg. XVII, 4.	IX*.....	Gratitude
1062	On conseille à David de fuir....	— XIX, 3.	X.....	Confiance
1061	Soldats autour de sa demeure..	— XIX, 17.	LVIII.....	Supplication
—	Persécution de Saül.....	— XXIII, 12.	XXX*.....	—
1060	David chez les Philistins.....	— XXI, 15.	LV.....	Confiance
—	Il s'éloigne de Geth.....	—	XXXIII*.....	Morale
—	David dans la caverne d'Odollam	— XXII, 1.	CXLI.....	Supplication
—	Massacre des prêtres par Doëg..	— XXII, 19.	XVI.....	—
—	Persécution de Doëg.....	—	XXXIV, LI, CVIII*, CXXXIX*	—
—	Trahison des Ziphiens.....	— XXIII, 23.	LIII.....	Confiance
1058	David refuse de tuer Saül.....	— XXIV, 22.	LVI, LVII.....	—
—	David dans le désert d'Engaddi.	—	LXII.....	Supplication
1055	Il fuit hors de la Judée.....	— XXVII, 1.	CXL.....	—
1048	David reconnu roi par Israël...	I Par. XIII, 4.	CXXXVIII.....	Louange
1045	Premier transport de l'arche...	II Reg. VI, 11.	LXVII*.....	Prophétique
1043	Second transport de l'arche....	I Par. XV, 14.	XCV, CIV, CV, CXXXI*....	Historiques
1042	Prophétie de Nathan.....	— XVII, 27.	II*, XV*, XXI*, XLIV*, CIX*, CXVII*.....	Messianique
1040	Conquêtes de Joab en Syrie, etc.	— XVIII, 13.	LIX, CVII.....	Louanges
1036	Guerre cont. les Ammonites, etc.	II Reg. X, 6-19.	XIX, XX.....	Prière
—	Adultère; meurtre d'Urie.....	— XII, 13.	VI*, XXXVII, XXXVIII, XXXIX XL.....	Pénitence
—	Aveu de David.....	— XII, 15.	L*.....	—
—	Assurance de son pardon.....	—	XXXI*, XXXII, CII.....	Louange
1028	Fuite devant Absalon.....	— XV, 29.	III, LXI, LXIII.....	Supplication
—	Reproches de Séméi.....	— XVI, 14.	VII.....	—
—	Pendant la révolte d'Absalon...	— XVII, 29.	IV, V, VI, XLI, XLII, LIV*, LXIX, LXX, CXLII.....	—
—	Après la défaite d'Absalon.....	—	CXLIII.....	Gratitude
1019	Fin des guerres de David.....	— XXII, 51.	XVII*.....	Louange
1017	Dédicace de l'aire d'Ornan.....	I Par. XXI, 30.	XXIX.....	Gratitude
1015	Dernières années de David.....	— XXVIII, 21.	VIII*, XI, XVIII*, XXII, XXIII*, XXVII, XXVIII, XXXV, XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XXXIX*, XL, LX*, LXIV, LXVIII*, LXXVII, LXXXV, XCIV*, CIII*, CXIX, CXX, CXXI, CXXIII, CXXX, CXXXII.	Divers
—	Après ses conseils à Salomon...	— XXVIII, 10.	XC*.....	Morale
—	David jette un regard sur sa vie.	—	CXLIV.....	Louange
—	Couronnement de Salomon.....	— XXIX, 22.	LXXI.....	Messianique
1004	Transport de l'arche au temple..	II Par. VII, 10.	XLVI, XCVI*, XCVII, XCVIII, XCIX, CXXXIV, CXXXV..	—
897	Juges établis par Josaphat.....	— XIX, 7.	LXXXI.....	Morale
896	Victoire de Josaphat.....	— XX, 26.	XXLV.....	Gratitude
710	Blasphème de Rabsacès.....	IV Reg. XIX, 7.	XLIII.....	Supplication
—	Désastre de Sennachérib.....	— XIX, 35.	LXXII, LXXIV, LXXV.....	Gratitude
588	Incendie du temple.....	Jer. XXXIX, 10.	LXXIII, LXXVIII, LXXXII, XCIII*.....	Supplication
540	Pendant la captivité.....	Dan. VII, 28.	XII, XIII, XIV, XIX, XXIV*, XXV, XXVI, XXXV, XLVIII, XLIX, LII, LXV, LXVI, LXVI LXXXI*, XCVIII*, XCI, XCII, CXXII, CXXIX, CXXXVI.	Divers
538	Sur la fin de la captivité.....	— IX, 27.	CI*.....	Pénitence
536	Edit de Cyrus.....	Esd. I, 4.	LXXXIV, CXXV.....	Gratitude
—	Retour de la captivité.....	— III, 7.	LXXXVI, CVI, CX, CXI*, CXII CXIII, CXIV, CXV*, CXVI*, CXXVI, CXXVII, CXXXIII.	Louange
535	Fondation du second temple....	— III, 13.	LXV, LXXXIII.....	—
—	Opposition des Samaritains.....	— IV, 24.	CXXVIII.....	Morale
519	Restauration du temple.....	— VI, 13.	CXXXVII.....	Gratitude
515	Dédicace du second temple....	— VI, 22.	XLVII, LXXX, CXLV-CL...	Louange

ÉPOQUE ET DURÉE DU MINISTÈRE DE CHAQUE PROPHÈTE

D'APRÈS LES LIVRES DES ROIS, LES PARALIPOMÈNES ET LES PROPHÈTES.

(N° 776)

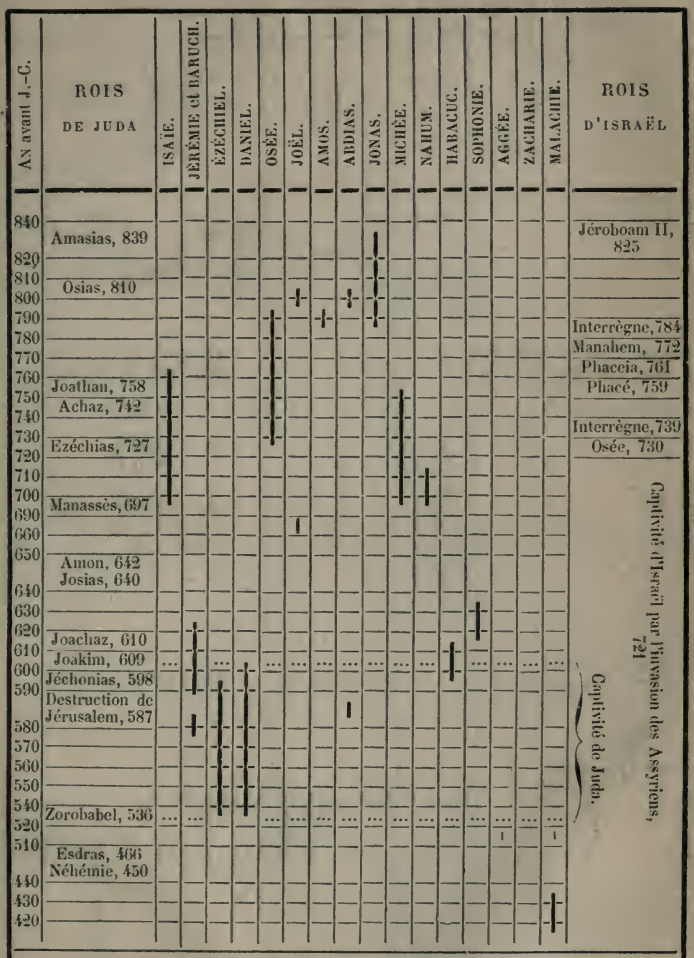

Joël et Abdias sont marqués en deux endroits, parce que l'époque de leur ministère n'est pas bien connue.

Consulter les livres des Rois, les livres des Paralipomènes, les Prophètes; D. Calmet, *Histoire de l'Ancien Testament*; Noël Alexandre, *Historia ecclesiastica Veteris Testamenti*; Zschokke, etc.

ORACLES DES PROPHÈTES; LEUR SUCCESSIO

PASSAGES essentiellement	JONAS 840-784	AMOS 810-785	OSÉE 800-725	ISAÏE 765-698	JOEL 810-795	MICHÉE 758-699
I. MORAUX OU RELIGIEUX	.	.	.	XXV-XXVII, 11.	.	.
A Israël	.	II-VIII.	IV-XIII.	IX, 8-21; XXVIII.	.	II; I
A Juda	.	.	IV, 15, etc.; XII, 2.	I-V; XXII, 8, etc.; XXIX, XXX.	I, 8-II, 12.	VI
II. HISTORIQUES	I-IV.	.		XXXVI-XXXIX.	.	.
III. PROPHÉTIQUES.						
Israël	.	II-IX, 10.	III.	VII, 1-25; VIII-IX, 8; XIV, XXIV-XXVIII.	.	I.
Juda	.	I, II, 4, 5.	V, 8-VI, 3.	XV, 11; XXII, 1; XXIV. LII. VIII, 5-9.	I-II, 27.	VII
Assyrie, Ninive	III, IV.	.	.	IX; XIV; XXX; XXXI.	.	.
Babylone, Chaldée	.	.	.	XIII; XIV, 24-28; XXI.	.	.
Égypte	.	.	.	XIX, XX.	.	.
Éthiopie	.	.	.	XVIII.	.	.
Edom	.	I, 11.	.	XXI, 11.	.	.
Moab	.	II, 1.	.	XV, XVI.	.	.
Syriens	.	I, 3-5.	.	VII, 1-9; VIII; XVII.	.	.
Tyr	.	I, 9, 10.	.	XXIII,	.	.
Autres nations	.	Ammon, I, 13. Philistins I, 8.	.	Arabie, XXI, 13, etc.	.	.
MESSIANIQUES.						
Premier avénement de Notre-Seigneur.	I, 17.	.	XI, 1; XIII, 14.	VII, 14; IX; XL-LXIII.	II, 28.	V.
Événem. subséquents où il est parlé de	.	.	.	.	.	.
Israël	.	IX, 11-15	XIII, XIV (I, 10. II, 14-23.)	XXVIII, V, X, XX, etc. (VIII.)	(X-XII.)	II, 1
Juda	.	.	XIV; III, 5.	XXII, 20; XXIV XIV; IX. (VIII.)	(XL-LXVI.) II, 28; III.	IV; VII
				I-V.		
Les gentils	.	IX 12, cf. Actes, XV, 17.	.	XXVII-XXXV.		
L'Égypte convertie	.	.	.	XIX, 18-23.		
L'Assyrie id.	.	.	.	XIX, 23-25.		
Moab restauré	.	.	.	.	.	.
Elam id.	.	.	.	.	.	.

URS RAPPORTS, LEURS PRINCIPAUX OBJETS (ESSAI)

720-628	SOPHONIE 640-609	JÉRÉMIE et BARUCH 628-585-580	HABACUC 612-598	DANIEL 606-534	ABDIAS 588-583	ÉZÉCHIEL 595-536	AGGÉE 520-518	ZACHARIE 510-520	MALACHIE 436-397 (420)
	.	Lament. I-V.	III						
	.	.	.	.	.	.	I, II.	I, 1-7; VII.	I; II; III, 7-18.
	.	XXVIII; XXIX; XXXII, 1-25; XXXVI-XLIII, 7; LII.	.	I-VI.					
	.	XXX, XXXI.							
	I.	I-XXV; XXVII; XXIX; XXX-XXXI; XXVI; XXXIII; XXXIV; XLIV; XLVI, 26; L.	I.	IX.		IX-XXIV; XXXIII; XXXVI; XXXVII XXXIX-XLVIII?	.	I, 7-VII, 11.	
II	II, 13.	.	.	.	.	XXXI, 3-18.			
	.	XXV, 12; XXXVII; L; LI.	II.	II, 36; IV, 19; V, 25.					
	.	XLIII; XLIV, 29; XLVI, L.	.	.	.	XXIX-XXXI.			
	II, 12,	.	.	.	.	XXX, 4-6.			
	.	XLIX. 7; Lament., IV, 21.	.	.	1.	XXV-XXXV.			
	II, 9.	XLVIII.	.	.	.	XXV.			
	.	XLIX, 23.							
	.	.	.	.	.	XXVI-XXVIII.			
	Ammon, II. Philistins II.	Ammon, XLIX; Philistins, XLVII; Arabie, Perse, XLIX.	.	Perse, Macédoine, Rome, XI; les quatre monarchies, VII	.	Ammon, XXI, 33; XXV; Philistins, XXI, 33; XXV. Gog, XXXVIII, XXXIX.	—		.
	.	XXXI, 22; XXX. Baruch, III, 38.	.	IX, 24-26; VII, 13.	.	XXXIV, 23, etc.	II, 7, 9.	II, 10, 11; IX, 9, 11; XII, 12; X, 6; XIII, 1, 7	III; IV, 1-3
	.	.	.	VII; XII.					
	.	XXX; XXXIII; XXXI.	.	.	7-21.				
	III, 8-20.	XXIII, 5. III, 13.	.	.		XXVIII, XXIX, XXI, XXXVI, XXV, XXXIV, XX, XXI, XL-XLIII. VI, X, XXXIX XXIII, etc.	. II, 6, 7.	. I, 7-VII; VIII; XIV	III, IV.
	.		.	VII-XII.					
	.	XLVIII, 47.							
	.	XLIX, 39.							

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS..... 1
Principaux ouvrages à consulter..... 12
Auteurs protestants..... 22

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE L'ÉCRITURE SAINTE

SECTION PREMIÈRE

De l'Écriture sainte en général.

CHAP. I. — Que faut-il entendre par l'Écriture sainte?..... 25
CHAP. II. — De quels livres se compose la sainte Écriture?..... 32
CHAP. III. — Dans quelle langue ont-ils été écrits et traduits?... 36
CHAP. IV. — Des divers sens de la sainte Écriture..... 46

SECTION II

De l'étude des saints livres.

CHAP. I. — Avantage et intérêt de cette étude..... 59
CHAP. II. — Des connaissances et des dispositions qu'elle demande..... 63
CHAP. III. — De la méthode à suivre dans la lecture et l'étude des saintes Écritures..... 69
CHAP. IV. — Des règles à observer dans l'interprétation des textes. 76

ANCIEN TESTAMENT

PREMIÈRE PARTIE

LIVRES HISTORIQUES

Histoire du peuple de Dieu.

Pages.
Genèse 106
Exode 140
Lévitique 154
Nombres 167
Deutéronome 175
Josué 188
Juges 195
Ruth 202
Premier livre des Rois 205
Deuxième livre des Rois 214
Troisième livre des Rois 217
Quatrième livre des Rois 226
Premier livre des Paralipomènes 238
Second livre des Paralipomènes 239
Esdras 243
Néhémie 248
Premier livre des Machabées 252
Second livre des Machabées 256

Histoires particulières.

Job 261
Tobie 269
Judith 274
Esther 277

DEUXIÈME PARTIE

LIVRES MORAUX

Chants sacrés.

Les Psaumes 285
Le Cantique des cantiques 595

Ouvrages didactiques.

Pages.
Proverbes..... 303
Ecclésiaste..... 309
Sagesse..... 312
Ecclésiastique..... 317

TROISIÈME PARTIE

LIVRES PROPHÉTIQUES

Les grands prophètes.

Isaïe..... 330
Jérémie..... 342
Baruch..... 351
Ézéchiel..... 354
Daniel..... 362

Les petits prophètes.

Osée..... 377
Joël..... 379
Amos..... 380
Abdias..... 381
Jonas..... 382
Michée..... 384
Nahum..... 386
Habacuc..... 386
Sophonie..... 387
Aggée..... 388
Zacharie..... 389
Malachie..... 390
APPENDICE; tableaux relatifs à diverses questions..... 397

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

BACUEZ, Louis.
Questions ur l'Ecriture
Sainte.

BS
607
.32
v.1.